





119



VIE
DE
SAINT VINCENT DE PAUL.





S.T Vincent de Paul.

Instituteur des Sœurs de la Charité.

VIE
DE
SAINT VINCENT DE PAUL,

Instituteur de la Congrégation de la Mission, et des Filles de la Charité.

PAR M. COLLET, PRÊTRE DE LA MISSION.

NOUVELLE ÉDITION.






A LYON,
Chez RUSAND, IMPRIMEUR-LIBRAIRE.
1811.



VIE
DE
S. VINCENT DE PAUL.

LIVRE PREMIER.

La France étoit, sous Henri III, dans la plus affligeante situation, lorsque Dieu, qui, dans sa colère, rappelle le souvenir de ses miséricordes, fit naître dans un coin des Landes de Bordeaux un homme qui, malgré la bassesse de sa condition, devoit un jour rendre à l'Eglise une partie de son ancienne splendeur, et à l'état des services signalés. Cet enfant de bénédiction naquit le mardi d'après Pâques, vingt-quatrième jour d'Avril de l'année 1576, dans un petit hameau de la paroisse de Pouy, au diocèse d'Acqs, vers les Pyrénées. Son père se nommoit Guillaume de Paul, et sa mère, Bertrande de Moras. Leur fortune étoit dans cet état mitoyen, qui n'est ni une extrême nécessité, ni une médiocrité commode. La piété, la candeur, l'innocence des mœurs, remplaçoient devant Dieu ce qui manquoit du côté de la fortune devant les hommes. Un travail assidu,

joint à une vie très-frugale, leur tenoit lieu d'un patrimoine plus abondant, et les mettoit en état de soulager ceux qui étoient plus pauvres qu'ils ne l'étoient eux-mêmes.

Dieu bénit leur mariage, et leur donna six enfans, deux filles et quatre garçons. Vincent, dont nous écrivons la vie, fut le troisième ; et dans une famille où l'on tiroit parti de tout, il fut, comme ses frères, employé aux travaux de la vie champêtre. Son occupation principale fut celle du jeune David : comme lui, il fut destiné à la garde du troupeau de son père ; et nous aurons lieu de remarquer souvent qu'il n'oublia jamais l'abjection de son premier emploi.

Dès que Vincent fut capable de montrer des inclinations, il fit voir que la main de Dieu les tournoit du côté du bien. Celle qui perça la première fut un grand amour pour les pauvres. On eût dit que la compassion étoit née avec lui. Son pain, ses habits même, n'étoient plus à lui, quand quelque malheureux en avoit besoin. On remarque spécialement qu'ayant une fois ramassé jusqu'à 30 sous, somme considérable par rapport à lui, et bien plus encore dans un temps et dans un pays où l'argent étoit fort rare, il donna tout à un pauvre qui lui parut plus abandonné. Il n'y a point de doute que ce sacrifice n'ait été très-agréable à celui qui récompense un verre d'eau froide donné en son nom ; et l'on peut croire que le choix que Dieu fit de lui longtemps après pour soulager un nombre presque infini de malheureux, en fut la récompense.

Le bon cœur ne fut pas la seule qualité que l'on remarqua dans le jeune Vincent. La pénétration et la vivacité de son esprit percèrent bientôt les ténèbres de son éducation. Son

père, qui en fut frappé comme les autres, résolut de le faire étudier. L'idée de la dépense le décourageoit un peu ; mais l'espérance d'en être un jour dédommagé, le rassura. Il voyoit à sa porte un homme d'une condition assez semblable à la sienne, qui, étant devenu prieur, avoit beaucoup avancé ses frères du revenu de son bénéfice ; il ne douta pas un moment que son fils, déjà si zélé pour le bien de ceux qui souffroient, ne suivît la même route. Il se trompoit beaucoup : Vincent ne mit jamais de bornes à sa charité ; la suite de sa vie en est une preuve incontestable, mais il fut toujours persuadé qu'il y a du sacrilége à se servir des biens ecclésiastiques pour tirer ses parens d'un état où Dieu les veut, et hors duquel il n'a pas coutume de les sanctifier. C'est sur ce principe, dont il ne s'écarta jamais, qu'un Curé de son pays l'ayant, plusieurs années après, sollicité à Paris de faire quelque chose pour sa famille, dont la fortune étoit toujours très-médiocre, Vincent, après l'avoir fait convenir que ses frères pouvoient encore vivre du travail de leurs mains, lui fit sentir que le genre de charité qu'il lui proposoit ne pouvoit attirer la bénédiction de Dieu, ni sur lui, ni sur eux. Il lui rappela que ceux de ses proches que le prieur dont nous venons de parler avoit engraissés des biens du sanctuaire, après avoir tout dissipé en très-peu de temps, étoient tombés dans un état plus fâcheux que celui dont il les avoit tirés. « Et il en sera toujours ainsi, poursuivit-» il, parce qu'il n'y a de maison solidement » bâtie, que celle dont Dieu est l'architecte. »

Vincent avoit environ douze ans quand son père résolut de le faire étudier. On le mit en

pension chez les Pères Cordeliers d'Acqs, qui, chargés de l'éducation d'un nombre de jeunes gens, les formoient à la science et à la piété. Ils furent surpris et de l'ardeur avec laquelle il dévora les premières difficultés de la grammaire, et du succès que le Seigneur daigna donner à son travail. Mais ils admirèrent encore plus sa piété, sa sagesse, la pureté de ses mœurs. Dans toutes les occasions, ils parloient de lui avec cette complaisance si naturelle aux maîtres, quand ils voient fructifier les peines qu'ils se donnent pour leurs élèves. En quatre ans, le saint jeune homme se rendit capable d'instruire les autres. M. Commet, célèbre avocat d'Acqs et juge de Pouy, fut si touché du témoignage qu'on lui en rendit, qu'il le chargea de l'éducation de ses deux enfans. Ce petit poste le mit en état de poursuivre ses études, sans être à charge à sa famille. Il les continua en effet pendant cinq ans. Sa modestie, sa prudence, sa maturité bien au-dessus de son âge, firent juger à ceux qui le voyoient de plus près, qu'une lampe dont la lumière étoit déjà si vive pourroit très-utilement servir dans la maison du Seigneur. On le détermina donc à embrasser l'état ecclésiastique, pour se consacrer plus particulièrement à Dieu. Il y consentit enfin, et il reçut, le 20 Décembre 1596, la tonsure et les ordres mineurs.

L'engagement qu'il prit avec Dieu, en s'obligeant à le regarder désormais comme son unique héritage, ne fut pas chez lui, comme chez tant d'autres, une vaine cérémonie où les expressions de la bouche sont démenties par le langage du cœur. Il ne regarda le progrès qu'il avoit fait jusques-là dans la science et dans la vertu, que comme un essai

de celui qu'il devoit faire dans la suite. Pour y réussir, il quitta son pays, et avec l'agrément de son père, qui fit un nouvel effort pour seconder les intentions d'un fils si cher, il commença son cours de théologie. Il étudia quelque temps à Saragosse. Mais comme la division qui étoit entre les professeurs de cette fameuse Université au sujet de la science moyenne et des décrets prédéterminans, après avoir partagé les esprits, aigrissoit les cœurs, Vincent, qui avoit une horreur naturelle de ces sortes de disputes, où la charité perd beaucoup plus que la vérité ne gagne, revint en France, et reprit à Toulouse le cours de ses études théologiques.

S'il eut de grands succès, il ne les eut pas sans peine. Au lieu de se délasser un peu pendant les vacances, il fut obligé de se retirer dans la ville de Buset, et de s'y charger de l'éducation d'un bon nombre d'enfans de condition. Les parens les confioient avec plaisir à un homme dont la vertu et la capacité étoient publiquement reconnues. En peu de temps la nouvelle pension devint si florissante, qu'elle fut bientôt composée de tout ce que la province avoit de meilleur et de plus distingué. Vincent eut entre les autres pour élèves deux petits-neveux de ce fameux Jean de la Valette, qui avoit mis le comble à sa gloire, en défendant avec quinze mille hommes l'île et la ville de Malte contre toutes les forces de l'empire Ottoman. Le duc d'Epernon, proche parent de ces deux jeunes seigneurs, aperçut quelque chose de si sage, de si grand dans la manière dont leur nouveau maître les avoit élevés, qu'il conçut pour lui une estime particulière. Il ne s'en tint pas là; et comme il étoit tout-puis-

sant à la cour, il voulut quelques années après, procurer un évêché au saint Prêtre, dont la réputation augmentoit tous les jours. Vincent qui vouloit, à quelque prix que ce fût, achever son cours, et faire une étude solide de théologie, revint à Toulouse avec ses pensionnaires. Maître et disciple à la fois, pour remplir toute justice, il se couchoit tard, il se levoit de grand matin, il ne connoissoit aucun de ces divertissemens que l'indolence regarde comme un soulagement nécessaire. Avec ce sage ménagement il fit face à tout, et il instruisit les autres, sans cesser de s'instruire lui-même. Il fit sept années de théologie, et fut reçu bâchelier. MM. de Sainte-Marthe, dans la liste des abbés de Saint-Léonard-de-Chaulme, lui donnent la qualité de docteur. Jusqu'ici nous n'avons trouvé aucune pièce qui lui en assure le titre; mais sans en avoir le grade, il en eut tout le mérite : l'estime qu'ont faite de lui M. de Berulle, saint François de Sales, le grand Condé, MM. de Lamoignon, ou plutôt tout ce que son siècle eut de plus éclairé, de plus illustre, ne permettent d'en douter qu'à ceux qui ne trouvent des talens que chez eux-mêmes et chez leurs amis.

Quelque ardeur qu'eût fait paroître notre Saint pour l'étude de la théologie, il ne s'y étoit pas livré jusqu'à contracter cet esprit de langueur, qui fait à la piété des brèches que ne peut réparer la science la plus étendue. Le désir qu'il avoit d'apprendre fut toujours subordonné au désir qu'il avoit de se sanctifier. Ainsi, pour s'unir de plus en plus à Dieu, il reçut à Tarbes le soudiaconat, le 19 Septembre 1598, et le diaconat trois mois après. Le sacerdoce, après lequel plusieurs courent avec une

espèce de fureur, l'effrayoit par ses suites et ses engagemens; il n'osa y monter qu'une année après que son Evêque lui en eut accordé la permission. Guillaume de Paul, qui fondoit sur lui ses plus belles espérances, n'eut pas même la consolation de le voir Prêtre : Dieu disposa du père plus d'un an avant l'ordination du fils. Celui-ci ne s'en consola, que dans l'espérance de pouvoir bientôt offrir pour le repos de son ame la Victime adorable qui efface les péchés du monde. On n'a pu jusqu'ici savoir bien sûrement ni le jour ni le lieu où il offrit pour la première fois cet auguste sacrifice. Ce qu'on a su de lui, c'est qu'il fut si pénétré de la grandeur de cette action toute divine, que n'ayant pas le courage de célébrer en public, il choisit, pour le faire avec moins de trouble, une chapelle écartée, où il se trouva seul avec un Prêtre pour l'assister selon la coutume, et un clerc pour le servir. Quelle leçon pour tant de nouveaux Prêtres, qui, moins vertueux que ne l'étoit Vincent de Paul, ne paroissent jamais plus dissipés que dans ce jour précieux, où ils devroient se livrer tout entiers au saint amour, à la frayeur, au plus profond recueillement !

A peine étoit-il Prêtre, que les esprits les plus sâges le jugèrent capable d'être Pasteur; et quoique absent, il fut nommé à la cure de Tith par MM. les grands-Vicaires, qui connoissoient mieux que personne son zèle, sa piété et ses talens. Mais un compétiteur qui avoit obtenu ce bénéfice en cour de Rome, le lui ayant disputé, Vincent qui savoit déjà qu'un serviteur de Dieu doit éviter les procès, sacrifia volontiers son droit et ses prétentions.

Quelques mois après avoir terminé son

cours de théologie, il fut obligé de faire un voyage, qui auroit été pour lui le comble du malheur, si les Saints ne savoient pas trouver leur consolation dans l'exécution des ordres les plus rigoureux de la Providence. Voici comment la chose se passa.

Une personne pieuse et de condition, qui savoit estimer la vertu, et qui depuis long-temps admiroit celle de Vincent de Paul, l'institua son héritier. Comme il eut reconnu qu'en conséquence de cette succession, il lui devoit revenir douze ou quinze cents livres d'un homme qui s'étoit retiré à Marseille, il l'y suivit, et se contenta de trois cents écus.

Lorsqu'il étoit sur le point de s'en retourner par terre à Toulouse, un gentilhomme du Languedoc l'invita à prendre avec lui la voie de la mer. C'étoit au mois de Juillet. Le temps étoit tout propre à la navigation, et dès le jour même on comptoit arriver à Narbonne. Dieu avoit réglé les choses d'une manière bien différente. Les richesses de l'Afrique et de l'Asie que les marchands viennent échanger à Beaucaire contre celles de l'Europe, attirent communément dans le golfe de Lyon un bon nombre de corsaires barbaresques. Trois brigantins turcs attaquèrent le bâtiment qui portoit Vincent de Paul, et s'en rendirent maîtres, après un combat où le courage succomba sous les efforts de la multitude. Le Saint, qui avoit reçu un coup de flèche dont il se sentit long-temps, eut la douleur de voir mettre en pièces son pilote. Ses nouveaux maîtres enchaînèrent ensuite leurs prisonniers; et après avoir pansé très-légèrement leurs plaies, ils continuèrent leur brigandage pendant sept ou huit jours. Enfin,

chargés de butin ils prirent la route de Tunis, et ils y exposèrent en vente leurs marchandises : sous ce nom, les hommes vont de pair avec les bêtes. Vincent fut d'abord acheté par un pêcheur; mais celui-ci ayant bientôt reconnu que l'air de la mer étoit fort contraire à son esclave, le revendit un mois après à un vieux médecin-chimiste. Le Saint passa chez ce dernier patron d'une extrémité à l'autre. Il étoit tous les jours sur mer avec son pêcheur : chez son médecin, il se trouva obligé d'entretenir *le feu de dix ou douze fourneaux*. Notre Saint en parle comme d'un homme qui savoit des choses surprenantes, et surtout l'important secret d'extirper la gravelle et d'autres semblables maladies. Le médecin traita toujours son captif avec beaucoup d'humanité. Cent fois il lui offrit de partager avec lui ses biens et ses plus belles connoissances, à cette seule condition qu'il renonceroit à l'Evangile, pour embrasser la loi de Mahomet. Mais ce digne Prêtre de Jésus-Christ aima mieux porter ses chaînes, que d'en être déchargé à ce prix. Il redoubla ses prières : il s'efforça d'animer la tendre dévotion qu'il avoit eue dès son enfance pour la Sainte Vierge; et plein de confiance en celui qui retire quand il lui plaît des portes de la mort ceux qu'il y a conduits, il ne se crut pas destiné à mourir dans une terre étrangère.

Il y avoit déjà près d'un an qu'il demeuroit à Tunis, lorsque Achmet I.er, informé des talens de son maître, lui donna ordre de se rendre à Constantinople, *afin d'y travailler pour lui.* L'infortuné médecin accablé sous le poids de sa propre réputation, qui l'obligeoit de quitter sa patrie dans un âge avancé, mourut

de chagrin dans le voyage. Il laissoit un neveu à Tunis ; et comme les esclaves font partie du bien de celui qui les possède, Vincent l'eut pour troisième maître. Mais le bruit ayant couru que l'ambassadeur du Roi très-chrétien avoit obtenu du Grand-Seigneur la liberté de tous les esclaves français ; ceux des Tunisiens qui en eurent les premières nouvelles, se hâtèrent de se défaire de leurs captifs. Vincent changea donc encore une fois de patron, et la Providence sembla le traiter avec plus de rigueur qu'elle n'avoit fait jusqu'alors. Il tomba entre les mains d'un renégat, originaire de Nice en Provence : c'est exprimer en deux mots tout ce qu'on peut imaginer de plus fâcheux. En général, le musulman n'aime pas les chrétiens ; mais l'apostat les déteste, parce qu'il trouve dans leur fidélité à Dieu une censure perpétuelle de son infâme désertion.

Ce quatrième maître mena notre Saint dans son temar, c'est-à-dire, dans un lieu qu'il faisoit valoir comme fermier du Prince. Vincent y fut occupé à travailler la terre ; relégué dans ce lieu sec et désert, il sembloit devoir perdre jusqu'à l'espérance de recouvrer jamais sa liberté. Mais il est un Dieu qui change les obstacles en moyens, et qui, pour briser les chaînes, n'emploie souvent que la main qui les a forgées.

Le renégat avoit trois femmes. La seconde, qui étoit Turque de naissance et de religion, fut celle qui servit d'instrument à la miséricorde divine. Elle aperçut, dans la modestie et la patience de son esclave quelque chose de grand, à quoi elle n'étoit point accoutumée. Comme elle entrevit que ce fond inalté-

rable de paix et de douceur ne pouvoit naître que d'un principe supérieur aux forces de la nature, elle faisoit à Vincent une infinité de questions sur la loi des chrétiens, leurs usages et leurs cérémonies. Un jour elle lui commanda de chanter les louanges du Dieu qu'il adoroit. A cet ordre imprévu, il se rappela d'abord ces touchantes paroles que dictoit la douleur aux enfans d'Israël, lorsqu'ils étoient captifs à Babylone, comme il l'étoit lui-même en Barbarie : « Comment, dans l'abattement » où nous sommes, pourrions-nous répéter les » cantiques du Seigneur, que nous chantions » à Jérusalem ? Comment chanterions-nous » les louanges du Dieu d'Israël dans une ré» gion étrangère ? » Cette pensée et les larmes dont elle fut suivie, ne l'empêchèrent pas de commencer le psaume : *Super flumina Babylonis* et ensuite le *Salve, Regina*. Après quelqu'autres chants semblables, dont la mahométane fut extrêmement frappée, il lui parla de la grandeur et de l'excellence de la Religion chrétienne.

Cette femme s'en retourna chez elle surprise et charmée de ce qu'elle venoit d'entendre. Sans trop penser aux conséquences, elle déchargea son cœur à son mari : et après lui avoir rendu à sa manière l'entretien qu'elle avoit eu avec Vincent de Paul, elle lui dit sans détour qu'il avoit eu grand tort de quitter sa religion ; que sur le récit qu'on venoit de lui en faire, elle l'avoit trouvée *extrêmement bonne ;* et que le Dieu des chrétiens méritoit de n'être pas abandonné. Un début de cette nature devoit naturellement aigrir l'apostat. Mais si l'on est maître de quitter sa première vocation, on n'est pas maître d'étouffer

les cris de la conscience. Le renégat confus ne répliqua rien. Dès le lendemain il s'ouvrit à Vincent ; il l'assura qu'il saisiroit sans délai la première occasion de s'échapper avec lui, et qu'il s'arrangeroit de manière à la trouver en peu de jours. Ce peu de jours dura dix mois : mais enfin les momens de la Providence arrivèrent. Le maître et l'esclave s'embarquèrent sur un petit esquif. L'entreprise étoit des plus hasardeuses : il ne falloit qu'un coup de vent pour renverser la barque, et les précipiter au fond des eaux. S'ils eussent été découverts, ils ne pouvoient éviter l'infâme et cruel supplice que l'alcoran décerne à ceux qui l'abandonnent, ou qui le font abandonner. Tous ces dangers n'arrêtèrent pas nos voyageurs. Ils mirent leur sort entre les mains de Dieu. Ils invoquèrent celle à qui l'Eglise donne le nom d'étoile de la mer, et comptèrent sur sa protection. Leur espoir ne fut pas confondu, tout leur réussit ; et dès le 28 Juin 1606, ils arrivèrent à Aigues-Mortes, d'où ils se rendirent à Avignon.

Le renégat y fut réconcilié publiquement dans l'église de Saint-Pierre, par le vice-légat Joseph Ferreri, archevêque d'Urbin. Montorio, son prédécesseur, qui conçut pour Vincent une estime singulière, l'emmena avec lui à Rome. Mais avant d'entamer la narration et les suites de ce second voyage, je ne puis me dispenser d'apprendre au lecteur comment on a connu le premier. Si l'histoire de la captivité de Vincent de Paul a quelque chose qui pique la curiosité, l'histoire, si je puis m'exprimer ainsi, du fait singulier qui a découvert ce triste et glorieux esclavage, est bien capable de faire connoître l'estime que ce

grand homme faisoit de l'humilité, et l'étonnante manière dont il la réduisoit en pratique.

Avant que le Saint partît d'Avignon pour Rome, il écrivit au frère de ce M. Commet, juge de Pouy, qui l'avoit si tendrement aimé, pour le prier de lui envoyer ses lettres d'ordre. Comme une absence aussi longue que la sienne avoit répandu l'alarme chez tous ceux dont il étoit connu, il lui fit le détail de ses aventures, tel que nous l'avons rapporté. Sa lettre fut, plus de cinquante ans après, trouvée parmi d'autres papiers par un gentilhomme d'Acqs, neveu de M. de Saint-Martin. Ce seigneur, qui étoit informé de l'étroite liaison de son oncle avec notre saint prêtre, la lui remit entre les mains. M. de Saint-Martin en transmit une copie fidèle à son ancien ami, bien persuadé que selon la coutume de ceux qui sont fort avancés en âge, il rajeuniroit en lisant ses anciennes aventures.

Quoique M. de Saint-Martin eût une haute idée de la vertu de Vincent de Paul, il n'en connoissoit pas toute l'héroïcité. Il y avoit plus de quarante ans que ce grand serviteur de Dieu ne trouvoit de consolation que dans le mépris de lui-même, et dans l'observance rigoureuse de l'humilité la plus profonde. Tout ce qui lui rappeloit le souvenir de ses travaux pour procurer la gloire de Dieu, lui étoit insupportable. Dès qu'il eut reçu la copie de son ancienne lettre, il la jeta au feu, et bientôt après il écrivit à M. de Saint-Martin, pour le supplier de lui envoyer l'original. Ce pieux chanoine, qui entrevit où tendoitt cette prière, ne se pressa pas d'obéir. Vincent réitéra ses instances, et six mois avant sa mort il fit une nouvelle tentative, mais si énergique, si pres-

sante, qu'il auroit été difficile de l'éluder ou de ne pas se rendre, si Dieu, qui cherche la gloire de ses élus à mesure qu'ils travaillent à s'obscurcir, n'eût dérangé ses mesures. « *Je* » *vous conjure*, lui disoit le Saint, *par les* » *entrailles de Jésus-Christ et par toutes les* » *grâces qu'il a plu à Dieu de vous faire*, de » me faire *celle de m'envoyer cette misérable* » *lettre qui fait mention de la Turquie*. »

Le missionnaire qui écrivoit sous Vincent de Paul, jugea sagement qu'une lettre qu'il souhaitoit avec tant d'ardeur renfermoit quelque chose qui tournoit à sa louange. C'est pourquoi il fit couler dans sa lettre même un billet, par lequel il pria M. de Saint-Martin d'adresser celle que Vincent lui redemandoit à quelqu'autre qu'à lui, s'il ne vouloit pas qu'elle fût perdue sans retour. M. de Saint-Martin, convaincu que l'on peut désobéir à ses amis pour manifester les grâces que Dieu leur a faites, suivit exactement ce conseil. Il envoya cette lettre si désirée au supérieur du séminaire établi au collége des Bons-Enfans. Sans ce pieux artifice, nous ne saurions que d'une manière très-confuse l'esclavage de Vincent de Paul, et le glorieux triomphe qui brisa ses liens. Dans tout le procès-verbal de sa béatification, il ne se trouve qu'un seul témoin qui l'ait entendu parler de sa captivité : et M. Daulier, secrétaire du Roi, qui connoissoit d'ailleurs toute cette histoire, a déposé juridiquement qu'il avoit, à dessein, mis plusieurs fois Vincent sur les voies, en lui parlant de Tunis et des chrétiens qui sont esclaves dans cette régence, sans avoir jamais pu tirer de lui une parole qui fît soupçonner que ce pays ne lui étoit pas inconnu.

Mais il est temps de retourner à notre Saint que nous avons laissé à Rome. Il n'y donna rien à la curiosité, mais en récompense il donna sans réserve à sa piété tout ce qui pouvoit l'entretenir. Il visita les églises et les catacombes. Trente ans après il ne parloit qu'avec une tendre effusion du bonheur qu'il eut alors de marcher sur une terre consacrée par le sang d'une infinité de martyrs.

Quelque douces que fussent ces louables occupations pour un cœur dont la piété étoit si affectueuse, Vincent ne s'y borna point. Comme après avoir rempli ce qu'il devoit à la religion et à la bienséance, il lui restoit encore assez de temps libre, il reprit ses études. Le vice-légat le logeoit, lui donnoit sa table et fournissoit à son entretien. Il l'admiroit de plus en plus, il en parloit avec éloge toutes les fois que l'occasion s'en présentoit; mais ce fut cela même qui le lui fit perdre plutôt qu'il n'auroit voulu.

Il y avoit alors à Rome plusieurs ministres français chargés auprès de Paul V des affaires du Roi. Quelques-uns d'eux, et peut-être tous ensemble, voulurent voir un homme dont le vice-légat disoit tant de bien. Il parut: on l'entretint à diverses reprises, il fut goûté; on crut pouvoir s'ouvrir à lui. Il fut chargé d'une commission importante, qui demandoit du secret, de la sagesse, et un homme qui, étant parfaitement instruit, pût en conférer avec le Roi aussi souvent que ce prince le jugeroit à propos.

Le Saint arriva en France vers le commencement de l'année 1609. Il eut l'honneur d'entretenir Henri IV autant de temps qu'en demandoit l'affaire pour laquelle on l'avoit envoyé. Ce grand prince, qui se connoissoit parfaitement en hommes, fut fort content de ce nou-

veau député, et l'on ne douta point que pour peu qu'il fût assidu à faire sa cour, il ne fût bientôt récompensé. Mais Vincent, quoique dénué des biens de la fortune, avoit des sentimens plus nobles; et si Louis XIII ne l'eût prévenu en le nommant à l'abbaye de Saint-Léonard de Chaulme, il eût mieux aimé vivre pauvre entre les bras de la Providence, que de s'exposer à l'air contagieux de la cour, pour parvenir à un état riche ou commode.

En attendant que Dieu manifestât ses desseins sur lui, il commença par remplir les devoirs généraux de la piété chrétienne. Il visitoit exactement les malades de l'hôpital de la Charité; il leur faisoit des exhortations touchantes; il les servoit comme ses frères, avec toute l'attention possible. Cette charité, à laquelle on n'étoit pas fort accoutumé de son temps, servit dans la suite de modèle au célèbre M. Bernard, surnommé le Pauvre-Prêtre, à qui son zèle et ses vertus ont fait une si belle et si juste réputation.

Une des premières connoissances que Vincent de Paul fit à Paris, fut celle de M. de Bérulle, qui passoit à juste titre pour un modèle de la perfection sacerdotale. Son expérience dans la direction des ames, ses succès dans la conversion des hérétiques, son aversion pour tout ce qui portoit le caractère de la nouveauté, et surtout son tendre amour pour Jésus-Christ, lui avoient concilié l'estime des César de Bus, des François de Sales, ou plutôt de tous ceux qui savent estimer la vertu. Notre Saint jugea que le commerce d'un homme si accompli ne pouvoit que lui être avantageux. Dès la première visite il l'estima selon l'étendue de son mérite, et la charité

forma bientôt entre ces deux vertueux prêtres des nœuds étroits qui ne furent jamais rompus. Ils étoient à peu près du même âge (1). Les inclinations étoient les mêmes, et elles n'avoient pour but que leur sanctification et celle du prochain. Chacun d'eux avoit déjà passé par le feu de la tribulation : ainsi tous deux étoient en état de se soutenir mutuellement. Vincent fut le premier qui, depuis cette précieuse connoissance, eut besoin de consolation. Il n'y avoit pas un an qu'il étoit à Paris, lorsque sa patience fut mise à une épreuve capable de lui faire regretter les chaînes qu'il avoit portées en Barbarie.

Il étoit logé dans une chambre commune avec le juge de Sore, petit lieu situé dans le voisinage de Pouy. Ce juge étant un jour sorti de grand matin, oublia de fermer une armoire où il avoit déposé son argent. Le Saint, qui devoit prendre médecine, resta au lit. Celui qui la lui apporta, cherchant un verre de tous côtés, trouva le dépôt, s'en saisit, et l'emporta en conservant un grand air de sérénité : la somme montoit à 400 écus.

Le juge, à son retour, surpris de ne plus trouver sa bourse, la demanda sur-le-champ, et bientôt après avec emportement. Vincent de Paul, qui n'avoit rien aperçu de ce qui s'étoit passé, lui répondit qu'il ne l'avoit ni prise ni vu prendre. C'en fut assez pour redoubler la mauvaise humeur de son compatriote. Il éclata sans ménagement. Le silence du Saint, sa patience, lui tinrent lieu de

(1) Pierre de Bérulle étoit né le 4 ou le 14 février 1575. Il fut prêtre en 1599, cardinal par Urbain VIII en 1627, et mourut le 2 octobre 1629.

preuve. Il commença par le chasser de sa compagnie ; et ce traitement indigne fut seulement le prélude d'un vengeance plus complète. Il le décria partout, et jusque dans la maison de M. de Bérulle, comme un scélérat consommé. Dans une conjoncture si affligeante pour un jeune étranger et pour un prêtre qui a besoin de toute sa réputation, Vincent ne perdit point la paix du cœur. La calomnie, qui au jugement du Saint-Esprit déconcerte l'homme sage, n'altéra point sa tranquillité. Sa réponse constante fut que celui qui devoit le juger un jour connoissoit la vérité et son innocence. Pendant le cours de cette affaire, qui fit un bruit effroyable, il conserva une si parfaite égalité d'esprit, que les gens de bien qui l'étudièrent de près, estimèrent plus que jamais sa vertu et le talent singulier qu'il avoit déjà de posséder son ame dans le calme et la patience.

Celui de tous qui l'admira le plus, mais beaucoup trop tard, fut le juge même qui l'avoit si cruellement traité. Le voleur qui, comme lui, étoit du côté de Bordeaux, y fut mis en prison pour quelque nouveau crime. Il connoissoit parfaitement le juge de Sore, et il n'ignoroit pas que la bourse dont il s'étoit saisi lui appartenoit. Pressé des remords de la conscience, qui d'ordinaire parle plus haut dans le temps de la tribulation, il le fit prier de se rendre auprès de lui. Il s'avoua coupable du vol dont Vincent de Paul avoit été chargé, et il lui promit une pleine restitution. Ce magistrat sentit alors toute l'indignité de sa conduite et l'horreur de ses calomnies emportées. Pour soulager sa peine, il conjura, par une longue lettre, notre Saint de lui envoyer sa grâce, en protestant que s'il la lui refusoit, *il viendroit en per-*

sonne à Paris se jeter à ses pieds, et la lui demander la corde au cou. Ce sont ses propres termes, que j'ai cru devoir conserver. Le saint Prêtre lui épargna les frais et la peine d'une démarche aussi humiliante. Il lui avoit pardonné ses plus violens accès : eût-il pu ne lui pardonner pas, quand il le vit donner des preuves si positives de douleur et de repentir ?

Le bon usage que fit Vincent de l'injurieuse accusation du juge de Sore, ne l'empêcha pas de reconnoître que le commerce des séculiers expose un prêtre à une foule d'inconvéniens. C'est ce qui l'obligea de chercher un lieu de retraite où il put travailler plus aisément à son salut, et se disposer à opérer celui des autres. Dans cet intervalle, dont nous venons de parler, sa vertu rencontra une nouvelle occasion de faire éclater, par un moyen plus merveilleux, la vivacité de sa foi et l'ardeur de sa charité. Pour la faire mieux ressortir, il faut placer ici certains faits que nous n'avons pu tracer ailleurs.

A l'arrivée de Vincent à Paris, il prit toutes les mesures possibles afin d'y vivre dans l'obscurité. Il remplaça son nom de famille, qui lui parut sonner trop bien, par celui de son baptême; et c'est presque le seul sous lequel il ait été connu. Il se donna pour un pauvre écolier, qui savoit à peine les élémens de la grammaire, quoique ses études à Toulouse lui eussent fait un honneur distingué. Enfin, il s'efforça d'obscurcir sa vertu, et il ne parla de lui que comme du dernier des hommes.

Mais ceux même des séculiers qui l'examinèrent de plus près, percèrent le nuage dans lequel il tâchoit de s'envelopper. De ce nombre fut un secrétaire de la reine Marguerite, nommé

Du Fresne, homme pieux et rempli de probité. Il conçut beaucoup d'estime pour Vincent, et il en rendit compte à la Princesse d'une manière si avantageuse, qu'elle le fit mettre sur l'état de sa maison, en qualité de son aumônier ordinaire. Ce fut dans ce nouvel emploi que notre Saint donna une preuve de charité, dont il n'y a que très-peu d'exemples dans l'histoire.

La reine Marguerite, qui aimoit les conversations savantes, avoit auprès d'elle un ancien théologal qui s'étoit distingué par son zèle et par ses travaux contre les hérétiques. Le repos dont il jouissoit dans ce changement d'état lui devint funeste. Sa foi, jusque-là si ferme, s'ébranla peu à peu. Son cœur fut bientôt en butte à tous les traits de l'infidélité. Le nom de Jésus-Christ, si propre à ranimer la confiance, faisoit naître en lui des impressions de fureur et de blasphème qu'il ne pouvoit presque réprimer. Une situation aussi violente enfanta le désespoir. L'infortuné théologal voulut plus d'une fois se précipiter par les fenêtres. Enfin la nature succomba. Le trouble de l'ame produisit le dérangement du corps. Plus les forces diminuoient d'un côté, plus la tentation redoubloit de l'autre. L'esprit malin l'assaillit avec plus de furie que jamais, et il mit tout en œuvre pour lui inspirer la haine implacable qu'il porte au Fils de Dieu. Vincent fut touché de voir son ami dans un état si pitoyable. Il craignit que ses lèvres ne s'ouvrissent enfin au blasphême, et son cœur à l'irréligion. Pour fléchir la miséricorde de Dieu, qui punissoit avec tant de rigueur l'oisiveté, et peut-être aussi la complaisance à laquelle ce docteur

s'étoit un peu trop livré, il se mit en oraison; et imitant en quelque sorte la charité du Sauveur, qui a pris sur lui nos foiblesses pour nous en guérir, il s'offrit au Seigneur en esprit de victime. Il consentit à se charger, pour dédommager sa justice, de supporter lui-même ou ce genre d'épreuve, ou tout autre peine dont Dieu voudroit l'affliger.

Une prière si animée, si fervente, et qui ressembloit assez au désir qu'avoit S. Paul d'être anathême pour ses frères, fut exaucée : mais dans toute son étendue. Le malade fut entièrement délivré de sa tentation. Une paix profonde fit place à l'orage. Le nuage qui obscurcissoit sa foi se dissipa. Sa tendresse pour J. C. fut plus vive que jamais; et jusqu'à sa mort, il bénit Dieu de ce qu'il avoit proportionné la consolation aux rigueurs de sa conduite passée.

Mais la tentation du théologal passa dans l'ame de Vincent de Paul aussi rapidement que la lèpre de Naaman attaqua Giézi. Les premières impressions d'un mal, qu'on ne sent jamais si bien que lorsqu'on en est atteint personnellement, parurent l'étonner. Le nouveau Job sembloit être en proie à toutes les fureurs du démon : mais bien loin de perdre courage, il sut se les rendre salutaires. Pour cela, il se fit une loi d'agir toujours en sens contraire de ce que l'esprit séducteur lui suggéroit. Pendant quatre ans qu'il eut à gémir sous le poids de ce rigoureux exercice, il rendit avec une nouvelle ardeur au Fils de Dieu tout l'honneur qu'il put lui rendre : et dans les hôpitaux, il le servit en la personne des pauvres qui sont ses membres, avec une ferveur de zèle dont la foi la plus tranquille est à peine capable.

Enfin Dieu lui rendit la paix, et ce fut un nouvel effort de charité qui la lui mérita. Un jour qu'il étoit tout occupé de la violence de son mal, et des moyens de l'arrêter, il prit une ferme et inviolable résolution de se consacrer toute sa vie au service des affligés. A peine eut-il formé ce grand dessein, que la tentation s'évanouit; et son cœur goûta une douce et parfaite liberté. Il reçut même le don de calmer ceux que Dieu éprouvoit comme il l'avoit éprouvé lui-même. C'est de quoi un vertueux prêtre, qui le savoit par expérience, a rendu témoignage. La suite de son histoire ne nous permettra point d'en douter.

Pour augmenter les faveurs dont Dieu récompensoit sa patience et sa fidélité, Vincent prit le parti de la retraite, et il préféra celle de M. de Bérulle. Celui-ci étoit alors tout occupé de l'établissement de sa congrégation, et il rassembloit avec choix des ministres zélés pour la gloire de ce Dieu-Homme, qui étant Prêtre Eternel selon l'ordre de Melchisédech, est la source primitive du Sacerdoce de la loi nouvelle. Ce sage et vertueux directeur, à qui notre Saint dévoila tous les replis de son ame, reconnut d'abord qu'il étoit appelé à de grandes choses : il lui prédit même que Dieu se serviroit de lui pour former une nouvelle compagnie de prêtres, qui cultiveroient la vigne du Seigneur avec fruit et bénédiction.

Quelque temps après, il le chargea, malgré ses répugnances, de la cure de Clichy, village situé à une lieue de la capitale. Vincent fit bientôt connoître combien il étoit propre à cet emploi. Les prônes, les catéchismes, l'assiduité au tribunal de la péni-

tence, étoient son occupation ordinaire. On le voyoit visiter les malades, consoler les affligés, soulager les pauvres, entretenir la paix dans les familles, fortifier les foibles, se faire tout à tous, pour les gagner tous à J. C.

Le moyen le plus efficace, celui qui donna plus de poids à ses discours, fut le bon exemple. Mais parce qu'une extrême régularité a quelque chose qui effarouche, il la tempéra par des attentions de douceur et d'affabilité. Il peignoit la vertu avec des couleurs si belles, qu'elle paroissoit pleine d'agrémens, et il joignoit aux croix dont le chemin du ciel est parsemé, toute l'onction qui peut les adoucir. Une conduite aussi sage lui concilia les esprits et les cœurs. Les pauvres gens qui composoient presque tout son troupeau, l'aimoient comme leur père; et les bourgeois de Paris, qui avoient des maisons de campagne dans sa paroisse, le respectoient comme un véritable Saint. Les curés du voisinage conçurent tous beaucoup d'estime pour lui. Ils le consultoient dans leurs doutes, et se faisoient un plaisir d'apprendre de lui la manière de bien remplir leurs fonctions. En général, il suffisoit de le voir pour s'en former une grande idée; et un docteur, qui de son temps prêchoit quelquefois à Clichy, a répété plus d'une fois, que ses paroissiens *vivoient universellement comme des anges*. Dans ces occasions l'éloge du troupeau fut toujours celui de la vigilance du pasteur, et de ses travaux.

Lorsqu'il vit son peuple docile à ses réglemens, il forma un dessein dont l'exécution devoit être fort difficile. Son église tomboit en ruine: il n'y avoit que très-peu d'ornemens; et ses paroissiens, qui n'étoient pas riches, ne pou-

voient, sans s'incommoder beaucoup, contribuer à une réparation qui demandoit de grands frais. Vincent étoit lui-même pauvre, et il ne pouvait manquer de l'être, parce qu'il étoit dans l'usage de tout donner à ceux qu'il voyoit dans l'indigence. Ces obstacles ne l'arrêtèrent point : il fit rebâtir son église toute entière ; il la fournit de meubles et d'ornemens, et la mit en état de faire les Offices avec cet air de dédence qui contribue à la dignité du culte et à l'édification des peuples. Ce qu'il y eut de singulier, c'est que la dépense ne fut nullement à la charge de ses paroissiens. Un nombre d'hommes vertueux, qui demeuroient à Paris, se prêtèrent à ces œuvres de piété ; et ils se firent un plaisir de seconder les bonnes intentions d'un homme qui ne cherchoit que la gloire de Dieu.

Pour l'accroître de plus en plus, il établit la Confrérie du Rosaire : bien persuadé que l'honneur rendu à la Mère de Dieu, ne peut qu'être très-agréable à son Fils. Dans la suite, il porta son successeur à élever plusieurs jeunes clercs, qui, formés de bonne heure aux fonctions de leur état, pussent faire les cérémonies de l'église d'une manière digne de la majesté de celui que l'on y adore. Il choisit lui-même, à Paris et ailleurs, ceux qu'il jugea plus capables de réussir. Ainsi, quoiqu'obligé plutôt qu'il n'avoit cru à quitter un peuple si cher, il continua de remplir à son égard tous les devoirs d'un Pasteur aussi tendre que désintéressé. Nous allons rendre compte des motifs qui le forcèrent à se séparer de son troupeau.

Si la piété fut assez rare à la cour pendant la minorité de Louis XIII, il s'y rencontra cependant des personnes, dont la régularité auroit

auroit pu servir de modèle dans des temps plus heureux. On doit mettre de ce nombre Philippe-Emmanuel de Gondi, comte de Joigni, général des galères de France. Ce seigneur avoit épousé Françoise-Marguerite de Silly, fille aînée du comte de la Rochepot, gouverneur d'Anjou. C'étoit une des femmes les plus accomplies de son siècle; pieuse, compatissante, généreuse, elle ne s'occupoit que du désir d'honorer Dieu, et de le faire honorer par tous ceux du soin desquels la Providence l'avoit chargée. Mais comme rien n'intéresse plus une mère vraiment chrétienne, que l'éducation de ses enfans, madame de Gondi s'en fit un point capital. Pour ne pas se tromper dans un choix si essentiel et si décisif, elle pria le R. P. Bérulle de lui donner quelqu'un de sa Congrégation, qui pût former à la piété et à la science trois de ses enfans (1), qui avoient, plus que personne, besoin de l'une et de l'autre; parce qu'ils étoient destinés par leur naissance à posséder les premières dignités de l'église et de l'état, dont en effet deux d'entr'eux furent revêtus.

A l'égard du troisième, on ne le connut qu'autant qu'il étoit nécessaire pour le regretter. A peine avoit-il dix ou douze ans, que Dieu le préserva de la corruption du siècle, en lui donnant dans le ciel un partage plus heureux que celui qu'il eût trouvé sur la terre.

(1) Pierre de Gondi, l'aîné des trois, étoit né en 1602. Henri, son cadet, marquis des Iles d'Or, mourut fort jeune. Jean-François-Paul naquit en 1614. Pierre fut duc de Retz, pair de France, et général des galères par la démission de son père. François fut archevêque de Paris, cardinal, et il ne se fit que trop connoître sous le nom du coadjuteur.

M. de Bérulle, au lieu d'accorder un de ses prêtres, jeta les yeux sur Vincent de Paul, et le détermina enfin à entrer, au moins par manière d'essai, dans la maison de Gondi. Le Saint, qui ne savoit qu'obéir, sacrifia au désir de son directeur, et le goût qu'il avoit pour les pauvres, et sa répugnance pour le commerce du grand monde. Dès la fin de 1613, il commença l'éducation de MM. de Gondi.

Pour se sanctifier dans ce nouvel emploi, il se proposa d'honorer J. C. en la personne de M. de Gondi, la Sainte Vierge en celle de sa vertueuse épouse, et les disciples du Sauveur en celle des officiers et des domestiques inférieurs. Il avouoit de bonne foi que cette manière d'agir, qui paroît la simplicité même, lui avoit beaucoup servi; et qu'en ne voyant que Dieu sous différens rapports, dans toutes les personnes avec lesquelles il traitoit habituellement, il s'étoit efforcé de ne rien faire devant les hommes, qu'il n'eût fait devant le Fils de Dieu, s'il avoit eu le bonheur de converser avec lui pendant les jours de sa vie mortelle.

Quoiqu'une maison comme celle du général des galères, où il se trouvoit un monde infini, exposât naturellement à la dissipation, le Saint y vivoit en partie comme il eût vécu dans les déserts de la Thébaïde. Il avoit grand soin de ne se mêler que de ce qui regardoit l'éducation de ses élèves. Il ne paroissoit devant leurs parens, que lorsqu'il y étoit appelé. Sa maxime étoit qu'on ne tient pas long-temps contre les dangers dont les maisons des grands sont remplies, quand on ne se prépare point par le silence et le recueillement à y résister. Cependant il sacrifioit sans délai les douceurs de sa retraite aux

premiers besoins du prochain. Il entretenoit la paix parmi les domestiques ; il les visitoit lorsqu'ils étoient malades ; et après les avoir consolés, il leur rendoit les services les plus bas. Quelques jours avant les fêtes solennelles, il les assembloit tous : il les instruisoit de la grandeur du mystère dont l'Eglise devoit s'occuper. Il leur apprenoit à sanctifier ces jours précieux, qui, par un malheur qu'on ne peut trop déplorer, sont pour la plupart des maîtres et de ceux qui les servent, des jours de libertinage, ou au moins d'oisiveté. Il suivoit la même méthode à la campagne ; mais il y donnoit plus d'étendue à son zèle. Lorsque le général des galères le menoit avec sa famille dans ses terres de Joigni, de Montmirel, de Villepreux, il donnoit tout le temps qui lui restoit libre à l'instruction des villageois, qui d'ordinaire en avoient grand besoin. Il prêchoit et faisoit le catéchisme ; il administroit les sacremens, et surtout ceui de la pénitence : en un mot, il faisoit pour eux tout ce que le Pasteur le plus tendre, le plus actif, peut faire pour son troupeau.

On juge aisément qu'un homme si zélé pour le salut de tous ceux qui appartenoient à la maison de Gondi, ne négligeoit pas ceux qui en étoient les chefs. Il ne laissoit passer aucune occasion d'entretenir et d'animer les grandes dispositions qu'ils avoient à la vertu. Son respect pour eux n'étoit point mêlé de cette basse et timide complaisance, qui fait dissimuler le mal, qu'une fermeté tempérée par de justes ménagemens, pourroit arrêter. En voici un exemple bien glorieux pour lui. M. de Gondi reçut, ou crut avoir reçu un insigne affront d'un seigneur de la cour. Sa vertu et

sa délicatesse de conscience se brisèrent contre cet écueil si funeste à tant d'autres. La gloire de sa maison, le souvenir du courage invincible du maréchal de Retz son père, le haut rang qu'il tenoit lui-même dans le royaume ; tous ces motifs se présentèrent à son imagination, et le déterminèrent à laver, dans le sang de son ennemi, l'outrage qu'il prétendoit en avoir reçu. Les duels, quoique défendus récemment encore par Henri IV, sous peine de crime de lèze-majesté, étoient alors si communs, qu'à peine s'en faisoit-on du scrupule. On seroit même tenté de croire que quelques personnes les regardoient comme un acte de vertu. Communément on alloit à l'église avant de s'y engager ; et on recommandoit sérieusement à Dieu une affaire, dont le seul projet est un crime abominable à ses yeux.

M. de Gondi suivit ce plan : il entendit la messe avec toute la dévotion d'un homme résolu de se battre un moment après. Il resta même dans la chapelle plus long-temps qu'à l'ordinaire. Vincent de Paul saisit ce moment. *Souffrez, monsieur*, dit-il au général, en tombant à ses pieds, *souffrez que je vous dise un mot en toute humilité. Je sais de bonne part que vous avez dessein d'aller vous battre en duel. Mais je vous déclare, de la part de mon Sauveur, que vous venez d'adorer, que si vous ne quittez ce mauvais dessein, il exercera sa justice sur vous et sur toute votre postérité.* Après ces paroles, à qui le feu de la charité donnoit un nouveau prix, Vincent se retira comme un homme accablé à-la-fois de tristesse et d'horreur : bien résolu sans doute de faire quelque chose de plus, si ce qu'il avoit fait ne suffisoit pas. Mais il n'en fallut pas

davantage. La conscience parla, et M. de Gondi laissa la vengeance à celui qui s'est réservé le droit de la faire lui-même.

Si cette action fit beaucoup d'honneur à notre Saint, la totalité de sa conduite ne lui en faisoit pas moins. Sa régularité, sa modestie, son adresse à bannir, même de la table, les discours inutiles, et à leur en substituer sans affectation de plus édifians; ses vertus, en un mot, lui gagnèrent tous les cœurs. Il n'y avoit qu'une voix pour son compte dans toute la famille, et jamais aumônier de grand-seigneur ne fut plus universellement respecté.

Madame de Gondi en connut le prix mieux que personne; et il n'y avoit peut-être pas un an qu'il étoit dans sa maison, lorsqu'elle résolut de le prendre pour son directeur. Comme la parfaite connoissance qu'elle avoit déjà de son humilité, lui fit juger qu'il trouveroit mille raisons pour ne pas l'accepter, elle s'adressa au P. de Bérulle, et le pria d'agir pour elle. C'étoit le plus sûr moyen de forcer tous les obstacles. Ainsi, quoiqu'un choix si glorieux fît beaucoup souffrir le saint Prêtre, il ne résista plus, dès qu'on lui eut défendu de résister.

Quelque vertueuse que fût la générale, lorsqu'elle se mit sous la conduite de Vincent de Paul, on vit bientôt ce que peut, en matière de direction, un homme rempli de l'esprit de Dieu, et qui ne cherche que sa gloire. Madame de Gondi se porta avec une nouvelle ardeur à la pratique des plus sublimes vertus. Outre les grandes aumônes qu'elle répandoit, surtout dans ses terres, elle visitoit exactement les malades, et se faisoit un honneur de les servir. Elle ne mettoit en place, dans ses domaines,

que des officiers d'une probité reconnue. Elle terminoit à l'amiable, autant qu'il lui étoit possible, les démêlés de ses vassaux. Enfin, elle n'épargnoit ni dépense, ni peine, pour faire honorer Dieu dans tous les lieux de sa dépendance. M. de Gondi s'associoit à toutes ses bonnes œuvres; mais ses emplois l'appelant tantôt à la cour, tantôt aux extrémités du royaume, Vincent le remplaçoit souvent dans un grand nombre de saints projets. Il étoit l'ame, le conseil de sa vertueuse pénitente. Il travailloit de son côté, pendant qu'elle étoit occupée du sien. On eut dit qu'il avoit le talent de se multiplier, tant il se trouvoit à propos dans tous les endroits où sa personne étoit nécessaire.

Un jour, qu'au sortir d'une maladie fâcheuse, il étoit avec la générale au château de Folleville, on vint le prier d'aller à Gannes, petit village qui en est éloigné d'environ deux lieues. Il s'agissoit de confesser un paysan dangereusement malade, et qui avoit témoigné qu'il mourroit content, s'il avoit l'avantage de s'ouvrir à notre saint Prêtre. Vincent ne différa point à s'y transporter. Les voisins du moribond lui en firent un portrait avantageux. Dieu, qui voit les cœurs, n'en jugeoit pas comme les hommes, qui ne voient que les apparences. Le malheureux paysan avoit la conscience chargée de plusieurs péchés mortels, qu'une mauvaise honte l'avoit toujours empêché de découvrir. Le Saint ayant commencé à l'entendre, eut la pensée de le porter à faire une confession générale. Cette pensée venoit de Dieu. Le malade, encouragé par la douceur avec laquelle son nouveau directeur le traitoit, fit un effort, et déclara enfin ces

misères secrètes, qu'il n'avoit jamais eu la force de découvrir à personne. Cette droiture, si nécessaire à un homme qui étoit sur le point de tomber entre les mains du souverain juge, fut suivie d'une consolation qu'on ne peut exprimer. Le pénitent se trouva déchargé d'un poids énorme qui l'accabloit depuis plusieurs années. Ce qu'il y eut de particulier, c'est qu'il passa d'une extrémité à l'autre : et que pendant trois jours qu'il vécut encore, il fit plusieurs fois une espèce de confession publique de ces désordres qu'il avoit si longtemps supprimés dans le tribunal même de la pénitence. La comtesse de Joigni l'étant allé voir selon sa coutume : *Ah! madame*, s'écria-t-il dès qu'il l'aperçut, *j'étois damné si je n'eusse fait une confession générale, à cause de plusieurs gros péchés dont je n'avois pas osé me confesser*. Ce pénible aveu édifia ceux qui en furent témoins; mais la comtesse, qui, par rapport aux affaires du salut, avoit des lumières bien supérieures à celles de la multitude, en fut tout effrayée. *Qu'est-ce que cela, monsieur*, dit-elle à Vincent de Paul. *Que venons-nous d'entendre! Qu'il est à craindre qu'il n'en soit ainsi de la plupart de ces pauvres gens! Ah! si cet homme, qui passoit pour homme de bien, étoit en état de damnation, que sera-ce des autres qui vivent plus mal! Ah! monsieur, que d'ames se perdent! Quel remède à cela!*

En conséquence de ces réflexions, elle pria le Saint de faire au peuple de Folleville un petit discours sur l'utilité des confessions générales. Il le fit le 25 de janvier 1617, jour où l'église honore la conversion de S. Paul; et Dieu donna tant de force à ses paroles, que

chacun s'empressa de repasser toutes ses misères dans l'amertume de son cœur. Après les avoir solidement instruits, Vincent se mit à les entendre; mais la foule fut si grande, qu'il fut obligé de chercher du secours à Amiens. Le zèle de deux autres prêtres qui se joignirent à lui, eut de quoi s'occuper. La moisson fut si abondante, que ces trois ouvriers, qui vouloient la recueillir toute entière, n'avoient presque pas un moment à eux. Dès qu'ils eurent fini à Folleville, ils recommencèrent dans les autres villages du même canton. Le concours y fut égal, et Dieu y répandit les bénédictions les plus abondantes.

Cette mission de Folleville est la première que Vincent de Paul ait faite. Chaque année, le 25 de janvier, il en célébroit la mémoire avec les sentimens de la plus vive reconnoissance, et il rendoit à Dieu de très-humbles actions de grâces de ce que le jour de la conversion de S. Paul fut celui où sa congrégation avoit en quelque sorte été conçue. Madame de Gondi, charmée de cet heureux essai et des fruits immenses qu'elle en vit naître, se proposa dès-lors de fonder des missions pour toutes ses terres. Nous verrons plus bas comment s'exécuta ce dessein.

La joie que ressentoit la pieuse générale à la vue des grands biens que notre Saint venoit de faire dans une partie de ses domaines, fut troublée bientôt après par une des plus rudes épreuves qu'elle eût jamais essuyées; et cette épreuve rigoureuse lui vint du côté de l'homme du monde qui l'honoroit davantage, je veux dire du côté de Vincent de Paul.

Quoique ce digne Prêtre eût enlevé les suffrages de toute la maison de Gondi, aussitôt

qu'il y eut été connu, cependant sa vertu, qui paroissoit tous les jours avec un nouvel éclat, la bénédiction sensible que Dieu répandoit sur les terres les plus ingrates, dès qu'il avoit entrepris de les cultiver; en un mot, sa charité, ses travaux, ses succès firent une si grande impression sur ceux avec lesquels il vivoit, qu'on le regardoit unanimement comme l'ange tutélaire de la famille. Quelques précautions qu'on prît pour ne point alarmer sa modestie, on le traitoit avec une distinction si marquée, que les étrangers même connoissoient d'abord le jugement qu'on portoit de lui. Ces sentimens, qui eussent flatté un homme moins solidement vertueux, étoient pour lui un supplice. Il appréhenda que l'écueil de la vaine gloire ne lui fît faire le même naufrage qu'il a occasionné à tant de personnes qui paroissoient consommées dans la vertu. L'exemple d'un grand nombre de Saints, qui, dans des conjonctures peut-être moins périlleuses, ont cru devoir prendre le parti de la retraite, se présenta fortement à son esprit, et il résolut de l'imiter.

Il y avoit encore une autre raison qui l'y déterminoit. Dieu avoit long-temps éprouvé madame de Gondi par des peines intérieures si vives, si fatigantes, que souvent elle en étoit réduite aux plus fâcheuses extrémités. Vincent, qui joignoit un jugement droit à beaucoup d'expériences, calmoit ses inquiétudes; et de temps en temps ses épreuves renaissoient; elle avoit du moins la consolation d'être à portée d'un homme de confiance, qui l'entendoit avant même qu'elle eût parlé. Le saint Prêtre lui rendoit avec joie ces devoirs de charité qu'il n'eût pas refusés au dernier

domestique; mais il ne pouvoit souffrir que madame de Gondi le regardât comme un homme nécessaire. L'attention qu'elle avoit pour ce *misérable*, c'est le nom qu'il se donnoit à lui-même, cette attention, qui fait le charme secret de quelques directeurs, l'affligeoit sensiblement. Cependant elle croissoit tous les jours. La générale ne souffroit qu'avec peine son absence; et son imagination alarmée la portoit à se demander souvent à elle-même ce qu'elle deviendroit si elle avoit le malheur de ne pas l'avoir auprès d'elle, quand Dieu jugeroit à propos de l'appeler à lui.

Vincent regarda cet excès de frayeur comme une imperfection, et il s'efforça de la retrancher d'une ame qui lui étoit si chère. Pour y réussir, il l'obligea de s'adresser quelquefois à un autre confesseur, et surtout à un récollet dont il connoissoit les lumières. Il la fit tomber d'accord qu'elle en avoit été contente; et il se servit de cet essai pour la convaincre que Dieu la conduiroit aussi-bien par un autre que par lui, si elle savoit mettre sa confiance en son infinie bonté.

Mais ni ces expériences passagères, ni les raisons dont le Saint les appuya, ne purent faire revenir cette vertueuse dame de ses premières impressions; et Vincent, qui ne pouvoit souffrir que qui que ce soit eût le moindre attachement à sa conduite particulière, se confirma de plus en plus dans le dessein de se retirer.

Comme il n'étoit entré chez madame de Gondi qu'à la persuasion du Père de Bérulle, il ne voulut pas en sortir sans l'en informer. Mais il n'entra pas dans le détail des motifs qui le faisoient agir. Il se contenta de lui dire qu'il se sentoit pressé intérieurement de se

donner tout entier, dans quelque province éloignée, à l'instruction et au service des pauvres gens de la campagne. Le Père de Bérulle, qui savoit combien le Saint alloit droit à Dieu, jugea qu'un homme si sage ne quittoit son poste que pour des raisons légitimes ; ainsi il ne s'opposa point à ce changement, qui d'ailleurs auroit dû l'affliger. Voyant donc que son zèle n'avoit point d'objet déterminé, il lui proposa d'aller travailler à Châtillon-les-Dombes. Il l'assura qu'il trouveroit de quoi s'occuper, et certainement il ne le trompa pas. Depuis près d'un siècle, cette ville, livrée à des mercenaires qui n'y venoient que pour en tirer le revenu, n'avoit, à proprement parler, ni curé ni pasteur.

Vincent accepta cet emploi ; et étant sorti de Paris sous prétexte d'un petit voyage qu'il avoit à faire, il prit sa route par Lyon. Un prêtre de l'Oratoire lui donna des lettres de recommandation pour le sieur Beynier, qui, quoique calviniste, le logea pendant quelque temps, parce que le presbytère étoit presque ruiné. Beynier reçut au centuple le fruit de ses soins charitables, comme nous le dirons un peu plus bas.

Quelques jours après son arrivée à Châtillon, le Saint en donna avis au général des galères, qui pour lors étoit en Province. Il le supplia d'agréer sa retraite. Il tâcha de lui persuader qu'il n'avoit pas les talens nécessaires pour élever ses enfans, et il avoua qu'il étoit sorti de sa maison sans avertir madame de Gondi du desein où il étoit de n'y plus rentrer.

Le général, qui aimoit la vertu et qui comptoit y faire de nouveaux progrès sous les auspices de Vincent, fut très-affligé de sa retraite, ou

plutôt *il en fut inconsolable ;* et ce fut d'un style plein de douleur qu'il en écrivit à madame de Gondi, en la priant d'*implorer toutes sortes de moyens* pour le faire rentrer dans sa maison.

Ce fut le jour de l'Exaltation de la Croix que la Comtesse reçut cette lettre. Elle en fut aussi frappée que l'est d'un coup de foudre un voyageur qui ne s'attend à rien moins. Ses yeux versèrent un torrent de larmes, et pendant un temps considérable, il n'y eut presque pour elle ni nourriture ni sommeil; mais la vertu entra toujours pour beaucoup dans l'amertume de son cœur, et durant toute cette affaire, elle se conduisit en femme véritablement chrétienne. Si elle ne négligea pas les moyens de la prudence humaine, ceux que fournit la religion eurent la préférence, et ce fut par eux qu'elle commença. Elle pria constamment le Seigneur, et le fit prier par toutes les personnes pieuses qu'elle connoissoit. Elle vit plusieurs fois le Père de Bérulle : elle lui ouvrit son cœur, et lui fit connoître l'excès de son affliction. Ses larmes, soutenues de raisons solides, ces raisons même toujours parfaitement soumises aux ordres de la Providence, touchèrent ce grand serviteur de Dieu. Il commença par l'assurer qu'elle pouvoit, sans blesser sa conscience, faire tout son possible pour faire rentrer Vincent dans sa maison; il lui fit même espérer qu'il s'uniroit à elle pour le déterminer.

Sur ces principes, la Comtesse écrivit à notre Saint plusieurs lettres, qui sont autant de preuves de sa piété et de la droiture de ses intentions. *Je sais*, y disoit-elle, et ces paroles font bien connoître l'étendue de sa vertu, *je sais qu'une vie comme la mienne, qui ne sert*

qu'à offenser Dieu, ne mérite pas d'être ménagée : *mais mon ame doit au moins être assistée à la mort.*

Des motifs si pressans, des instances si vives, sembloient devoir fléchir Vincent de Paul ; mais il n'étoit pas de ces hommes à qui l'apparence du bien en impose. La première chose qu'il fit, après avoir lu la lettre de madame de Gondi, fut d'élever son esprit à Dieu, et de lui faire un sacrifice de tous les sentimens où le respect humain pourroit avoir part. Il pesa une seconde fois le pour et le contre dans la balance du sanctuaire ; et comme après un nouvel examen il ne vit aucune raison de changer d'idée, il fit à la générale une réponse où il n'omit rien de ce qui pouvoit l'engager à se soumettre aux ordres de Dieu et à entrer dans toutes les vues de sa sagesse infinie.

Cette réponse affligea la pieuse Comtesse, mais elle ne la rebuta pas ; ainsi elle ne discontinua point de mettre en jeu tous les ressorts qu'elle put imaginer pour le porter à d'autres sentimens. Chaque jour il partoit de Paris et des endroits voisins une nuée de lettres pour Châtillon. Il s'en trouve encore aujourd'hui d'un grand nombre de Docteurs, de Religieux, de personnes d'une naissance distinguée, de M. de Gondi, du cardinal de Retz, évêque de Paris, son frère ; sans parler de celles des principaux officiers de la maison, qui avoient trop connu Vincent pour ne pas le regretter. Le Père de Bérulle écrivit aussi comme il l'avoit promis à la générale. Mais il le fit d'une manière conforme à la haute sagesse et à l'éminente vertu dont il faisoit profession. Il se contenta d'exposer à son ami l'extrême passion que M. de Gondi avoit pour son retour,

et le coup terrible que son absence portoit à la Comtesse. Du reste, il crut ne pouvoir mieux faire que de l'établir juge dans sa propre cause, et de laisser à sa prudence le soin d'examiner si la volonté de Dieu lui étoit assez connue. Ces nouvelles tentatives ne furent pas plus heureuses que celles que l'on avoit faites jusqu'alors. La générale ne savoit presque plus quel parti prendre, lorsqu'elle s'avisa d'une négociation qui lui réussit. Nous en parlerons dans la suite de cette histoire ; il est temps de détailler une partie des biens que Vincent fit à Châtillon. Ce récit, quoique abrégé, fera connoître, à n'en pouvoir douter, que ce fut une Providence spéciale qui le conduisit en Bresse, et que sa présence y étoit plus nécessaire que partout ailleurs.

Le portrait qu'on lui avoit fait de ce pays ne pouvoit être plus ressemblant. A Dieu ne plaise que nous exagérions le mal dans la vue d'honorer celui dont Dieu s'est servi pour en arrêter le cours. Nous le diminuerons, au contraire, et nous ne donnerons ici qu'un extrait très-modéré du procès-verbal fait à Châtillon, et signé par les principaux habitans du lieu. C'est d'eux-mêmes que nous avons appris le pitoyable état où étoit cette ville, quand Vincent s'y établit. Chacun y donnoit du scandale à sa manière. Plusieurs familles, et surtout les plus considérables, se sentoient du voisinage de Genève, et étoient infectées des nouvelles hérésies. Ceux qui s'étoient soutenus dans la foi, la démentoient la plupart par la corruption de leurs mœurs. Six vieux Ecclésiastiques, qui faisoient tout le clergé de Châtillon, au lieu de s'opposer au torrent du désordre, le rendoient plus rapide et plus contagieux par leur

mauvais exemple. C'étoit là toute la ressource de deux mille habitans ; car il n'y avoit point alors de communauté religieuse dans Châtillon.

Dès que Vincent y fut arrivé, il s'appliqua soigneusement à connoître l'état de son troupeau. Ce qu'il en découvrit, et par ses propres yeux et par le rapport de quelques personnes qui s'étoient soutenues dans la piété, l'effraya. Il jugea d'abord qu'il ne feroit rien de solide, s'il n'étoit puissamment secondé. Dans cette vue, il se rendit à Lyon pour y chercher du secours. Un docteur nommé Louis Girard, dont le mérite et la vertu étoient connus dans la Bresse, voulut bien s'associer à lui. Ils travaillèrent tous deux, dès le commencement du mois d'Août 1617, avec un zèle infatigable et cet heureux concert sans lequel les meilleurs ouvriers ne réussiront jamais. Vincent suivit à Châtillon la méthode qui, quelques années auparavant, lui avoit réussi à Clichy. Il commença par régler la maison de celui chez qui il demeuroit, comme il auroit réglé la sienne propre. On s'y levoit à cinq heures. On y faisoit ensuite une demi-heure d'oraison. L'office et la sainte Messe se disoient à une heure marquée. Nos deux Prêtres faisoient eux-mêmes leurs chambres. Il n'y avoit ni filles ni femmes qui servissent dans la maison. Vincent l'avoit obtenu de son hôte.

Le nouveau Pasteur visitoit régulièrement deux fois par jour une partie de son troupeau. Il donnoit le reste du temps à l'étude ou au confessionnal. Il fit célébrer l'Office divin avec toute la décence possible. Il bannit les danses et les excès scandaleux qui déshonoroient les fêtes ; et pour augmenter un peu le revenu de

son bénéfice, il fonda deux messes à perpétuité; l'une pour le jour de S. Vincent, l'autre pour le jour de S. Paul.

Comme le mauvais exemple d'un seul Ecclésiastique fait souvent plus de mal que la conduite édifiante de plusieurs autres ne fait de bien, Vincent ne négligea rien pour réformer les Prêtres de sa paroisse. Il porta ceux qui avoient dans leurs maisons des personnes suspectes, à les en bannir pour toujours. Il les détourna entièrement du cabaret et des jeux publics. Il supprima des abus qui, pour être anciens, n'en étoient pas moins ridicules. Il abolit le mauvais usage d'exiger et de recevoir un salaire pour l'administration du Sacrement de pénitence. Après avoir retranché les abus, il s'efforça de faire régner l'ordre dans le lieu même où la confusion avoit si longtemps régné. Il engagea tous ses Prêtres à vivre en communauté, et à donner plus de temps à la piété et au travail, qu'ils n'en donnoient auparavant à l'oisiveté et à la bagatelle. Il mania les esprits et les cœurs avec tant de force, d'adresse, de ménagement, que tout lui réussit. Toute la ville fut surprise et édifiée d'une révolution si prompte, si parfaite; et les plus sages jugèrent qu'un homme à qui la réforme d'un clergé comme le sien avoit si peu coûté, seroit assez heureux pour gagner à Dieu sa paroisse toute entière.

L'évènement vérifia la conjecture. Après l'arrangement dont nous venons de parler, Vincent commença de travailler à l'instruction du peuple et à la conversion des pécheurs. Il parla en chaire avec plus de force et d'onction que jamais, et dans ses discours pleins de feu il développa tout ce que l'Ecriture a de plus

propre à faire germer la crainte des jugemens de Dieu et le regret de l'avoir offensé.

Pour soutenir de grandes vérités par de grands exemples, il visitoit assidûment les malades, il consoloit les pauvres, il se rendoit lui-même pauvre à force de les soulager. Il communiquoit aux autres, et même aux enfans, les sentimens de zèle et d'affection qu'il avoit eus dès sa tendre jeunesse pour ces membres souffrans de J. C. Son extérieur inspiroit la vertu; il étoit vêtu très-simplement; il portoit toujours l'habit long et les cheveux fort courts. Il ignoroit parfaitement tous ces usages profanes que les mauvais Ecclésiastiques appellent modes, et les saints Canons mondanités. C'est le témoignage qu'en a rendu le baron de Chastenai; preuve certaine que les séculiers regardent comme importantes bien des choses que ces Ecclésiastiques traitent trop aisément de minuties.

Dieu bénit tant et de si sages préparatifs par des succès qui passèrent les plus flatteuses espérances. Prêtres, peuples, pécheurs invétérés, tout rentra dans la voie, et quatre mois n'étoient pas écoulés, qu'on ne trouvoit plus Châtillon dans Châtillon même.

Parmi les conversions que Dieu opéra par le ministère de son serviteur, on a toujours remarqué celle de deux jeunes personnes de condition, qui, pleines de l'esprit du siècle, n'avoient jusqu'alors fait qu'un assez mauvais usage des agrémens de leur sexe et des avantages de la fortune. Dès le premier discours que Vincent fit en public, elles conçurent une haute idée de son esprit. Son style impétueux les ébranla, et elles s'arrangèrent pour lui rendre visite. Le Saint, qui s'aperçut du

trouble qu'il avoit fait naître dans leur conscience, leur parla avec tant de force et d'onction, qu'elles prirent sur-le-champ leur parti; et sans se mettre en peine de ce que le monde pourroit en penser, elles formèrent la résolution de dire un éternel adieu à ses amusemens, et de se consacrer sans réserve au service de J.-C. et des pauvres, qui sont ses membres. Elles l'entreprirent et l'exécutèrent avec une facilité qui les surprit elles-mêmes; et leur zèle les rendit dignes d'être à la tête de cette pieuse association, que le saint homme établit quelque temps après en faveur des malades, et qui, sous le nom de Confrérie de la Charité, a depuis servi de modèle à une infinité d'autres, comme nous le dirons un peu plus bas.

L'éloignement du Pasteur, que ces généreuses Dames perdirent plutôt qu'elles n'avoient cru, ne rallentit point leur ferveur primitive. Elles la firent éclater dans une famine qui survint; et peu de temps après dans le plus redoutable des fléaux, je veux dire la peste qui désola Châtillon. Le trouble et les alarmes publiques ne leur ôtèrent rien de la présence d'esprit, si nécessaire, mais si rare dans ces tristes occasions. Sans vouloir tenter Dieu, elles mirent en lui leur confiance. Elles firent dresser des cabanes auprès de la ville, et s'y logèrent. C'est de là, comme d'une source salutaire et féconde, que couloient des alimens pour le pauvre et des remèdes pour ceux que la contagion avoit attaqués. La Bresse fut attendrie du spectacle que lui donnoient deux personnes si pénitentes après avoir été si mondaines; et on avoit peine à retenir ses larmes, quand on les voyoit passer les jours et les nuits dans des chaumières où la mort étaloit ce qu'elle a de plus rigoureux.

La conversion de ces deux Dames donna dans tout le pays beaucoup de crédit au saint Prêtre ; mais il n'y en eut point de plus propre à honorer ses travaux, que celle du comte de Rougemont. Ce seigneur, qui avoit passé toute sa vie à la cour, en avoit pris les maximes, et surtout la fureur d'être toujours prêt à mettre l'épée à la main, soit pour venger ceux de ses amis qui lui demandoient du secours, soit pour terminer ses démêlés personnels. Il s'étoit rendu la terreur du pays, et *chacun le craignoit comme un démon*. La réputation de Vincent de Paul s'étant bientôt répandue dans toute la Bresse, le Comte voulut connoître un homme dont on lui disoit tant de choses extraordinaires. Il lui fit plusieurs visites, et dans la conversation il s'ouvrit sans peine sur des excès qui n'étoient ignorés de personne. La parole du serviteur de Dieu fut pour lui ce glaive à deux tranchans dont parle l'Ecriture. Cet homme, qui avoit fait couler tant de larmes, commença bientôt à en répandre sur lui-même. Sa conscience lui fit horreur; et pour la calmer au plutôt, il se livra entièrement à la conduite du saint Prêtre. Son retour à Dieu fut aussi parfait qu'il fut rapide, et Vincent eut plus de peine à modérer sa ferveur, que les directeurs n'en ont d'ordinaire à l'inspirer à ceux qui en sont dépourvus.

Il commença par vendre sa terre de Rougemont, et de plus de 30,000 écus qu'il en tira, il n'y eut pas une portion qui ne fût employée, soit à fonder de pieux monastères, soit à soulager ceux qui étoient dans l'indigence. Le château de Chandes, où il faisoit sa demeure assez habituellement, étoit un hospice commun pour les religieux, et une espèce d'hôpital

pour tous les pauvres. Sains et malades, ils y étoient traités avec toute l'attention possible. Il n'y en avoit aucun dans toute l'étendue de ses terres, qu'il n'allât visiter et servir en personne; et lorsqu'il étoit obligé de s'absenter, ce qui étoit assez rare, il les faisoit visiter et servir par ses domestiques.

Il avoit une si haute idée de la pauvreté volontaire, que, quoiqu'il possédât son bien moins en maître qu'en économe chargé de le faire valoir au profit des malheureux, il vouloit absolument y renoncer. Vincent eut besoin de toute son autorité pour l'empêcher de faire cette démarche, et le Comte eut besoin de toute sa soumission pour céder à ses avis. Dans la vue de remplacer sans interruption une bonne œuvre par une autre, il obtint, de l'Archevêque de Lyon, la permission de tenir le Saint-Sacrement dans sa Chapelle, afin de ranimer plus souvent sa foi et sa charité. C'est là que, prosterné aux pieds de son juge, il pleuroit avec des larmes de sang la perte de tant d'ames que l'amour d'une fausse gloire lui avoit fait précipiter dans l'abîme. Il donnoit régulièrement au moins trois heures par jour, et quelquefois quatre, à la méditation. Il la faisoit toujours à genoux, nu tête, sans appui, et le plus souvent sur la Passion de Jésus-Christ son Dieu et son Sauveur.

Vincent, pour qui il n'avoit rien de caché, étant allé une fois lui rendre visite, le Comte lui déclara que, dans tous ses exercices de piété, il n'avoit d'autre but que le parfait détachement des créatures. A cette occasion, il lui raconta qu'étant un jour en voyage, et s'occupant de Dieu le long du chemin, à son ordinaire, il se mit à examiner avec une nouvelle attention,

si depuis le temps qu'il avoit tâché de renoncer aux affections du siècle, il y en avoit encore quelqu'une qui ne fût pas bannie de son cœur. Il parcourut les affaires, les alliances, et cette foule infinie d'amusemens qui captivent l'homme presque sans qu'il s'en aperçoive. Durant cette discussion qui l'occupa long-temps, il jeta les yeux sur son épée. Il se demanda aussitôt à lui-même pourquoi il la portoit encore. Son esprit agité lui offrit des raisons pour et contre. Il se dit d'abord qu'il seroit perdu s'il venoit à être attaqué sans l'avoir ; mais il se dit aussi que la facilité de s'en servir pourroit encore lui être funeste. A cette idée il descendit de cheval, et brisa contre une pierre ce dangereux instrument de ses anciens désordres. Il avouoit que ce sacrifice lui avoit beaucoup coûté ; mais il avouoit aussi qu'après l'avoir fait, il éprouva une paix, une liberté, un dégagement si entier, qu'il espéroit n'être désormais qu'à Dieu.

Cette confiance, qui n'étoit fondée que sur les mérites du Sauveur, ne fut pas confondue. Le comte de Rougemont marcha jusqu'au dernier moment dans la voie où son directeur l'avoit fait entrer. Il fut éprouvé sur la fin de ses jours par une longue et fâcheuse maladie, mais son amour fut plus vif que ses douleurs. Enfin, prêt à partir pour l'éternité, il demanda instamment aux Pères Capucins, et il reçut avec respect l'humble habit de saint François. Ce sac de pénitence lui parut plus glorieux que toutes les dignités dont il avoit été revêtu. Personne ne douta que sa mort ne fût précieuse aux yeux du Seigneur; chacun le combla de bénédiction, mais on ne lui en donna jamais sans les faire remonter jusqu'à Vincent de Paul, à qui

le Comte étoit, après Dieu, redevable de sa conversion, et sans lequel il auroit bien pu mourir, comme il avoit si long-temps vécu, dans le désordre et dans l'impénitence.

Vincent ne borna pas son zèle aux domestiques de la foi, il l'étendit à ceux que les nouvelles hérésies avoient séparés de l'Eglise. Un des premiers dont il entreprit la conversion, fut le sieur Beynier, chez qui il avoit logé en arrivant à Châtillon. Ce jeune homme, à l'aide de ses erreurs et d'un bien considérable, menoit une vie qui n'étoit rien moins qu'édifiante. Vincent lui fit sentir le danger auquel son hérésie et ses dérèglemens exposoient son salut éternel. Après l'avoir séparé de la compagnie d'une foule de libertins qui l'assiégeoient, il lui fit goûter les vérités de la foi; et malgré le frémissement des ministres dont Châtillon étoit rempli, il eut la consolation de rapporter dans le bercail la brebis qui s'en étoit doublement écartée. Cependant il fit tous ses efforts pour en faire honneur à d'autres, et c'est pour cela qu'il ne voulut pas recevoir son abjuration.

Si le retour de M. Beynier fit beaucoup d'honneur au zèle et à la capacité de Vincent de Paul, la régularité de sa conduite ne lui en fit pas moins. Il se livra tout entier, et avec une facilité surprenante, à la pratique des plus grandes vertus du christianisme. Il résolut de garder le célibat pendant toute sa vie. Il rendit dans une semaine deux ou trois métairies que personne ne lui redemandoit, mais dont l'acquisition lui paroissoit suspecte. Il fut aussi riche envers Dieu, qu'il avoit été prodigue en dépenses superflues. Enfin il poussa la libéralité si loin, qu'à force de donner, sur

tout dans le temps de la peste, qui quelques années après désola Châtillon, il devint pauvre lui-même. On remarquera plus d'une fois dans l'histoire de Vincent de Paul, que la charité pour le prochain étoit sa vertu favorite, et qu'il avoit un talent singulier pour la communiquer à tous ceux qui avoient quelque rapport avec lui.

La conversion de Beynier fut suivie de plusieurs autres ; mais il n'y en eut point qui fît plus de bruit que celle de MM. Garron, parce qu'il n'y en eut point qui fût plus traversée. Leur père, vieux guerrier, étoit un des plus zélés partisans de la religion prétendue réformée. Le changement de Beynier, son beau-frère, l'avoit outré ; mais quand il vit qu'on commençoit à détromper ses propres enfans, il ne se posséda plus. Larmes, prières, menaces, amis, ministres, il employa tout ; mais tout fut inutile, parce qu'il n'est ni force ni puissance qui prévale contre les desseins de Dieu. Tous ses enfans se convertirent. Le malheureux père en mourut de douleur, mais sa mort même ranima la foi de sa famille ; et elle donna, partie dans la religion, partie dans le siècle, de grands exemples de vertu.

L'important service que Vincent de Paul avoit rendu à MM. Garron, ne s'effaça jamais de son esprit. Environ quarante ans après, un d'eux, en le consultant sur une affaire délicate, lui en rappeloit le souvenir dans des termes pleins de reconnoissance. Ce fut dans la même lettre qu'il lui apprit que l'*association de la Charité des servantes des pauvres* subsistoit toujours à Châtillon. Cette bonne œuvre mérite bien qu'on s'y arrête un moment : voici quelle en fut l'origine.

Vincent étant un jour de fête prêt à monter en chaire, une de ces deux Dames, dont j'ai parlé plus haut, le pria de recommander aux charités de ses paroissiens une famille extrêmement pauvre, dont la plus grande partie étoit tombée malade à une demi-lieue de la ville. Il le fit avec cette onction qui lui étoit naturelle, et qui sembloit redoubler toutes les fois qu'il s'agissoit de l'intérêt de ceux qui étoient dans la misère. Dieu donna tant d'efficace à ses paroles, qu'après la prédication un grand nombre de ceux qui l'avoient entendue sortirent pour aller visiter ces pauvres gens. Personne n'y alla les mains vides. Les uns leur portèrent du pain, les autres du vin, et d'autres différens comestibles. Vincent y alla lui-même après Vêpres, et il fut fort surpris de rencontrer sur le chemin une multitude de personnes qui en revenoient par troupes. Il loua leur zèle, mais il ne le trouva pas assez sage. *Voilà*, dit-il, *une grande charité*, mais elle n'est pas bien réglée. *Ces malades auront trop de provisions à la fois. Celles qui ne seront pas consumées sur-le-champ se gâteront, et ces pauvres gens retomberont bientôt dans leur première nécessité.*

Cette première réflexion porta le Saint, qui avoit un esprit d'arrangement et de système à examiner par quel moyen on pourroit secourir avec ordre, non-seulement cette famille affligée qui étoit actuellement l'objet de son zèle, mais tous ceux qui, dans la suite, se trouveroient dans de semblables besoins. Il communiqua ses observations à quelques Dames de sa paroisse, qui avoient du bien et de la piété. Chacune d'elle voulut avoir part à une si bonne œuvre, et le Saint, pour profiter de ces

ces heureuses dispositions, dressa un projet de règlement dont il voulut qu'on fît l'essai pendant un certain temps, avant d'y faire mettre le sceau par l'approbation des supérieurs ecclésiastiques. Sa maxime étoit qu'un homme sage doit adapter ses idées à l'expérience, et qu'il y a une infinité de choses qui, quoique fort belles dans la spéculation, ne sont ni possibles ni avantageuses dans la pratique. Aussi, quoiqu'il n'entreprît jamais rien sans consulter Dieu et sans prendre l'avis des personnes les plus expérimentées, il avoit grand soin de ne rien arrêter qu'après une épreuve suffisante. C'est ce qu'il fit par rapport au règlement de la nouvelle Confrérie; il n'en demanda l'approbation que lorsque près de trois mois d'expérience lui eurent fait connoître qu'il n'y avoit rien à risquer. Il seroit difficile, *dit un témoin oculaire*, de rapporter tous les biens que cette sainte association a produits, les conversions dont elle a été la source, les secours qu'en ont reçus les pauvres, surtout dans le temps de la contagion dont nous avons parlé. Les habitans de Bourg et des lieux voisins, qui furent informés des avantages qu'elle produisoit, en établirent bientôt chez eux de semblables. L'homme de Dieu, que ces premiers succès encouragèrent, la multiplia pendant toute sa vie, autant qu'il le put faire. En peu d'années il l'établit à Villepreux, à Joigni, à Montmirel, et en plus de trente paroisses dépendantes de la maison de Gondi. C'est delà qu'elle a passé non-seulement dans la capitale (1), mais en Lorraine,

(1) La paroisse de S. Sauveur fut la première de Paris qui l'adopta.

en Savoie, en Italie, et en tant d'autres lieux, qu'on ne peut les compter. Mais au moins peut-on en conclure qu'il y a dans une grande partie de l'Europe des milliers de pauvres qui doivent encore aujourd'hui à la charité et à la sage industrie de Vincent de Paul les secours et temporels et spirituels qu'ils reçoivent de la piété des bienfaiteurs.

Le Saint étoit tout occupé du soin de son troupeau, et il recueilloit abondamment les fruits de ses travaux, lorsque madame de Gondi, qui n'avoit pas un seul instant perdu de vue le dessein de le faire rentrer chez elle, fit, pour l'y déterminer enfin, un nouvel effort qui lui réussit. Elle lui envoya un gentilhomme de sa maison, plein d'esprit et de sagesse, et qui, de plus, étoit son ami particulier. C'étoit ce même Du Fresne qui avoit fait entrer Vincent au service de la reine Marguerite, et que Vincent à son tour avoit fait entrer chez M. de Gondi, pour être son secrétaire. Il étoit porteur d'un grand nombre de lettres, et celles de M. de Bérulle n'y tenoient pas le dernier rang. Vincent, quoique fort maître de lui-même, ne put cacher entièrement l'émotion que lui causa cette dernière tentative. La tristesse et la douleur se peignirent sur son visage. Pour calmer les premiers mouvemens et se mettre en état de suivre constamment la voix de Dieu, il se rendit à l'église, et s'y jeta aux pieds de ce grand maître, qui ne donne jamais que de salutaires conseils. C'étoit son inviolable coutume, et jamais il ne se déterminoit sans l'avoir consulté.

Du Fresne, qui craignit d'échouer, entra en conférence avec son ami. S'il ne le convain-

quit pas entièrement, il fut du moins assez heureux pour le faire convenir de s'en rapporter à des personnes sages, vertueuses, désintéressées. Celles-ci, après de longues et sérieuses discussions, jugèrent en faveur de la maison de Gondi, et Vincent se vit forcé de ne retourner à Châtillon, que pour y dire le dernier adieu à ses chers paroissiens. Il les assura, dans une exhortation qu'il fit à ce dessein, que lorsque la Providence l'avoit conduit en Bresse, il n'avoit pas cru les devoir jamais quitter; mais que puisqu'elle en avoit ordonné autrement, c'étoit à eux comme à lui à respecter ses décisions. Il ne manqua pas de les assurer qu'ils lui seroient toujours présens devant Dieu. Il les conjura aussi à son tour de ne pas l'oublier dans leurs prières, et il répéta plusieurs fois qu'il en avoit un grand besoin.

S'il est permis à un pasteur de goûter le plaisir d'être tendrement aimé de son peuple, Vincent dut être bien consolé. Il n'eut pas plutôt annoncé son départ, que les larmes coulèrent des yeux de tous les assistans. Il y en eut plusieurs qui furent si peu maîtres de leur douleur, qu'ils la firent éclater par des cris. Chacun crut avoir tout perdu en perdant l'homme de Dieu et du prochain. Les hérétiques furent les seuls qui ne purent dissimuler leur joie. Mais outre que leur aversion fait son éloge, ils ne laissoient pas de rendre justice à sa vertu et à ses talens, et l'on n'a pas oublié à Châtillon ces paroles que quelques-uns d'eux adressoient aux catholiques : En perdant votre curé, *vous perdez la meilleure pierre de votre religion.*

Tout ce que nous venons de rapporter est

tiré des deux procès-verbaux qui furent faits à Châtillon, environ quatre ans après la mort du serviteur de Dieu. Le second finit par ces belles paroles : *Enfin les soussignés disent qu'il seroit impossible de marquer tout ce qui a été fait en si peu de temps par M. Vincent, et qu'ils auroient même de la peine à le croire, s'ils ne l'avoient vu et entendu. Ils en ont une si haute estime, qu'ils n'en parlent que comme d'un Saint. Ils croient que ce qu'il a fait à Châtillon seroit suffisant pour le faire canoniser, et ils ne doutent point que s'il s'est partout comporté comme il a fait en ce lieu, il ne le soit un jour.*

Pendant qu'une partie de la Bresse s'abandonnoit aux larmes, et qu'elle pleuroit un homme qui en étoit regardé comme l'apôtre, Vincent s'avançoit vers Paris. Son retour fit autant de plaisir à ses amis que son départ avoit causé de peine aux habitans de Châtillon. La pieuse générale, à qui il avoit coûté tant de pleurs, le reçut comme un ange que Dieu lui renvoyoit pour la conduire dans les voies de la perfection. Mais pour n'être pas exposée à de nouvelles alarmes, elle lui fit promettre qu'il l'assisteroit jusqu'à la mort.

Le Saint, qui ne conserva plus qu'une inspection générale sur MM. de Gondi, eut toute la facilité possible de suivre son attrait pour le salut des peuples de la campagne. Dès le commencement de l'année suivante, il fit des missions à Villepreux et dans les lieux circonvoisins. Un savant docteur de la maison de Navarre, deux conseillers-clercs du parlement, et plusieurs autres vertueux prêtres se joignirent à lui. Après avoir remédié aux besoins de l'ame, on tâcha de prévenir ceux

du corps par le moyen de la confrérie de la Charité. Villepreux fut la seconde paroisse du royaume où elle fut établie.

La comtesse de Joigni voyoit avec bien du plaisir la sainte fécondité qui étoit comme attachée aux travaux de son directeur. Mais il faut avouer que cette femme véritablement forte, malgré ses infirmités presque continuelles, entroit pour beaucoup dans toutes ses entreprises. Sa présence, le grand modèle de vertu qu'elle offroit partout, ses bienfaits, l'air gracieux avec lequel elle les prodiguoit, attendrissoient les peuples et rendoient les cœurs plus propres à recevoir la semence de l'évangile.

La mission de Villepreux fut suivie de plusieurs autres, qui firent des biens incroyables dans les diocèses de Sens, de Beauvais et de Soissons. Celle qui se fit à Montmirel mérite, par ses circonstances, de n'être pas oubliée. Madame de Gondi, qui séjournoit souvent dans cette ville, ayant su qu'il y avoit dans le voisinage trois calvinistes, engagea le Saint à entreprendre leur conversion. Il s'en chargea volontiers : il établit si solidement le dogme catholique, et il résolut avec tant de sagesse les difficultés contraires, que dès la fin de la première semaine, il y eut deux de ces messieurs qui rendirent hommage à la vérité.

Il n'en fut pas ainsi du troisième : c'étoit un homme qui, avec des talens très-médiocres, étoit fort content de lui-même. Il se croyoit habile, il se mêloit de dogmatiser, il vivoit assez mal, et cependant il se faisoit de la mauvaise vie de quelques catholiques un argument de parti. Tel fut celui par lequel il voulut un jour prouver que l'église ro-

maine ne pouvoit être conduite par l'esprit de Dieu, puisque *d'un côté l'on voyoit les catholiques de la campagne abandonnés à des curés vicieux et ignorans, sans être instruits de leurs devoirs, et que de l'autre on voyoit les villes pleines de prêtres et de moines qui vivoient dans l'oisiveté.*

Cette objection de la part d'un hérétique toucha beaucoup le Serviteur de Dieu. Il conçut de nouveau l'étendue du besoin spirituel des peuples, et la nécessité de les secourir. Cependant, pour ne pas laisser sans réponse une difficulté qui au fond n'avoit rien de solide, le Saint, après avoir répliqué que dans les villes il y avoit des religieux, dont les uns servoient le public par leurs prédications, les autres par de savans ouvrages, ajouta que ceux qui manquoient à leur devoir étoient à la vérité de l'église, parce qu'elle renferme la paille et le bon grain, mais qu'ils ne faisoient pas l'église, et qu'au contraire ils résistoient à l'Esprit saint qui la gouverne. Une réponse si juste n'eut aucun effet. L'abandon des peuples de la campagne avoit fait sur cet hérétique une si grande impression, qu'il continua de le regarder comme un argument invincible.

Pour écarter autant qu'il étoit en lui de pareilles objections, Vincent redoubla de zèle. Dès l'année suivante il revint à Montmirel, et en parcourut tous les environs avec un nombre de prêtres et de religieux de sa connoissance. Ces dernières missions eurent tout le succès de celles de Folleville et de Villepreux. Le bruit s'en répandit dans tout le pays. Ce même homme, que notre Saint n'avoit pu gagner l'année précédente, voulut voir par lui-même ce qui en étoit. Il examina,

mais avec l'attention d'un homme prévenu, les exercices qui s'y faisoient. Il reconnut, il admira la charité avec laquelle on se proportionnoit à la foiblesse des plus grossiers. Il fut témoin de la conversion d'un grand nombre de pécheurs, qui se hâtoient d'expier, par la pénitence et par les larmes, leurs anciens déréglemens. Frappé de tous ces objets, il alla trouver notre Saint, et lui dit : *C'est maintenant que je vois que le Saint-Esprit conduit l'église romaine, puisqu'on y prend soin de l'instruction et du salut des pauvres villageois. Je suis prêt d'y entrer, quand il vous plaira de m'y recevoir.* Cependant une mauvaise difficulté sur le culte des saintes images, difficulté que le saint Prêtre fit résoudre par un enfant, l'arrêta encore ; et Vincent, qui étoit ennemi de tout ce qui sent la précipitation, jugea qu'il étoit à propos de le différer. Mais enfin cet homme fit son abjuration. Son retour fut aussi sincère qu'il avoit été disputé ; il persévéra jusqu'à la mort dans la foi de l'église catholique.

Quoique les besoins des pauvres gens de la campagne fussent le grand objet du zèle et de la charité de S. Vincent, il ne s'y bornoit pas. A peine étoit-il de retour des missions, que pour se délasser des fatigues attachées à ce pénible ministère, il visitoit en père tendre et actif les hôpitaux et les prisons. Comme son penchant le portoit toujours du côté où il y avoit plus de maux à guérir, surtout quand ceux qui en étoient frappés avoient quelque rapport à la maison de Gondi, il voulut savoir comment étoient traités les criminels destinés aux galères. On lui ouvrit les cachots de la Conciergerie : il comptoit y trouver bien de la

misère, mais il y en trouva beaucoup plus qu'il n'avoit cru. Il vit, dit son premier historien, des malheureux renfermés dans d'obscures et profondes cavernes, *mangés de vermines, atténués de langueur, et entièrement négligés pour le corps et pour l'ame.*

Un traitement si dur, si opposé aux règles du christianisme, toucha vivement son cœur. Sans perdre un moment, et encore tout ému des tristes objets qui l'avoient frappé, il en avertit le général des galères. Il lui représenta que ces pauvres gens lui appartenoient, et qu'en attendant qu'on les conduisît à Marseille, il étoit de sa charité de ne pas souffrir qu'ils n'eussent ni secours ni consolation. Il proposa ses vues, et sur l'approbation que lui donna M. de Gondi, il loua et fit préparer avec toute la diligence possible une maison dans le faubourg Saint-Honoré. Il y réunit tous les forçats qui étoient dispersés dans les différentes prisons de la ville. Pour soutenir cette bonne œuvre, qui n'avoit d'autres fonds que ceux de la Providence, il mit à contribution ceux de ses amis qui avoient le moyen de fournir à la dépense. L'évêque de Paris (1) le seconda, et par son mandement du 1.er juin 1618, il enjoignit aux curés et aux prédicateurs d'exhorter les fidèles à favoriser une si sainte et si grande entreprise. Bientôt, après avoir soulagé une partie des besoins du corps, on se vit en état de remédier aux besoins de l'ame. Ils étoient grands; mais l'assiduité et la patience forcèrent enfin les plus grands obstacles. Le Saint visitoit souvent

(1) Le siége de Paris ne fut érigé en archevêché que sous Jean-François de Gondi, le 20 octobre 1622.

les galériens; il leur parloit de Dieu avec une force pleine de douceur; il leur faisoit sentir que, quelque involontaires que fussent leurs peines, elles pouvoient être acceptées d'une manière qui les rendît méritoires. Il ajontoit que cette acceptation diminueroit leur amertume, et qu'après tout, il n'y a de vraies peines que celles qui doivent punir le crime et l'impénitence pendant l'éternité.

Ces discours firent une grande impression sur des hommes qui n'y étoient point accoutumés, et que les bons traitemens qu'on leur faisoit y rendoient encore plus attentifs. On vit éclater des marques d'une douleur sincère. Les confessions générales achevèrent avec le temps ce que les exhortations avoient commencé, et Vincent eut la consolation de voir des hommes, qui souvent avoient oublié Dieu pendant une longue suite d'années, s'approcher des saints mystères avec une frayeur mêlée d'amour et de reconnoissance.

Ce changement, qui annonçoit d'une manière sensible l'opération du Très-Haut, fit beaucoup d'honneur à notre Saint, et dans Paris et à la cour. M. de Gondi, aussi surpris qu'édifié du bel ordre qu'un seul homme avoit établi parmi tant de gens qui n'en avoient jamais connu, forma le dessein de l'introduire dans toutes les galères de France. Il en parla au Roi; et, après lui avoir donné une juste idée de la capacité et du zèle de Vincent de Paul, il l'assura que, pourvu que la cour voulût l'autoriser, il feroit sûrement partout ailleurs les mêmes biens qu'il avoit déjà faits à Paris. Louis XIII, qui avoit beaucoup de piété, consentit volontiers à cette proposition; et par un brevet du 8 février

1619, il fit notre Saint aumônier général de toutes les galères du royaume.

Ce nouvel emploi, qui marquoit l'estime que Louis-le-Juste faisoit de Vincent, fut peu de temps après suivi d'un autre, qui faisoit bien connoître le jugement qu'en portoit S. François de Sales. Ce grand évêque, dont le nom seul rappelle l'idée d'un des plus dignes pontifes que J. C. ait jamais donnés à son église, connut Vincent, lorsqu'après son retour de Bresse il rentra dans la maison de Gondi. Une tendre charité unit bientôt ces deux grandes ames. Le don de discerner les esprits, qu'ils possédoient éminemment, leur dicta ce qu'ils devoient penser l'un de l'autre. Vincent avoua que la douceur, la majesté, la modestie, et tout l'extérieur de François de Sales lui retraçoient l'image du Fils de Dieu conversant parmi les hommes. François de Sales publioit à son tour que Vincent étoit un des plus saints prêtres qu'il eût jamais connus, et qu'il n'en voyoit aucun dans Paris qui eût plus de religion, plus de prudence, plus de ces rares talens qui sont nécessaires pour conduire les ames à une haute et solide piété.

Ces motifs le déterminèrent à jeter les yeux sur lui pour en faire le premier supérieur des religieuses de la Visitation, que la bienheureuse Jeanne-Françoise Fremiot de Chantal avoit depuis peu établies dans la rue Saint-Antoine. Ce choix fait par un prélat qui avoit pour maxime, qu'un particulier même doit choisir son directeur *entre dix mille*, et qu'un homme chargé d'une maison religieuse doit joindre à beaucoup de vertu une science étendue et une grande expérience; ce choix, dis-je, fera chez toutes les personnes sages,

l'apologie du mérite de Vincent de Paul. Mais ce qui relève infiniment sa piété, c'est qu'il ne vit dans ces glorieux emplois que le compte redoutable dont ils devoient être suivis. Pour l'adoucir, ce compte, qui a fait trembler les plus grands Saints, il joignoit à la pratique des vertus sacerdotales de rudes et pénibles mortifications. Les disciplines jusqu'au sang, un affreux cilice, des chaînes très-pointues, un sommeil bien court et toujours sur la paille, une sobriété extraordinaire dans le boire et dans le manger, une foule d'austérités semblables entroient depuis long-temps dans le plan de sa vie, et il ne s'en écarta jamais. Il fit cette même année, et il fit avec beaucoup de ferveur, les exercices spirituels à Soissons. Ce fut là que se pesant lui-même au poids du sanctuaire, il reconnut en lui un défaut qui auroit pu, avec le temps, mettre quelqu'obstacle à la sanctification des peuples dont Dieu lui confioit si visiblement le salut et les intérêts.

Son air, naturellement grave, avoit je ne sais quoi d'austère, surtout par rapport aux personnes de condition, et son penchant, qui le portoit à la solitude, rendoit son commerce moins aisé. Les pauvres, avec lesquels il étoit dans son élément, ne s'en apercevoient pas ; mais le grand monde, qui veut des manières jusques dans la vertu, s'en apercevoit quelquefois ; et la comtesse de Joigni qui, craignant beaucoup de le perdre, craignoit aussi qu'il n'eût quelque mécontentement chez elle, lui en témoignoit sa peine de temps en temps. Le saint homme, pendant la retraite qu'il fit à Soissons, s'examina sérieusement sur cet article, et il en connût

mieux l'importance qu'il n'avoit fait jusqu'alors. Il eut recours à la prière, et il y joignit une si exacte vigilance, qu'on a dit de lui ce qu'il disoit lui-même de S. François de Sales : qu'il étoit difficile de trouver un homme dont la vertu s'annonçât sous des traits plus aimables, plus capables de gagner à Dieu tous les cœurs.

Les forçats des galères l'éprouvèrent dès l'année suivante. Vincent fit en leur faveur le voyage de Marseille. Son dessein étoit d'examiner s'il pourroit faire pour eux, à l'extrémité du royaume, ce qu'il avoit déjà fait dans la capitale. L'exécution de ce projet n'étoit pas aisée. Il s'agissoit, du moins en partie, de réformer une multitude de scélérats qui, le plus souvent, ne détestent dans leur crime que la peine dont il est suivi, que l'excès du châtiment rend furieux, et qui se dédommagent par leurs blasphêmes contre Dieu, des mauvais traitemens qu'ils reçoivent de la part des hommes.

Le Saint ne voulut pas se faire connoître en arrivant à Marseille. Par-là il évitoit les honneurs attachés à la dignité d'aumônier général, et il prenoit le moyen le plus sûr de bien connoître l'état des choses. Ainsi il avoit ses raisons pour garder l'*incognito*, et la Providence avoit les siennes. En allant de côté et d'autre sur les galères pour voir comment tout s'y passoit, il aperçut un forçat qui se désespéroit, parce que son absence réduisoit sa femme et ses enfans à la dernière misère. Vincent, effrayé du danger que couroit un homme accablé sous le poids de sa disgrâce, et peut-être plus malheureux que coupable, examina pendant quelques mo-

mens s'il ne pourroit point adoucir la rigueur de son sort. Son imagination, toute féconde qu'elle étoit en expédiens, ne lui en fournit aucun qui le contentât. Alors, saisi et comme emporté par un mouvement de la plus ardente charité, il conjure l'officier qui veille sur ce canton, d'agréer qu'il prît la place de ce forçat. Dieu qui, lorsqu'il veut faire éclater la vertu de ses Saints, sait bien trouver les moyens d'y réussir, permit que l'échange fût accepté. Ce ne fut que quelques semaines après que Vincent fut reconnu; et il ne l'eût pas été sitôt, si la comtesse de Joigni, étonnée de ne point recevoir de ses nouvelles, n'eût fait des recherches auxquelles il étoit difficile qu'il échappât. On se souvenoit encore à Marseille de cet évènement, lorsque les prêtres de la mission y furent établis, c'est-à-dire, plus de vingt ans après; et on convenoit que depuis le temps de S. Paulin, qui se vendit lui-même pour racheter le fils d'une veuve, il ne s'étoit peut-être pas vu d'exemple d'une charité plus surprenante et plus héroïque.

Vincent donna au soulagement des forçats tout le reste du temps qu'il passa en cette ville. Ils en avoient un besoin dont on ne peut tracer l'image, qu'en recourant à celle de l'enfer. Le Saint alloit de rang en rang, comme un bon père qui sent par contre-coup tout ce que souffrent des enfans tendrement aimés. Il écoutoit leurs plaintes avec patience; il baisoit leurs chaînes et les arrosoit de ses larmes; il joignoit, autant qu'il lui étoit possible, l'aumône et les adoucissemens aux exhortations. Il parla aussi aux officiers et aux comites, et il leur inspira des senti-

mens plus humains. L'esprit de paix commença dès-lors à régner, les murmures s'apaisèrent, les aumôniers ordinaires purent parler de Dieu sans être interrompus, et on comprit enfin que les forçats étoient susceptibles de vertu.

Il auroit fait quelque chose de plus encore, si le mouvement continuel des galères, qui, dans ces temps de trouble, n'avoient point de séjour fixe, ne l'eût obligé de reprendre la route de Paris. Il marchoit à grandes journées, lorsqu'une affaire de charité l'arrêta inopinément à Mâcon. Une foule de mendians l'y ayant investi, il reconnut, et par les interrogations qu'il leur fit selon sa coutume, et par le rapport des habitans, qu'ils ignoroient les premiers principes de la foi. Il sut même qu'ils passoient leur vie dans un libertinage, dans des vices et des ordures qui faisoient horreur. Il entreprit d'arrêter ce désordre. Rien n'étoit moins aisé; il falloit établir une exacte discipline parmi des hommes que leur multitude rend insolens, et prendre des mesures si justes, qu'on écartât toute apparence de sédition. Aussi ceux qui entendirent parler de ce projet le regardèrent, sans hésiter, comme une belle chimère. Les moins sages le traitèrent de sottises, les plus modérés crurent n'y voir que beaucoup de témérité; mais on ne fut pas long-temps à se détromper sur la justesse de ses vues.

Le saint homme, avec l'agrément des magistrats et de l'évêque, fit un règlement, selon lequel tous ces pauvres furent partagés en plusieurs classes. Il établit ensuite deux associations, l'une d'hommes pour les hommes, l'autre de femmes pour les personnes de leur sexe. Dans cette double confrérie, chacun avoit son

emploi. Les uns avoient soin des malades, les autres de ceux qui ne l'étoient pas. Ceux-ci étoient chargés des pauvres de la ville, ceux-là l'étoient des étrangers qu'on logeoit pour une nuit, et qu'on renvoyoit le lendemain avec quelque peu d'argent. L'exécution de ce plan également sage et naturel, pour lequel Vincent donna la première aumône, changea en très-peu de jours toute la face de la ville. Les citoyens furent en sûreté, et les mendians rassemblés avec ordre à des heures réglées dans des lieux où on leur distribuoit des habits et des alimens, y reçurent aussi des leçons de piété et de salut.

L'exécution de ce projet, qui d'abord avoit paru impossible, inspira aux habitans de Mâcon une si grande idée de la prudence et du zèle de Vincent de Paul, que pour se dérober aux honneurs que lui rendoient les échevins, la noblesse, et tout ce qu'il y avoit de meilleur dans le pays, il fut obligé de partir sans dire adieu. Il n'y eut que les prêtres de l'Oratoire, chez qui il logea pendant environ trois semaines, qui furent informés de son départ; et ce fut dans cette occasion qu'étant entrés de grand matin dans sa chambre, ils aperçurent qu'il couchoit sur la paille. Il couvrit cette mortification le mieux qu'il put; mais quelque soin qu'il prît de la cacher, aussi-bien que ses autres vertus, on a su qu'il l'avoit pratiquée jusqu'à la mort, c'est-à-dire, pendant plus de cinquante ans. Au reste, le dessein de la confrérie dont nous venons de parler, parut si beau à l'assemblée du clergé tenue à Pontoise en 1670, que par délibération du 17 novembre 1623, elle exhorta tous les évêques du royaume à l'établir dans leurs diocèses.

Après avoir terminé les affaires qui l'avoient appelé à Paris, il forma le dessein de faire une grande mission sur les galères. Elle étoit plus nécessaire que jamais dans un temps où la France étoit presque toujours tout en feu, et où l'hérésie étoit toujours prête à se révolter sur mer et sur terre. Il partit donc pour Bordeaux, où il y avoit dix galères. Le cardinal de Sourdis, archevêque de cette métropole, prélat que sa piété aussi éclairée que fervente, son zèle pour le rétablissement de la discipline, sa charité pour les pauvres, faisoient regarder comme un autre S. Charles, ne pouvoit manquer d'appuyer de toute son autorité un homme qui étoit revêtu de celle du prince, et dont le nom étoit déjà connu jusqu'aux extrémités du royaume. Le Saint se choisit, dans les différens monastères de la ville, vingt des meilleurs ouvriers évangéliques qu'il y put trouver, et il les distribua deux à deux dans chaque galère. Pour lui, il étoit partout, et l'on peut dire que si l'onction attachée à ses paroles pénétroit les cœurs les plus endurcis, son exemple animoit ceux qui travailloient avec lui, et les soutenoit dans les fatigues du ministère. Les consolations du ciel ne lui manquèrent pas ; et entre les autres, il eut celle de gagner à Dieu un mahométan. Ce prosélyte, qui fut nommé Louis à son baptême, suivoit partout son libérateur. Il l'honoroit comme son père, et long-temps après sa mort, il apprenoit à tous ceux qui vouloient l'entendre, que c'étoit à lui, après Dieu, qu'il devoit sa conversion.

Après cette mission, Vincent, qui se trouvoit à la porte de sa famille, se détermina, par le conseil de quelques amis, à faire une

visite à ses parens. Son dessein étoit de les fortifier dans la vertu, de leur apprendre à chérir la bassesse de leur condition, et de leur déclarer une fois pour toutes, que pouvant vivre comme ils avoient fait jusqu'alors du travail de leurs mains, ils ne devoient rien attendre de lui. Il descendit chez le curé de Pouy, son ami et son parent; il l'édifia beaucoup, aussi-bien que le reste de sa famille, par sa piété, sa tempérance, sa mortification; il renouvela dans l'église paroissiale les promesses de son baptême; il se consacra de nouveau au Seigneur dans ce lieu, où il avoit reçu les prémices de l'esprit apostolique. Le jour de son départ, il alla, nu pieds, en procession depuis l'église de Pouy jusqu'à la chapelle de Notre-Dame de Buglose, qui en est éloignée d'une lieue et demie. Ses frères, ses sœurs, ses autres parens, riches et pauvres, et presque tous les habitans du lieu, assistèrent à cette pieuse cérémonie. Le Saint dit une messe solennelle dans ce sanctuaire, qui étoit plus respecté que jamais, parce qu'on y avoit rapporté depuis peu, en 1620, la statue de la Vierge, qu'un pâtre avoit miraculeusement découverte dans un marais, où quelques personnes de piété l'avoient secrètement ensevelie plus de cinquante ans auparavant, pour la dérober à la fureur des calvinistes. Après la cérémonie, le Saint donna un repas frugal à tous ses parens. Il les bénit ensuite, en leur disant adieu pour toujours. Il les conjura de ne sortir jamais de la simplicité dans laquelle Dieu les avoit fait naître. L'humiliation pour lui et pour les siens est une des grâces qu'il ait le plus ambitionnée sur la terre.

Quoique Vincent n'eût été voir sa famille

que par le conseil de ses amis, il se reprocha long-temps cette démarche, comme contraire à l'esprit d'abnégation qui est si souvent recommandé dans l'Ecriture aux ministres de l'évangile. Le trouble et l'affliction que la vue du pauvre état dans lequel il laissoit une bonne partie de ses parens, lui causa pendant trois mois, parurent à sa tendre piété une espèce de punition de Dieu; et ce ne fut que par de vives prières qu'il vint à bout de calmer cette nouvelle tempête. Il n'en aima pas moins solidement ceux que la nature lui avoit si étroitement unis, et ce fut pour leur donner des preuves d'un parfait et religieux attachement, que quelque temps après il engagea de vertueux ecclésiastiques à faire une mission à Pouy et dans les paroisses voisines. Il en commença bientôt lui-même une autre dans le diocèse de Chartres. Les grands biens qu'elle produisit donnèrent enfin naissance à une compagnie de prêtres destinés par état à la sanctification des peuples de la campagne. Nous allons en expliquer la naissance; la suite des années en développera le progrès.

Madame de Gondi, touchée de l'heureux succès des premières missions de S. Vincent, avoit, dès l'année 1617, formé le dessein de donner à quelque communauté un fonds de 16,000 livres, pour en faire, de cinq en cinq ans, dans toutes ses terres. Vincent, qu'elle chargea de l'emploi de cette somme, s'adressa aux Jésuites, aux Pères de l'Oratoire, aux supérieurs de différentes maisons. Tous s'excusèrent de l'accepter, les uns sur ce qu'ils étoient en trop petit nombre, les autres sur ce qu'ils avoient assez d'anciens engagemens, sans en contracter de nouveaux. La Provi-

dence, en permettant ce refus général, avoit ses vues, et ce fut la comtesse de Joigni qui les démêla. Elle fit réflexion que, comme il y avoit presque tous les ans un nombre de docteurs et de vertueux ecclésiastiques qui se joignoient à son directeur pour travailler dans les campagnes, on pourroit en former une espèce de communauté perpétuelle, pourvu qu'on leur procurât une maison où ils pussent se réunir et vivre en commun. Le Comte, son mari, en fit part à l'archevêque de Paris, qui étoit son frère. Ce prélat jugea bien qu'un établissement de cette nature ne pouvoit qu'être très-avantageux à son diocèse. Il l'approuva donc sans hésiter; et ne pouvant alors rien faire de mieux, il établit Vincent de Paul, avec le titre de principal, dans un vieux collége fondé vers le milieu du treizième siècle, sous le nom des Bons-Enfans. Ce collége, que S. Louis honora de sa protection, avoit alors pour tout bien une chapelle extrêmement pauvre, quelques appartemens en mauvais état, et dans le voisinage un certain nombre de maisons qui tomboient en ruine. Tel fut le berceau où Dieu voulut faire éclore une congrégation qui, après s'être répandue dans une partie des provinces du royaume, s'est multipliée dans l'Italie et dans la Pologne, où, par la miséricorde de Dieu, elle est également chère et au clergé et aux peuples. Ce fut le 1.er jour de mars 1624, que Vincent fut nommé principal de ce collége, et le 6 du même mois, Antoine Portail, un de ses premiers compagnons, en prit possession pour lui. J'oubliois de remarquer que le saint Prêtre s'étoit fait recevoir licencié en droit canon quelque temps auparavant.

L'année suivante, le général des galères et son épouse consommèrent cette grande affaire. Il disent en substance dans le contrat de fondation, qu'ayant considéré que pendant que les habitans des villes sont pleinement instruits, le peuple de la campagne demeure comme abandonné, ils ont cru devoir aumôner la somme de quarante mille livres, pour lui procurer gratuitement tous les secours dont il a besoin; qu'en remettant cette somme à M. Vincent de Paul, afin qu'il se choisisse dans un an des ecclésiastiques capables de travailler utilement sous sa direction, lesdits seigneurs entendent qu'il résidera toujours dans leur maison, *pour continuer, à eux et à leur famille, l'assistance spirituelle qu'il leur rend depuis plusieurs années :* que ceux qui voudront s'associer à cette bonne œuvre, en feront tellement leur capital, qu'ils ne pourront *ni prêcher, ni administrer aucun sacrement* dans les grandes villes, *sinon en cas d'une notable nécessité;* que de plus ils seront obligés *d'assister spirituellement les pauvres forçats, afin qu'ils profitent de leurs peines corporelles.* Tel est le précis de ce contrat. On auroit peine à en trouver un, qui marquât mieux la piété sincère et le parfait désintéressement de ces illustres fondateurs. Ils s'oublient eux-mêmes, pour ne s'occuper que du besoin des pauvres. Ils donnoient assez pour exiger beaucoup. Néanmoins, dans la crainte d'éloigner les ouvriers de leur principal objet, ils ne les chargent ni de services, ni même de prières qui doivent leur être personnellement appliquées. L'équité de Vincent de Paul, et la reconnoissance de ses enfans, y ont abondamment suppléé : et les restes

précieux de la maison de Gondi, qui s'est perdue dans celles de Lesdiguières et de Villeroi, auront toujours la première part à tous les biens que pourront faire et ceux des missionnaires qui vivent dans le royaume, et ceux qui travaillent dans les pays étrangers.

Quelque temps après que ce contrat eut été passé, M. de Gondi s'en alla en Provence, où de nouveaux mouvemens de la part des rebelles demandoient sa présence. Notre Saint l'y suivit plutôt qu'il n'avoit cru, pour lui porter la plus fâcheuse nouvelle qu'il eût reçue jusqu'alors. La comtesse de Joigni étoit encore dans la force de l'âge; mais elle étoit déjà un fruit mûr pour le ciel. Il n'y avoit pas deux mois que l'affaire de la fondation des missions étoit consommée, lorsqu'elle tomba malade. Le mal parut dangereux presqu'aussitôt qu'il se déclara. Les infirmités habituelles de la pieuse générale, la délicatesse de sa complexion, les mouvemens qu'elle s'étoit donnés pour établir le royaume de Dieu dans toutes ses terres, firent d'abord juger qu'elle auroit peine à tenir contre la violence de la maladie qui l'attaquoit. Elle le sentit elle-même, mais elle le sentit en femme véritablement chrétienne. Plus forte, plus attentive, à mesure que s'affoiblissoit son corps, elle mit à profit tous les instans qui lui restoient. Soutenue, animée par son directeur, qu'elle s'étoit principalement ménagé pour ces derniers momens, elle attendit avec cette sorte d'impatience qui ne convient qu'aux élus, le coup qui la devoit immoler. Il ne tarda pas longtemps; et pendant que sa famille, abîmée dans la douleur, pleuroit à hauts cris la perte qu'elle alloit faire, la vertueuse mourante

ferma les yeux aux grandeurs du siècle, qui ne l'avoient jamais éblouie, pour les ouvrir à cette couronne immortelle qui avoit toujours été le centre et le terme de ses désirs.

Ainsi mourut, le 23 juin 1625, dans sa quarante-deuxième année, l'illustre et vertueuse Françoise-Marguerite de Silly, comtesse de Joigni, marquise des Iles-d'Or, etc. Les larmes, dont les gens de bien, et les pauvres en particulier, arrosèrent son tombeau, suffiroient presque pour faire son éloge. Grande par la dignité de son origine, et par ses alliances qui l'unissoient aux plus nobles maisons de l'Europe, elle fut plus grande encore par sa tendre piété envers Dieu, par sa compassion pour les infortunés, par sa vigilance sur sa famille, par son zèle pour le salut de tous ceux à qui elle put se rendre utile, et enfin par le plus parfait assemblage de ces rares vertus que les grands du siècle connoissent peu, et qu'ils pratiquent encore moins. Son nom aura par lui-même de quoi se soutenir dans l'histoire : il y subsistera aussi long-temps que ceux de Luxembourg, de Laval, de Montmorenci, de la Rocheguyon et de tant de héros dont elle étoit descendue. Mais on peut assurer qu'elle doit les plus beaux rayons de sa gloire au Saint dont nous écrivons la vie. Formée par lui à la plus sublime perfection, elle vivra par lui dans toutes les Eglises. Ses vertus, comme celles de Vincent de Paul, y seront tracées en caractères éternels; et les climats les plus éloignés n'annonceront jamais le mérite et les travaux de ce grand homme, sans annoncer celle qui a si généreusement secondé ses plus glorieuses entreprises.

Vincent, après lui avoir rendu les derniers

devoirs, partit aussitôt pour faire part de cette triste nouvelle au général, qui étoit encore en Provence. Il s'y prit avec toute la précaution d'un homme qui sait qu'il faut ménager la nature. Il disposa par degrés le comte de Joigni à adorer toutes les dispositions de la Providence. Il lui parla d'abord des grâces dont le ciel l'avoit comblé lui et sa famille. Il ajouta que plus Dieu avoit signalé sa miséricorde sur lui, plus il lui devoit d'amour et de reconnoissance; que l'homme ne marque jamais mieux cette reconnoissance, que lorsqu'il sait conformer sa volonté à celle du Seigneur, et qu'une parfaite soumission est le sacrifice le plus agréable à ses yeux. Enfin il lui apprit la perte qu'il avoit faite. Après avoir laissé à la nature ces premiers mouvemens que la vertu ne peut désavouer, il se servit, pour adoucir la douleur du général, de tous les motifs que suggère la foi, et qui ne sont jamais plus forts que quand ils sont mis en œuvre par la simplicité chrétienne.

Il est constant, et on l'a remarqué dans une infinité d'occasions, que personne ne possédoit mieux que lui le don de consoler les affligés. Madame de Gondi l'avoit éprouvé cent fois; et dans le violent accès des peines intérieures par lesquelles il plaisoit à Dieu de l'exercer, elle ne trouvoit jamais de plus solides consolations que dans les paroles du saint Prêtre. C'est de là en partie qu'étoit née l'estime singulière qu'elle avoit pour lui. Elle lui en donna des preuves sensibles dans son testament, moins par un legs qu'elle lui fit, qu'en le conjurant, de la manière la plus touchante, de ne quitter jamais ni M. le général des galères, ni ses enfans, après sa mort.

Dieu ne le voulut pas ainsi. Vincent, qui n'étoit entré chez la générale que parce qu'il n'avoit pu s'en défendre, et qui d'ailleurs avoit une horreur infinie pour le grand monde, supplia M. de Gondi d'agréer qu'il se retirât. Ce vertueux seigneur fut affligé de cette proposition; mais comme il étoit accoutumé à examiner les choses devant Dieu, il conçut aisément que la compagnie naissante de Vincent de Paul avoit besoin de sa présence, et que son séjour dans la maison de Gondi retarderoit au moins l'œuvre de Dieu, s'il ne la ruinoit pas absolument. Le général comprit si bien que quelque pur que soit l'air qu'on respire dans les maisons séculières les plus réglées, il est toujours fort différent de celui qu'on trouve dans la solitude, qu'assez peu de temps après la mort de son épouse, il renonça lui-même à toutes les grandeurs humaines, pour entrer dans la congrégation de l'Oratoire. Ce fut là que, pendant plus de trente-cinq ans qu'il y vécut, il se distingua autant par sa piété, sa mortification, sa patience invincible, qu'il s'étoit illustré dans le siècle par son courage et son zèle pour le service du Roi.

Vincent de Paul se retira en 1625 au collége des Bons-Enfans. Il y fut suivi par Antoine Portail, prêtre du diocèse d'Arles. Celui-ci étoit depuis près de quinze ans son disciple déclaré, et il fit, sous la conduite du Saint, de si grands progrès dans l'humilité, que quoiqu'il eût beaucoup de mérite, qu'il eût fait en Sorbonne de fort bonnes études, et qu'il écrivît parfaitement bien, il ne cherchoit qu'à être inconnu, ou plutôt qu'à être méprisé.

Comme il étoit impossible que nos deux prêtres

prêtres soutinssent long-temps la fatigue des missions, et qu'ils passent contenter la dévotion des peuples, ils en prièrent un troisième de se joindre à eux pour un temps. Ils alloient tous trois de village en village, catéchiser, exhorter, confesser, et faire tous les autres exercices de leur institut. Ils le faisoient avec simplicité, humilité, et un désintéressement qui leur gagnoit les cœurs. Chaque jour la moisson devenoit plus abondante. On demanda de nouveaux ouvriers au Père de famille. La Providence, qui avoit fait naître la congrégation, se chargea de la multiplier. Six autres prêtres s'offrirent à Vincent pour partager ses travaux. Ils étoient presque tous docteurs en Théologie, ou élèves de l'école de Sorbonne : mais quoique le saint Instituteur estimât leurs talens, il estima bien plus leur humilité et le zèle dont ils brûloient pour le salut des ames.

Louis XIII, à qui le comte de Joigni fit part de ces heureux commencemens, autorisa par ses lettres-patentes la nouvelle association. La voix publique la soutint contre une cabale qui vouloit l'étouffer dans son berceau. Les plus sages magistrats l'appuyèrent. Le parlement de Paris y mit le sceau de son autorité en 1631 ; et Urbain VIII, charmé que sous son pontificat les brebis les plus négligées du troupeau de Jésus-Christ trouvassent des pasteurs fidèles et désintéressés, l'érigea l'année suivante en congrégation. Sa bulle, qui est du 12 janvier 1625, met Vincent à la tête de tous ceux qui doivent travailler avec lui, avec pouvoir de dresser des règlemens pour le bon ordre de son institut. Ceux qui l'embrasseront doivent porter le nom de *prêtres de la mission ;* et ce nom leur est tellement affecté par

le saint-siége, que c'est par là que le souverain Pontife prétend les distinguer de ceux même des autres ministres de la parole, qui travaillent au salut des peuples. Ainsi les missionnaires et les enfans de Vincent de Paul seront dans la suite de cet ouvrage des termes synonymes.

Pendant que Dieu prenoit si hautement en main les intérêts de son serviteur, ce saint Prêtre n'oublioit pas ceux de Dieu. Il partagea sa petite troupe en différens corps: et après les avoir remplis du feu saint dont il étoit consumé, il les envoya dans les endroits où il crut que leur présence étoit le plus nécessaire. Son esprit étoit partout avec eux; mais il ne se contentoit pas de lever les mains sur la montagne comme Josué, il combattoit aussi dans la plaine; et il y a bien de l'apparence qu'il se trouvoit toujours dans les endroits les plus difficiles. La province de Lyon, dont il connoissoit les besoins, lui échut en partage. S'il y fit de grands biens, ses prêtres n'en firent pas de moins considérables dans tous les lieux où ils travaillèrent. On peut en juger par la lettre que lui en écrivit, sur la fin de l'année 1627, un abbé fort célèbre. *J'arrive*, y disoit-il, *d'un grand voyage que j'ai fait en quatre provinces. En vérité, je ne crois pas qu'il y ait dans l'Eglise de Dieu rien de plus édifiant que la bonne odeur que répand dans tous ces lieux votre sainte compagnie. Il faut prier Dieu qu'il affermisse un dessein si avantageux pour le bien des ames, à quoi bien peu de ceux qui sont dédiés au service de Dieu s'appliquent comme il faut.*

Cette lettre consola beaucoup Vincent de Paul. Mais, comme en louant le travail de ses prêtres,

elle lui rappeloit, et les besoins des habitans de la campagne, et le peu de zèle ou de talens de ceux qui étoient chargés de leur salut, il prit une nouvelle résolution d'arrêter le cours de ce double torrent, qui n'entraînoit les brebis que parce qu'il avoit d'abord entraîné les pasteurs. Quant aux peuples, comme il n'avoit rien de meilleur à faire que de leur procurer de solides et touchantes instructions, il leur envoya toujours des missionnaires, dont Dieu récompensa les travaux par un succès qui, comme nous le verrons dans la suite, étonna une grande partie de l'Europe. A l'égard des pasteurs, il jugea sagement, qu'il falloit ou se résoudre à voir bientôt les campagnes en proie aux abus primitifs, ou prendre le parti de former des prêtres plus capables de les maintenir dans la vertu, que n'étoient la plupart de ceux qui étoient obligés de les conduire.

Vincent n'avoit point encore formé de projet si étendu; mais il ne pouvoit guerre en former de plus nécessaire. Heureusement les conjonctures le rendoient un peu plus praticable qu'il n'avoit été depuis long-temps. La Rochelle, qui étoit comme le centre des forces de l'hérésie, venoit de se rendre à Louis XIII. Les évêques commençoient à respirer, et ceux qui avoient plus de zèle pour la réforme du clergé, la pressoient avec plus de force que jamais.

Adrien Bourdoise, homme plein de feu pour les intérêts du Seigneur, étoit un de ceux qui souffroient avec plus d'impatience les désordres des ecclésiastiques. Comme il étoit ami particulier de Vincent de Paul, qu'ils connoissoient l'un et l'autre les plus vertueux prélats de l'Eglise de France, et que tous deux étoient animés du même es-

prit, ils ne pouvoient que leur inspirer les mêmes sentimens. Un de ceux avec qui ils conférèrent plus souvent des besoins du clergé, fut messire Augustin Potier de Gêvres, évêque de Beauvais, à qui sa vigilance pastorale et son amour pour la discipline ont fait une très-grande et très-juste réputation. Ce sage prélat, sur le plan que lui proposa notre Saint, résolut de faire de son palais une espèce de séminaire, d'y recevoir ceux qui se disposoient aux saints ordres, et de leur faire expliquer dans des conférences suivies les articles principaux de ce qu'ils doivent savoir et pratiquer. Vincent loua beaucoup ce projet, et, à la prière de M. de Gêvres, il distribua les matières dont on devoit entretenir les ordinans. Il fit l'ouverture de ces exercices. Deux docteurs de Sorbonne en partagèrent les travaux avec lui : mais il fut plus occupé que personne. Il expliqua le Décalogue ; et il le fit avec tant de netteté, de force et d'onction, qu'un grand nombre de ceux qui assistoient à ses entretiens, et même un de ceux qui les faisoient avec lui, voulurent lui faire leur confession générale. Ce ne fut pas la seule bénédiction que Dieu répandit sur son voyage : car ayant trouvé quelques protestans qui voulurent entrer en lice avec lui, il leur fit si bien connoître le foible, le ridicule même de leur prétendue réforme, que trois d'entr'eux se réunirent à l'Eglise catholique.

Environ deux ans après cet essai de retraite donnée aux ordinans, Jean-François de Gondi, premier archevêque de Paris, apprit de M. de Gêvres les plus grands fruits que ces exercices commençoient à produire dans son diocèse. Ce prélat, touché de voir les jeunes

ecclésiastiques de la capitale manquer d'un moyen d'instruction qu'on savoit bien procurer à ceux des provinces, obligea, par son mandement du 21 février 1631, tous ceux qui seroient admis aux ordres, de faire au collége des Bons-Enfans une retraite de dix jours pour s'y préparer. Vincent, au défaut de ses prêtres qui étoient presque toujours en campagne, appeloit à son secours ceux qui, pleins de l'esprit de Dieu, étoient les plus propres à le communiquer aux autres. Ainsi, M. Hallier, que sa vertu et sa science placèrent depuis sur le siége de Cavaillon, fit les entretiens de la première ordination dans ce collége; et il y réussit parfaitement, parce que, comme l'a remarqué M. Bourdoise, il ne disoit rien que ce qu'il pratiquoit lui-même. L'archevêque de Paris ne fut pas le seul à reconnoître l'utilité de ce nouveau genre d'exercices. Des séculiers, des femmes même admirèrent le changement qui s'étoit fait dans les ecclésiastiques de leurs paroisses. On les trouvoit plus graves, plus modestes, plus attentifs à bien faire les cérémonies; et on distinguoit les clercs du diocèse de Paris, qui seuls étoient admis à la retraite des ordinans, de ceux des autres diocèses qui n'avoient pas eu le bonheur d'y participer. C'est ce qui engagea quelques dames pieuses à proposer au saint Prêtre de recevoir, sans distinction de pays, tous ceux qui voudroient prendre les ordres. La présidente de Herse se chargea de la dépense pour cinq ans. La marquise de Maignelai, sœur de l'archevêque, femme d'une charité tendre, et qui avoit pour Vincent une estime toute particulière, lui fit aussi du bien. Anne d'Autriche, qui, ayant

entendu un des entretiens fait par le nouvel évêque de Boulogne, François de Perrochel, sentit de quelle conséquence il étoit pour le clergé qu'on continuât à former ainsi les jeunes ecclésiastiques, fit entrevoir quelque dessein d'une fondation royale : mais comme les princes eux-mêmes ne peuvent pas toujours ce qu'ils voudroient, ce projet s'évanouit; et bientôt après, le poids de cette dépense qui, parce qu'on faisoit alors six ordinations par an, n'alloit à rien moins qu'à nourrir chaque année, pendant deux mois, près de quatre-vingts ecclésiastiques, tomba sur la seule congrégation.

Le Saint conçut aisément qu'elle auroit beaucoup de peine à y suffire, et ses amis le prièrent d'y faire attention. Mais ce grand cœur, qui préféroit absolument la gloire de Dieu et l'utilité de l'Eglise à l'intérêt temporel de sa compagnie, bien loin de s'écarter jamais de son premier dessein, ajouta, quelques années après, de nouvelles charges aux premières; et lorsqu'en 1646, on fit à l'archevêché un arrêté portant que ceux qui devoient recevoir les ordres mineurs feroient la retraite avec ceux qui se disposoient aux ordres sacrés, il les reçut tous avec une affection aussi tendre que respectueuse.

Il étoit naturellement pathétique; mais il sembloit se surpasser lui-même, lorsqu'il falloit animer les siens à se consacrer tout entiers au bien des ordinans. Il avoit sur la dignité du sacerdoce, et sur l'avilissement où il étoit tombé, des sentimens si vifs, qu'il n'est presque pas possible de les rendre. Sa douleur et ses alarmes croissoient, surtout lorsqu'il voyoit l'Eglise en danger de faire de

nouvelles pertes ; parce qu'à l'exemple des saints Docteurs, il les mettoit toutes sur le compte des mauvais prêtres. Ces sentimens si dignes d'un ministre des autels, éclatèrent pendant les troubles dont la France fut agitée vers le milieu du siècle passé ; et peut-être encore plus dans le temps où le redoutable Charles Gustave sembloit annoncer à Casimir la perte de son royaume, et à l'Eglise Romaine la séduction d'une partie considérable de son troupeau. Ce fut alors que le saint Prêtre, à qui son humilité fit toujours croire qu'il contribuoit plus que personne aux maux que souffroit la religion, redoubla ses efforts pour préparer au Seigneur des ministres capables d'apaiser sa colère, et pour porter les siens à y travailler autant qu'il leur seroit possible.

Il leur représentoit que l'Eglise étoit ruinée dans une infinité d'endroits, et qu'elle ne l'étoit qu'en conséquence du dérèglement des prêtres ; que c'étoit à eux qu'il falloit imputer la déplorable diminution qui l'afflige dans l'Afrique et dans une partie considérable de l'Europe ; qu'on savoit que la France n'étoit pas à l'abri de la contagion : et que la Pologne, déjà beaucoup infectée de l'erreur, étoit, par l'invasion du roi de Suède, en danger d'être tout-à-fait perdue pour la religion ; qu'enfin il étoit à craindre que Dieu, lassé de nos excès, ne transportât son Eglise chez les nations étrangères.

De ces principes, le saint homme tiroit deux conséquences, qui prouvent également son humilité et son zèle. La première, que ceux de sa congrégation, et lui en particulier plus qu'aucun autre, devoient s'anéantir devant Dieu à la vue de leurs misères : la seconde, que bien

loin de regarder comme une charge la dépense et les peines nécessaires pour instruire et sanctifier les ordinans, il falloit les regarder comme une grâce spéciale; *grâce*, disoit-il, *que Dieu nous a faite préférablement à tant d'autres qui en étoient bien plus dignes*.

Les moyens dont il vouloit que l'on se servît pour faire réussir les retraites des ordinans, répondoient à sa vertu, et à l'estime qu'il faisoit du sacerdoce. Persuadé que le succès de ces sortes d'entreprises est entre les mains de Dieu, il recommandoit beaucoup à toute sa maison la prière, les communions ferventes, les mortifications, et tout ce qui peut servir à faire descendre la rosée du ciel, et sur ceux qui travailloient, et sur ceux en faveur desquels on travailloit. Il vouloit encore que, de quelque côté que pussent se tourner les ordinans, ils ne trouvassent chez lui que des exemples capables de les instruire et de les édifier. Enfin il donnoit des ordres précis pour qu'on n'omît rien de tout ce qui pouvoit raisonnablement leur faire plaisir.

A l'égard des entretiens, qui sont une partie essentielle de ces sortes d'exercices, et dont l'un rouloit sur les vertus nécessaires à un ministre qui veut se sauver et sauver ses frères, l'autre sur les principaux points de la théologie morale, il y vouloit du détail, et dans ce détail beaucoup de simplicité. Il ne pouvoit souffrir ces sermons pompeux, qui semblent n'être faits que pour charmer les oreilles. Tout discours qui n'alloit qu'à mériter des applaudissemens à son auteur, étoit, selon lui, un discours non-seulement inutile, mais pernicieux. Il attribua le grand succès qu'eurent les entretiens de l'évêque de Sarlat

au style uni et naturel dont il s'étoit servi ; et il fit remarquer à ses prêtres que d'autres, qui avoient *cru faire des merveilles en prêchant à la mode*, *avoient tout gâté*.

Quoique des exercices si courts, si rapides, et dont notre Saint ne se contentoit que parce qu'il n'étoit pas maître de les continuer plus long-temps, ne dussent naturellement avoir qu'un succès assez médiocre, Dieu voulut bien y donner une bénédiction, qu'on doit regarder comme le fruit des prières et des gémissemens de son serviteur. Les évêques de Poitiers, d'Angoulême, de Reims, de Noyon, de Chartres, de Saintes, etc. à qui il avoit envoyé de ses prêtres pour présider à la retraite de leurs ordinans, lui écrivirent à l'envi pour lui témoigner leur reconnoissance. Toutes leurs lettres disoient à-peu-près, que les villes et les campagnes bénissoient Dieu d'un si grand bien ; que les peuples touchés de la modestie des ecclésiastiques, en versoient des larmes de joie ; que charmés de l'ordre, de la décence, de la piété, avec laquelle les nouveaux prêtres faisoient les divins offices, ils croyoient voir, non des hommes, mais des anges descendus du ciel.

Le bruit d'un succès aussi éclatant qu'il étoit imprévu, se répandit bientôt dans toute la France. Une sainte émulation saisit les pontifes de l'Eglise de Dieu. Tous s'adressoient à l'Instituteur de la nouvelle congrégation, pour recevoir de lui les secours qu'il avoit déjà procurés à leurs voisins. Mais la moisson étoit trop abondante : un si petit nombre de personnes ne pouvoient la recueillir en tant d'endroits différens. Plusieurs évêques furent obligés d'attendre l'heure du

Père de famille : d'autres se firent rendre compte de la méthode du saint Prêtre : ils s'y conformèrent, et reconnurent bientôt combien elle étoit avantageuse.

L'Italie en fut dans la suite aussi convaincue que la France. A mesure que les enfans de Vincent de Paul s'y établirent, ils eurent soin d'y introduire les saintes pratiques de leur Fondateur. Une des villes où Dieu bénit d'une manière plus frappante les exercices dont nous parlons, fut celle de Gênes. Le vertueux cardinal Durazzo, qui en étoit archevêque, n'en dispensa personne, et il s'en trouva bien. Dès les premiers jours, l'esprit de ferveur et de componction s'empara tellement de tous les jeunes ecclésiastiques, que le saint prélat en fut touché jusqu'aux larmes.

Le fruit que ces mêmes retraites firent à Rome, ne fut pas moins consolant. Urbain VIII avoit établi, en 1642, à Monte-Citorio, les prêtres de la mission. Ils commencèrent, dès l'année suivante, à recevoir dans leur maison ceux qui s'y rendoient de leur propre mouvement, pour se disposer à l'ordination. La main de Dieu fut avec eux dans cette capitale du monde chrétien, comme partout ailleurs; et l'on y reconnut qu'il ne falloit que trois ou quatre prêtres animés de l'esprit de Dieu, pour en sanctifier un grand nombre d'autres. Alexandre VII le comprit si bien, que, sous son pontificat, l'assiduité à ces pieux exercices devint une condition nécessaire pour la réception des saints ordres. Depuis ce temps, malgré l'envie, qui ne connoît ni équité, ni bienséance, il a plu à Dieu de les y soutenir. Innocent XI, aux vertus duquel l'hérésie même a rendu justice, alla encore plus loin

que ses prédécesseurs. Il étendit, en partie, à tous les prêtres, et même aux curés de Rome, ce qui n'étoit d'abord établi que pour les ordinans. La capitale servit, comme il arrive presque toujours, de modèle aux provinces. Le cardinal Barbarigo, évêque de Bergame, fut un des premiers à se servir des missionnaires pour faire ses exercices dans son diocèse. Il travailla quelquefois à ceux qui se faisoient à Monte-Citorio; et on y a vu dans la suite un bon nombre de cardinaux, d'évêques, de prélats, de généraux d'ordres, aussi touchés que les ordinans même, des beaux discours du cardinal Albici et du cardinal de Sainte-Croix. Cette méthode d'inviter à faire les entretiens de l'ordination, des personnes considérables par leur érudition ou leurs emplois, étoit celle de Vincent de Paul. Il savoit que, quoique la parole de Dieu soit par elle-même pleine de force, elle semble néanmoins avoir plus d'énergie dans la bouche de ceux qu'un grand nom a rendu supérieurs aux autres hommes. C'est sur ce principe, que les Bossuet, les Fénélon, et plusieurs autres grands évêques, avant et après eux, on fait plus d'une fois à Saint-Lazare les entretiens des ordinans avec une noble et nerveuse simplicité.

Si le ciel ne bénit pas toujours au moment même les travaux du saint Prêtre, il le dédommagea souvent, avec usure, de ses délais. Jean-Armand le Bouthillier de Rancé, qui a plus brillé par ses vertus, qu'il ne s'étoit obscurci par ses premiers écarts, en est une preuve éclatante. *Ce fut*, dit un écrivain célèbre par ses malheurs (1), *ce fut sous la*

(1) Jugement critique des Vies de feu M. de Rancé, page 63.

conduite du fameux M. Vincent de Paul, si connu par sa piété, par son zèle, par tant de vertus qu'il a fait paroître, que le jeune de Rancé fit la retraite. . . Le saint homme n'oublia rien pour lui inspirer les dispositions que doit avoir un homme destiné aux premiers emplois de l'ordre hiérarchique. Il fallut commencer par réformer son extérieur. On en vint ensuite aux dispositions intérieures. L'esprit de retraite, la séparation du monde, la mortification, l'humilité, l'oraison, furent les vertus qu'on tâcha de lui inspirer. M. Vincent lui parla ensuite de cette multitude de bénéfices qu'il possédoit contre les règles de l'Eglise. Cette morale effraya le jeune abbé. . . . mais cette semence jetée à propos, ne laissa pas de germer, et de produire son fruit en son temps. Or, ce que dit ici dom Gervais d'un seul homme, de combien d'autres le peut-on soupçonner ?

L'application avec laquelle S. Vincent travailloit à la réforme du clergé, ne lui fit pas oublier les besoins des pauvres de la campagne. Il avoit établi, comme nous avons vu ailleurs, les confréries de la Charité, partout où il avoit pu. Mais comme ni lui, ni ses prêtres, accablés sous le poids d'une infinité d'autres travaux, ne pouvoient les visiter que très-rarement, il étoit à craindre que le premier feu d'une association si utile ne se ralentît peu à peu, et que les pauvres ne retombassent dans ce même état d'où l'on avoit eu tant de peine à les tirer. Le saint Prêtre souhaitoit donc avec ardeur, que la providence suscitat quelque personne charitable, qui fût propre à parcourir les campagnes, à soutenir

les personnes dont ces confréries étoient composées, à les styler au service des malades, à entretenir parmi elles l'esprit de miséricorde, qui avoit été le principe de leur charitable liaison.

Dieu ne tarda pas à calmer l'inquiétude de son Serviteur. A peine étoit-il entré au collége des Bons-Enfans, que l'illustre madame Le Gras prit, sans le connoitre, une maison qui n'étoit pas éloignée de la sienne. Cette femme incomparable, qui, au jugement de cinq grands évêques, fut donnée à son siècle pour le convaincre que ni la délicatesse du tempérament, ni les engagemens de la société, ne sont pas d'invincibles obstacles à la plus haute perfection, étoit née à Paris, le 12 août 1591, de Louis de Marillac, sieur de Ferrières, et de Marguerite Le Camus. La beauté de son esprit porta son père à lui faire apprendre la philosophie; et jeune encore elle passoit pour capable des sciences les plus élevées. Mais la grâce lui donna des leçons que les plus grands maîtres ne peuvent donner : si la foiblesse de sa complexion ne lui permit pas d'entrer, comme elle souhaitoit, dans un ordre très-rigoureux (les Capucines), son mariage avec Antoine Le Gras, secrétaire de la reine Marie de Médicis, ne l'empêcha pas de mériter en peu d'années le glorieux nom de mère tendre et universelle des pauvres. Aussi leur rendoit-elle tous les services de la plus humble, de la plus pénible charité. Elle les visitoit, sans faire attention à la qualité de leurs maladies; elle leur présentoit elle-même la nourriture dont ils avoient besoin; elle faisoit leurs lits avec bien plus d'affection que n'auroit pu faire une servante à gages;

elle les consoloit par des paroles pleines de tendresse, et les ensevelissoit après leur mort.

Jean-Pierre Camus, évêque de Belley, ce vif ami de S. François de Sales, et qui par conséquent l'étoit de Vincent de Paul, dirigeoit madame Le Gras. Ce prélat, dont un romancier au moins très-imprudent a voulu faire un déiste, étoit presque aussi occupé à modérer la ferveur de sa pénitence qu'à calmer les peines intérieures qui, pendant plusieurs années, troublèrent la paix de son ame. Mais comme l'obligation de résider dans son diocèse le mettoit hors d'état de lui donner les secours dont elle avoit besoin, il voulut lui choisir un directeur capable de la soutenir et de la fortifier. Vincent de Paul fut celui sur qui il jeta les yeux pour le remplacer. Dieu fit bientôt connoître que c'étoit lui-même qui avoit ménagé toute cette affaire, et qu'il vouloit se servir de ces deux grands cœurs, pour donner à son église une nouvelle Compagnie de Vierges uniquement consacrées aux œuvres de miséricorde.

Madame Le Gras, qui venoit de perdre son mari, partageoit son temps entre l'exercice de la prière et celui de la charité. Elle donnoit au soulagement de l'indigence tout le temps qu'elle ne donnoit pas à ces devoirs primitifs, qui regardent Dieu plus immédiatement que le prochain. Mais son zèle prit un nouvelle essor à la vue d'un directeur qui ne savoit pas se ménager quand il s'agissoit d'être utile à ses frères. A son exemple elle conçut le dessein de consacrer sa vie au service des pauvres, et de coopérer de toutes ses forces à l'exécution des grands projets que le saint Prêtre formoit tous les jours en faveur des

misérables. Vincent, qui étoit en garde contre les démarches précipitées, voulut l'éprouver, et l'épreuve dura près de quatre ans. Il lui prescrivit d'employer une partie de ce temps à consulter Dieu dans la retraite, et de puiser dans la fréquente réception du corps et du sang de Jésus-Christ l'esprit de lumière et de force dont elle avoit besoin.

Ce délai, qui fut pour elle une espèce de noviciat, ne servit qu'à l'affermir dans son premier dessein. L'activité avec laquelle madame Le Gras embrassa, durant cet intervalle, toutes les occasions de miséricorde qui se présentèrent, fit enfin connoître à son directeur qu'il étoit temps de la mettre en œuvre, et qu'ayant toutes les vertus que saint Paul demande dans les vraies veuves, la charité n'avoit point de ministère, quelque rebutant qu'il pût être, dont cette femme véritablement forte ne fût capable. Sur ce principe, il lui proposa, en 1629, d'entreprendre la visite d'une partie des lieux où l'on avoit établi des assemblées de charité, pour honorer les voyages que la charité du Fils de Dieu lui a fait entreprendre, et participer aux peines, aux lassitudes, aux contradictions que ce divin Sauveur y a essuyées.

La pieuse veuve obéit à la voix du Saint, comme elle eût obéi à celle de Dieu même. Pour écarter jusqu'à l'ombre de la dissipation, qui se glisse insensiblement dans les plus saints voyages, le sage directeur prit des mesures si justes, que les courses de madame Le Gras servirent à la rendre plus recueillie et plus fervente. Elle étoit toujours accompagnée de quelques dames pieuses. Les voitures les plus incommodes étoient préférées

aux autres. On devoit vivre et être couché fort pauvrement, pour prendre plus de part à la misère des pauvres. Les exercices de piété se faisoient en campagne aussi régulièrement qu'à la maison. Le jour du départ on communioit, pour recevoir par la plus intime union avec Jésus-Christ une communication plus abondante de sa charité, et un gage plus sûr de sa protection. Dans le cours du voyage on levoit souvent les yeux vers les saintes montagnes pour en faire descendre les secours nécessaires. Avec de telles précautions, on marche long-temps sans souffrir de diminution. Aussi, loin d'en apercevoir jamais aucune dans madame Le Gras, on la vit toujours revenir à Paris plus vertueuse qu'elle n'en étoit sortie.

Elle s'appliqua pendant plusieurs années consécutives, à ces exercices de charité. Elle parcourut avec beaucoup de fruit les diocèses de Soissons, de Paris, de Beauvaix, de Meaux, de Senlis, de Chartres et de Châlons en Champagne. Lorsqu'elle étoit arrivée dans un village, elle assembloit les femmes qui composoient l'association de la charité. Elle leur faisoit sentir le prix de cet emploi, en leur donnant les instructions dont elles avoient besoin pour s'en bien acquitter. Quand elles étoient trop peu pour en porter la charge, elle en augmentoit le nombre. Elle leur apprenoit, par son exemple, à servir les malades les plus désespérés : elle rétablissoit par ses aumônes leurs petits fonds, qui souvent étoient bien épuisés; et pour les mettre en état de continuer plus aisément, elle leur distribuoit, à ses frais, le linge et les drogues nécessaires au soulagement des pauvres et des malades. A l'exemple de son directeur, qui se faisoit de

la santé du corps un moyen de procurer celle de l'ame, la sainte Veuve ne travailloit à l'une que pour arriver à l'autre. Aussi ne se bornoit-elle point à calmer les douleurs du moribond et la faim de l'indigent : elle plantoit le royaume de Dieu dans le cœur des jeunes personnes de son sexe. Avec l'agrément des curés, sans lequel il lui étoit défendu de rien entreprendre, elle catéchisoit, dans quelque maison commode, les filles qui n'étoient pas assez instruites. S'il y avoit une maîtresse d'école, elle lui apprenoit, presque sans qu'il y parût, à bien faire son office : s'il n'y en avoit pas, elle tâchoit d'en faire mettre une qui eût les dispositions nécessaires ; et pour la dresser, elle donnoit les premières leçons en sa présence.

Des entreprises si saintes, et qui auroient fait honneur aux Paule et aux Fabiole, furent souvent traversées : mais elles furent plus souvent et plus universellement applaudies. Ce fut pour la précautionner contre les plus foibles impressions de l'orgueil qu'une estime si marquée auroit pu enfanter, que Vincent lui donna pour règle de conduite dans les honneurs qui lui seroient rendus, d'élever son cœur à Jésus-Christ rassasié d'opprobres. Mais pour tempérer en même temps le feu de son activité, qui l'emportoit de beaucoup sur la force de sa complexion, il l'exhorta fréquemment à se ménager pour l'amour de Notre-Seigneur, et des pauvres qui sont ses membres. Il lui dit même en propres termes, qu'une des ruses dont le démon se sert avec plus de succès pour tromper ceux qui sont à Dieu, c'est de les porter à faire plus qu'ils ne peuvent, afin qu'ils se mettent bientôt hors d'état de faire ce qu'ils auroient pu.

Pendant que madame Le Gras outroit en quelque sorte tous les devoirs d'un tendre et laborieux christianisme, Vincent ne restoit pas dans l'inaction. Déjà il étoit à la tête de toutes les bonnes œuvres qui regardoient le bien du prochain; et il en fit cette même année réussir une, qui, sans lui, couroit grand risque d'échouer. La marquise de Maignelai, qui saisissoit volontiers l'occasion de faire honorer Dieu, avoit fondé en 1618 une maison de retraite, pour arrêter le désordre des personnes de son sexe. Il s'en présenta, en peu de temps, un assez grand nombre, qui parurent charmées de trouver après le naufrage un port si assuré. Mais on reconnut presque d'abord, que cet établissement manquoit d'une partie essentielle, et qu'il n'y avoit, dans cette grande maison, personne qui fût capable de la bien conduire. Le saint Prêtre, à qui l'on eut recours après douze ans d'essais inutiles, suivit sa route ordinaire. Il consulta Dieu; et sur sa réponse, dont il rendit compte à M. l'archevêque de Paris, il destina quatre religieuses de la Visitation à remplir les premières places du monastère de la Magdelaine.

Ce dessein, comme la plupart de ceux qui regardent la gloire du Seigneur, souffrit des contradictions étonnantes. Mais enfin les difficultés se dissipèrent entre les mains d'un homme, à qui son grand sens donnoit des ressources infinies. Les filles de saint François de Sales, que les peines de ce nouvel emploi avoient beaucoup effrayées, s'en acquittèrent avec leur zèle et leur capacité ordinaires. Elles gagnèrent les cœurs par la douceur et l'attention qui caractérisent leur institut. La charité les rendit maîtresses absolues : et elles

réglèrent si bien cette nombreuse communauté, qu'elle produisit dans la suite celles de Rouen et de Bordeaux. Il est vrai que le Saint leur servit beaucoup, soit par les sages conseils qu'il leur donnoit de vive voix, ou dans ses lettres, soit par les bons confesseurs qu'il leur procura. Mais le zèle et le travail de ces vertueuses Dames n'en sont pas moins estimables. Un enfant ne perd rien de sa gloire, pour la partager avec son père.

La joie sainte, dont l'heureux succès de tant d'affaires devoit remplir un cœur aussi sensible aux intérêts de Dieu que l'étoit celui de Vincent de Paul, fut troublée par la mort de M. le cardinal de Bérulle, qui, cette même année 1629, expira au saint autel entre les bras de son bien-aimé. Vincent perdoit en lui un ami et un père : mais ce qui le toucha plus, c'est que l'Église y perdoit un modèle du sacerdoce. Pour la dédommager, au moins en partie, de cette perte, il ouvrit les portes de sa maison aux ecclésiastiques, qui voudroient ou se réconcilier avec Dieu, après s'en être écartés, ou reprendre dans la solitude, des forces et des lumières pour se soutenir et se conduire dans les pénibles sentiers du ministère. Comme ces retraites n'ont jamais plus fait de bruit, que depuis que Vincent eut pris possession de la maison de Saint-Lazare, il est à propos, avant d'entrer dans un plus grand détail, de faire connoître la manière dont cet établissement s'est fait. C'est ce que nous allons développer dans le livre suivant.

FIN DU LIVRE PREMIER.

LIVRE SECOND.

CEUX qui ont le plus étudié l'histoire de Paris, conviennent que la maison de Saint-Lazare est très-ancienne, et qu'elle doit sa fondation à la piété de nos princes. Il faut qu'elle ait été considérable dès les premiers temps, puisque les rois de France, à leur avènement au trône, y faisoient leur séjour pendant quelques semaines, pour recevoir le serment de fidélité de tous les ordres dont la ville est composée. Dans la suite des années, Saint-Lazare devint l'asyle de ceux qui étoient attaqués de la lèpre, maladie terrible, et si commune jusqu'au douzième siècle, que dans la chrétienté il s'est trouvé jusqu'à dix-neuf mille hôpitaux pour ceux qui en étoient infectés.

La maladrerie de Saint-Lazare avoit dans sa constitution quelque chose d'assez singulier. On n'y recevoit que des bourgeois sortis d'un légitime mariage et nés entre les quatre principales portes de Paris. Cette règle ne souffroit d'exception qu'en faveur des boulangers, qui, étant plus sujets à ce terrible mal, à cause du feu, étoient admis, de quelque canton du royaume qu'ils pussent être. Personne n'y étoit reçu sans avoir préalablement fait vœu d'obéissance au premier directeur de la maison : et celle-ci jouissoit en propriété de tous les biens meubles et immeubles de chaque malade après sa mort.

Malgré les révolutions, qui après avoir élevé les communautés jusqu'à un certain point les dégradent insensiblement, la maison de Saint-Lazare étoit encore du temps de notre Saint une des plus considérables de Paris. Huit chanoines réguliers l'occupoient par commission. Adrien Le Bon, leur supérieur, eut avec eux un de ces démêlés qui, pour être quelquefois nécessaires, n'en sont pas moins désagréables. Après plusieurs conférences et quelques réglemens qui n'aboutirent à rien, le prieur ne pensa plus qu'à sortir d'un lieu, où, avec les meilleures intentions du monde, il souffroit et faisoit souffrir les autres. Mais comme il aimoit le bien, et que dans ce temps-là même il entendit parler de celui que faisoit Vincent de Paul, il crut que s'il pouvoit lui faire agréer son poste, il rendroit à l'église un service important. Il s'en ouvrit à M. de Lestocq, curé de Saint-Laurent, son voisin et son ami.

Ce pieux et savant docteur, qui s'étant quelquefois associé aux travaux de notre Saint dans les campagnes, connoissoit, comme témoin oculaire, les services de toute espèce que Vincent rendoit aux peuples, eut grand soin de confirmer le prieur dans sa résolution. Il lui répéta plus d'une fois qu'elle venoit du Saint-Esprit. Il l'entretint fort au long de Vincent de Paul et de ses prêtres, et lui en dit tous les biens imaginables.

Un rapport aussi favorable eût déterminé un homme moins bien disposé que ne l'étoit M. Le Bon. Les deux amis partirent sur-le-champ. Le prieur se hâta d'entrer en matière. Il dit en peu de mots à Vincent de Paul qu'on lui avoit fait un récit très-touchant de sa congrégation et de ses charitables emplois; qu'il

se trouveroit heureux d'y contribuer, et qu'il étoit prêt à lui céder sa maison et toutes ses dépendances pour concourir à une œuvre si salutaire.

Une proposition aussi avantageuse surprit ou plutôt effraya le serviteur de Dieu ; et quoiqu'il fût extrêmement maître de lui-même, son trouble se déclara par un tremblement dont le prieur de Saint-Lazare s'aperçut. Il lui en demanda la cause, qu'il ne démêloit pas assez. Vincent lui répondit avec beaucoup de modestie, que sa proposition étoit si fort au-dessus de lui et de ses prêtres, qu'il se feroit scrupule d'y penser. Il continua de s'expliquer sur ce point d'une manière si positive, et il combattit avec tant de force tout ce qu'on put lui dire de plus pressant, que M. Le Bon perdit d'abord toute espérance de lui faire changer de sentiment. Cependant la douceur du saint Prêtre, la piété, les charmes de sa conversation touchèrent si fort le prieur, que le désir d'exécuter son dessein devint plus vif à proportion des obstacles qu'il y rencontroit. C'est ce qui l'engagea, lorsqu'il fut sur le point de se retirer, à lui dire que l'offre qu'il lui faisoit méritoit bien qu'il y fît attention, et qu'il lui donnoit six mois pour y penser.

Ce fut vraisemblablement dans cette intervalle que notre Saint donna deux preuves frappantes d'humilité. L'archevêque de Paris, qui se déchargeoit sur lui de bien des choses, l'ayant appelé à une grande assemblée qui se tint dans son palais, lui fit une réprimande assez sèche, au sujet d'une mission dont il crut qu'il ne s'étoit pas acquitté. Vincent, à l'exemple du Roi-Prophète, ne dit pas un mot pour se justifier ; et quoiqu'il eût alors plus de cinquante

ans, il se mit à genoux, comme un jeune novice fait devant son maître, et il demanda pardon d'une faute dont il n'étoit pas coupable. Cette conduite, qui surprit d'abord, ne laissa pas d'édifier beaucoup ; mais on en fut encore plus touché, quand on apprit qu'il avoit fait et très-bien fait ce dont le prélat l'avoit chargé. André Duval, ce fameux docteur qui eut toujours de si intimes liaisons avec notre Saint, ne put s'empêcher de s'écrier à la face de toute l'assemblée, qu'il étoit difficile de trouver en qui que ce fût plus de vertu qu'en M. Vincent.

La seconde occasion où le saint Prêtre fit dans ce même temps éclater son humilité, lui fut fournie par un de ses neveux, qui, du fond de sa province accourut à Paris, dans l'espérance qu'un oncle qui faisoit tant de biens aux étrangers feroit quelque chose de plus pour un parent. Le serviteur de Dieu étoit en sa chambre, lorsque le portier lui annonça qu'il y avoit en bas un paysan qui se disoit son neveu, et qui demandoit à lui parler. La nature souffrit un peu dans ce moment. Les Saints ont à combattre tant qu'ils sont hommes, et ils sont hommes jusqu'au dernier soupir. Vincent pria d'abord un des siens d'aller recevoir ce parent ; mais sur-le-champ il se surmonta lui-même. Il alla jusques dans la rue où son neveu étoit resté. Il l'embrassa tendrement, le prit par la main, et l'ayant introduit dans la cour, il fit appeler tous ses prêtres, et leur dit que c'étoit là le plus honnête homme de sa famille. Il fit encore plus : il présenta ce pauvre parent à toutes les personnes de condition qui vinrent le visiter.

Une victoire si complète sur le démon de la superbe ne lui parut pas suffisante, et à la

première retraite qu'il fit avec les siens, il s'accusa publiquement d'avoir eu assez d'orgueil pour vouloir faire monter secrètement en sa chambre un de ses neveux, parce qu'il étoit paysan et mal habillé. C'est ce même M. de Saint-Martin, chanoine d'Acqs, dont nous avons déjà parlé, qui nous a conservé ce trait si glorieux à notre Saint. Il demeuroit pour lors au collége des Bons-Enfans, et il y étoit à l'instant même de cet évènement. Au reste, ce pauvre jeune homme, qui en arrivant à Paris avoit cru sa fortune faite, fut bien trompé dans ses espérances. Le saint Prêtre avoit fait un pacte avec son propre cœur ; il le tenoit en garde contre les illusions de la chair et du sang. Ainsi, il renvoya son neveu à pied, comme il étoit venu, ne lui donnant que dix écus pour faire son voyage ; encore les demanda-t-il par aumône à la marquise de Maignelai ; et c'est la seule fois qu'il a demandé du secours pour ceux de sa famille.

Si ces actions de vertu vinrent à la connoissance du prieur de Saint-Lazare, elles ne purent que lui inspirer un nouveau désir de consommer l'affaire qu'il avoit entamée. Quoi qu'il en soit, il ne manqua pas, au bout du terme qu'il avoit marqué, de se rendre au collége des Bons-Enfans, et de redoubler ses instances. M. de Lestocq, qui l'accompagnoit encore, parla pour le moins aussi fortement que lui. Le serviteur de Dieu tint ferme et resta inébranlable. Il leur représenta qu'un établissement si considérable ne manqueroit pas de faire du bruit ; qu'il n'avoit avec lui qu'un petit nombre de prêtres ; qu'à peine étoient-ils nés, et qu'il ne craignoit rien plus que de faire parler de lui.

L'heure

L'heure du repas, qui survint, suspendit cette contestation. M. Le Bon voulut dîner avec le saint Prêtre et sa petite communauté. L'ordre qui se gardoit pendant la table, le silence, la bonne lecture, la modestie, la frugalité charmèrent le prieur. Il conçut pour les prêtres de la nouvelle Congrégation presqu'autant d'estime qu'il en avoit pour leur instituteur : et plus affermi que jamais dans son premier dessein, il pria M. de l'Estocq de continuer ses poursuites et de ne faire ni paix ni trève avec M. Vincent qu'il ne l'eut enfin forcé à consentir à une proposition qui n'avoit rien que de très-raisonnable.

On ne pouvoit recommander cette affaire à un homme plus ardent à en presser l'exécution. Le curé de Saint-Laurent étoit ami particulier de Vincent de Paul, et il ne souhaitoit rien tant que de l'avoir pour voisin. Il lui rendit plus de vingt visites dans l'espace de six mois, et il se servit de tous les motifs que la piété et la raison purent lui suggérer. Rien n'ébranla le serviteur de Dieu. L'humilité et l'abjection étoient ses vertus favorites. Tout ce qui pouvoit le tirer de l'état où la Providence sembloit l'avoir placé de ses propres mains, lui paroissoit suspect et plein de danger. Au bout d'une année, M. Le Bon et son ami n'étoient pas plus avancés que le premier jour; et des instances redoublées plus de trente fois, bien loin de vaincre sa répugnance, ne l'avoient pas même porté à aller voir la maison qu'on lui présentoit. C'est qu'il craignoit que son cœur ne fût dupe de ses yeux, et que la situation et les biens de ce nouvel établissement ne lui parussent une raison de l'accepter.

Enfin le prieur de Saint-Lazare, fâché de

voir que rien ne lui réussit, dit un jour au saint Prêtre avec quelque émotion : Vous êtes, Monsieur, un homme bien étrange. Il n'y a personne de ceux qui veulent votre bien, qui ne vous conseille de recevoir celui que je vous offre. Dans des affaires comme celle-ci, il est de la sagesse de ne s'en pas rapporter uniquement à soi-même. Dites-nous de qui vous prenez conseil. Quel ami avez-vous à Paris dont vous suivez plus volontiers les impressions. Je m'en rapporterai à lui ; et pour peu qu'il pense comme vous, je cesserai mes poursuites. Vincent, qui n'eut rien à répliquer à une proposition si juste, indiqua M. Duval. Ce pieux et savant docteur étoit, depuis la mort de M. de Bérulle, directeur de notre Saint, et il parut bien, dans cette occasion, que celui-ci ne faisoit rien d'important sans l'avoir consulté.

M. Le Bon fut charmé de ce dénoûment. Il se douta bien qu'il ne trouveroit pas en Sorbonne les difficultés qu'il avoit trouvées au collége des Bons-Enfans. En effet tout lui réussit à souhait. Duval régla lui-même les condition du contrat. Cet article, qui d'ordinaire est si litigieux, n'arrêta pas un instant. Le docteur connoissoit la libéralité du saint Prêtre, et peut-être qu'il accorda au Prieur plus qu'il ne demandoit.

L'affaire paroissoit conclue, lorsqu'un incident, auquel on ne s'étoit pas attendu, pensa tout rompre. M. Le Bon, qui étoit un homme solidement vertueux, crut devoir stipuler que ses religieux logeassent dans un même dortoir avec les missionnaires, comptant bien que ceux-ci n'en souffriroient pas, et que ceux-là, touchés du bon exemple qu'ils auroient devant les yeux, se porteroient peu à peu à l'imiter.

Un supérieur moins expérimenté que celui de la mission, n'auroit pas hésité sur un article qui paroissoit peu important, et à qui même on donnoit toutes les couleurs du bien. Mais Vincent, qui d'un coup-d'œil envisageoit les principes et les conséquences, en jugea différemment. Il craignit que la complaisance et les égards qu'on a naturellement pour ses bienfaiteurs ne fussent un obstacle au bien spirituel de son petit troupeau. Ainsi, sans perdre de temps, il pria M. de Lestocq de représenter au prieur de Saint-Lazare que les prêtres de la Mission avoient pour règle de garder le silence depuis la prière du soir jusqu'au lendemain après dîné; qu'ils avoient alors une heure de conversation, après laquelle on rentroit dans le silence jusqu'au soir: que le souper étoit suivi d'une autre heure de récréation, et qu'après celle-ci le silence recommençoit; qu'au reste ce silence étoit si rigoureux, qu'on ne le rompoit qu'à voix très-basse, et pour des choses nécessaires; que ces pratiques, qu'on regarde souvent comme des petitesses, lui paroissoient essentielles, et qu'il étoit persuadé qu'on ne peut y donner atteinte sans introduire le désordre et la confusion dans les communautés. De-là notre Saint concluoit qu'il étoit à craindre que les religieux de M. Le Bon, qui n'étoient pas accoutumés à une discipline si rigoureuse, qui vraisemblablement ne pourroient s'y accoutumer, n'apprissent peu à peu aux missionnaires à se relâcher sur un point dont la ruine entraîneroit celle de beaucoup d'autres. Le Prieur, qui connoissoit mieux que personne la justesse de ces réflexions, voulut bien y céder.

Ensuite du concordat qui fut arrêté le

7 janvier 1632, Vincent entra en possession de la maison de Saint-Lazare. L'archevêque de Paris, Jean-François de Gondi, lui fit l'honneur de l'installer. Comme on avoit l'agrément du prévôt des marchands, des échevins, et de tous ceux que cette affaire pouvoit intéresser, on ne croyoit pas qu'elle pût rencontrer des obstacles. Mais il étoit juste que Vincent, qui pendant quinze mois avoit presque lassé la patience de M. Le Bon, vît mettre un peu la sienne à l'épreuve.

Le Roi ayant fait expédier des lettres-patentes sur cette donation, une communauté religieuse, qui avoit du crédit et de puissans amis, s'opposa à l'enregistrement, et prétendit que la maison de Saint-Lazare lui appartenoit. Ce contre-temps ne servit qu'à faire éclater la haute vertu de notre saint Prêtre, et surtout son désintéressement et sa charité. Pendant qu'on plaidoit la cause, il demeura en oraison dans la Sainte-Chapelle, et il pria Dieu, non de le faire gagner, s'il devoit perdre, mais de conserver dans son cœur une parfaite soumission aux ordres de la Providence.

Il faut cependant avouer qu'au commencement de cette opposition, une chose lui faisoit peine, en cas qu'il vint à succomber. Le lecteur ne la devineroit pas aisément; car ce qui afflige les Saints n'a guère coutume d'affliger les autres hommes. M. Le Bon avoit eu la complaisance de recevoir dans la maison trois ou quatre insensés, dont les parens s'étoient bien volontiers déchargés sur lui. Vincent, à qui le soin de tous les misérables appartenoit en propre, commença, en arrivant à Saint-Lazare, par demander en grâce qu'on les lui confiât. Il seroit difficile d'exprimer

avec quelle charité il les faisoit servir et les servoit lui-même. Les plus intraitables étoient ceux à qui il se consacroit avec moins de réserve. Plus la nature avoit à souffrir avec ces hommes sales, embarrassans, souvent dangereux, plus il étoit content. Un jour donc qu'il examinoit devant Dieu ce qui pourroit lui faire peine, en cas qu'il vînt à être évincé, rien ne l'inquiéta que la crainte de n'être plus en mesure de rendre les mêmes services à ces pauvres aliénés. La commodité d'une maison seigneuriale située aux portes de Paris, les biens qui y étoient annexés, la facilité d'y former sa Congrégation naissante, tous ces avantages ne lui parurent rien en comparaison du plaisir qu'il prenoit à honorer Jésus-Christ dans ces membres infirmes, que tous le monde rebute, et qui ne trouvent pas d'asyle dans leurs propres maisons.

Enfin Dieu récompensa par un arrêt contradictoire le désintéressement et l'humilité de son serviteur. Messieurs de Saint-Victor ne l'en ont pas moins estimé, et ils ont reconnu, avec tout le reste de la France, que la maison de Saint-Lazare, en devenant le patrimoine du saint homme, étoit devenue la ressource de tous les malheureux.

Les criminels condamnés aux galères furent les premiers à ressentir l'effet de la charité que ce nouvel établissement mettoit le Saint en état d'exercer avec plus d'étendue. Nous avons déjà vu ce qu'il avoit fait pour eux, soit à Paris, soit à Marseille. Nous l'allons voir faire quelque chose de plus important. Mais ici, comme en bien d'autres occasions, il faudra nous contenter des premières époques. Sans cela on ne pourroit éviter la confusion

dans une histoire où l'on est accablé sous la multitude des évènemens, et où chaque semaine, pour ne rien dire de plus, a vu naître un nombre étonnant de glorieuses entreprises, qui n'ont pu s'exécuter pleinement que dans le cours de plusieurs années.

Les forçats transportés par les soins de Vincent de Paul dans le quartier de Saint-Roch, y étoient aussi-bien que le comportoit leur état. Mais comme ils n'avoient qu'une maison de louage, et qu'on pouvoit sous différens prétextes les en déloger, notre Saint, dont la coutume étoit de prévenir les inconvéniens, s'occupa des moyens de leur procurer un hospice qui fût à eux pour toujours. Pour ne manquer pas son coup, il s'adressa au Roi, et il en obtint pour ces malheureux une ancienne tour, qui est entre la Seine et la porte de Saint-Bernard. Le soin ou plutôt la charge du spirituel et du temporel roulèrent presque sur lui seul pendant plusieurs années.

Pour ce qui est du spirituel, il donna ordre à ceux de ses prêtres qui demeuroient au collége des Bons-Enfans, de visiter souvent les forçats, de leur dire tous les jours la messe, de les instruire, d'entendre leurs confessions, et de les consoler. Il fit dans la suite passer cet emploi aux prêtres de la paroisse, sous la rétribution de 300 livres que les siens n'avoient jamais eue.

A l'égard du temporel, madame Le Gras, toujours vive quand il s'agissoit d'écouter et de mettre en pratique le langage de la charité, s'y prêta de la meilleure grâce du monde. Elle alloit souvent les voir, et leur rendoit toutes sortes de bons offices. Vincent animoit par l'exemple de cette pieuse veuve

des personnes de vertu et de condition à entrer dans cette bonne œuvre. Mais il fournit plus que personne à la dépense, et ce fut principalement à lui que les galériens durent leur entretien et leur nourriture pendant les huit ou dix premières années de ce nouveau séjour. Enfin la Providence leur ménagea un secours permanent, qui avoit quelque proportion avec leurs besoins. Une personne fort riche leur légua, en mourant, 6000 livres de rente; et ce legs, qui coûta d'abord à notre Saint des rebuts et des contradictions sans nombre, fut enfin exécuté.

Sa tendresse pour les forçats ne se borna pas aux services dont nous venons de parler. Il essaya de les soulager dans l'endroit même où ils ont le plus à souffrir. Ce qui l'avoit le plus touché dans le séjour qu'il fit à Marseille, c'étoit le triste état de ceux qui tomboient malades. Toujours attachés à leur chaîne, rongés de vermine, accablés de maux, presque consumés de pourriture et d'infection, ces cadavres, qui vivoient encore, éprouvoient déjà les horreurs du sépulcre. Vincent n'avoit pu, sans une émotion profonde, voir des hommes formés à l'image de Dieu, des chrétiens rachetés du sang de Jésus-Christ, réduits à mourir comme des bêtes. Mais il fallut prendre patience, parce que les troubles du royaume ne lui permettoient pas d'agir.

Lorsque les choses parurent un peu plus tranquilles, le saint Prêtre s'adressa au cardinal de Richelieu, parce qu'outre que c'étoit alors un de ses parens qui étoit général des galères, il partageoit avec la duchesse d'Aiguillon, sa nièce, les sentimens d'estime qu'elle eut toujours pour l'instituteur de la mission.

Vincent avec ces expressions pathétiques contre lesquelles on ne tenoit guerre, lui représenta l'horrible état où se trouvoient à Marseille les forçats dans le temps de leurs maladies, et la nécessité d'y fonder un hôpital pour eux. Jean-Baptiste Gauld, évêque de Marseille, et le chevalier de Simiane, qui tous deux se sont distingués par les plus rares vertus, s'unirent à notre Saint pour solliciter le premier ministre. Richelieu, qui aimoit les projets où il y avoit du grand, fit enfin agréer celui-ci au Roi; cet hôpital fut bâti dans le même lieu où Philippe de Gondi en avoit jeté les fondemens, lorsque Vincent demeuroit avec lui. Dans la suite Louis XIV lui assigna 12,000 livres de revenu annuel sur les gabelles de la province. L'on y compte trois cents lits, et il est un des plus beaux, des plus commodes du royaume. Il étoit encore imparfait lorsque M. de Simiane écrivit à notre Saint que la main de Dieu s'y faisoit sentir, non-seulement dans la conversion des mauvais chrétiens, mais dans celle de plusieurs mahométans, et que ceux-ci, touchés de la charité qu'on avoit pour eux, rendoient hommage à une religion qui, en *Jésus-Christ* et par *Jésus-Christ*, ne fait qu'un peuple de tous les peuples de l'univers.

Pour mettre Vincent et les missionnaires plus en état de continuer le bien qu'ils avoient commencé de faire aux galériens, le jeune Roi lui confirma en 1644 la charge d'aumônier-général, et il le fit d'un style qui marque l'estime universelle où il étoit à la cour. La duchesse d'Aiguillon prit part à une si bonne œuvre, et par un capital de 14,000 livres elle fonda pour tous les cinq ans des missions sur les galères. C'est ainsi qu'un pauvre prêtre

mit en mouvement tout ce que l'état avoit de plus élevé, pour procurer à des malheureux, qu'il regardoit comme ses frères, tous les secours de la plus tendre charité. Son zèle, qui dès-lors ne connoissoit plus ni difficultés ni bornes, le portat bientôt après à former un projet beaucoup plus étendu, et au moyen duquel il trouva enfin le secret de soulager dans toutes les parties de la France, et même dans les pays étrangers, une infinité de misérables qui n'avoient ni ressource ni consolation. Mais avant d'entrer dans ce grand évènement, qui fait un des plus riches morceaux de son histoire, je dois parler du service qu'il rendit à l'Eglise par l'établissement des conférences ecclésiastiques. Pour bien entendre de ce que nous avons à dire sur ce sujet, il faut reprendre les choses de plus haut.

Vincent, dans ses missions, ne s'étoit pas uniquement borné au salut des peuples, il s'étoit encore appliqué à la sanctification des pasteurs, qui alors n'étoient pas tous des modèles de vertu. Lorsque dans un canton il en trouvoit quelques-uns dont Dieu ouvroit le cœur à ses avis, ils les entretenoit de la manière d'annoncer l'évangile, de catéchiser les enfans, d'entendre les confessions, d'administrer avec fruit les autres sacremens. Ces premiers essais firent juger au Saint que si l'on pouvoit établir des conférences réglées, elles auroient peut-être en France le succès qu'elles eurent autrefois dans les déserts de Scété et de la Thébaïde. Mais comme il se défioit toujours beaucoup de ses propres pensées, il se contenta de prier, et il attendit l'heure de Dieu. Elle vint peut-être plutôt qu'il n'avoit espéré. Un homme de bien, qui avoit

beaucoup profité des exercices de l'ordination et qui vouloit en conserver le fruit, lui proposa de réunir de temps en temps un nombre d'ecclésiastiques pour conférer ensemble des moyens de se sanctifier eux-mêmes et de sanctifier leurs frères.

Une proposition si conforme aux idées de Vincent de Paul dut être et fut en effet extrêmement de son goût. Cependant avant de rien entreprendre, il consulta encore Dieu pendant près de quinze jours, et après avoir reconnu que ce nouvel exercice contribueroit à la gloire de son saint nom, il en fit la proposition à M. l'archevêque de Paris, qui se fit un devoir de l'approuver. Muni des pouvoirs de son supérieur, et bientôt après de ceux du souverain pontife, dont par le profond respect qu'il eut toujours pour son siége, il avoit coutume de demander l'agrément, lors même qu'il ne lui étoit pas nécessaire, il ne pensa plus qu'à choisir des sujets propres à commencer utilement cette nouvelle association. Il les eut bientôt trouvés. Plusieurs bons prêtres, qui l'honoroient comme leur père, et dont les uns par ses avis venoient de faire des missions dans l'Anjou, les autres en faisoient actuellement une à un grand nombre d'ouvriers qui bâtissoient l'église de la Visitation, entrèrent avec plaisir dans ses vues : et la première assemblée se tint peu de temps après dans la maison de Saint-Lazare. Vincent y proposa son plan, dont le but étoit d'honorer le Fils de Dieu, son sacerdoce éternel, son amour pour les pauvres, son zèle pour le salut des peuples. Ce projet, qui n'avoit rien que de saint, fut applaudi. Dès ce jour même on donna pour sujet de la première conférence

la nécessité de l'esprit ecclésiastique et les moyens de le conserver. On y parla solidement, mais on y parla avec simplicité. Le saint Prêtre avoit bien prévu que cet exercice deviendroit absolument inutile, si l'on affectoit d'y faire des discours éloquens ou trop étudiés. Ce n'est pas qu'il voulût qu'on parlât au hasard; il demandoit une juste préparation. Mais il préféroit à tout autre celle qui se fait aux pieds de la croix et dans l'ardeur de la prière. C'étoit là sa règle générale, et il ne souffroit qu'on s'en écartât que lorsque la matière qui devoit être traitée demandoit une préparation particulière. Aussi a-t-on vu à ses conférences les plus beaux génies de l'Europe parler le plus simple langage des enfans de Dieu, mépriser ce que S. Paul appelle la vaine persuasion de la sagesse humaine; et choisir toujours entre deux expressions celle qui, moins favorable à l'homme, étoit plus capable d'édifier, de toucher le cœur, et de le porter à Dieu.

Le Saint leur en donnoit l'exemple, mais comme il savoit très-bien l'Ecriture, et que sur-tout il avoit un talent singulier pour mettre en usage la conduite et les paroles du Fils de Dieu, qui avoient rapport à son sujet, il développoit ses sentimens avec tant de grâce et d'onction, que l'illustre Bossuet, qui ne l'entendit que dans un âge naturellement critique, a cru, près de quarante-deux ans après sa mort, pouvoir prendre Jésus-Christ à témoin, qu'il avoit trouvé dans Vincent de Paul, ce ministre rare qui parle de Dieu d'une manière si sage, si élevée, que Dieu même semble s'expliquer par sa bouche (1). C'est sans

(1) Aderant plerumque magni nominis episcopi.

doute le témoignage qu'en auroient rendu les Godeau, le Perrochel, les Ollier, les Pavillon, et tant d'autres qui alloient d'un bout de Paris à l'autre pour l'entendre, s'ils eussent encore été sur la terre, lorsqu'on commença de travailler à sa béatification.

L'assemblée des mardis, ou la conférence de Saint-Lazare (car c'est sous ces deux noms qu'elle fut connue), cette assemblée, dis-je, devint bientôt si célèbre, qu'au rapport d'un homme qui dans cette matière ne peut être suspect (1), *il n'y avoit pas dans Paris un ecclésiastique de mérite qui n'en voulut être.* On ne parloit dans cette ville que de la régularité et du zèle infatigable de ceux qui la composoient. Le cardinal de Richelieu, qui en fut informé par la voix publique, fit appeler Vincent, et s'en entretint avec lui. Le saint homme lui rendit compte de la nature de ces entretiens, des sujets qui en faisoient la matière, et de la bénédiction que Dieu commençoit à y donner. Ce grand ministre en parut fort satisfait. Il exhorta le Saint à continuer ses bonnes œuvres. Il l'assura de sa protection, et le pria de le venir voir de temps en temps. Avant de le congédier, il voulut savoir les noms des ecclésiastiques qui se trouvoient à son assemblée, et quels étoient ceux qu'il jugeoit plus propres à l'épiscopat. Lorsque le serviteur de Dieu se

Pium cœtum animabat Vincentius, quem cùm disserentem avidi audiremus, tunc impleri sentiebamus Apostolicum illud : *Si quis loquitur, tamquam sermones Dei....* Hæc coram Deo in Christo loquor. *Benig. Bossuet in Epist. ad Clementem XI die 2 Augusti, an.* 1702.

(1) Mémoire de Lancelot sur Saint-Cyran, tom. 1, pag. 287.

fut retiré, le cardinal dit à la duchesse d'Aiguillon sa nièce : « J'avois déjà une grande idée de » M. Vincent, mais je le regarde comme un » tout autre homme depuis le dernier entretien » que j'ai eu avec lui. »

Ce que fit alors M. de Richelieu, Louis XIII le fit après l'avoir perdu. Le Père Binet, son confesseur, demanda de sa part au saint Prêtre une notice exacte des talens de ceux qui assistoient à ses conférences. Vincent obéit ; mais il fit en même temps ce que bien d'autres auroient eu peine à faire. On sent assez, et il le sentoit aussi-bien qu'un autre, que pour peu que les bonnes dispositions du Prince eussent transpiré, un grand nombre d'ecclésiastiques de la première condition se seroient rangés sous le drapeau de la faveur. Vincent, ennemi déclaré de l'ambition, prit les mesures nécessaires pour l'écarter. Il sut engager au secret un grand Roi, après y avoir engagé un grand ministre. Il le garda lui-même si inviolablement, qu'aucun de ces messieurs n'a jamais rien su des desseins que la cour avoit sur eux ; et dans le temps même que déjà il les regardoit en quelque sorte comme étant à la tête des diocèses, il ne leur parloit que du bonheur de vivre et de mourir dans l'obscurité.

Nous ne prétendons pas faire ici une relation exacte de tous les biens dont la conférence de Saint-Lazare a été le principe, mais nous ne pouvons nous dispenser d'en donner quelque idée. Un de ses premiers fruits fut de peupler l'Eglise d'un grand nombre de fidèles ministres, qui, pleins de l'esprit dont notre Saint étoit animé, le répandirent dans toutes nos provinces. L'on en vit sortir, pendant que le serviteur de Dieu vivoit encore, les pieux

et illustres fondateurs des communautés de Saint-Sulpice et des missions étrangères, vingt-trois archevêques ou évêques, qui, la plupart, travaillèrent avec autant de courage que de succès à rendre à l'Eglise sa première beauté, et une prodigieuse multitude de grands-vicaires, d'officiaux, d'archidiacres, de curés, de chanoines, de directeurs de séminaires ou de religieuses, qui furent tous et en tous lieux la bonne odeur de Jésus-Christ. Le saint Prêtre faisoit d'eux comme un corps de réserve, qu'il envoyoit à droite et à gauche, selon que l'exigeoient les circonstances du lieu et du temps. La France surprise et toujours édifiée, les vit se livrer avec une ardeur invincible aux plus rebutantes fonctions du ministère. Les uns s'unissoient aux enfans de Vincent de Paul, les autres entreprirent souvent d'importantes missions dans les grandes villes, où le Saint n'a pas voulu que ses prêtres travaillassent. Il n'y a presque point d'état dans la capitale qui n'ait senti l'impression de leur zèle. Le régiment des Gardes, les Quinze-Vingts, les artisans qui ignoroient jusques aux élémens du salut, les mandians dont Paris étoit alors inondé, l'hôpital de la Piété, celui que Vincent avoit procuré aux forçats, et surtout l'Hôtel-Dieu, c'est-à-dire, ses domestiques, ses malades, et les vierges qui se dévouent à leur service, tels furent les pénibles objets qui les occupèrent pendant plus de cinquante ans.

Quoique le détail de tant de biens ne pût être qu'édifiant, la nature d'un ouvrage comme celui-ci ne me permet pas d'y entrer. Je supprimerai même le prodigieux succès que ces hommes vraiment apostoliques eurent dans un gros bourg, où la chicane et l'ini-

quité, sous le nom de justice, ne tenoient leur séance que dans des cabarets, et s'y nourrissoient du sang et des larmes du client opprimé. Mais comme la fausse mission qu'ils firent au faubourg Saint-Germain a quelque chose de singulier dans toutes ses circonstances, il est juste d'en parler avec un peu plus d'étendue.

Ce quartier étoit alors comme l'égoût et la sentine du royaume tout entier. Impies, libertins, hatées, tout ce qu'il y avoit de plus mauvais sembloit avoir conspiré à y établir son domicile. Le vice, en s'y multipliant, s'y étoit en quelque sorte retranché. Les coupables, à raison de leur grand nombre, vivoient dans l'impunité, et l'impunité augmentoit chaque jour le nombre des coupables.

Une dame de vertu, effrayée de tant d'abominations, crut qu'une mission pourroit en arrêter le cours. Comme tous les gens de bien parloient d'une manière fort avantageuse de celle que Vincent de Paul faisoit alors, elle s'efforça de lui persuader d'en commencer une dans ce faubourg. Le Saint résista quelque temps : mais cette femme, que des lumières supérieures conduisoient, redoubla ses prières avec tant d'instance, qu'il crut enfin découvrir que l'esprit de Dieu parloit par sa bouche. Il lui promit d'y penser, et il y pensa en effet si sérieusement, que quelques jours après il tâcha d'engager à cette bonne œuvre les ecclésiastiques de sa conférence. La juste déférence qu'avoient pour le Serviteur de Dieu tous ceux qui composoient cette sainte assemblée, ne les empêcha pas de se récrier contre sa proposition. Chacun apporta ses motifs : on fit sur-tout valoir celui de l'impossibilité du succès. La conclusion fut

que c'étoit une affaire à laquelle il ne falloit plus penser.

Vincent y pensa cependant encore. Il la recommanda beaucoup à N. S. Une réponse intérieure l'affermit dans son premier sentiment; et lorsque ces messieurs se furent rassemblés, il leur dit avec beaucoup de force qu'il y avoit tout lieu de croire que Dieu demandoit d'eux ce service, que sa grâce étoit assez puissante pour surmonter tous les obstacles, et qu'il étoit persuadé que cette entreprise réussiroit malgré les efforts des démons et des hommes. Les paroles du saint Prêtre ne firent pas, à beaucoup près, dans cette conjoncture, l'impression qu'elles avoient coutume de faire; il s'aperçut même que sa fermeté avoit fait peine à quelques-uns de ceux qui avoient plus hautement soutenu le sentiment contraire au sien. Son humilité, qui s'effrayoit aisément, en fut alarmée. Il se mit à genoux devant toute l'assemblée, il demanda pardon à la compagnie de la vivacité avec laquelle il avoit renouvelé sa proposition. Il protesta qu'il ne l'avoit fait que parce qu'il s'étoit senti intérieurement pressé de le faire, et qu'il avoit cru que Dieu demandoit de leur zèle cette nouvelle preuve de courage et d'amour.

La vue de ce digne Prêtre de Jésus-Christ prosterné aux pieds d'un grand nombre d'ecclésiastiques qui l'honoroient tous comme leur père, fit plus d'effet sur eux que tout ce qu'on auroit pu leur dire. La mission fut sur-le-champ résolue d'un consentement unanime, et ceux qui s'y étoient le plus opposés furent les premiers à y donner les mains.

Avant de commencer, on le pria de régler lui-même tout ce qu'il y auroit à faire.

On lui représenta surtout que les discours simples et familiers, qui réussissoient dans les campagnes, seroient trouvés ridicules dans une ville comme Paris, et que les ennemis qu'on alloit combattre étant différens de ceux qu'on avoit combattus jusques-là, il falloit employer des armes différentes de celles dont on s'étoit servi par le passé.

Ce conseil, où la prudence humaine entroit pour quelque chose, ne pouvoit plaire à un homme qui, à l'exemple du grand Apôtre, eût cru anéantir la force de la croix en s'appuyant sur des moyens purement naturels. Il leur répondit donc qu'il étoit persuadé que la méthode dont ils s'étoient si bien trouvés dans toutes leurs autres missions, étoit précisément celle qu'ils devoient suivre dans la mission qu'ils alloient commencer ; que l'esprit du monde qui triomphoit dans le lieu dont ils entreprenoient la conversion, ne seroit jamais plus puissamment combattu que par l'esprit de Jésus-Christ, qui est un esprit de simplicité ; que pour entrer dans les sentimens de ce divin Sauveur, ils devoient chercher comme lui, non leur propre gloire, mais celle de son père ; et qu'en parlant le langage qu'avoit employé le Fils de Dieu, ils seroient du moins assurés que ce ne seroit point eux qui parleroient, mais Jésus-Christ qui parleroit par eux.

Ces avis furent reçus comme si un ange les avoit donnés. Sans délibérer un moment de plus, ces messieurs se mirent à l'ouvrage. Ils ne tardèrent pas à reconnoître que la grâce travailloit avec eux. La simplicité et le style familier de leurs discours, par où ils avoient craint d'échouer, fut précisément ce qui mul-

tiplia le concours. Cet air apostolique ébranla une bonne partie de leur auditoire. Ils en furent eux-mêmes surpris, transportés. Ils voyoient tous les jours, et presqu'à tous les momens, des pécheurs invétérés, des usu-siers endurcis, des femmes sans front et sans pudeur, des libertins qui avoient vieilli dans le plus infâme désordre, et enfin des hommes jusques-là sans humanité, sans probité, sans religion, sans foi et sans Dieu, qui, les yeux baignés de larmes, et le cœur percé de douleur, venoient se jeter à leurs pieds, et demandoient à grands cris miséricorde. Le doigt de Dieu marquoit si bien sa propre opération, qu'il étoit impossible de la méconnoître. Il se fit des conversions si étonnantes, qu'elles avoient quelque chose de miraculeux. L'injustice, la haine, les passions les plus difficiles à vaincre, rendirent les armes. En un mot, la bénédiction de Dieu fut si abondante et si efficace, que si on vouloit rapporter en détail les réconciliations, les restitutions et tous les autres biens que fit cette mission, il y auroit de quoi en remplir un volume; ce sont les termes de l'auteur contemporain qui le premier a écrit la vie de notre saint Prêtre.

Il ajoute, et rien n'est plus propre à confirmer son récit; il ajoute qu'un bourgeois de Paris qui avoit suivi tous les exercices de la mission, et qui avoit été témoin des grands biens qu'elle avoit produits, en fut si touché, qu'étant allé trouver ces dignes ecclésiastiques, il leur dit qu'il avoit 7 à 8000 liv. de rente dont il pouvoit disposer sans faire tort à personne, et qu'il venoit les leur offrir et s'offrir lui-même pour les servir le reste de sa vie, pourvu qu'ils voulussent s'engager

eux-mêmes à continuer ailleurs les exercices qu'ils venoient de finir dans la paroisse de Saint-Sulpice. Ces messieurs, sans accepter ses offres, lui dirent avec beaucoup d'affection, qu'ils ne pouvoient s'unir de la manière qu'il leur proposoit, que leur dessein étoit cependant de passer le reste de leurs jours dans des emplois à-peu-près semblables à celui dont il avoit été si édifié, et que Dieu, qui sait mettre à prix la préparation du cœur, auroit égard à sa bonne volonté. Telle fut la réussite de cette fameuse mission. M. Bossuet attribuoit aux prières de Vincent de Paul le prodigieux succès de celle que firent ses enfans dans le diocèse de Metz, du temps qu'il en étoit archidiacre. C'est au lecteur à juger si les biens qu'opéra celle-ci furent moins l'effet des gémissemens du saint Prêtre, qu'ils ne furent celui du zèle dont il eut besoin pour la faire entreprendre.

Quand les conférences ecclésiastiques de Saint-Lazare n'auroient fait d'autres biens que ceux dont nous avons parlé jusqu'ici, elles mériteroient les suffrages de la postérité. Mais Dieu a encore tiré sa gloire par la manière dont elles se répandirent en France et au delà des monts. Jacques Olier, qui lui seul fait autant d'honneur à Vincent de Paul que plusieurs autres ensemble, fut le premier à les établir dans l'Auvergne et dans le Vélai, et il y engagea encore, avec la bénédiction qui le suivoit partout, messieurs les Chanoines du Puy. Ceux de Noyon s'y portèrent d'eux-mêmes. Les ecclésiastiques de Pontoise, d'Angoulême, d'Angers, de Bordeaux, et plusieurs autres les imitèrent. Toutes ces assemblées avoient autant de rapport à celle de Saint-

Lazare, que les colonies en ont à leur métropole, comme il paroît par les lettres de l'illustre M. Godeau, évêque de Vence, et du pieux fondateur du Seminaire de Saint-Sulpice. Je n'ajouterai point que celles que l'abbé du Val-Richer établit en Normandie eurent le plus éclatant succès; c'est un fait connu. Je remarquerai seulement qu'il étoit intime ami de notre Saint, aussi-bien que de M. Bourdoise, et qu'un homme formé à une aussi belle école, devoit naturellement réussir en suivant les leçons qu'il y avoit reçues (1).

Le bien que Vincent avoit fait dans le clergé par l'institution de sa pieuse et savante assemblée, ne suffisoit pas à l'insatiable vivacité de son zèle : il voulut faire quelque chose de semblable dans les familles par l'établissement des retraites spirituelles. Personne n'avoit jusques-là entrepris, en ce genre, ce qu'il exécuta; et il y a de l'apparence que son immense charité n'aura, dans la suite, que bien peu d'imitateurs. Les plus grands Saints avoient gémi de la corruption qui couvroit la face du christianisme; ils exhortoient les fidèles à se bâtir une solitude spirituelle, à y peser toutes leurs actions dans la balance de la vérité, à réfléchir profondément sur ces années éternelles qui s'avancent à grands pas. Mais il étoit réservé à Vincent de Paul de leur donner sur ce point des facilités qu'ils n'avoient point encore eues, et d'ôter à ceux d'entr'eux dont la fortune est médiocre, c'est-à-dire, au plus grand nombre, les prétextes

(1) Dominique George, né en Lorraine en 1631, mourut au Val-Richer en 1693. Sa Vie a été écrite par le Père Buffier, en 1696.

dont ils ont coutume de voiler leur négligence et leur insensibilité. Dans cette vue, il résolut de partager sa maison et son bien avec ceux qui voudroient en profiter pour se réconcilier avec Dieu. Semblable à ce père de famille dont parle le Sauveur dans son évangile, il forçoit en quelque sorte les bons et les mauvais à s'asseoir à sa table. Pour tout salaire, il demandoit que ceux qui étoient déjà justes se sanctifiassent encore davantage, et que ceux qui ne l'étoient pas, fissent tous leurs efforts pour le devenir.

Le bruit d'une conduite si généreuse se répandit peu-à-peu dans Paris et dans les provinces. En peu de mois la maison de Saint-Lazare fut plus fréquentée qu'elle ne l'avoit été depuis un siècle. Vincent la comparoit lui-même à l'arche de Noé, où toutes sortes d'animaux grands et petits étoient bien reçus. Au fond, c'étoit un spectacle assez singulier que celui de voir dans le même réfectoire des seigneurs de la première condition et des gens du plus bas étage; des docteurs très-éclairés et de pauvres paysans qui avoient à peine le sens commun; de grands magistrats et de simples artisans; des hommes répandus dans le monde, et des solitaires accoutumés à vivre dans les forêts; des vieillards qui venoient gémir du passé, et de jeunes gens qui avoient recours à Dieu, afin de se précautionner contre les périls de l'avenir.

Pour exécuter son dessein d'une manière utile à ceux qui feroient la retraite, et en transmettre d'âge en âge le goût et l'importance à ses successeurs, il s'efforça de faire connoître aux uns et aux autres le prix de la grâce que Dieu leur mettoit entre les mains,

Il représenta aux exercitans que l'unique fin de la retraite est de détruire le règne du péché, de refondre l'homme tout entier, d'anéantir ses mauvaises habitudes, ses défauts et même ses imperfections; qu'ils devoient ou employer le temps à prier Dieu de les rendre de parfaits chrétiens, chacun selon son état, et qu'il étoit d'une extrême conséquence pour ceux qui n'avoient point encore pris de parti, de consulter beaucoup le Seigneur sur celui qu'ils devoient prendre. Il souhaitoit surtout qu'on donnât une attention particulière à ceux qui pensoient à quitter le monde; mais alors il exigeoit des précautions qui alloient presque jusqu'au scrupule. Et si d'un côté il vouloit qu'on les avertît en général de préférer aux communautés moins réglées celles qui l'étoient davantage, de l'autre il ne permettoit point qu'on les leur déterminât en particulier. Surtout il étoit défendu de proposer jamais sa congrégation. Le choix d'une maison, ou séculière, comme étoit la sienne, ou religieuse, comme la plupart des autres, étoit, selon lui, une affaire dont la décision n'appartient qu'à Dieu, et sur laquelle ceux qui sont consultés doivent infiniment craindre de répondre plutôt selon les vues d'une prudence toute naturelle, que selon les maximes de la simplicité chrétienne.

Afin que ses missionnaires n'omissent rien de ce qui pouvoit contribuer au bon succès des retraites, le Saint exigea deux choses de ceux à qui il en donna la conduite. La première, qu'ils parlassent d'une manière solide et touchante, mais qu'ils eussent soin de bannir cette vaine éloquence que S. Paul a si souvent réprouvée, et que Dieu ne bénit

pas. La seconde, qu'ils prissent pour matière de leurs discours, non des sujets capables d'amuser l'esprit, mais les grandes vérités du salut, les obligations personnelles, les ressources que Jésus-Christ nous a préparées dans les sacremens, les dispositions qui sont nécessaires pour s'en approcher, etc. C'est par-là qu'on les dispose encore aujourd'hui à faire de bonnes confessions générales, ou s'ils en ont déjà fait sur lesquelles on puisse compter, à suppléer par une revue exacte à tout ce que les dernières pourroient avoir eu de défectueux, à se prescrire un règlement de vie dont ils ne s'écartent jamais, et surtout à prendre des résolutions fermes, toujours détaillées; non-seulement d'éviter le mal et les occasions qui pourroient y porter, mais encore de pratiquer toutes les bonnes œuvres dont chacun d'eux est capable dans la condition où Dieu l'a placé.

Un plan si bien fait devoit naturellement servir beaucoup à ceux pour qui il avoit été formé: mais comme il pouvoit arriver après la mort du Serviteur de Dieu, et même pendant sa vie, que ses prêtres, accablés de travail, et excédés de la dépense de tant de retraites gratuites, se ralentissent peu à peu, le Saint, pour les prémunir contre ce genre de tentation, leur répéta plusieurs fois dans ses conférences, que le choix qu'il avoit plû à Dieu de faire de la maison de Saint-Lazare pour la conversion d'un nombre infini de pécheurs, étoit une grâce singulière; qu'ils ne devoient rien tant appréhender que de s'en rendre indignes; que s'ils méritoient un jour que Dieu les privât de cet emploi, il étoit à craindre qu'il ne les privât encore

de tous les autres; qu'un missionnaire qui ne s'acquitteroit qu'avec répugnance d'une fonction si glorieuse, ne seroit plus qu'un objet d'horreur devant Dieu et devant les hommes. Ah! s'écria-t-il une fois, en finissant un long discours sur cette matière : *quel sujet de honte, quel sujet d'affliction, si ce lieu, qui est maintenant comme une piscine salutaire où tant de monde vient se laver, alloit devenir un jour une citerne corrompue par le relâchement et l'oisiveté de ceux qui l'habiteront. Prions Dieu, messieurs, que ce malheur n'arrive pas. Prions la sainte Vierge qu'elle le détourne de nous par son intercession, et par le désir qu'elle a de la conversion des pécheurs*, etc.

C'est par ces motifs et d'autres semblables, que Vincent animoit les siens à ne compter jamais ni la peine, ni les frais de ces saints exercices. Il leur donna sur ce point, comme sur tous les autres, des exemples plus puissans que ses paroles. Plus il avança en âge, plus, contre la coutume des vieillards, il devint saintement prodigue; sa charité n'avoit plus de bornes. Enfin il alla si loin, qu'il reçut autant d'exercitans qu'il en put recevoir. De compte fait, pendant les vingt-cinq dernières années de sa vie, il y eut près de vingt mille personnes qui firent la retraite dans sa maison, c'est-à-dire, qu'on y en recevoit près de huit cents chaque année. Il est vrai qu'il s'en trouvoit quelques-uns qui payoient une partie de leur dépense; mais il est vrai aussi que la plupart ne donnoient rien, soit parce que la médiocrité de leur fortune ne le permettoit pas, soit parce qu'ils s'imaginoient, comme quelques-uns le font encore aujourd'hui,

aujourd'hui, que les retraites de Saint-Lazare sont l'objet d'une fondation, et que l'accueil qu'on y fait aux étrangers est moins un devoir de charité purement gratuite, qu'une obligation de justice.

Comme il arrive quelquefois que les personnes qui ont de la vertu ne pensent pas toujours les unes comme les autres, il s'en trouva parmi les enfans de Vincent de Paul qui crurent qu'il y avoit de l'excès dans sa libéralité, et qui se plaignirent de lui à lui-même. Ces plaintes, qu'il combattit long-temps avec les armes de la charité, revinrent si souvent, et on lui représenta d'une manière si forte que sa maison étoit sur le point de périr, qu'on crut enfin que son zèle alloit se renfermer dans des bornes plus étroites. Pour ne pas se roidir contre des remontrances qui paroissoient justes, il se chargea de recevoir lui-même ces messieurs, et d'en faire le choix. Mais quand il fut question d'admettre les uns et de rejeter les autres, son cœur fut si ému, qu'il ne put presque refuser personne. Ainsi il en admit ce jour-là plus qu'on avoit coutume d'en recevoir. On eut beau lui dire ce qu'on a été obligé de lui dire plus d'une fois, qu'il n'y avoit plus de chambre pour les loger, il répondit tranquillement qu'il n'y avoit qu'à leur donner la sienne.

S'il lui en coûtoit beaucoup pour soutenir une entreprise si onéreuse, il faut convenir qu'il en fut, durant sa vie même, récompensé au centuple. Comme il voulut que celles de ses maisons qui en auroient le moyen fissent partout ce que faisoit celle de Paris, il vit par lui-même, ou il apprit par des témoignages certains, les fruits inconcevables que produisoient

de tous côtés les retraites spirituelles. Il reçut sur ce sujet un nombre prodigieux de lettres, qui tendoient toutes à le féliciter des bénédictions que Dieu donnoit à son zèle et à celui de ses enfans. Prêtres, curés, évêques, séculiers, et entr'autres le baron de Renty (1), lui rendoient mille actions de grâces de ce qu'il avoit ouvert une nouvelle voie de sanctification aux pasteurs et aux peuples.

Mais ce ne fut pas seulement dans ce royaume que Dieu bénit les retraites que Vincent y faisoit par lui-même ou par les siens; la main de Dieu fut avec eux en Italie comme en France. Le cardinal Durazzo, qui honoroit la pourpre romaine par ses aumônes, son zèle, sa vigilance, n'eut pas plutôt établi à Gênes les enfans de notre saint Prêtre, qu'il voulut essayer s'ils feroient autant de bien à l'égard de ses ecclésiastiques, qu'ils en avoient fait dans les campagnes à l'égard des peuples de son diocèse. Il invita ceux des curés chez qui on avoit fait des missions, à se rendre dans la ville capitale. La plupart obéirent avec plaisir, et Dieu récompensa leur docilité. Leur modestie, le silence austère qu'ils gardoient, leur ingénuité à rendre compte de leurs oraisons, étoient des marques sensibles de la rénovation que le Saint-Esprit opéroit en eux. Il s'y fit des conversions qui, en supposant avec un Père qu'un mauvais ecclésiastique ne se convertit presque jamais, durent paroître doublement miraculeuses. La douleur y éclata

---

(1) Gaston Jean-Baptiste, baron de Renty, né dans le diocèse de Baïeux en 1611, mourut le 24 avril 1648. Le docteur Burnet, évêque de Salisburi, a rendu justice à ses vertus.

plus d'une fois par des confessions peut-être trop publiques. L'esprit d'humilité et de componction y étoit si dominant, qu'on avoit peine à en modérer les saillies. Ce qui fit qu'un de ces messieurs s'écria un jour : *Nous sommes ici dans la vallée de Josaphat ;* chacun y fait l'aveu de ses misères. Après tout, heureux celui qui, par cette confusion anticipée, peut se mettre en état d'éviter celle du grand jour du Seigneur !

C'étoit la vue de tant de biens dont les prélats informoient exactement Vincent de Paul, qui le rendoit si ferme à ne pas souffrir que sa maison touchât aux retraites, tant qu'il lui seroit possible d'en soutenir la dépense. Ce fut encore par le même motif qu'il examina devant Dieu s'il pourroit, dans quelque communauté de filles, procurer aux personnes du sexe ces mêmes avantages qu'il ne pouvoit leur procurer dans les maisons de sa compagnie. La charité qui rend tout facile, ne tarda pas à lui en donner les moyens. Ce n'étoit pas assez pour le père des pauvres d'avoir établi une congrégation de prêtres presqu'uniquement dévoués à leur service, le ciel voulut encore qu'il sortît de lui un nombreux essaim de vierges, dont le zèle eût, à certains égard, un objet plus étendu, et qui, sans distinction de sexe ni d'âge, fissent en faveur de l'orphelin et de l'indigent ce que les occupations les plus importantes du ministère apostolique ou les règles de la bienséance ne lui permettoient pas de faire par lui-même. Comme la formation de ce grand établissement a une liaison essentielle avec l'histoire que j'écris, il faut faire connoître son origine, ses fonctions, ses progrès.

Il y avoit environ dix-sept ans que Vincent de Paul avait établi les confréries de la Charité en faveur des pauvres malades. Cette association de miséricorde ayant passé de la campagne dans les villes, un bon nombre de femmes de condition voulurent y être agrégées. Mais ce qui rendit ces assemblées plus brillantes, contribua peu à peu à les rendre moins utiles. Les premières dames qui s'y étoient engagées l'avoient fait par choix, et la piété les portoit à servir les pauvres en personne. Il n'en fut pas tout-à-fait ainsi de celles qui les remplacèrent. Quelques-unes y entrèrent parce que c'étoit la mode. D'autres agirent, à la vérité, par des motifs plus purs, mais leurs maris, qui craignoient l'impression du mauvais air, ne leur permirent pas de suivre leur zèle. Il fallut donc s'en rapporter à des domestiques ; et comme la plupart n'avoient ni affection ni habileté, on voyoit chaque jour dépérir un établissement qui demande beaucoup de l'une et de l'autre.

Pour remédier à ce désordre, on jugea qu'il falloit avoir des servantes, dont l'unique occupation fût de distribuer chaque jour aux infirmes la nourriture et les remèdes qu'exigeoient leurs maladies. Ce projet étoit bien entendu ; mais pour l'exécuter, il falloit, avant toutes choses, trouver des personnes qui voulussent s'y prêter ; il falloit encore, après les avoir trouvées, les former à un emploi qui demande beaucoup de capacité et de vertu, et plus de vertu que de capacité. Ces deux choses n'étoient pas aisées, et la seconde l'étoit encore moins que la première.

Après bien des essais, et encore plus de prières, le Saint crut enfin pouvoir céder

aux instances de madame Le Gras, qui, pleine de tendresse pour les pauvres, n'attendoit depuis deux ans que la permission de son directeur pour se consacrer à leur service par un vœu irrévocable. Sur la fin de l'année 1633, il lui envoya trois ou quatre filles de la campagne qui paroissoient disposées aux plus pénibles fonctions de la charité. On reconnut bientôt les grands talens que Dieu avoit donnés à la sainte veuve pour ce genre d'éducation. Ces premières filles, que le pressant besoin des pauvres ne lui permit pas de cultiver long-temps, édifièrent toutes les paroisses où on les envoya. Leur modestie, leur douceur, leur empressement à servir les malades, la sainteté de leur vie, charmèrent ceux qui en furent spectateurs. De si beaux exemples touchèrent plusieurs jeunes personnes de leur âge et de leur sexe, qui vinrent s'offrir pour rendre, comme elles, leurs très-humbles services à Jésus-Christ dans la personne de ses pauvres.

Voilà quels furent les commencemens de cette compagnie de vierges, qui, sous le nom de Filles de la Charité, a présentement jusqu'à trente-quatre maisons dans la ville de Paris. Aussi petite dans sa naissance que le sénevé quand il est encore dans son germe, elle est, comme lui, devenue un grand arbre. Ses racines engraissées moins de la substance de la terre que de la rosée du ciel, se sont étendues dans toutes les parties de la France, dans la Lorraine, et jusques dans la Pologne; et nous verrons bientôt l'orphelin si long-temps abandonné, la veuve désolée, le soldat tout couvert de sang et de blessures, les pauvres honteux, les malades de toute espèce, respirer à l'ombre

de ses branches salutaires, y trouver la nourriture, la santé, la vie.

Vincent et sa pieuse coopératrice n'avoient ni prévu, ni espéré des progrès si rapides et si étendus. Mais quand ils virent que Dieu, content en quelque sorte d'avoir ébauché son ouvrage, vouloit bien le confier à leurs soins pour y mettre la dernière main, ils s'efforcèrent l'un et l'autre de tirer de ce précieux talent tout ce qu'il pouvoit produire. Leur intention n'avoit d'abord été que d'aider dans les paroisses ceux des malades qui étoient dépourvus des secours nécessaires. Les desseins de Dieu s'étant manifestés dans la suite, le saint Instituteur les chargea peu à peu de l'éducation des enfans trouvés, de l'instruction des jeunes filles qui, faute de moyens, en étoient privées; du soin d'un grand nombre d'hôpitaux, et même des criminels condamnés aux galères. Comme ces diverses occupations font en quelque sorte d'une seule compagnie plusieurs communautés, le saint Prêtre leur donna des règles générales et particulières pour soutenir le corps tout entier et les différentes parties qui le composent.

Selon ces règles, qui ont toujours passé pour un chef-d'œuvre de sagesse, les Filles de la Charité doivent, avant toutes choses, se bien convaincre que Dieu les a réunies pour honorer Jésus-Christ Notre-Seigneur, comme la source et le modèle de toute charité, en lui rendant en la personne des pauvres vieillards, des enfans, des malades, des prisonniers, tous les services corporels ou spirituels dont elles sont capables; que pour répondre à une vocation si sainte, elles doivent joindre les exercices intérieurs de la vie spirituelle aux emplois extérieurs de

la charité chrétienne ; que, quoiqu'elles ne soient ni ne puissent être religieuses, parce que l'état de religion est incompatible avec leurs emplois, elles doivent cependant mener une vie plus parfaite, s'il est possible, que ne l'est celle des plus saintes religieuses, parce qu'elles sont beaucoup plus exposées ; que comme la pureté, vertu difficile et d'une étendue infinie, leur est indispensablement nécessaire, elles doivent écarter, par les plus sévères précautions, tout ce qui pourroit blesser les yeux de Dieu et du prochain, et que leur vigilance sur elles-mêmes doit redoubler lorsque la charité les oblige à se répandre dans le monde, à y traiter avec les personnes d'un sexe différent, à soigner les malades, et même les moribonds.

Comme rien n'est plus propre à nourrir la vertu que la mortification de ce corps de péché qui nous suit partout, et une fidélité inviolable à tous les exercices d'une solide piété, elles ont, par rapport à l'un et à l'autre, des règlemens qui ne laissent rien à désirer, et qui exigent beaucoup en paroissant exiger assez peu. On ne leur prescrit ni l'usage du cilice, ni les autres sévérités du cloître. Leur grande pénitence doit être la vie commune. Se lever l'été et l'hiver à quatre heures du matin, faire deux fois par jour l'oraison mentale, vivre très-frugalement, n'user de vin que dans les maladies qui pourroient en exiger, rendre aux malades les services les plus dégoûtans, les veiller tour à tour durant les nuits entières, ne compter pour rien ni l'infection des hôpitaux, ni l'air empoisonné qu'on y respire, ni les horreurs de la mort et des mourans ; voilà le genre de

mortification des Filles de la Charité : si c'en est assez pour des hommes vigoureux, c'en est bien autant qu'il en faut pour des personnes naturellement foibles.

Pour ce qui est de leurs exercices de piété, il y en a qui sont de règle commune ; il y en a d'autres sur lesquels elles doivent s'en rapporter à leur confesseur. Mais les uns et les autres sont toujours subordonnés aux besoins du prochain. Au premier cri du pauvre elles doivent voler à son secours. Mais quelque zèle qu'elles doivent avoir pour procurer aux malades la santé du corps, elles doivent beaucoup plus encore s'intéresser au salut de leurs ames. Comme le voyage de l'éternité ne se fait qu'une fois, que le point capital est de le bien faire, et que pour cela il faut de grandes dispositions, elles doivent, pour en remplir l'esprit et le cœur des moribonds, profiter des momens qui leur restent. Il faut d'abord qu'elles s'efforcent de leur inspirer une sainte horreur de leurs péchés ; que, s'il en est encore temps, elles les disposent d'une manière vive, mais générale, à une confession exacte de toutes leurs misères ; que si le temps presse, elles les aident à concevoir une douleur sincère de leurs déréglemens passés, et une ferme résolution de mourir plutôt que d'y retomber jamais, etc.

Ces réglemens, après avoir été pratiqués pendant près de vingt années, furent approuvés par le cardinal de Retz, archevêque de Paris. Le Roi confirma le fond même de l'établissement par ses lettres-patentes, qui sont un monument éternel de sa piété et de l'estime qu'on faisoit déjà partout de ces vertueuses filles. Dans la suite, elles méritèrent de plus

grands éloges, non à raison de leurs emplois, qui ont toujours été les mêmes, mais à raison des personnes qui les remplirent. Vincent ayant cru que Dieu béniroit plus particulièrement des pauvres, qui serviroient d'autres pauvres, n'admit pendant un bon nombre d'années, dans la nouvelle communauté, que des personnes d'une naissance assez médiocre. Mais de jeunes filles de condition s'étant offertes pour partager avec les premières, l'abjection et le mérite de leurs emplois, on crut qu'il n'étoit pas juste de leur fermer une porte que Dieu même paroissoit leur ouvrir. On résolut donc de faire un essai, et cet essai fut tout-à-fait heureux. On vit alors, et on le voit encore aujourd'hui, des filles nourries dans la délicatesse et vêtues d'habits précieux, embrasser un état où la nature a beaucoup à souffrir, honorer comme leurs maîtres des malheureux de toute espèce qui n'auroient pas été admis à les servir dans le monde, et porter avec plus de joie un habit vil et grossier, que les filles du siècle n'en ont à porter leurs parures presque toujours mondaines et souvent scandaleuses.

Je ne sais si ce changement se fit pendant la vie du saint Instituteur : ce qui est sûr, c'est que de quelque condition qu'aient été de son temps les Filles de la Charité, il eut toujours pour elles un respect particulier. Le seul nom de servantes des pauvres attendrissoit ce père de tous les affligés. La protection que Dieu accorde à ceux qui le servent dans ses membres, le rassuroit contre les dangers sans nombre auxquels est exposée leur vertu. Il a envoyé ces filles tantôt dans les armées, pour avoir soin des soldats blessés ou malades,

tantôt jusque dans la Pologne, au travers de l'Allemagne, et d'une multitude de pays hérétiques, sans avoir jamais paru craindre pour elles ce qu'il eût appréhendé pour d'autres. Il a quelquefois semblé leur promettre que le ciel feroit en leur faveur des miracles plutôt que de les abandonner, et le ciel a plus d'une fois justifié ses prédictions. En voici un exemple dont tout Paris fut témoin, et où l'incrédulité même auroit peine à méconnoître le doigt de Dieu.

Une de ces vertueuses filles étant allée servir un malade dans une maison du faubourg Saint-Germain, à peine y fut-elle entrée, que tout l'édifice, quoique presque neuf, s'écroula de fond en comble. De trente personnes qui étoient dans le bâtiment, il n'y en eut pas une qui ne fût ensevelie sous ses ruines, à l'exception d'un petit enfant qui fut blessé, et de la sœur dont nous parlons, qui ne fut pas même effleurée. Elle se trouva pendant ce violent orage sur un coin de plancher, qui ne tomba pas, quoique tout le reste du même plancher tombât. Elle y resta immobile avec un potager qu'elle portoit à la main. Une grêle de pierres, de poutres, de solives, de coffres, d'armoires qui se précipitoient des étages supérieurs, rasèrent de bien près le lieu où elle étoit ; mais ils parurent la respecter : elle sortit saine et intacte de cet amas de débris, au milieu des acclamations d'un peuple infini que le bruit et le fracas avoient rassemblé.

Le service que rendit aux pauvres Vincent de Paul en leur procurant une communauté qui n'a d'autre objet que celui de les soulager, fut bientôt suivi d'un nouvel établissement, qui

fut pour ces mêmes pauvres une source de biens, dont l'imagination la plus vive ne peut se former qu'une idée imparfaite et bien au-dessous de la réalité.

Au retour d'un voyage où, par ordre de l'évêque de Beauvais, il fit la visite des religieuses de Sainte-Ursule avec une sagesse dont la preuve subsiste encore aujourd'hui dans les ordonnances qu'il y laissa, madame la présidente Goussault vint lui proposer une bonne œuvre qu'elle méditoit depuis long-temps. C'étoit une femme d'une éminente charité. Riche et belle, le monde lui offroit dans un second mariage tout ce qui peut flatter une jeune personne de sa condition. Mais la grâce fut plus forte que la nature. Jésus-Christ, pauvre et souffrant dans les pauvres, fut le seul époux que la présidente voulut se choisir. Elle n'y perdit rien, et les pauvres y gagnèrent beaucoup.

Ceux qu'elle voyoit plus souvent étoient les malades de l'Hôtel-Dieu de Paris, et ils furent le principal sujet de la visite qu'elle fit à Vincent de Paul. Elle représenta au saint Prêtre, avec beaucoup de force, que ce grand et vaste hôpital méritoit une attention particulière, qu'il y passoit tous les ans environ vingt-cinq mille personnes de tout âge, de tout sexe, de tout pays, de toute religion, que par conséquent on y feroit une moisson infinie si tout y étoit bien réglé; qu'il s'en falloit beaucoup que cela fût ainsi, et qu'elle savoit, pour l'avoir vu, que les pauvres y manquoient de bien des secours spirituels et temporels.

Vincent savoit bien qu'on ne trouvoit pas à l'Hôtel-Dieu le bel ordre qu'on y a trouvé dans la suite : mais il savoit aussi qu'il est des

maux qu'il faut souffrir, et que de ce nombre sont ceux qu'on ne peut arrêter sans s'exposer à en faire de plus grands. Ainsi il se contenta de répondre à la présidente que la maison dont on lui parloit étoit gouvernée par des administrateurs qu'il estimoit très-sages, et qu'il n'avoit ni caractère, ni autorité, pour empêcher les abus qui pouvoient se trouver là comme partout ailleurs. Ce discours étoit judicieux, et l'on y reconnoît aisément un esprit circonspect. Cependant, comme tout cela ne remédioit à rien, le zèle de madame Goussault n'en fut pas satisfait. Elle fit de nouvelles tentatives; mais elle reçut toujours des réponses à-peu-près semblables.

Ce que fait l'amour du monde dans le cœur d'une femme qui en est la victime, l'amour de Dieu le fait encore plus aisément dans le cœur de ces femmes vertueuses qui ne respirent que sa gloire. Madame Goussault suivit son projet; c'est-à-dire, qu'elle persista dans son désir qu'il fût exécuté, et, qui plus est, que Vincent fût celui qui l'exécutât, parce qu'alors elle ne doutoit plus du succès. Dans cette vue, elle fit une visite à l'Archevêque de Paris : elle lui parla d'une manière si vive, si pressante, que ce Prélat fit savoir au saint Prêtre, qu'il lui feroit plaisir d'entreprendre cette bonne œuvre.

Vincent, qui ne douta plus de la volonté de Dieu, invita quelques femmes de condition et de vertu à se rendre, un certain jour, chez la présidente. Les dames de Ville-Savin, de Bailleul, du Mecq, de Sainctot et de Pollaillon s'y trouvèrent. Le Saint ouvrit l'assemblée par un discours si énergique, et il développa si bien l'importance de l'entreprise dont il s'agissoit,

que toutes résolurent de s'y livrer. L'affaire fut remise sur le tapis dans une seconde assemblée qui, par les soins du Serviteur de Dieu, fut plus nombreuse que n'avoit été la première. Elisabeth d'Aligre, chancelière de France, s'y rendit avec Anne Petau de Traversai, et l'illustre Marie Fouquet de Belle-Isle. Celle-ci s'est fait un nom immortel par son attachement à Dieu, sa tendresse pour les pauvres, sa soumission aux ordres les plus rigoureux de la Providence : et jamais on n'oubliera qu'au moment qu'elle apprit l'humiliante disgrâce de son fils, le surintendant des finances, elle prononça aux pieds du souverain maître ces paroles qui feront son éloge dans tous les siècles : *Je vous remercie, ô mon Dieu. Je vous ai toujours demandé le salut de mon fils ; en voilà le chemin.*

On procéda dans cette assemblée à l'élection de trois officières ; c'est-à-dire, d'une supérieure, d'une assistante, et d'une trésorière. La présidente Goussault méritoit bien d'être, et fut en effet supérieure de la nouvelle compagnie ; et Vincent en fut établi le directeur perpétuel. En peu d'années, elle devint si florissante, qu'on y comptoit plus de deux cents Dames, dont quelques-unes, comme la duchesse de Mantoue, étoient nées pour porter le diadême. Plus elles témoignoient de bonne volonté et d'ardeur, plus notre Saint reconnut combien il étoit important de diriger leur zèle. C'est pour cela qu'il leur prescrivit des règles, dont il fut convenu qu'on ne s'écarteroit pas. Comme il avoit le coup d'œil admirable, et qu'il envisageoit les objets dans toute leur étendue, il remarqua qu'il s'agissoit, 1.° de faire du bien, sans reprocher à

ceux qui en étoient chargés qu'ils l'avoient omis ; 2.° de le faire à la vue de tous ceux qui voudroient en être témoins ; 3.° enfin, de le faire à des infirmes, souvent plus à plaindre du côté de l'ame qu'ils ne l'étoient du côté du corps.

Ce projet fut exécuté dans tous ses points, et il réussit. Ces Dames, par leurs manières aimables et respectueuses, gagnèrent le cœur des religieuses de la maison. Elles eurent toute liberté de parcourir les salles pour consoler les pauvres, leur parler de Dieu, les porter à faire un bon usage de leurs infirmités. Elles les disposèrent à faire des bonnes confessions, en ne semblant que leur raconter la manière dont on les y avoit disposées elles-mêmes. Elles leur procurèrent des directeurs éclairés, et qui savoient différentes langues, secours dont ils avoient manqué jusques là. Elles bannirent l'abus d'exiger des malades qu'ils se confessassent en entrant ; abus qui produisoit une foule de sacriléges, et en vertu duquel des calvinistes, dans la crainte d'être moins bien traités, se confessoient comme les autres. A ces secours qui regardoient l'ame, on joignit, je ne dis pas des alimens, je dis des douceurs pour le corps. Chaque jour, les Filles de la Charité, dans une maison qui fut louée exprès dans le voisinage, préparoient pour un millier de malades, des biscuits, des confitures, de la gelée, des fruits même, selon la saison et le degré de leur convalescence. On n'est capable de ces attentions, que quand on regarde les pauvres comme ses enfans ; mais on ne les regarde comme tels, que quand une foi vive les fait regarder comme l'image d'un Dieu chargé de nos langueurs et de nos infirmités.

Le spectacle d'un nombre de femmes de la première condition, qui tour-à-tour s'acquitoient de ces exercices de charité avec une attention et des grâces dont les domestiques ne sont pas capables ; ce spectacle, dis-je, attendrit le peuple et la noblesse. Les pauvres, qui y avoient plus de part que personne, en furent extrêmement touchés ; et s'il est permis de juger de la conversion des mœurs par les conversions qui se firent en matière de religion, on peut se prêter aux plus favorables conjectures ; puisque dans le cours d'une seule année, qui fut celle-là même où cette bonne œuvre commença, il y eut plus de sept cent soixante, tant Turcs que Calvinistes et Luthériens, dont plusieurs avoient été blessés et pris sur mer, qui embrassèrent la foi catholique. On étoit même si persuadé dans Paris, qu'il y avoit une bénédiction particulière attachée aux travaux de la nouvelle compagnie, qu'une honnête bourgeoise demanda, et obtint d'être reçue à l'Hôtel-Dieu, en payant très-largement sa dépense, à condition qu'elle y seroit assistée, comme l'étoient actuellement les pauvres de la maison.

Au reste, quoique la dépense que faisoit pour les malades cette assemblée, montât au moins à 7000 livres par an, on ne doit la regarder que comme le prélude des efforts qu'elle fit, quelques années après, en faveur d'une infinité de pauvres du royaume et des Etats voisins : ces efforts même, quelque prodigieux qu'ils doivent paroître, ne sont qu'une partie des biens immenses dont elle a été la source. C'est elle qui, sous la conduite de saint Vincent, a posé les premiers fondemens de l'hôpital général de Paris et de celui de Sainte-

Reine. C'est elle qui a ouvert un asyle aux enfans trouvés, et une retraite gracieuse à plusieurs honnêtes filles, par l'établissement de la maison de la Providence. C'est elle enfin, dont la charité a porté ses feux jusque dans l'Asie, l'Afrique et l'Amérique, où, par d'abondantes aumones, elle a contribué à l'entretien des ministres de l'Evangile, à l'affermissement des nouveaux convertis, à la rédemption des captifs, à l'érection de plusieurs églises, et aux courses apostoliques que firent dans la Chine et dans le Tunquin les évêques d'Héliopolis, de Bérite et de Métellopolis (1). Mais tant de belles actions demandent un plus grand détail. Il faut attendre que l'ordre des temps nous permette d'en parler avec plus d'étendue.

Malgré ces occupations et plusieurs autres qu'y ajoutoit l'Archevêque de Paris, Vincent poursuivoit toujours ses deux premiers projets touchant la réforme du clergé et l'instruction des peuples de la campagne. Comme il ne s'étoit contenté de ce qu'il avoit fait jusqu'alors pour les ordinans, que parce qu'il ne pouvoit mieux faire, il jugea sagement que si l'on formoit de bonne heure les ecclésiastiques aux vertus de leur état, les premiers pasteurs trouveroient un jour dans ces jeunes plantes cultivées depuis

---

(1) La duchesse d'Aiguillon fut une de celles qui se signala le plus par ses libéralités. Elle vendit pour 25,000 livres de sa vaisselle d'argent, afin de loger avec décence dans toutes les paroisses désolées par la guerre, ce Dieu caché, qui est le seul objet légitime de la vraie religion. Elle engagea dans un seul jour par contract 180,000 livres de fonds, parce qu'on l'avoit assuré que 10,000 livres de rente feroient revenir la moitié des ministres du royaume. Voyez le *Discours funèbre* que fit pour elle M. Brisacier, le 13 mai 1675.

long-temps, des ressources plus sûres contre la licence et le débordement. Dans cette vue, il établit, au collége des Bons-Enfans un séminaire selon le plan du concile de Trente; et il y reçut un nombre de clercs âgés de douze ou quatorze ans, à qui ses prêtres apprenoient le chant, les cérémonies, et plus encore la gravité, le recueillement et toutes les vertus propres du saint ministère. Mais il reconnut dans la suite, et les évêques le reconnurent avec lui, que ce projet, tout beau qu'il est, seroit bien difficile dans l'exécution. Il coûtoit beaucoup aux parens. Il ne donnoit à l'Eglise, dont les besoins étoient pressans, que des fruits tardifs : souvent même, à la veille de les recueillir, elle s'en voyoit privée; parce que ces jeunes gens, quand ils étoient plus avancés en âge, renonçoient à la cléricature. C'est ce qui l'obligea, six ou sept ans après, non pas à abandonner son entreprise, mais à y ajouter quelque chose, en établissant, avec M. Bourdoise son ami, des seminaires sur le même pied où ils sont encore aujourd'hui dans la plupart des diocèses de France, comme on le dira en son lieu.

Pour ce qui est de l'instruction des peuples de la campagne, le Saint y multiplioit les missions à mesure que Dieu multiplioit sa compagnie. Peu à peu ses prêtres parcoururent une grande partie de nos provinces. Celles qui étoient le plus exposées à la contagion de l'hérésie furent communément préférées aux autres, parce que les besoins en étoient plus urgens. C'est par cette raison qu'il voulut que deux de ses missionnaires travaillassent deux années entières dans le diocèse de Montauban; et quoiqu'ils y eussent été principale-

ment envoyés pour fixer dans la foi les Catholiques qui étoient en danger de la perdre, Dieu leur fit la grâce de convertir vingt-quatre Calvinistes. Ils n'eurent pas moins de succès dans le diocèse de Bordeaux. Comme on évitoit dans les sermons tout ce qui eût pu sentir la dispute, il s'y trouvoit toujours un bon nombre de prétendus réformés : mais comme on avoit soin de mettre en tout son jour la beauté de notre sainte Religion, il y en avoit toujours quelques-uns qui revenoient à l'unité.

Il semble que ces succès, dont les prélats, les curés, les seigneurs de paroisse, informoient exactement le saint Prêtre, ne pouvoient que le consoler ; cependant ils alarmèrent plus d'une fois l'amitié éminemment chrétienne qu'il avoit pour ses enfans. Il craignoit que les bénédictions qu'ils recevoient des pasteurs et des peuples n'affoiblissent enfin leur humilité. A l'exemple du saint homme Job, il se sanctifioit pour eux; et il offroit tous les matins la Victime d'expiation pour les fautes qu'ils auroient pu commettre en ce genre. Cette précaution ne suffisoit pas à sa tendresse effrayée. Il avoit soin, en les félicitant sur les conquêtes spirituelles, de les ramener à celui qui en étoit l'auteur. Il ne manquoit pas non plus de s'associer à leurs fonctions, toutes les fois que les grandes affaires dont il étoit chargé lui donnoient un peu de répit, et il choisissoit alors les missions les plus pénibles. C'est vraisemblablement par cette raison qu'il avoit formé le dessein de se mettre à la tête des siens pour en commencer une dans les Cévennes, qui mérite bien de n'être pas oubliée ici.

Tout le monde sait que les Cévennes sont une chaîne de hautes montagnes, qui règnent pendant environ trente lieues dans les diocèses d'Alais, d'Uzès, de Mende, et dans une partie du Vivarais. On sait encore que, comme elles sont d'un accès difficile, l'hérésie et la révolte qui marche à sa suite s'en étoient fait un rempart, qui fut plus d'une fois l'écueil de nos troupes. Le calvinisme, au temps dont nous parlons, y étoit comme dans son centre. Ses ministres, semblables à des loups furieux, faisoient de fréquentes excursions dans les plaines voisines, d'où ils enlevoient toujours au troupeau du Fils de Dieu quelques-unes de ses brebis. La crainte d'un plus grand ravage porta Sylvestre de Marcillac, évêque de Mende, à exposer sa situation au Serviteur de Dieu. Vincent lui donna du secours aussitôt qu'il le put faire; et par la conduite qu'il tint en ce même temps avec un homme dont nous allons parler, il fit connoître, qu'à son avis, il n'y avoit ni science, ni érudition, qui valût devant Dieu le travail d'une simple mission de la campagne.

Notre Saint avoit à Rome un de ses prêtres, nommé du Coudrai, qui savoit parfaitement les langues syriaque et hébraïque. Des personnes de considération, et bien intentionnées pour Vincent de Paul et pour son institut, le prièrent de donner une nouvelle version latine du texte syriaque. Ils étoient persuadés qu'un ouvrage de cette nature feroit honneur à une congrégation naissante, et ne seroit pas inutile à l'Eglise. On vouloit encore qu'il écrivît contre les Juifs, et que, pour les combattre avec plus de succès, il se servît de leurs propres livres, qu'il entendoit

mieux que leurs plus savans rabins. Du Coudrai écouta volontiers ces deux propositions ; mais avant d'engager sa parole, il voulut savoir ce qu'en pensoit son Supérieur. Vincent, l'humble et charitable Vincent, le supplia de n'y point penser. Il lui représenta que ces sortes d'ouvrages nourrissent la curiosité des savans, mais qu'ils ne servent de rien au salut du pauvre peuple, auquel la Providence l'avoit destiné ; que des besoins plus pressans l'appeloient ailleurs ; qu'il y avoit actuellement en France des milliers d'ames qui lui tendoient les mains, et qui lui disoient de la manière la plus touchante : *Hélas ! Monsieur, vous avez été choisi de Dieu pour contribuer à notre salut ; ayez donc pitié de nous. Depuis longtemps nous croupissons dans le péché et l'ignorance. Nous n'avons besoin, pour en sortir, ni de versions syriaques, ni de versions latines. Votre zèle et le mauvais jargon de nos montagnes nous suffira. Sans cela, nous sommes en grand danger de nous perdre.*

Cette lettre, qui respire l'esprit de celle qu'écrivit autrefois l'Apôtre des Indes à l'université de Paris, finissoit par des instances encore plus vives que les premières. Le Saint y protestoit qu'il ne pouvoit tenir contre les sollicitations de M. l'Evêque de Mende ; et qu'il iroit lui-même dans les Cévennes, s'il ne trouvoit personne qui pût l'y remplacer.

De nouveaux embarras et une chûte dangereuse qu'il fit dans ce même temps, ne lui permirent pas d'exécuter ce grand dessein. Deux de ses prêtres prirent sa place. Ils travaillèrent pendant près de deux ans dans ce terrible pays, et ils eurent une bonne part au calice du Seigneur. Mais enfin Dieu bénit

leur patience. L'Evêque écrivit à notre Saint, qu'il avoit déjà reçu l'abjuration de trente ou quarante huguenots; qu'il y en avoit encore autant qui, en peu de jours, alloient faire la même chose, et que la dernière mission avoit produit *des fruits incroyables.*

Quelque temps après, le Roi en proposa une autre à Vincent de Paul. Les affaires étoient alors fort brouillées en France. Le feu de la guerre, après avoir ravagé les extrémités, pénétroit peu à peu jusqu'au centre du royaume. Les Espagnols, sous la conduite du fameux Jean de Wert et du prince Thomas, prirent en peu de jours la Capelle, le Catelet et Corbie. La perte de cette dernière place jeta une si grande consternation dans Paris, que quantité d'habitans en sortirent avec leurs meilleurs effets. Le cardinal de Richelieu, qui étoit entré dans la capitale pour rassurer le peuple, y fit aussitôt lever vingt mille hommes, la plupart laquais ou aprentifs. Les Parisiens, effrayés, donnèrent plus qu'on ne voulut pour l'entretien de cette milice. La maison de Saint-Lazare, qui faisoit alors sa retraite annuelle, servit de place d'armes, et dans l'espace de huit jours on y dressa soixante et douze compagnies. Le Roi, qui crut que tout lui réussiroit contre ses ennemis, s'il étoit assez heureux pour mettre dans ses intérêts le Dieu des Armées, avoit voulu qu'on travaillât à la sanctification de ses troupes; et ce fut de la part de ce religieux Prince, que M. le Chancelier donna ordre à Vincent de Paul d'envoyer au camp vingt de ses missionnaires. Le bruit trop bien fondé qu'une maladie contagieuse affligeoit les troupes, fut à ces dignes ouvriers un motif de hâter leur départ; et Vincent comptoit si fort

sur leur zèle, que pour en faire partir un avec plus de diligence, il se contenta de lui écrire que la peste étoit dans l'armée.

La fidélité au sage règlement que le Saint leur donna selon sa coutume, attira la bénédiction du ciel sur ces dignes ministres et sur leurs travaux : et, dès le 20 de septembre 1636, il y avoit déjà quatre mille soldats qui s'étoient approchés du tribunal de la pénitence, *avec une grande effusion de larmes.* Cette mission, qui campoit et décampoit presque tous les jours, ne servit pas seulement aux troupes du Roi, elle fut encore utile à un grand nombre de paroisses où l'armée séjournoit, et qui, avec l'agrément des Evêques, profitèrent de l'occasion que Dieu leur fournissoit pour se réconcilier à lui. Plusieurs, tant militaires qu'habitans du pays, moururent d'une manière édifiante. Au reste, comme il est d'expérience que ceux qui portent les armes ne sont jamais plus intrépides que lorsqu'ils sont bien avec Dieu, cette armée, quoique composée en partie de nouvelles troupes, fit des merveilles. Corbie, que les Espagnols avoient fortifié autant qu'ils l'avoient pu, fit sa capitulation après huit jours de tranchée ouverte. Sa reddition mit l'alarme dans toute la Flandre. La Picardie respira, et les habitans de Paris se crurent en sûreté chez eux. Les prêtres de la mission y revinrent les uns après les autres, fatigués à n'en pouvoir plus. Quelques-uns d'eux avoient été attaqués de la maladie contagieuse; mais Dieu conserva ces ouvriers à son Eglise, et ils ne tardèrent pas à lui rendre de nouveaux services dans plusieurs missions, et surtout dans celles qui se firent à la prière de messire

Noël Brulard, plus connu sous le nom du commandeur de Sillery.

Ce seigneur s'étoit fait beaucoup de réputation dans plusieurs négociations importantes. Au moyen de la commanderie dont son ordre l'avoit pourvu, il faisoit une grande figure dans le monde, et une bien petite devant Dieu. La grâce le toucha; et sur cette idée d'un ancien Père, qu'on est bien malheureux de ne vivre que pour les autres, quand on doit ne mourir que pour soi, il résolut de donner à son salut tout le temps qui lui restoit à vivre. Il commença par quitter son hôtel de Sillery et tous ses somptueux appartemens. Il se défit de la plus grande partie de ses domestiques, après les avoir récompensés à proportion de leurs services. Il vendit ses meubles les plus riches, et il consacra des sommes très-considérables à différentes œuvres de charité.

Le temps ne fit que redoubler sa ferveur: et cette ferveur le fit juger digne du sacerdoce. Son zèle ne se borna pas à sa propre personne. Il entreprit de pourvoir aux besoins spirituels de ceux des curés de son ordre qui dépendoient de lui; et après en avoir conféré avec notre Saint, dans les mains duquel il étoit comme un enfant entre les mains de son père, il se fit donner, par le grand-maître de Malte, une commission de visite, avec pouvoir de rétablir la discipline. Pour faire réussir cette visite importante, il fut arrêté qu'on y joindroit des missions, afin de réformer en même temps, et les peuples, et ceux qui étoient à leur tête. On apprenoit aux premiers les grandes vérités de la morale chrétienne: on faisoit aux seconds des conférences sur les

matières propres de leur état. La sagesse et le zèle des ouvriers firent tomber sur leurs travaux la pluie salutaire qui fertilise les campagnes : elles devinrent toutes, cette terre que le Seigneur a bénie.

Des commencemens aussi heureux donnèrent du courage au pieux commandeur. Pour entretenir le bon état des ruisseaux, il voulut purifier la source, et, pour ce sujet, établir à Paris, dans la maison du Temple, une espèce de seminaire, où ceux qui voudroient se donner à la Religion pussent se mettre en état de faire dans les cures de l'ordre tout le bien qu'on avoit droit d'en attendre. Mais ce beau dessein réussit mal, parce qu'on alla trop vîte. Notre Saint fit quelque séjour au Temple. Il comptoit y suivre sa maxime ordinaire qui n'étoit pas de brusquer les affaires. Par malheur, elle parut trop lente à ceux qui travailloient avec lui. On voulut tout faire en un jour, on ne fit rien du tout. Le commandeur qui le reconnut, quoiqu'un peu trop tard, redoubla d'estime et d'affection pour le Serviteur de Dieu; et il lui en donna des preuves réelles, en contribuant à la fondation du séminaire d'Anneci, et à la subsistance de la maison de Saint-Lazare, que le malheur des temps réduisit quelques années après aux plus fâcheuses extrémités.

Ces bons offices, dont la mémoire ne s'éteindra jamais dans la congrégation, et qui ne sont qu'une partie des saintes actions de M. de Sillery, lui méritèrent une abondance de grâces, et pendant sa vie, et à l'heure de sa mort, qui fut précieuse devant Dieu. Vincent de Paul lui rendit, dans ces derniers momens tous les services dont une parfaite re-

connoissance

connoissance est capable. Les grands exemples de foi, de fermeté, de soumission que lui donna ce vertueux commandeur, le dédommagèrent pleinement des peines qu'il avoit prises pour son ordre. Messieurs de Malte, qui connoissoient mieux que personne la politesse et les égards, y furent très-sensibles : et dès le 7 de septembre 1637, le grand-maître Paul Lascaris, issu des comtes de Vintimille, et sorti des anciens empereurs de Constantinople, écrivit à notre Saint pour l'en remercier.

Environ trois semaines après la date de cette lettre, Vincent en reçut une de M. de Saint-Cyran, qui n'étoit pas tout-à-fait si obligeante. Comme ce fameux Abbé entre nécessairement dans l'histoire que nous écrivons, il faut, pour donner une idée assez juste des singuliers démêlés que le saint Prêtre eut avec lui, reprendre les choses de plus haut.

Jean du Verger de Hauranne, intime ami de Jansénius, après avoir passé quelques années dans le Poitou, vint à Paris, et il y parut avec un air d'austérité et de zèle qui, aux miracles près, le fit regarder comme un nouvel Elie. L'évêque d'Ypres, effrayé de son propre système sur la grâce, lui cherchoit des protecteurs, et il regardoit comme un coup d'état de lui gagner quelque communauté. L'abbé de Saint-Cyran s'y employa avec toute la dextérité dont il étoit capable. Les témoignages de déférence que lui donnoit notre Saint à chaque entrevue, lui firent croire qu'il pouvoit enfin parler plus ouvertement. Il commença donc à débiter quelques-unes de ses maximes : mais il le fit d'abord avec tant d'artifice, qu'un homme moins attentif que ne l'étoit le saint Prêtre, y eût été pris.

Cependant chaque conversation enchérissoit sur celle qui l'avoit précédée. Un jour, entr'autres, étant tombé sur quelque point de la doctrine de Calvin, le Serviteur de Dieu fut fort étonné de voir l'abbé de Saint-Cyran prendre le parti de cet hérésiarque. Il lui représenta que cette doctrine avoit été condamnée de l'Eglise. « L'Abbé lui répondit, que Calvin » n'avoit pas eu tant mauvaise cause; mais » qu'il l'avoit mal défendue. *Benè sensit*, » ajouta-t-il, *malè locutus est* (1).

» Une autre fois, comme Saint-Cyran » s'échauffoit à soutenir une doctrine con- » damnée par le concile de Trente, Vincent » lui dit : Monsieur, vous allez trop avant. » Voulez-vous que je croie plutôt un docteur » particulier comme vous, que toute l'Eglise, » qui est la colonne de la vérité !... Comment » osez-vous préférer votre jugement à celui » de tant de saints prélats assemblés au con- » cile de Trente, qui ont décidé ce point !— » Ne me parlez point de ce concile, répliqua » l'abbé de Saint-Cyran : c'étoit un concile du » Pape et des scolastiques, où il n'y avoit que » brigues et que cabales.

» Un autre jour, c'est encore l'évêque de » Rhodès qui parle, M. Vincent ayant dit avec » sa douceur ordinaire, au même abbé qui » sortoit de son cabinet : *Avouez, monsieur,* » *que vous venez d'écrire quelque chose de ce* » *que Dieu vous a donné en votre oraison du* » *matin.* Saint-Cyran lui répondit : Je vous » confesse que Dieu m'a donné, et me donne

(1) Je suis ici M. Abelli, évêque de Rhodès, auteur de la première Vie de S. Vincent de Paul, à cause de l'importance du sujet.

» de grandes lumières. Il m'a fait connoître » qu'il n'y a plus d'Eglise.... Il y a cinq ou six » cents ans que l'Eglise étoit comme un grand » fleuve, qui avoit ses eaux claires : mais maintenant ce qui nous semble l'Eglise n'est plus » que de la bourbe, etc. — Quoi! monsieur, » lui répliqua Vincent, voulez-vous plutôt » croire vos sentimens particuliers, que la » parole de Notre Seigneur Jésus-Christ, qui » a promis d'édifier son Eglise sur la Pierre, » et que les portes de l'enfer ne prévaudroient » point contre elle? L'Eglise est son Epouse, » et il ne l'abandonnera jamais. »

Ce raisonnement étoit simple, mais il étoit pressant. Pour s'en tirer, l'Abbé lui répondit : « Il est vrai que Jésus-Christ a édifié son » Eglise sur la Pierre; mais il y a temps » d'édifier et de détruire. Elle étoit son » Epouse; mais c'est maintenant une adultère » et une prostituée : c'est pourquoi il l'a » répudiée, et il veut qu'on lui en substitue » une autre, qui lui sera fidèle. »

A ces paroles, frappé, saisi d'horreur, le Saint, pour ne pas s'échapper, eut besoin de toute sa modération. Il se borna donc à répliquer au novateur, qu'il devoit se défier de son propre esprit, et qu'il s'éloignoit fort du respect qui est dû à l'Eglise. Saint-Cyran, qui perdoit aisément patience, reprit d'un ton aigre : *Mais, vous-même, monsieur, savez-vous bien ce que c'est que l'Eglise?* Vincent se contenta de la définir, comme elle se définit elle-même dans les catéchismes qu'elle présente à ses enfans. Il répondit donc que l'Eglise est l'assemblée des fidèles sous la conduite des pasteurs légitimes, etc. *Vous n'y entendez que le haut allemand*, repartit l'abbé

tout en feu ; *vous êtes un ignorant : bien loin d'être à la tête de votre congrégation, vous mériteriez d'en être chassé ; et je suis fort surpris qu'on vous y souffre.* — J'en suis plus surpris que vous, monsieur, répondit l'homme de Dieu : et je sais bien que si on me rendoit justice, on ne manqueroit pas de me renvoyer. Ainsi finit ce bel entretien où Vincent de Paul et Saint-Cyran soutinrent admirablement leur caractère ; l'un d'une humilité inaltérable ; l'autre d'un chagrin superbe, et qui ne connoît ni équité, ni bienséance. Dès-lors le saint Prêtre rompit avec lui, ainsi que l'ont attesté M. de Montmorin, archevêque de Vienne, et l'illustre abbé de Rochechouard de Chandenier, qui l'avoit appris de Vincent même.

Cependant, comme plusieurs personnes de probité, et surtout le R. Père de Condren, se plaignoient de plus en plus des mauvais sentimens de Saint-Cyran, Vincent qui, à quelque prix que ce fût, auroit voulu le garantir du précipice qu'il se creusoit à lui-même, résolut de faire encore une tentative. S'étant rendu chez lui, il tâcha de le disposer à recevoir favorablement les avis qu'il avoit à lui donner. Il lui parla ensuite de l'obligation où il étoit de soumettre son jugement à celui de l'Eglise, et d'avoir pour le saint concile de Trente plus de respect qu'il n'en avoit témoigné. Il lui fit voir en particulier, que quelques-unes des propositions qu'il avoit soutenues en sa présence, étoient contraires à la doctrine de l'Eglise. Il lui représenta qu'il se perdoit en s'engageant dans un labyrinthe d'erreurs ; et surtout qu'il avoit eu grand tort de vouloir l'y engager, lui et sa congrégation. Le Saint s'anima dans la suite de cet

entretien, et il parla avec tant de force et de solidité, que l'Abbé en fut interdit, et ne répliqua pas un mot.

Il n'en pensoit pas moins; et il le fit connoître un mois après par une longue lettre qu'il écrivit de Poitou à notre Saint, et qui est celle-là même dont nous avons parlé au commencement de cet article. Il y soutient que celles de ses opinions qu'on regarde comme des erreurs, *sont des vérités catholiques;* qu'il n'y a aucun des évêques qui fréquentent la maison de Saint-Lazare, à qui il ne *les fasse autoriser, quand il lui plaira de leur en parler à loisir;* et que Vincent lui a fait ces reproches, *moins parce qu'il le jugeoit coupable, que pour s'excuser de l'avoir abandonné comme un criminel au temps de la persécution.* Il finit en lui témoignant la bonne volonté qu'il avoit eue de servir sa compagnie dans le spirituel aussi-bien que dans le temporel; et pour lui prouver que, quoiqu'on en dise, *il est peu attaché à son propre sens*, il l'assure qu'il *a soutenu ses intérêts contre le jugement de sa conscience, qui ne le lui permettoit pas.* Si ces dernières paroles ont besoin d'éclaircissemens, l'abbé de Saint-Cyran ne tardera pas à nous les donner.

L'année suivante (1), il fut arrêté par ordre du Roi, et conduit à Vincennes. Les archers, qui furent envoyés chez lui pour se saisir de ses papiers, et à qui cependant il en échappa beaucoup (2), y trouvèrent une

(1) Il fut arrêté le 14 mai 1638, selon Lancelot, tome 1, page 60.

(2) M. Le Maître dit, page 11 de son Apologie pour Saint-Cyran, *qu'on se saisit de tous ses papiers.* M. Colbert, évêque de Montpellier, répète la même chose

copie de la lettre dont nous parlons. M. de Lescot, qui depuis fut évêque de Chartres, la produisit à Saint-Cyran dans l'interrogatoire qu'il lui fit subir par ordre de la Cour.

Cet interrogatoire a depuis peu été donné au public, par un disciple qui a bien mal servi son maître. On peut dire en effet que l'abbé de Saint-Cyran s'y est chargé de la plus humiliante confusion. C'est un homme qui se noie, et qui s'accroche où il peut. Convaincu d'avoir violé le serment qu'il a fait sur ses saints ordres de dire vrai, il s'excuse en disant de sang froid, qu'*il est composé de contrariétés*, *et que la figure qu'on appelle catachrèse*, *c'est-à-dire*, *abus des paroles*, *lui est fort familière*. Interpellé de dire comment il a pu servir M. Vincent *contre le jugement de sa conscience;* il se tient ferme sur un pas si glissant, et répond qu'il l'a fait *dispensatoriè*, comme parle saint Bernard en cas semblable.

Interrogé sur les quatre erreurs que le même Prêtre a été lui reprocher dans sa maison, il réduit, sans rougir, la principale de toutes à ce dogme de notre foi : Que la pénitence différée jusqu'à la mort n'est pas bien assurée, c'est-à-dire, qu'il suppose que S. Vincent n'avoit jamais ni prêché, ni du moins entendu prêcher les dangers du délai de la conversion. C'étoit donner bien de l'étendue à la *catachrèse*. Malgré tant de duplicité, il jouit encore aujourd'hui parmi ses disciples (1) de

---

avec plus d'emphase dans sa troisième Lettre à M. de Belsunce, évêque de Marseille. Ce fait est absolument faux. *Voyez* Lancelot, tom. 1, pag. 61, 69, 70, etc., ou les *Lettres critiques*, etc., pag. 72.

(1) Ceci doit s'entendre avec restriction. Je sais très-certainement que la foiblesse que Saint-Cyran fit

toute sa réputation ; et l'un d'eux va jusqu'à nous assurer qu'*il jugera le monde avec Jésus-Christ*. Ce ton prophétique ne nous conviendroit pas : ce que nous pouvons faire de mieux, c'est de souhaiter du fond du cœur que Dieu lui ait fait miséricorde.

Les bonnes œuvres qui occupoient Vincent de Paul dans le temps du fâcheux démêlé qu'on vient de décrire, ne lui firent pas oublier les Filles de S. François de Sales. Il fit, cette même année 1637, la visite de deux de leurs maisons. Il y vit avec un sensible plaisir tout ce que la piété, la paix, l'union ont de plus doux et de plus consolant. Il faut cependant avouer qu'il y trouva une fois un objet bien capable de toucher un cœur comme le sien, et de lui faire admirer les rigoureuses épreuves par où Dieu veut de temps en temps faire passer ses élus.

Une religieuse d'un vrai mérite fut tout d'un coup livrée à une tentation pour le moins aussi violente que l'étoit celle du docteur que notre Saint délivra, lorsqu'il étoit aumônier de la reine Marguerite. Cette fille, qui jusques-là étoit remplie d'amour pour Dieu, ne sentit plus que de l'horreur pour l'auguste sacrement de nos autels, et une aversion inflexible pour tous les exercices de la religion. Dès qu'on l'exhortoit à bénir le nom du Seigneur, l'esprit de blasphème la saisissoit, et la faisoit éclater en imprécations. Dans l'accès

paroître dans son interrogatoire, le dégrada beaucoup dans l'esprit de M. Duguet, qui cependant n'a pas laissé d'en parler bien dans quelques-uns de ses ouvrages. On sait aussi par la fameuse Lettre du pieux réformateur de la Trape, que Saint-Cyran fut une fois poussé si vivement dans une assemblée de ses propres disciples, qu'il résolut de ne s'y plus trouver.

de sa fureur, elle vouloit se donner la mort, pour être, disoit-elle, plutôt dans l'enfer, et y goûter la joie de maudire Dieu pendant toute l'éternité. La Supérieure de la maison, après avoir inutilement épuisé tous les remèdes de l'art, et une partie de ceux que fournit la religion, lui appliqua un petit morceau du rochet de S. François de Sales : mais cet expédient ne réussit que quelques jours après, lorsque Vincent y ayant joint dans le cours de sa visite de ferventes prières, fit lui-même l'application de la relique; comme si le saint Evêque eût voulu faire connoître après sa mort, qu'il agréoit les services qu'un Prêtre dont il avoit honoré la vertu pendant sa vie, lui rendoit en la personne de ses Filles.

Quelque désir qu'eût notre Saint de ne pas multiplier les établissemens de sa compagnie, il comprit qu'il ne pourroit longtemps résister aux sollicitations d'un nombre de personnes respectables, qui, charmées du bien que faisoient ses missionnaires, lui en demandoient avec les plus vives instances. Le diocèse de Toul venoit d'en obtenir. Marie de Wignerod, qui honora toujours Vincent comme on honore les Saints qui sont encore sur la terre, en demandoit pour les terres de son duché d'Aiguillon. Le cardinal ministre, dont les prières valoient des ordres, en vouloit et pour la ville de Richelieu, et pour le diocèse de Luçon, dont il avoit été évêque. Pour remplir tous ces vides, notre Saint prit le parti d'établir un séminaire interne, où l'on devoit recevoir, non-seulement des prêtres déjà formés aux fonctions du ministère, comme on avoit fait jusqu'alors; mais encore de jeunes gens moins avancés, et

qui avoient besoin d'être cultivés plus long-temps.

Un emploi de cette importance demandoit un directeur vertueux, capable, expérimenté; doux sans mollesse, ferme sans dureté, vigilant sans affectation, propre à humilier sans faire perdre courage, à ménager l'homme chancelant sans courber la règle, à fortifier son troupeau autant par l'exemple que par l'onction de la parole; à distinguer le vrai, le solide de ce qui n'en a que les apparences, et qui surtout possédât dans un haut degré le grand art du discernement des esprits. Vincent trouva toutes ces qualités dans la personne de Jean de la Salle, l'un de ses trois premiers associés. Il le chargea du soin de cette jeune et précieuse milice, destinée à combattre un jour pour le salut des peuples; et outre les avis qu'il lui donna, il voulut qu'il consultât ceux qui de son temps avoient la réputation de dresser avec plus de succès la jeunesse aux fonctions apostoliques.

Le Serviteur de Dieu espéra toujours que la Providence, qui avoit fait naître sa congrégation, lui fourniroit des sujets capables d'en remplir tous les devoirs. Sa grande maxime étoit, qu'il n'appartient qu'à Dieu de se choisir des ministres; et que les vocations que l'artifice enfante, et qu'une espèce de mauvaise foi entretient, déshonorent le troupeau en le multipliant.

Pour éviter le premier de ces deux défauts, il se fit une règle inviolable de ne jamais dire un mot à qui que ce fût, pour le déterminer à prendre parti dans son institut; et il défendit très-sévèrement aux siens d'y attirer jamais personne. Il ne souffroit pas même qu'on

fit pencher de ce côté-là ceux qui paroissoient y avoir de l'inclination : et lorsque quelqu'un balançoit entre une autre compagnie et la sienne, il n'hésitoit pas à décider contre celle-ci. *O monsieur !* lui disoit-il, *nous ne sommes pas dignes d'entrer en comparaison avec cette autre sainte communauté. Allez-y au nom de Notre-Seigneur, vous y serez incomparablement mieux qu'avec nous.*

A l'égard de ceux qui ayant déjà pris une dernière résolution, le prioient de vouloir bien les agréer, il ne les recevoit qu'avec bien de la circonspection. Il examinoit leurs motifs, leurs dispositions, leurs talens, leur famille. Il leur représentoit avec une sorte d'exagération les difficultés attachées à l'état qu'ils vouloient embrasser. Il leur demandoit s'ils auroient assez de force pour dire un éternel adieu à leurs parens, à leurs plus tendres amis, à leur patrie même, en cas qu'on voulût les faire passer dans les pays étrangers. Les réponses les plus précises de leur part, réponses qui coûtent souvent assez peu à une jeunesse qui ne voit les choses que de loin, ne suffisoient pas à ce sage Instituteur. Il les obligeoit à revenir plusieurs fois, afin de les mieux connoître ; et quelque épreuve qu'il eût faite de leurs dispositions et de leur persévérance, il ne leur donnoit jamais parole, qu'après leur avoir fait faire une retraite pour consulter la volonté de Dieu.

Pour éviter le second défaut, qui fait partie de ce que les lois appellent dol et mauvaise foi, le Saint se donna bien de garde de ne présenter à la jeunesse que des fleurs pendant le temps de son épreuve, sauf à lui découvrir les épines quand elle auroit franchi le der-

nier pas de sa carrière. Le plan de son séminaire n'a rien qui puisse accabler la nature : mais il a tout ce qui est nécessaire pour faire sentir le poids des obligations qui en sont le terme. On n'y prescrit ni cilices, ni mortifications, ni d'autres jeûnes que ceux qui obligent le reste des fidèles : mais en récompense on y exige ce qui d'ordinaire coûte beaucoup davantage, une grande séparation du monde, une vie fort intérieure, bien de la fidélité à tous ses devoirs, et s'il étoit possible, un fonds inépuisable de cette onction sainte qui doit un jour soutenir des hommes engagés par état aux plus pénibles fonctions du ministère. C'est dans cette vue qu'on les a toujours accoutumés à une vie pénible et laborieuse. Se lever exactement à quatre heures du matin pendant les hivers les plus rigoureux; vaquer deux fois par jour à la méditation, et toujours en commun; se nourrir de la lecture de ceux des livres de piété qui conviennent le mieux à de jeunes ecclésiastiques; ne passer aucun jour sans lire, et même sans apprendre quelque chose du Nouveau Testament; se purifier par des confessions fréquentes, se fortifier par de saintes communions, se rendre compte à la fin de chaque mois, dans une petite retraite, du progrès que l'on a fait dans la vertu, ou plutôt celui qu'on a manqué d'y faire, etc. : voilà en partie toute l'occupation du séminaire interne.

De cette carrière, quand on l'a bien fournie, on passe à celle des études. On n'y épouse les sentimens d'aucune école en particulier : Platon et Aristote y sont estimés; mais on y estime plus la vérité qu'Aristote ou Platon. La grande règle est de n'y regarder jamais comme

vrai, ce que l'Eglise condamne, et d'y réprouver tout ce qu'elle juge à propos de proscrire. Ce fut celle de Vincent de Paul; et ce sera toujours celle de ses véritables enfans.

Mais si ce saint homme veut que les siens s'instruisent à fond, et du dogme qu'ils sont obligés d'annoncer aux peuples, et de toutes les parties de la morale qui leur est nécessaire pour les bien conduire, son humilité à qui rien n'échappe, lui fait prendre des mesures extraordinaires pour écarter d'eux l'enflure et la vanité, qui n'accompagnent que trop souvent les talens et la science. Il n'a presque jamais permis que ses prêtres fissent imprimer. Lorsqu'il fut chargé de la direction des séminaires, il prouva, par un long et judicieux écrit, qu'il faut, avec l'agrément des évêques, se contenter d'y expliquer un auteur imprimé, sauf à faire remarquer les endroits où il s'est écarté du vrai. Il eût trouvé très-mauvais que les siens, quand ils assistoient à des actes publics dans l'université et ailleurs, ne s'y regardassent pas comme les derniers en tout sens; et encore plus qu'ils eussent voulu y primer. En voici un exemple assez singulier et très-frappant.

Jacques Corborand de la Fosse, orateur, philosophe, théologien, et si poète que Santeuil le regarda toujours comme son rival et souvent comme son maître, s'avisa un jour d'aller à une tragédie qui devoit se représenter dans un fameux collége de Paris, et d'y prendre une place qui étoit destinée a d'autres. Le principal lui fit dire par un domestique de se mettre ailleurs. La Fosse, que l'appareil du spectacle avoit égayé, dit en beau latin, à ce valet qui ne l'entendoit point,

qu'il se trouvoit bien là, et qu'il ne jugeoit pas à propos d'en sortir. Le principal, sur ce rapport de son député, le prit pour un hibernois, et lui envoya un jeune régent, qui lui fit en latin le compliment qu'il avoit déjà essuyé en français. La Fosse, qui possédoit parfaitement la langue de Démosthène, lui fit en grec des complimens, qui tous aboutissoient à lui faire sentir qu'il avoit peine à changer de place. Ce professeur, qui n'étoit pas d'âge à être si instruit, étant demeuré muet, rendit compte à celui qui l'avoit envoyé, du mauvais succès de sa mission. Le principal, fatigué de ces longueurs, lui députa le régent de rhétorique; mais la Fosse lui parla hébreu. Ce fut alors qu'un savant homme de la compagnie le reconnut, et le plaça selon son mérite, et avec beaucoup de distinction.

Comme il étoit tout plein de cette aventure, il ne fut pas plutôt de retour à Saint-Lazare, qu'il la raconta indiscrètement à ses amis avec tout le feu de son imagination. Vincent en fut bientôt informé; et quoiqu'il vît bien qu'il y avoit dans le procédé de ce jeune prêtre plus de saillie que de dessein formé, il crut cependant devoir le mortifier un peu. Après lui avoir représenté qu'un homme véritablement humble ne cherche ni les premières places, ni à faire connoître ses talens dans les assemblées, il lui ordonna d'aller demander pardon au principal, et à ceux des régens qu'il avoit pu mal édifier. La Fosse, que ses talens n'enflèrent jamais, obéit sans répliquer. Comme il avoit affaire à gens qui savoient estimer le mérite, il en fut reçu avec toute sorte d'égards: on dit même qu'il fut si content d'eux, que saisi de nouveau par son enthou-

siasme, il leur fit ses remercimens en français, en latin, en grec et en hébreu ; mais crainte d'une seconde leçon, il ne s'en vanta pas.

Avec cette attention à entretenir ses prêtres dans l'humilité, le Serviteur de Dieu avoit le talent de les soutenir dans le travail. Sans jamais les louer en leur présence, il savoit nourir en eux une sainte émulation, et par son exemple, et par l'onction de ses paroles, et par le soin qu'il prenoit de leur faire part des bénédictions que Dieu donnoit aux travaux de leurs confrères. D'ailleurs ils étoient tous très-justement persuadés de l'affection qu'il avoit pour eux. Un père aime moins ses enfans, qu'il n'aimoit ses missionnaires. Sa tendresse se faisoit sentir jusques dans les réprimandes qu'il étoit obligé de faire quelquefois. Elles perdoient entre ses mains ce goût d'amertume qui semble en être inséparable.

C'étoit surtout dans les persécutions qu'ils avoient à essuyer ou dans leurs maladies, qu'ils sentoient combien il étoit à eux. Il n'étoit pas de ces dévots qui pleins d'attention pour eux-mêmes dans le temps de leurs infirmités, se contentent de donner pour les autres des ordres vagues, dont il ne pressent que foiblement l'exécution. Vincent examinoit par lui-même si les siens étoient traités comme le devoient être des hommes, qui ne souffrent assez souvent que parce qu'un excès de travail les a épuisés ; et il donnoit, pour qu'ils fussent bien, des ordres si précis, que personne n'eût osé les enfreindre. Aussi les voyoit-on voler au premier coup-d'œil dans les pays les plus barbares, dans des provinces où régnoient la peste et la mort : parce qu'ils étoient sûrs d'y trouver ou les plus sûrs ménagemens de sa

part, ou du côté de Dieu la couronne qu'il a préparée à ceux qui combattent jusqu'à la fin.

Ils lui donnèrent, dès le commencement de l'année suivante, une nouvelle preuve d'obéissance, dans une célèbre mission qui leur coûta beaucoup. Elle se fit à Saint-Germain, où le Roi étoit avec toute sa cour. Vincent eût bien voulu qu'elle eût été faite par d'autres. Ses prêtres, nés pour le salut des pauvres gens de la campagne, lui paroissoient peu propres à évangéliser les grands du siècle. Mais Louis XIII ayant persisté à vouloir de ses missionnaires, il fallut obéir. Les commencemens furent pénibles. La fermeté constante avec laquelle on voulut, dans le tribunal, obliger les femmes mondaines aux règles d'une exacte modestie, fit un bruit étonnant. On se plaignit hautement de la prétendue sévérité des confesseurs, et on les chanta sur tous les airs. Mais ces hommes accoutumés à marcher sur la même ligne, continuèrent à prêcher l'Evangile dans toute sa pureté, et à exclure de la participation des saints mystères, ces personnes, qui, quelquefois sans passion, se présentent de manière à l'exciter dans les autres, et en perdent une infinité.

Toutefois le calme ne tarda pas à succéder à la tempête. L'onction de l'esprit de Dieu toucha celles qui avoient jeté les plus hauts cris. Elles devinrent si ferventes, que s'étant associées à cette charitable confrérie, dont nous avons si souvent parlé, elles servirent elles-mêmes les pauvres chacune à son tour, et leur procurèrent des secours très-copieux. Il n'y eut presque personne de la maison du Roi, qui ne s'efforçât de profiter de la grâce que le Ciel répandoit avec abondance. Ce religieux

Prince en fut très-touché, et il eut la bonté de dire à un de ces dignes ministres de la parole, *qu'il étoit fort satisfait de tous les exercices de la mission ; que c'étoit ainsi qu'il falloit travailler* pour avoir un heureux succès, *et qu'il rendroit ce témoignage partout.*

Le cardinal de Richelieu, tout laborieux qu'il étoit, trouva de l'excès dans le travail des missionnaires. Il ordonna au saint Instituteur de leur accorder chaque semaine un jour de vacances. Ainsi c'est à l'attention de ce grand ministre qu'ils doivent encore aujourd'hui le jour de repos qu'ils ont toutes les semaines.

La Reine étoit alors dans les premiers mois de sa grossese, et elle donna cette même année à la France un Dauphin, après vingt-deux ans de mariage. Pour témoigner à Dieu sa reconnoissance, elle fit de grandes et pieuses libéralités. L'estime qu'elle faisoit de Vincent de Paul ne lui permit pas d'oublier la maison de Saint-Lazare. Elle fit présent à la sacristie, qui étoit fort pauvre, d'un ornement de toile d'argent. On le crut arrivé très-à-propos pour les fêtes de Noël. L'humilité du Saint ne lui permit pas de le mettre. Il fallut absolument lui en donner un des plus médiocres.

Anne d'Autriche reconnut si bien, par les effets de la première mission de Saint-Germain, tout ce dont est capable un zèle vraiment apostolique, que quatre ans après elle en demanda une seconde pour la même ville. Il est vrai que cette vertueuse princesse avoit principalement en vue le salut d'un grand nombre d'artisans, qui travailloient alors aux bâtimens du château : mais toute la cour en profita. La Reine assistoit tous les soirs, avec

beaucoup d'applaudissement, aux prédications d'un missionnaire qui avoit des talens supérieurs. Un autre faisoit chaque jour dans le château même des entretiens de piété aux filles de la Reine. Ce qu'il y eut de singulier, c'est que le Dauphin, qui n'avoit guère que trois ans, eut, à sa manière, part aux bénédictions de cette mission. Anne d'Autriche voulut absolument qu'on lui fit le petit catéchisme; et ce fut un jeune ecclésiastique de la congrégation qui fut chargé de ce glorieux emploi.

Ce fut vraisemblablement cette année que Vincent de Paul eut la consolation de voir M. de Quériolet; cet homme qui, de libertin décidé et scandaleux, étoit devenu un modèle de pénitence, mais d'une pénitence si affreuse, que l'antiquité n'a presque rien en ce genre qui puisse lui être préféré. M. Bernard, surnommé le pauvre prêtre, qui étoit comme lui une preuve sensible du pouvoir de la grâce de Jésus-Christ, l'accompagna dans les visites qu'il fit à quelques personnes d'une éminente vertu. Le révérend Père de Condren et Vincent de Paul furent de ce nombre. M. de Quériolet eut avec l'un et l'autre des conférences particulières, dont les historiens ne nous ont pas conservé le détail, mais qui sans doute ne tendirent qu'à l'animer à la persévérance. C'étoit à la vue de ces parfaits chrétiens, que Vincent s'écrioit quelquefois : *Il n'y a que moi, misérable pécheur, qui ne fais que du mal sur la terre, et qui dois souhaiter qu'il plaise à Dieu de m'en retirer bientôt*, etc.

Cependant cet homme, qui se regardoit comme un serviteur plus qu'inutile, étoit si pleinement et si saintement occupé depuis le matin jusqu'au soir, que sa vie n'étoit qu'un

tissu de bonnes œuvres. On ne peut encore aujourd'hui concevoir comment un homme assez infirme, et qui n'omit jamais ses exercices de piété, pouvoit fournir à tant d'occupations disparates, répondre exactement à cette foule prodigieuse de lettres qu'il recevoit de toutes parts, et former, avec la dernière attention, les deux compagnies qu'il avoit instituées. Mais ces biens, qui suffiroient pour en épuiser d'autres, n'étoient qu'un jeu pour lui. Son histoire va nous en offrir d'une tout autre importance.

FIN DU LIVRE SECOND.

LIVRE TROISIÈME.

QUOIQUE saint Vincent de Paul nous ait jusqu'ici donné des preuves de la vertu la plus exacte et de la charité la plus étendue, il faut cependant avouer que la carrière qu'il a fournie dans un âge avancé, est infiniment plus brillante. Qu'on oublie donc, si on le peut, tout ce qu'il a fait pendant plus de quarante ans, on va encore trouver en lui de quoi le mettre en parallèle avec ces hommes de miséricorde, qui ont fait honneur à l'Eglise dans ses plus beaux jours. La compassion pour les misérables et le zèle pour le salut des pécheurs, vont faire ici, comme partout ailleurs, son premier caractère; mais comme les occasions seront plus pressantes que jamais, on le verra aussi remplir d'une manière plus frappante et plus distinguée, le glorieux nom de Père des malheureux, que tout son siècle lui a donné. Les secours qu'il va donner à l'indigence et à la misère, ne se borneront ni à quelques familles, ni à quelques paroisses, ni à un genre particulier de pauvres; ils s'étendront à de vastes provinces, et dans ces provinces ils auront pour objet les personnes consacrées à Dieu, aussi-bien que les séculiers; les nobles plus encore que le peuple. Tous ces différens états seront du ressort de sa charité, parce que tous seront frappés de la main de Dieu, et réduits par elle au plus humiliant besoin.

La Lorraine et le duché de Bar furent le premier champ qui s'ouvrit à son zèle. Ces

deux provinces, autrefois si peuplées, si fertiles, avoient depuis treize ans pour souverain Charles IV, prince vaillant, intrépide, avide de gloire, assez fort pour donner de l'inquiétude à ses voisins, trop foible pour se soutenir contr'eux, toujours prêt à faire des accommodemens, et plus prêt encore à les rompre. Un héros de cette trempe avoit tout ce qui est nécessaire aux méchans Princes pour désoler leurs propres Etats; et il ne pouvoit guère compter sur la protection du Dieu des Armées, depuis surtout que, lassé de son épouse à qui il sembloit devoir la couronne, il eut contracté un second et scandaleux mariage avec Béatrix de Cusance, princesse de Cantecroix.

Ce fut vers le temps où il étoit le plus occupé de ce criminel dessein, que la Lorraine devint un théâtre d'horreur. Les Impériaux, les Français, les Espagnols, les Suédois, les Lorrains eux-mêmes, la ravageoient tour-à-tour, et quelquefois tous ensemble. Le duc de Veymar, à la tête de ses troupes, que la diversité de religion rendoit plus furieuses, fut celui qui la maltraita davantage. Ses soldats se conduisoient dans ce pays infortuné, à peu près comme un lion furieux se conduit dans une bergerie qu'il a forcée. Plus de sûreté pour la pudeur des vierges, pas même dans le sein des monastères; plus de voyageurs dans les grands chemins; plus de troupeaux dans les campagnes; plus de laboureurs dans les champs; plus de repos pour un homme qui couchoit à côté d'un autre homme, dans la juste crainte d'en être égorgé pour assouvir sa faim.

La plupart des villes, des bourgs et des villages étoient déserts, les autres étoient

réduits en cendres. Ceux dont le soldat ne s'étoit point encore emparé, souffroient tout ce que la peste et la faim ont de plus horrible. Leurs habitans livides, haves, défigurés, se trouvoient heureux, quand ils pouvoient manger en paix l'herbe et les racines des champs. Le gland et les fruits sauvages se vendoient au marché pour la nourriture de l'homme. Les animaux morts d'eux-mêmes, les charognes les plus infectes, étoient recherchés avec une avidité singulière qui tenoit de la rage. Une mère s'en associoit une autre pour manger avec elle son propre enfant, avec promesse de lui rendre la pareille. On pendit à la porte de Nancy un homme convaincu d'avoir tué sa sœur pour un pain de munition. Tout ce que les famines de Samarie et de Jérusalem ont de plus terrible, l'étoit encore moins que ce qu'on vit alors. Nous ne savons pas que, pendant le siége de la Ville sainte, les enfans aient dévoré ceux dont ils avoient reçu la vie : ces horreurs étoient réservées à la Lorraine, et je n'ose les rapporter, que parce que j'ai devant les yeux des auteurs contemporains qui nous en ont transmis la funeste mémoire. De là ce mot du P. Caussin, confesseur de Louis XIII : *Sola Lotharingia Jerosolymam calamitate vincit.*

Les villes dont le Roi s'étoit emparé, ou qui étoient déjà sous sa domination, comme Nancy, Bar, Toul, Pont-à-Mousson, et quelques autres, respirèrent un peu plus long-temps : mais elles suivirent enfin la destinée du reste de la province ; et dans le temps où nous a conduits notre histoire, elles étoient, comme toutes les autres, réduites à la dernière extrémité.

Il étoit bien difficile de les soulager. Cinq armées, que la France entretenoit à la fois, consumoient une partie des secours que la charité, dans des temps moins orageux, auroit consacrés aux besoins de l'indigence. Chacun se plaignoit, comme on se plaint dans les calamités publiques. On étoit effrayé du présent, et l'avenir n'offroit rien qui pût rassurer.

C'est dans cet état qu'étoient les choses, lorsque Vincent, animé de l'esprit du premier prêtre de l'ancienne loi, entreprit de se mettre entre les vivans et les morts, d'arrêter l'incendie qui dévoroit la multitude, d'arborer l'étendard de la charité dans un pays où la miséricorde étoit inconnue, et où les lois ne rendoient plus qu'un son aussi mourant que ceux qui les avoient portées.

Le Serviteur de Dieu réchauffa, par le feu de ses discours, l'esprit de compassion, si nécessaire, mais si rare dans de pareilles conjonctures. Il mit en mouvement les pieuses Dames de son assemblée. Il eut recours à la duchesse d'Aiguillon, et même à la Reine, quoiqu'elle n'eût point lieu d'être contente du pays pour lequel on la sollicitoit. Il donna toujours le premier l'exemple d'une sainte et généreuse libéralité. Il aima mieux, en quelque sorte, voir souffrir ceux de sa congrégation, que de voir plus long-temps souffrir les pauvres de Jésus-Christ. Dès le temps du siége de Corbie, il avoit retranché aux siens une petite entrée de table : mais dans le temps des malheurs de la Lorraine, il réduisit la communauté au pain bis. Ses enfans ne murmuroient pas, parce qu'il suivoit, avec plus de rigueur que personne, la loi qu'il imposoit aux autres.

Les peines qu'il se donna ne furent pas infructueuses. Il se vit peu à peu en état de sauver la vie, et souvent l'honneur, aux habitans de vingt-cinq villes, et d'un nombre infini de bourgs et de villages, qui étoient aux abois. Il fit passer à des malades, qui souvent étoient couchés dans les places publiques, tous les genres de secours qu'ils pouvoient attendre de la plus sensible charité. Il vêtit les uns; c'est-à-dire, non-seulement un nombre prodigieux de gens de la lie du peuple, de tout âge et de tout sexe, mais encore quantité de filles de condition, qui étoient sur le point de périr en plus d'un sens; quantité de religieux, dont les monastères avoient été ravagés; quantité de vierges consacrées à Dieu, qui, plus défigurées que celles dont parle Jérémie, avoient jusques-là inutilement annoncé à toute l'Europe l'excès de leur affliction et de leur pauvreté.

Comme une sage économie dans le maniement des aumônes est un des meilleurs moyens dont on puisse se servir pour ménager ceux qui les font, et les rendre utiles à ceux qui les reçoivent, Vincent prit, dans la distribution qu'il fut chargé d'en faire, toutes les mesures d'une prudence consommée. Il envoya douze de ses missionnaires pleins de zèle et d'intelligence en différens endroits du pays; il leur associa quelques Frères de sa congrégation, qui savoient la médecine et la chirurgie. Il leur dressa un long et sage règlement, au moyen duquel ils ne pouvoient offenser ni les évêques, ni les gouverneurs, ni les magistrats. Il leur prescrivit de consulter les Curés; ou quand il n'y en avoit point, ce qui arrivoit souvent, les

personnes les plus qualifiées des lieux, afin d'éviter la surprise, et de proportionner les secours aux besoins, au nombre et à la condition. Quoique les dames de son assemblée s'en rapportassent absolument à lui sur l'emploi des grandes sommes qu'elles lui mettoient entre les mains, il ne fit jamais rien sans prendre leurs avis, et assez souvent les ordres de la Reine, afin de suivre en tout l'intention des bienfaiteurs.

C'est en suivant ce plan, qu'il sut contenter tout le monde, et spécialement les pauvres, nation souvent intraitable, presque toujours disposée au murmure, rarement aussi occupée du bien qu'on lui fait, que de l'idée de celui qu'elle croit encore avoir droit d'attendre. Il est vrai que la sainte ardeur qu'il sut communiquer aux meilleurs familles de Paris, les soutint, pendant près de vingt ans, dans les efforts qu'ils firent, et que la postérité aura peine à croire : mais comme le mal étoit presque universel, et dans le plus haut degré qu'on puisse concevoir, il falloit, en quelque sorte, multiplier, par l'attention et le bon ordre, des secours qui, quoique très-considérables en eux-mêmes, ne laissoient pas d'être de beaucoup inférieurs aux besoins que l'on vouloit arrêter.

La ville de Toul fut la première qui éprouva les bontés de Vincent de Paul. Ses missionnaires y rendirent les plus importans services à un grand nombre de malades, de pauvres honteux, de religieuses, de soldats, et surtout à deux régimens français qui, près de Gondreville, avoient été fort maltraités par les troupes de Jean de Wert.

Mais ce premier secours ne fut qu'un essai de celui qu'on portat aux habitans de Metz.

Cette

Cette ville étoit de beaucoup plus affligée que celle de Toul. Le concours des pauvres, qui l'assiégeoient au-dedans et au-dehors, avoit quelque chose de terrible. C'étoit comme une armée de malheureux de tout âge et de tout sexe, qui montoit quelquefois jusqu'à quatre ou cinq mille personnes. Tous les matins, on en trouvoit dix ou douze de morts, sans compter ceux qui, surpris à l'écart, étoient la proie des bêtes carnassières; car des loups furieux étoient encore une des plaies dont Dieu frappoit ce peuple infortuné. Les bourgs et les villages en étoient infestés : ils entroient même pendant la nuit dans les villes par les brèches des murailles, et ils enlevoient tout ce qui pouvoit assouvir leur faim indomptable. Elle n'étoit que l'expression de celle des habitans. La Rivière, chirurgien du maréchal de Fabert, lui écrivit du château de Varize, qu'on venoit de lui rapporter un chaudron, où étoient à demi-cuits les pieds, les mains et la tête d'une fille, dont une veuve avoit préparé un repas à ses enfans, qui n'avoient point mangé depuis plusieurs jours (1).

Telle étoit la situation de Metz et de ses environs : mais ce n'étoit-là qu'une partie des disgrâces de ce malheureux pays. L'honneur de ses vierges les plus pures étoit en danger. La famine, mère de tous les excès, étoit sur le point de porter plusieurs communautés religieuses à rompre leur clôture, dans un temps où les plus fortes murailles n'étoient qu'un foible rempart contre la licence. Toutes les ressources étoient fermées; Vincent sut

(1) Vie du maréchal de Fabert par le Père Barre, tom. 1, pag. 255.

en trouver d'abondantes. Il dépêcha en toute diligence quelques-uns de ses prêtres, pour conserver la vie des uns, l'honneur des autres, et tâcher de les sauver tous. Les choses changèrent de face ; et Metz commença bientôt à respirer. Les échevins et les treize de la ville, touchés d'un secours qui venoit si à propos, en rendirent de très-humbles actions de grâces au saint Prêtre. Mais leur lettre, comme toutes celles qu'il reçut alors des magistrats de toutes les autres villes, étoit moins un remercîment pour le passé qu'une sollicitation pour l'avenir.

Quelque désir qu'eût le Serviteur de Dieu de soulager en même temps toutes les parties de la Lorraine et du Barrois, cela ne lui fut pas possible. Les premières aumônes qu'il avoit envoyées à Toul et à Metz ; celles qu'il envoya bientôt après à Nancy et à Verdun, où ses prêtres séjournèrent au moins trois ans ; ces aumônes, dis-je, montoient si haut, qu'elles épuisèrent, dès le commencement, et sa maison, qu'il taxoit toujours la première, et celles d'un bon nombre de dames charitables, qui étoient son asyle lorsqu'il s'agissoit du besoin des pauvres. Ce ne fut donc que sur la fin de la même année 1639, qu'il envoya de ses prêtres à Bar-le-Duc, et quelques mois après, à Saint-Mihiel et à Pont-à-Mousson.

Ceux qui furent envoyés à Bar, trouvèrent dans cette ville environ huit cents pauvres, habitans ou étrangers. Ces derniers étoient, pour la plupart, pendant la rigueur de l'hiver, couchés sur le pavé dans les carrefours, ou devant les portes des églises. C'étoit-là qu'excédés de misères, consumés par la faim et par le froid, ils attendoient et recevoient

la mort presque à tous les instans. En peu de jours, on en vêtit deux cent soixante, qui étoient réduits à une nudité affreuse. On mit l'hôpital, en lui donnant chaque mois une somme réglée, en état de recevoir un plus grand nombre de malades. Mais comme parmi ces derniers il y en avoit environ quatre-vingts qui l'étoient plus que les autres, nos missionnaires se chargèrent entièrement de leur subsistance. Malgré tant de frais, la dépense qui coûta le plus fut celle qu'on fit pour recevoir les passans, qui, ne trouvant de ressource ni dans les campagnes qu'on ne cultivoit plus, ni dans les villes dont l'entrée leur étoit souvent interdite, se retiroient en France par pelotons. Les missionnaires de Nancy les adressoient à ceux de Toul, ceux-ci les envoyoient à ceux de Bar; et de poste en poste, ils leur donnoient quelque argent pour continuer leur voyage.

Mais quelque grands que fussent en eux-mêmes les biens dont nous parlons, ceux que ces mêmes prêtres firent dans l'ordre du salut l'emportèrent de beaucoup. Ils apprirent aux peuples à pleurer, non leurs disgrâces temporelles, mais leurs péchés qui en étoient l'origine. Chacun s'efforça de rentrer en grâce avec Dieu. Mais on voulut mal-à-propos ne devoir la vie de l'ame qu'à ceux dont on croyoit tenir la vie du corps. Un seul de ces laborieux ministres entendit à Bar dans l'espace d'un mois plus de huit cents confessions, souvent générales; et il eut la consolation de nourrir du pain des forts, ceux à qui il avoit tant de fois distribué des alimens terrestres. Mais enfin la nature s'épuisa. Les deux prêtres qui travailloient à Bar furent attaqués

d'une maladie violente. L'un d'eux qui étoit d'un âge où l'on ne se consulte point assez, fut emporté par la force du mal (1). Il fut enterré dans l'Eglise du collége des Jésuites. Le Père Roussel qui en étoit recteur, fut si frappé du zèle invincible de ce digne missionnaire, qu'il en a inséré l'histoire dans le Journal de son Rectorat.

Vincent n'avoit jusques-là rien pu faire pour la ville de Pont-à-Mousson. Ce ne fut que vers le mois de mai de l'année 1640, que ses prêtres y portèrent les premières aumônes. Quelqu'accoutumés qu'ils fussent aux misères de la Lorraine, ils furent effrayés de celles que ce triste canton offroit à leurs yeux. Ils y trouvèrent quatre ou cinq cents pauvres si défigurés, qu'ils ressembloient moins à des hommes qu'à des squelettes foiblement animés. Il y avoit, outre cela, une centaine de malades, cinquante ou soixante pauvres honteux, des religieuses dans une nécessité étrange, et quelques personnes de qualité qui sentoient doublement le poids de la plus cruelle indigence (2). La faim y tenoit de la rage; et le procès-verbal dressé par l'autorité de l'Ordinaire, fait mention d'un enfant qui, s'étant approché de quelques jeunes gens d'un âge

(1) Il se nommoit Germain de Montevit. Il étoit du diocèse de Coutance. Il mourut le 29 janvier 1640, à l'âge de vingt-huit ans.

(2) J'ai appris de M. l'abbé Tervenus, curé de Saint-Roch à Nancy, qu'une fille de condition ayant trouvé à la porte d'un chirurgien le sang d'un malade, qu'on venoit d'y jeter, s'en saisit avec une espèce de fureur. Ce respectable pasteur, qui est mort dans un âge fort avancé, tenoit ce fait de madame sa mère qui en avoit été témoin.

plus avancé, fut par eux mis en pièces, et dévoré à belles dents.

On suivit à Pont-à-Mousson la méthode que l'on avoit suivie dans les autres villes de Lorraine ; c'est-à-dire, que pour profiter des bons sentimens que des secours multipliés et la reconnoissance inspiroient à ce peuple affligé, on y commença une mission. Elle eut tout le succès qu'elle devoit avoir dans des conjonctures si favorables. Mais l'aumône et l'instruction ne furent pas le seul bien que Vincent procura aux deux duchés. Comme un grand nombre de paroisses étoient destituées de pasteurs, et qu'il y mouroit très-souvent des enfans qui n'avoient pas reçu le baptême, le Serviteur de Dieu, dont la charité pensoit à tout, y envoya deux prêtres étrangers, qui, sous une rétribution convenable, se chargèrent de parcourir le diocèse de Toul, de baptiser tous ceux qui n'auroient point participé à ce bienfait, et d'apprendre aux personnes les plus entendues de chaque canton la manière d'administrer ce sacrement aux enfans qui naîtroient dans la suite.

Les nouvelles que notre Saint reçut de Saint-Mihiel, ne lui annoncèrent qu'une misère semblable à celle qui désoloit Pont-à-Mousson. Le seul prêtre qu'il y avoit envoyé lui écrivit qu'il avoit trouvé dans cette petite ville une si grande quantité de pauvres, qu'il ne pouvoit donner à tous : qu'il y en avoit plus d'une centaine, dont la peau étoit si desséchée, qu'on ne pouvoit les regarder sans horreur; qu'en général, c'étoit bien la chose la plus épouvantable qu'on pût jamais voir : qu'à la dernière distribution de pain qui s'étoit faite, il s'étoit trouvé onze cent trente-

deux pauvres, sans compter les malades qui étoient en grand nombre ; qu'une charité si bien placée touchoit les riches même, qui en pleuroient de tendresse ; qu'un Suisse, luthérien de religion, en avoit été si attendri, qu'après avoir abjuré son hérésie, il avoit reçu les sacremens, et étoit mort d'une manière très-édifiante. Il ajoutoit que les prêtes du pays, qui menoient tous une vie exemplaire, n'avoient ni pain, ni provisions, en sorte qu'un curé du voisinage avoit été réduit, pour gagner sa vie, à s'atteler à la charrue avec quelques-uns de ses paroissiens.

Ces lettres, et plusieurs autres semblables, portèrent Vincent à continuer de secourir Saint-Mihiel : et quoique le nom même de cette ville fût odieux à la France, parce que quelques années auparavant un coup de canon tiré de ses remparts, avoit brisé une partie du carrosse dans lequel étoit le Roi; notre Saint agit avec tant de force, soit auprès du Roi lui-même, en l'engagent à diminuer la garnison, soit auprès des personnes charitables, que cette place fut toujours comprise dans la distribution des aumônes qu'il fit couler dans la Lorraine. On est surpris de leur nombre : on le seroit bien plus, si je montrois en détail, qu'elles ne font qu'une partie des biens qu'il a répandus sur ce pays infortuné.

Au reste, ce ne fut pas seulement dans leur patrie, que les Lorrains éprouvèrent la charité de Vincent de Paul. Il y en eut un très-grand nombre qui la ressentirent à Paris. Le Saint ayant été averti par les siens qu'il y avoit dans cette province plusieurs filles, même de condition, qui, destituées de parens et de tout

autre secours, se trouvoient exposées à l'insolence de l'officier et du soldat, en fit venir à diverses reprises cent soixante, qu'un de ses prêtres défraya pendant la route. On y joignit un grand nombre de petits garçons qui périssoient. Vincent partagea aussitôt avec madame Le Gras le soin de cette nouvelle colonie. La pieuse Veuve reçut chez elle les personnes de son sexe, et les plaça peu à peu chacune selon sa condition. Le Serviteur de Dieu se chargea des jeunes garçons : il les reçut chez lui, et les nourrit, en attendant qu'il pût les mettre en service.

Il ne fut pas long-temps nécessaire d'inviter les habitans de la Lorraine à passer en France. La main de Dieu continuoit à porter de si rudes coups à cette province, qu'on voyoit ceux de ses peuples qui n'étoient pas sous la domination du Roi, sortir comme en caravane, se glisser à travers les armées ennemies, et hasarder tout pour chercher un asyle à Paris, ou dans les autres villes du royaume. Un grand nombre de ces pauvres réfugiés venoient en droiture à Saint-Lazare, où ils étoient sûrs de trouver un homme chez qui tous les peuples n'en faisoient qu'un en Jésus-Christ, et qui, lorsqu'il s'agissoit de remplir les devoirs de la charité, avoit soin de l'étranger, sans préjudice du citoyen. Il falloit un cœur aussi vaste que le sien, pour ne pas se rebuter d'un concours qui ne finissoit point. Mais une libéralité sainte étoit comme le fond de son tempérament. Il trouva le moyen de fournir à tous leurs besoins; et comme il s'aperçut que plusieurs d'entr'eux, faute de prêtres, dont les uns étoient morts, les autres avoient pris la fuite, ne s'étoient point depuis long-temps approchés

H 4

des saints mystères, il leur fit faire, deux années de suite, des missions dans la paroisse de la Chapelle, petit village, qui est à la porte de Paris. Les ecclésiastiques de la conférence s'y distinguèrent par leur assiduité au travail, et les dames de son assemblée par leurs aumônes.

Ce fut vers le même temps que le saint homme se chargea d'une communauté de religieuses Bénédictines, qui étoient près de mourir de faim. Elles étoient venues de Rambervilliers à Saint-Mihiel pour s'y établir. Il ne fut pas question d'y penser, on ne pensa qu'à leur sauver la vie. Le Saint, qui fut averti de la triste situation où elles se trouvoient, les fit venir à Paris; elles étoient au nombre de quatorze, et on les reçut avec toute l'attention que méritent des vierges consacrées à Dieu. La comtesse de Château-Vieux la marquise de Baune, qui souhaitoient depuis long-temps qu'il y eût un monastère destiné à réparer par une adoration perpétuelle les outrages faits à Jésus-Christ dans l'Eucharistie, les jugérent propres à ce dessein, et elles y furent consacrées par Anne d'Autriche. C'est encore aujourd'hui un de leurs premiers devoirs, et elles s'en acquittent nuit jour avec beaucoup de ferveur et d'édification.

Comme les malheurs de la Lorraine continuoient toujours, et que Charles IV, plus avide de siéges et de batailles qu'attentif à la tranquillité de son peuple, sembloit avoir juré sa ruine et celle de ses sujets, un bon nombre de personnes de condition emportèrent ce qu'ils purent du débris de leur fortune, et s'en vinrent à Paris. Mais après y avoir tout dépensé, ils se trouvèrent pour la plupart réduits à un besoin d'autant plus fâcheux, qu'ils

n'osoient le découvrir. Une personne d'honneur en donna avis au saint Prêtre, et lui proposa de leur tendre la main. Vincent, qui depuis plusieurs années mettoit à contribution et sa maison et ses meilleurs amis, eût naturellement dû se trouver fort embarrassé d'une pareille proposition; cependant il l'accepta, non-seulement avec joie, mais encore avec reconnoissance : *O! Monsieur*, répondit-il, *que vous me faites plaisir ; oui, il est juste de soulager cette pauvre noblesse pour honorer Notre-Seigneur, qui étoit très-noble et très-pauvre tout ensemale.*

Pour exécuter ce nouveau projet, le Saint résolut de former une association de seigneurs qui, pleins de foi et de sentimens, se fissent un bonheur de rendre à des gens de condition, comme eux, tous les services qu'ils eussent voulu en recevoir eux-mêmes dans une semblable conjoncture. Il en rassembla sept ou huit de ce caractère, à la tête desquels étoit le baron de Renty. Il leur parla d'une manière si touchante, qu'il fut arrêté que tous se cotiseroient pour tirer d'embarras cette noblesse affligée. Vincent sut si bien, de mois en mois, entretenir leur première ferveur, qu'elle continua pendant près de vingt ans. On peut sans hésiter, mettre cette illustre assemblée au nombre des grandes œuvres dont notre Saint a été le promoteur. Il lui fallut d'autant plus de courage pour n'abandonner ni la Lorraine ni ses habitans, que dans ce temps-là même le Serviteur de Dieu fut obligé d'en assister d'autres qui ne le cédoient aux premiers ni en naissance ni en besoin.

L'Angleterre, née, ce semble, pour être le théâtre des plus surprenantes révolutions,

avoit pris les armes contre son Roi. Olivier Cromwel, à qui son éloquence, son intrépidité, sa dissimulation profonde, sa noire hypocrisie, son humeur vindicative donnoient abondamment ce qui peut former ces illustres scélérats auxquels les crimes du premier ordre sont réservés; Cromwel, dis-je, sous prétexte de rétablir la pureté de l'évangile, accoutumoit peu à peu le peuple et la chambre haute du parlement à ne voir qu'un tyran dans la personne de son prince légitime, et il découvroit de loin et par degrés, à Charles I lui-même, le honteux échafaud sur lequel ses propres sujets lui firent, quelques années après, couper la tête. Il est aisé de juger que, pendant le cours d'une si terrible émotion, les catholiques avoient tout à craindre de la fureur des factieux. C'est ce qui détermina un bon nombre de seigneurs écossais et anglais à se retirer en France, asyle ordinaire de la religion persécutée. Il fut résolu dans la nouvelle assemblée des seigneurs, qu'on feroit pour cette noblesse anglaise ce qu'on faisoit depuis un temps pour la noblesse de Lorraine. La mort, qui enleva M. de Renty dans la fleur de sa jeunesse, rendit la continuation de ce secours beaucoup plus difficile, mais elle ne le diminua point, et Vincent le continua pendant presque tout le reste de sa vie.

Quand le saint Prêtre n'auroit contribué à tant de biens que par ses exhortations et par les mouvemens continuels qu'il fut obligé de se donner pendant une si longue suite d'années, il n'en faudroit pas davantage pour rendre sa mémoire précieuse à tous ceux qui connoissent le mérite de la charité chrétienne. Car enfin on sait ce qu'il en coûte pour de-

mander sans cesse, lors même qu'on ne demande pas pour soi. Mais le Serviteur de Dieu ne se bornoit pas aux paroles. *Il étoit toujours le premier à donner. Il ouvrit son cœur et sa bourse ; de sorte qu'il se privoit du nécessaire pour achever* le bien *commencé.* Ce sont les termes d'un des premiers seigneurs de cette illustre assemblée. Qu'eût-il donc dit, s'il eût su que le Saint donnoit jusqu'à ne pas se réserver une obole ; et, ce qui est plus fort, jusqu'à être réduit à emprunter pour vivre et pour donner encore. Mais il ne compta jamais les dépenses énormes qu'il fut obligé de faire. Ce qui le toucha profondément pendant le cours d'une guerre si longue et si sanglante, ce furent le blasphême, la licence, les sacriléges, la profanation des choses les plus saintes, les cruautés exercées sur un million de personnes souvent innocentes, la ruine d'un grand nombre de familles qui se trouvoient exposées à tous les crimes que traîne après soi une excessive indigence.

Les réflexions qu'il fit sur tous ces maux le déterminèrent à risquer une démarche dont le succès étoit plus que douteux. Il alla trouver le cardinal de Richelieu, et après lui avoir représenté avec tous les ménagemens possibles la misère des peuples, les injures faites à Dieu, et tous les désordres qui sont la suite ordinaire d'une guerre envenimée, se jeta ensuite à ses pieds, et lui dit, d'une voix animée par la douleur et la charité : *Monseigneur, donnez-nous la paix, ayez pitié de nous.* Le Ministre lui répondit avec bien de la bonté, qu'il travailloit sérieusement à la pacification de l'Europe ; mais qu'elle ne dépendoit pas de lui seul, et qu'il y avoit au-dedans et

au-dehors du royaume un grand nombre de personnes dont le concours étoit nécessaire pour y parvenir. Ainsi la misère continua plus ou moins en Lorraine; et notre Saint, sans arrêter le cours de ses anciennes aumônes, en fit couler de nouvelles dans les villes de Château-Salins, de Dieuze, de Marsal, de Moyenvic, de Remiremont, d'Epinal, de Mircourt, de Châtel-sur-Moselle, de Stenai et de Rambervilliers.

Il est difficile de faire un calcul exact de toutes les sommes que Vincent répandit dans la Lorraine et dans le Barrois. Celui qui les porta les fait monter à 1,600,000 liv. d'argent monnoyé, somme avec laquelle on faisoit alors ce qu'on ne feroit peut-être pas aujourd'hui avec trois millions, et qui, quoique très-considérable en elle-même, l'étoit encore plus dans un temps où la misère étoit extrême, et où les meilleurs familles se trouvoient à l'étroit. Ce ne fut cependant là qu'une partie de ce que fit le saint Prêtre en faveur des deux duchés : il y envoya de plus, à diverses reprises, environ quatorze mille aunes de draperies de toute espèce, pour couvrir la noblesse, la bourgeoisie, les personnes consacrées au service de Dieu, et souvent des familles entières, dont les besoins faisoient trembler. Si l'on joint à cette prodigieuse dépense celle qu'il fallut faire, soit pour donner aux églises dépouillées du linge et des ornemens, soit pour conduire à Paris les jeunes personnes dont nous avons parlé, soit pour y faire subsister, jusqu'à ce qu'on leur eût trouvé des places, ceux du peuple qui y venoient d'eux-mêmes; soit enfin pour y entretenir durant plusieurs années tant de fa-

milles respectables qui étoient dans l'état du monde le plus fâcheux, il faudra que les ennemis même d'un Saint qui devroit n'avoir que des admirateurs, tombent d'accord que ce qu'il a fait en faveur des Lorrains tient du miracle; et qu'on ne peut y méconnoître l'opération de la plus généreuse et de la plus persuasive charité.

Je ne dois pas omettre ici une circonstance qui fut alors et qui doit encore aujourd'hui être regardée comme une preuve sensible de la protection de Dieu. Il y avoit dans ce temps de misère et de carnage un danger infini à voyager en Lorraine. Tout y étoit plein de soldats, de voleurs, de bandits qui couroient la campagne, et dont les plus modérés étoient ceux qui se contentoient de dépouiller les passans. Ce fut à travers tant de périls qu'un Frère de la mission, chargé par S. Vincent de porter les aumônes, fit sans aucun accident jusqu'à cinquante-quatre voyages. Il ne portoit jamais moins de 20,000 fr.: il porta souvent 10 ou 11,000 écus en or, et une fois 50,000 livres. Il est vrai qu'il étoit adroit et intelligent; mais il éprouva toujours, à n'en pouvoir douter, que le Dieu de Vincent de Paul étoit avec lui, et qu'il le gardoit dans toutes ses voies.

Quelquefois il s'unissoit à un convoi; ce convoi étoit attaqué, battu, enlevé, et le Frère trouvoit moyen d'échaper aux assaillans. D'autres fois il s'associoit à des voyageurs, il les quittoit pour un moment par un ordre secret de la Providence, et dans ce moment même ils étoient dépouillés par des voleurs qui ne l'avoient pas même aperçu. Il passa souvent par des bois remplis de soldats débandés: dès qu'il les découvroit, il cachoit

dans le premier buisson, ou dans la boue, sa bourse, qu'il portoit ordinairement dans une besace déchirée à la façon des gueux, et de là il s'en alloit à eux, comme un homme qui n'a rien à craindre. Il continuoit sa route pendant quelque temps, et dès qu'ils avoient quitté leur poste, il revenoit sur ses pas, et prenoit son argent. Un jour qu'il étoit chargé de 34,000 livres, il se vit tout d'un coup assailli par un homme bien monté, qui, le pistolet à la main, le fit marcher devant lui pour le fouiller à l'écart. Le Frère, qui l'observoit de temps en temps, l'ayant vu tourner la tête, laissa tomber sa bourse. Cent pas après, il se mit à faire au cavalier de grandes révérences, qui, fortement imprimées dans une terre de labour, pussent lui servir à retrouver son trésor. Il le retrouva en effet après avoir essuyé une visite rigoureuse, où il ne perdit qu'un couteau, parce qu'il n'avoit rien autre à perdre.

Comme on le connut peu à peu dans toute la Lorraine pour celui qui y portoit des aumônes, il lui étoit à la fin très-difficile de dérober sa marche. Mais Dieu arma en sa faveur ceux même dont il avoit le plus à craindre, ou rendit inutiles les piéges qu'ils lui tendirent. Un capitaine embusqué près de Saint-Mihiel, le fit, sans mauvais dessein, connoître à ses soldats; mais voyant qu'ils se préparoient à fondre sur lui, il banda son pistolet, et déclara d'un ton ferme qu'il casseroit la tête à quiconque *seroit assez enragé*, ce fut son mot, pour faire du mal à un homme qui faisoit tant de bien. Des Cravates qui surent qu'il étoit à Noméni avec beaucoup d'argent, battirent l'estrade de tous côtés pour ne le manquer pas. Au sortir du château, dont il obtint à force d'ins-

tances qu'on lui ouvrit une fausse porte, il prit, avant le point du jour, un sentier dérobé, où il ne trouva pas une ame. Les maraudeurs le croyoient encore à Noméni, qu'il étoit déjà rendu à Pont-à-Mousson. A peine purent-ils en croire ceux qui les assuroient de son arrivée dans cette dernière ville. Ils jurèrent à leur ordinaire, mais leurs imprécations ne servirent qu'à faire voir qu'on est bien gardé quand on l'est de Dieu même. Le public fut enfin si persuadé qu'il y avoit là du merveilleux, qu'on se croyoit moins exposé quand on voyageoit avec ce bon Frère. Le comtesse de Montgomery, que les passeports de trois souverains n'avoient pu garantir du pillage, et qui, crainte de nouvel accident n'osoit se résoudre à passer de Metz à Verdun, ayant su que le Frère avoit le même voyage à faire, le pria de monter dans son carrosse, persuadée, disoit-elle, que sa compagnie lui vaudroit mieux que tous les passeports du monde. L'évènement justifia sa confiance : elle parvint à Verdun sans rencontrer ni soldats ni voleurs.

Lorsqu'il revint à Paris, la Reine, qu'on avoit informée de son manége, voulut le voir. Elle entendit plusieurs fois, avec un plaisir infini le récit de ses stratagêmes et l'adresse avec laquelle il les varioit quand les premiers étoient usés. Pour lui, il fut bien persuadé, et répéta souvent, qu'une protection si visible étoit un effet de la foi et des prières du saint homme qui l'envoyoit. Ce fut à ces mêmes prières que ceux de ses prêtres qui distribuoient les aumônes, attribuèrent plus d'une fois la multiplication qui s'en faisoit entre leurs mains, et sans laquelle ils ne pouvoient concevoir

comment, avec des sommes qui, lorsqu'elles étoient divisées en vingt-cinq ou trente parties, devenoient très-modiques, ils pouvoient soulager tant de pauvres et remédier à tant de besoins différens.

L'embarras où le déplorable état de la Lorraine mit notre Saint, ne suspendit pas les services spirituels qu'il s'étoit chargé de rendre aux pauvres de la campagne. Ses prêtres, pendant les trois premières années où cette province occupa davantage, firent plus de soixante-dix missions. Dès le commencement de l'année 1640, il en envoya une colonie à Annecy, où messire Juste Guérin, la bienheureuse Mère de Chantal, messieurs de Sillery et Cordon, tous deux commandeurs de l'ordre de Malte, les avoient établis. Cette bonne œuvre fut une des dernières que fit M. de Sillery. Sa mort répondit à la belle et sainte vie qu'il menoit depuis plusieurs années. *Il est allé au Ciel*, dit Vincent dans une de ses lettres, *comme un monarque qui va prendre possession de son royaume, avec une force, une confiance, une paix et une douceur, qui ne se peuvent exprimer.*

Le pieux évêque de Genève, qui ne songeoit qu'à conserver les grands biens que saint François de Sales avoit faits dans son diocèse, jugea prudemment que le meilleur moyen pour y réussir étoit de travailler à former de bons ecclésiastiques, tandis que d'un autre côté on travailleroit à sanctifier les peuples. Il se proposa de tirer ces deux genres de secours des prêtres que lui avoit envoyés Vincent de Paul. L'article qui concernoit les peuples ne souffroit pas de difficulté ; il ne s'agissoit que de faire de bonnes missions : elles eurent lieu

dans Annecy et dans les paroisses de la campagne. Le point qui concernoit l'établissement d'un séminaire pour former de saints prêtres exigea une discussion beaucoup plus étendue.

L'embarras étoit de savoir si dans l'érection de ce séminaire on suivroit le plan du concile de Trente, en n'y admettant que de jeunes enfans qui, préservés par une sainte retraite de la corruption du siècle, suçassent de bonne heure le lait de la vertu et de la science ecclésiastique, ou si l'on n'y recevroit que des clercs qui, ayant déjà la maturité convenable pour choisir un état, sembloient donner des espérances et plus sûres et plus promptes. On pesa avec soin les raisons du pour et du contre, mais ces dernières parurent plus fortes à raison des temps et des lieux. Les Évêques de France, après bien des essais, portèrent le même jugement; et il est notoire que dans tous, ou presque tous les séminaires du royaume, il n'entre plus que des clercs qui ont terminé leur cours de philosophie, et assez souvent commencé celui de théologie.

Dès que le Serviteur de Dieu vit M. de Genève déterminé à l'érection d'un grand séminaire, il pensa sérieusement aux moyens d'en faire une sainte et savante académie. Il crut pouvoir réduire tout à une piété solide, à une grande plénitude de l'esprit sacerdotal, et à cette science, qui embrasse le dogme, mais plus particulièrement la morale. Il voulut que les conférences qui se devoient faire deux fois par semaine sur les vertus ecclésiastiques, fussent touchantes et instructives; que sans négliger le chant et les cérémonies, il y eût des temps fixes pour apprendre la manière, soit d'administrer les sacremens, soit de faire les

prônes et les catéchismes ; que les explications fussent nettes et précises ; qu'on approfondit tout ce qui peut contribuer à la direction des peuples , et qu'on comptât pour peu de choses ces questions métaphysiques qu'un pasteur médiocre sait souvent mieux qu'un autre.

Il étoit persuadé que les plus beaux génies ne sont pas toujours ceux qui forment mieux la jeunesse , ou parce qu'enflés de leurs talens ils la traitent quelquefois avec trop de dureté, ou parce qu'ils ne savent pas se rétrécir pour se proportionner à leurs élèves. Il craignoit surtout qu'un directeur de séminaire ne crût avoir tout fait quand il a bien fait sa classe. Il est vrai qu'il regardoit la science comme une partie essentielle , parce qu'un prêtre ignorant est un aveugle qui en conduit d'autres dans le précipice ; mais il donnoit la préférence à la piété. Ainsi il vouloit que tous ceux qui sont chargés de la conduite des jeunes ecclésiastiques, travaillassent par leurs bons exemples, leur vigilance continuelle, et une grande séparation du monde, à les remplir des vertus de leur état. Mais il croyoit en même temps que pour tirer du fruit d'un séminaire , il faut y passer un temps considérable , et pour le moins un an avant de recevoir les ordres sacrés ; qu'un Evêque ne doit en dispenser personne, pas même ceux qui ont le plus de vertu , parce qu'ils soutiennent les foibles , et que quand la règle est générale, on ne demande point à en être exempté. Le vertueux évêque de Cahors , Alain de Solminihac , suivit, invariablement ces deux principes, et Vincent proposa plus d'une fois son exemple aux prélats qui le consultoient.

Pleins de ces maximes lumineuses et d'une infinité d'autres que le Saint leur communiquoit, ses prêtres firent partout, sans ostentation, des biens considérables. Le pieux prélat dont nous parlions tout-à-l'heure, c'est-à-dire l'homme du monde le plus réservé en fait de louanges, et qui ne trouvoit bon que ce qui l'étoit véritablement, en écrivit quelques années avant sa mort au Serviteur de Dieu, en ces termes : *Vous seriez ravi de voir mon clergé, et vous béniriez Dieu mille fois si vous saviez le bien que les vôtres ont fait dans mon séminaire, et qui s'est répandu dans toute la province.* C'est en ce sens qu'en parloit, et cela plus de vingt-cinq ans après la mort de Vincent de Paul, Jean d'Arenthon d'Alex, l'un des plus dignes évêques qui aient succédé à S. François de Sales. Son suffrage est inséré dans son testament. Quelle position plus propre à bannir toute idée de fausse complaisance, que celle d'un homme qui se regarde comme près de paroître devant Dieu.

L'occasion qui se présente de dire un mot de ce grand Evêque, m'oblige à raconter un trait qui lui fait beaucoup d'honneur, et peut-être autant à notre Saint. D'Arenthon étoit encore jeune, et n'avoit pas même la tonsure, lorsque Vincent le vit la première fois. Il conçut pour lui beaucoup d'affection, le pria de venir le voir, et lui répéta souvent ces paroles : *Dieu veut se servir de vous, et je vous assure que vous serez un jour successeur de S. François de Sales.* Il réitéra la même prédiction à l'abbé de la Pérouse, neveu de M. d'Arenthon. S'il eut avant sa mort la consolation de voir qu'il ne s'étoit pas trompé sur l'épiscopat

de l'oncle, il voit aujourd'hui dans le ciel, comme l'a vu tout son diocèse, qu'il ne s'est point trompé sur ses vertus.

Je ne parlerai ici, ni des services que Vincent rendit aux prêtres de Saint-Germain l'Auxerrois, et dont, à la prière de leur vertueux curé, Pierre Colombes, il fit une communauté très-édifiante, ni de la seconde visite qu'il fit dans le monastère des Ursulines de Bauvais; mais j'aurois tort de supprimer ce qui se passa entre lui et la bienheureuse Mère de Chantal, dans le dernier voyage qu'elle fit à Paris. Elle avoit cru l'année précédente qu'elle pourroit le voir à Anneci, où l'Evêque le souhaitoit pour régler les affaires du séminaire. Mais les besoins des enfans trouvés, qui l'occupoient déjà, ne lui permirent pas de s'y rendre. Ainsi cette entrevue, si désirée de part et d'autre, ne put se faire que plus de quinze mois après. Madame de Chantal s'y dédommagea amplement. Le saint Prêtre la vit plusieurs fois au monastère de la rue Saint-Antoine. Elle prit ses avis sur sa conduite particulière et sur celle de son ordre, et elle avouoit avec beaucoup de reconnoissance, que les lumières de ce grand serviteur de Dieu lui avoient beaucoup servi. Ce sont les termes de M. l'abbé Marsolier dans son histoire de cette vénérable Mère.

Les biens spirituels dont Dieu la combla par l'entremise de notre Saint, furent pour elle des grâces de préparation à son dernier sacrifice. Cinq semaines après son départ de Paris, elle finit par une mort très-sainte (1)

(1) Elle mourut à Moulins, le vendredi 13 décembre 1641, âgée de soixante-neuf ans.

une vie qu'elle avoit passée dans les exercices de la piété chrétienne et religieuse. Dieu révéla en même temps à son serviteur et la mort et la gloire de la Mère de Chantal, par une vision qui a quelque chose de la majesté de celles des anciens prophètes. Voici le récit fidèle de cet évènement.

Lorsque Vincent eut appris par les nouvelles publiques que la Mère de Chantal étoit à l'extrémité, il se mit à genoux afin de prier Dieu pour elle; et, selon sa coutume, il commença par un acte de contrition. A peine avoit-il fini, qu'il aperçut un petit globe comme de feu, qui s'élevant de terre, alla se joindre dans la région supérieure de l'air à un autre globe plus grand et plus lumineux. Ces deux globes, qui après leur réunion n'en firent plus qu'un, s'élevèrent encore plus haut, et se perdirent dans un troisième, qui étoit infiniment plus étendu et plus brillant que les autres. Dans le temps que le saint Prêtre étoit tout occupé de cette vision, une voix intérieure lui dit d'une manière très-distincte, que le premier globe étoit l'ame de la Mère de Chantal, le second celle du bienheureux évêque de Genève, et le troisième l'essence divine: et que ces deux grandes ames, après s'être réunies ensemble, s'étoient comme abîmées pour toujours dans le sein immense de la divinité.

Vincent apprit quelques jours après, qu'il avoit plut à Dieu de disposer de sa servante. Comme les révélations particulières sont encore plus suspectes aux personnes véritablement sages qu'à celles qui ont moins de lumières, le saint homme, sans trop compter sur ce qu'il avoit vu, suivit la route ordinaire, et voulut prier pour la Mère de Chan-

tal, au *Memento* où l'Eglise prie pour les morts. A l'instant il eut pour la seconde fois la vision qui l'avoit déjà frappé. Les mêmes globes, l'union du premier avec le second, et de ces deux avec le troisième, se présentèrent encore à lui; mais il s'y joignit un sentiment si vif, et une si parfaite conviction du bonheur éternel de cette sainte femme, que depuis ce temps il ne lui fut plus possible de penser à elle, sans se la représenter comme environnée de la gloire des ames bienheureuses. Ce ne fut au reste qu'après en avoir conféré avec l'archevêque de Paris, et un religieux qui connoissoit les opérations de Dieu, que le saint Prêtre en fit part à quelques dames de la Visitation, qui, accablées de la perte que tout l'ordre venoit de faire, avoient besoin de cette consolation. Peu de jours après il en dressa une espèce de procès-verbal, où il rend aux sublimes vertus de cette illustre défunte la justice qui leur est due. Comme l'Eglise a solennisé ce jugement par le sien, il seroit inutile de s'y arrêter.

L'heureuse mort de la Mère nous engage à dire quelque chose des services que Vincent s'est efforcé de rendre aux filles. Dans les fréquentes visites qu'il leur fit, lorsque S. François de Sales l'en eut fait supérieur, sa grande, son unique règle fut de porter toutes les religieuses en général, et chacune en particulier, à regarder comme une vraie grâce celle de leur vocation, à mener une vie conforme à l'esprit de leur institut; à se soutenir par l'esprit de foi si recommandé dans la loi nouvelle; à estimer singulièrement leurs constitutions, et jusqu'aux conseils qui y sont renfermés. Il écartoit de leurs maisons tout ce qui eût pu y faire entrer l'esprit des enfans du siècle. Ni

les mépris qu'il eut à essuyer, ni les pertes qu'il avoit à craindre, ne l'affoiblirent jamais sur ce point capital. Il refusa toujours avec une sainte et généreuse fermeté, l'entrée de ces monastères à des dames de la plus haute condition, à des princesses même, qui la lui demandoient, ou pour contenter leur curiosité, ou pour satisfaire une dévotion mal entendue. Il fit quelquefois plus. La Reine avoit paru souhaiter qu'une de ses dames d'honneur pût se retirer dans une des maisons de ce saint ordre. Un prêtre courtisan eût fait les premières avances; Vincent fit tous ses efforts pour parer le coup, et sans manquer au respect qu'il avoit pour cette auguste Princesse, il lui fit trouver bon que cette dame choisît ailleurs sa retraite. C'est que ce directeur vraiement éclairé craignoit que l'air du monde n'entrât dans le cloître, à la suite de ces femmes qui souvent en sont pleines, et que le commerce qu'il faudroit avoir avec elles, partie par bienséance, partie par nécessité, n'inspirât peu à peu à des filles nées pour une vertu austère, ces attitudes molles, ces ménagemens superflus, que certaines dévotes du siècle ne se retranchent pas toujours.

Il étoit encore plus en garde contre celles qui avoient du goût pour les erreurs du temps. Ce fut par ses ordres que la Mère Angélique l'Huillier, supérieure du premier monastère de Paris, refusa une somme considérable, qu'une autre dame, qui pensoit à se retirer chez elle, offroit à sa maison pour souffrir que des jansénistes vinssent quelquefois lui parler à la grille. Hors de ces occasions, qui demandoient d'autant plus de vertu, que le Saint prit toujours sur lui tout ce que la sévérité de

sa conduite avoit d'odieux devant le public, ces dames ne trouvèrent jamais en lui que le plus compatissant des hommes. Dans ses réprimandes il leur parloit avec tant de douceur, qu'il ôtoit à la correction ce qu'elle pouvoit avoir d'amertume. « Il avoit, ce sont les termes du témoignage qu'elles en rendirent après sa mort, » il avoit pour toutes sortes de » personnes une déférence et un respect extraordinaire. Son attention à dire du bien » de tout le monde, égaloit celle qu'il eut toujours à se mépriser soi-même, et à publier » qu'il étoit un pécheur. Sa charité redoubloit » à l'égard des malades et des personnes affligées; et il pouvoit dire bien véritablement » avec S. Paul, qu'il se faisoit tout à tous pour » gagner à Jésus-Christ et les forts et les foibles. » Son support pour les infirmités du prochain » étoit quelque chose de prodigieux; et quoique sa présence inspirât un grand respect, » ce respect néanmoins ouvroit les cœurs au lieu » de les resserrer. Personne ne possédoit mieux » que lui le talent de donner de la confiance, et » la difficulté attachée à l'aveu des plus humiliantes foiblesses s'évanouissoit quand il s'agissoit de les lui découvrir; il les supportoit » avec bonté, il les excusoit comme une mère » bien tendre excuse celles de son enfant. »

Une d'entr'elles, dont la capacité et les lumières furent de son temps universellement estimées, après avoir averti que pour ne pas tomber dans la redite, elle aime mieux se taire que répéter des *choses admirables* dont *toute la terre a été témoin*, ajoute qu'elle a souvent été frappée de la profondeur de son esprit, et qu'elle ne le quittoit guère qu'avec un sentiment de la petitesse du sien, qui lui faisoit connoître

connoître la disproportion qui étoit entre l'un et l'autre. Nous verrons ailleurs ce jugement confirmé par celui d'un illustre premier président du parlement de Paris.

On n'aura pas de peine à croire que des filles d'un discernement si exquis fussent très-attachées à sa conduite. Cependant elles furent plus d'une fois en danger de le perdre ; et lorsqu'il se vit accablé d'années et d'occupations, les choses, après bien des tentatives, allèrent une fois si loin, qu'il s'en déchargea totalement. Lettres multipliées, sollicitations pressantes, entremises d'un grand nombre de personnes de condition, tout fut inutile. Mais l'archevêque de Paris l'ayant prié de continuer à des dames si dignes de ses soins les services qu'il leur avoit jusques-là rendus avec tant de bénédiction, le Saint, pour qui la voix des pontifes de l'Eglise fut toujours la voix de Dieu, fut forcé d'obéir. Mais afin que son exemple ne tirât point à conséquence, il fit un réglement, par lequel il est ordonné à tous ses missionnaires de s'abstenir de la conduite, et même de la fréquentation des religieuses.

C'est donc contre la loi portée par ce sage supérieur, qu'un de ses plus dignes successeurs (1) accepta, vers la fin du siècle passé, la direction de la maison royale de Saint-Cyr. Mais cet établissement étoit présenté par des mains si respectables, et si respectées dans tout l'univers, qu'il ne convenoit pas de manifester de la répugnance. D'ailleurs la religion, la piété, l'union des cœurs, l'humilité jointe à l'élévation des sentimens, le zèle plus attentif à l'éducation d'une noblesse précieuse, qui

(1) Edme Joly, en 1692.

doit porter l'odeur de l'innocence dans toutes les parties du royaume ; toutes ces vertus, qui font de la maison de Saint-Louis un modèle capable de donner de l'émulation aux communautés les plus régulières, démontrent par contre-coup que les règles les plus sagement établies souffrent des exceptions que Dieu même autorise.

Ce fut l'année suivante 1642, que la congrégation eut enfin un établissement fixe à Rome. Urbain VIII chargea ceux que Vincent y avoit envoyés, de faire des missions, de former les ordinans, de visiter les hôpitaux. Le succès fut partout égal ; et cette colonie naissante en produisit d'autres, qui donnent en Italie deux provinces considérables aux enfans de Vincent de Paul.

Dieu récompensoit par ces bénédictions de tout genre, la charité de son serviteur, qui croissoit chaque jour : car ce fut en ce même temps, que, pour honorer les humiliations de celui qui a pris la forme du dernier des hommes, il commença, le jour de Noël, à faire manger à côté de lui deux pauvres vieillards, quelquefois assez dégoûtans. On les servoit avant lui, et avant toute sa communauté. Vincent les traitoit avec beaucoup de respect ; il ne leur parloit jamais sans se découvrir. Ses successeurs ont suivi son exemple ; et de douze pauvres pris dans un voisinage qui n'en manque pas, il y en a tous les jours deux, qui, à leur tour, mangent à côté du général, et l'avertissent, par leur présence, qu'il doit être le père des indigens, comme l'a été celui dont il tient la place.

Le Saint avoit cru que cet acte de charité seroit le dernier de ceux qu'il feroit en qua-

lité de supérieur. Quoique sa congrégation n'eût encore que dix établissemens, y compris celui de Rome, il convoqua une assemblée générale. L'ouverture s'en fit le 13 octobre 1642, et l'on y dressa plusieurs réglemens dignes de la sagesse de ceux qui la composoient. Chacun comptoit s'en retourner chez soi avec la consolation que laisse à des enfans bien nés le plaisir d'avoir vu le meilleur de tous les pères, lorsque Vincent, qui jusques-là n'avoit affligé personne, les affligea tous. Ce grand serviteur de Dieu, bien persuadé qu'il n'y avoit aucun membre de sa petite compagnie qui ne fût plus propre à la gouverner que lui, se mit à genoux devant ses prêtres, et après leur avoir très-humblement demandé pardon des fautes qu'il croyoit avoir commises pendant sa supériorité, il les pria, d'une voix coupée par ses soupirs, de procéder à une nouvelle élection. Il se retira au moment même pour leur laisser la liberté du choix, qu'il ratifia d'avance.

La délibération fût bientôt faite. A peine fut-on revenu de la surprise que devoit causer une action si imprévue, qu'on envoya au saint Prêtre des députés, pour lui dire que l'assemblée se donneroit bien de garde d'accepter sa démission, et qu'elle le conjuroit d'y revenir prendre sa place. Ces députés le trouvèrent enfin dans une chapelle, où, prosterné aux pieds du Fils de Dieu, il le supplioit avec larmes de mettre à la tête des siens un homme qui fût selon son cœur. Quelque instance qu'on pût lui faire, il protesta qu'il n'étoit plus supérieur, et conjura ces messieurs de lui en substituer un autre.

Sur ce rapport, ceux qui composoient

l'assemblée sortirent en corps, et le prièrent de sacrifier son inclination aux besoins de ses enfans. L'humble Vincent leur dit tout ce qu'il jugea de plus propre à les fléchir : ils firent la même chose de leur côté. Comme ce combat, qui n'étoit fondé que sur la vertu des deux partis, duroit toujours, l'assemblée s'écria comme de concert : *Vous voulez donc que nous choisissions un Supérieur !* Vincent, qui se crut exaucé, les en conjura de nouveau. *Hé bien !* répliquèrent-ils, *c'est vous-même que nous élisons ; et vous pouvez compter que tant que Dieu vous conservera sur la terre, nous n'en aurons point d'autre.* Le Saint fit encore de nouvelles tentatives ; mais enfin voyant qu'elles ne lui réussissoient pas mieux que les premières, il baissa la tête, et reprit le fardeau dont Dieu chargeoit ses épaules. Il demanda instamment à l'assemblée le secours de ses prières, en l'assurant que c'étoit là le premier acte d'obéissance qu'il croyoit lui rendre. La compagnie lui promit de ne l'oublier jamais devant Dieu, et renouvela, de son propre mouvement, la protestation d'obéissance qu'elle lui avoit faite.

Sa congrégation, qui venoit de se fixer dans le bien par un vœu de stabilité, perdit, quelques mois après, un puissant protecteur en la personne d'Armand-Jean Duplessis, cardinal, duc de Richelieu (1). Ce ministre, qui avoit tant de fois fait trembler l'Europe,

(1) M. de Richelieu mourut le 4 décembre 1642, âgé de cinquante-trois ans. Sa Vie a été écrite plusieurs fois, et en dernier lieu par M. Le Clerc. Mais c'est moins une histoire qu'une censure de Louis XIII et de son ministre.

vit enfin arriver ce redoutable moment, que ni l'éclat de la pourpre romaine, ni les traités, ni tout le raffinement de la polique ne peuvent éloigner. On a remarqué plusieurs fois dans le cours de cette histoire, qu'il avoit toujours beaucoup estimé la vertu de notre saint Prêtre et son institut. Il donna la conduite spirituelle de la ville qui porte son nom aux enfans de Vincent de Paul. Il pensoit à y mettre vingt de ses prêtres, lorsqu'il fut frappé du coup qui l'enleva. Il n'y avoit pas long-temps qu'il avoit donné à notre Saint 1000 écus pour suppléer à la pension d'un nombre d'ecclésiastiques qui étoient élevés dans le séminaire de la maison. Il continua jusqu'à la mort dans les mêmes sentimens ; et, par un acte de dernière volonté, il laissa à la maison qu'il avoit établie à Richelieu, des sommes considérables.

Louis XIII ne survécut pas six mois à son ministre. Il y avoit près de quatre ans que ce Prince, à qui l'hérésie d'un côté, et la maison d'Autriche de l'autre, avoient donné de l'occupation pendant presque tout son règne, voyoit la mort s'avancer vers lui par degrés. Enfin, elle le menaça de plus près au mois d'Avril. Une fièvre lente et un dépérissement marqué lui firent sentir que sa dernière heure étoit prochaine. Après avoir pris toutes les mesures possibles pour écarter les troubles inséparables d'une longue minorité, il ne pensa plus qu'aux affaires de sa conscience.

Comme les courtisans sont alors des ressources foibles et imparfaites, ce religieux Prince fit appeler Vincent de Paul à Saint-Germain-en-Laye, où la maladie l'avoit attaqué. Le serviteur de Dieu, pour lui ins-

pirer de la confiance, et en même temps lui faire entrevoir la mort, qu'une politique toute humaine dérobe autant qu'elle peut à l'esprit et aux yeux des grands du siècle, lui dit en l'abordant : Sire, celui qui craint le Seigneur s'en trouvera bien dans les derniers momens. *Timenti Dominum benè erit in extremis.* Ce début n'étonna pas un Roi accoutumé depuis long-temps à se nourrir des plus belles maximes de l'Ecriture : il répondit en achevant le verset : *et in die defunctionis suæ benedicetur.*

Vincent passa, cette première fois, environ huit jours à la cour de ce Prince. Il étoit souvent auprès de sa Majesté, qui trouvoit en lui des paroles de salut, et l'écoutoit toujours avec une satisfaction particulière. Deux choses parurent l'occuper davantage : la conversion des Protestans, qui avoit toujours été un de ses principaux objets, et la nomination aux dignités ecclésiastiques, dont on se fait pendant la vie un honneur qui coûte quelquefois bien cher à la mort. Ce fut à cette occasion qu'il s'écria : *O M. Vincent, si Dieu me rendoit la santé, je ne nommerois personne à l'épiscopat, qui n'eût passé trois ans avec vous.*

Du reste, le Saint admira, aussi-bien que toute la cour, l'esprit de piété et de résignation dont ce grand Prince étoit rempli. Il ne vit plus dans son corps qu'une victime qui alloit tomber aux pieds du maître souverain des rois; et ce fut pour la rendre digne d'être acceptée, qu'après un peu de mieux qui ne dura pas, il fit donner à Vincent de nouveaux ordres de se rendre auprès de lui. Le Saint ne le perdit presque pas de vue pendant les derniers jours de sa vie. Il l'aidoit fréquemment à élever son esprit à Dieu, à

former des actes de douleur de ses péchés, de confiance dans les miséricordes du Seigneur, de soumission à sa volonté sainte, et de toutes les vertus dont l'exercice est le plus capable de bien préparer à ce dernier et unique moment d'où dépend l'éternité. Si quelquefois ce Prince l'envisageoit avec frayeur, il l'envisageoit bientôt après avec la fermeté d'un Roi très-chrétien; et lorsque son médecin lui déclara qu'il n'avoit plus que très-peu de momens à vivre : *Hé bien, mon Dieu!* s'écria-t-il sans ombre d'altération, *j'y consens et de bon cœur.* Quelques minutes après, il expira entre les bras de notre Saint.

Vincent, qui vit la Reine incapable de consolation du côté des hommes, s'efforça de lui en procurer du côté de Dieu. Il se rendit le jour même à Paris, afin de faire prier Dieu pour leurs majestés. Outre un service solennel, chaque prêtre de la mission offrit les divins mystères pour l'ame du feu Roi. Mais en priant pour Louis XIII, on n'oublia pas la Reine, qui alloit entrer dans une régence dont les troubles n'ont point d'exemple dans nos annales.

Comme Vincent de Paul fit, pendant les premières années du règne de Louis XIV, une grande figure, et beaucoup plus grande qu'il n'eût voulu la faire; qu'il eut part aux disgrâces du nouveau ministre, et qu'enfin son histoire se trouve liée aux principaux évènemens de ce temps-là, je ne puis me dispenser de donner une idée générale de la conduite que crut devoir garder Anne d'Autriche, lorsqu'elle prit les rênes du gouvernement.

Cette Princesse, qui n'avoit pas laissé de souffrir sous l'empire du cardinal de Richelieu, étoit d'abord disposée à écarter tous ceux

qu'on pouvoit regarder comme les créatures de ce ministre. Jules Mazarini, qui depuis le siége de Cazal, où il avoit su arrêter et charmer, pour ainsi dire, deux armées prêtes à donner bataille, avoit trouvé le moyen de s'insinuer dans les bonnes grâces de Richelieu, se regardoit comme un des premiers qui dussent être sacrifiés. M. de Béringhen et Vincent de Paul arrêtèrent ce coup, chacun à sa manière : Béringhen, en disant à la Reine, qu'elle ne pouvoit se passer de Mazarin, qui avoit le secret des affaires; et Vincent, par le principe général du pardon des ennemis. Le cardinal fut donc conservé dans son poste : et cet homme adroit, souple, spirituel, laborieux, se rendit si nécessaire, qu'il n'eut pas moins d'autorité sous Louis XIV, que M. de Richelieu n'en avoit eu sous Louis XIII.

A cette première démarche, la régente en ajouta une autre, qui mortifia infiniment notre saint Prêtre. Anne d'Autriche, qui avoit beaucoup de piété, forma un conseil, dans lequel on devoit examiner les affaires qui concernoient la religion, et les bonnes ou mauvaises qualités de ceux qui pouvoient prétendre aux dignités de l'Eglise. Mazarin, le chancelier Séguier, Charton, grand-pénitencier de Paris, et Vincent de Paul, furent ceux de qui la Reine voulut former ce conseil. Une favorite (1) de cette Princesse dit que notre Saint en fut le chef.

Une dignité qui lui procuroit les faux hommages d'une multitude de gens affamés des biens du sanctuaire, le pénétra de douleur

(1) Madame de Motteville. L'auteur du Recueil des Pièces pour Port-Royal dit la même chose.

et de confusion. Il fit toutes les instances qu'il put faire pour en être déchargé. Mais la Reine connoissoit trop sa capacité et sa vertu pour y consentir. Il se tourna du côté de Dieu, quand il vit qu'il ne pouvoit rien obtenir du côté des hommes. La Providence, qui vouloit le donner en spectacle au monde et aux anges, ne l'exauça point. Ce fut en effet, pendant plus de dix ans consécutifs, durant lesquels il fut chargé de ce glorieux emploi, que sa vertu parut dans tout son jour. Son humilité triompha des frivoles applaudissemens du siècle : son égalité et sa patience ne s'altérèrent point au milieu des coups que l'envie, la malignité, l'injustice, s'efforcèrent de lui porter. Sa fermeté à soutenir les intérêts de Dieu et de son Eglise, fut supérieure à tous les assauts du respect humain. Ce fut sur ce grand théâtre que brillèrent d'un nouvel éclat son inviolable fidélité au service du Roi, son profond respect pour les Evêques, son amour pour tous les ordres de l'Eglise, sa tendre charité pour toutes les communautés religieuses ou séculières. Sa congrégation fut la seule qu'il oublia, quoiqu'il fût à la source d'où couloient les faveurs ; que la Reine eût pour lui une parfaite considération ; que le cardinal Mazarin l'eût aimé dès le temps de M. de Richelieu ; et qu'enfin il eût pu demander bien des grâces, qui ne tirent pas à conséquence : il ne pensa pas même à ouvrir la bouche, et il ne l'ouvrit effectivement jamais ni pour lui, ni pour les siens.

Dès le principe, il sentit que, déterminé, comme il l'étoit, à ne donner son suffrage qu'au vrai mérite, il alloit se faire une foule de puissans ennemis. Mais il auroit compté

pour rien toutes ses disgrâces, s'il avoit pu écarter du sanctuaire ceux qui n'y étoient appelés que par la brigue, la cupidité et l'ambition. Le mal, et cette pensée le pénétroit de douleur, c'est qu'il ne pouvoit raisonnablement l'espérer. Le cardinal Mazarin, qui fut bientôt en état de voler de ses propres ailes, et qui, avant la fin de l'année 1643, fut nommé premier ministre; ce cardinal, dis-je, paroissoit avoir des maximes diamétralement opposées à celles de Vincent de Paul. Mazarin regardoit comme amis de Dieu ceux qui étoient les siens. Vincent jugeoit de l'arbre par les fruits. Il prenoit pour régles des vraies qualités d'un évêque, celles qui, d'après le docteur des Gentils, sont prescrites par les saints canons; et quoiqu'il ne doutât point qu'un homme de qualité ne pût, lorsqu'il a de la vertu, être plus utile à l'Eglise qu'un autre, il étoit bien éloigné de croire qu'on eût tout ce qu'il faut pour gouverner le troupeau de Jésus-Christ, quand on est fils ou parent d'un homme qui prend des villes et gagne des batailles.

Ce fut avec ce germe d'opposition, que ces deux hommes entrèrent dans le conseil ecclésiastique. Vincent s'y rendit dans le même équipage avec lequel il alloit instruire les pauvres gens de la campagne. Il ne blessoit point la bienséance, mais il blessoit encore moins la simplicité. Les distinctions lui faisoient plus de peine qu'elles ne font de plaisir aux martyrs de l'ambition. Le prince de Condé ayant voulu, dans ces commencemens de faveurs, le faire asseoir auprès de lui : *Votre Altesse*, lui dit-il, *me fait trop d'honneur de me souffrir en sa présence ; ignore-t-elle que je suis le fils d'un pauvre villageois !* —

Les mœurs et la bonne vie, répliqua ce sage Prince, sont la vraie noblesse de l'homme. Il ajouta que ce n'étoit pas d'aujourd'hui qu'on connoissoit son mérite. Cependant, pour en mieux juger, il fit tomber la conversation sur quelques points de controverse et de matières canoniques. Vincent de Paul en discourut avec tant de netteté et de précision, que le Prince lui fit une espèce de réprimande sur la manière trop ravalée dont il parloit de lui-même; et qu'étant passé dans l'appartement de la Reine, il la félicita du choix qu'elle avoit fait d'un homme si capable de seconder ses bonnes intentions.

Dès les premiers conseils où le saint homme assista, il présenta un plan de réforme sur les pensions, les coadjutoreries, l'âge nécessaire pour chaque espèce de bénéfice, et les dévoluts, dont l'abus étoit porté aussi loin qu'il pouvoit aller. Si ce plan eût été suivi sur les autres articles, comme il le fut sur ce dernier dont le Saint fut chargé seul, il y a bien de l'apparence que tous les ordres de l'Eglise gallicane auroient peu à peu repris leur ancienne splendeur. Au moins est-il sûr, comme le dit l'illustre M. de Fénélon, dans sa lettre à Clément XI, qu'on n'eût pas vu dans l'épiscopat quelques sujets qui n'y ont pas beaucoup édifié. Mais il étoit difficile que les choses fussent long-temps sur un si bon pied. La Reine, qui se défioit trop de ses forces, crut bientôt que Mazarin lui étoit nécessaire; et le cardinal pénétra aisément les dispositions de la Princesse. Ainsi le conseil de conscience ne subsista dans toute son intégrité que pendant le temps dont ce ministre eut besoin pour affermir son autorité naissante; et afin de ne pas trouver dans Vincent de Paul un censeur qui désap-

prouvoit son choix, il tâcha de se rendre maître des principales nominations.

Il y en eut une au sujet de laquelle notre Saint se fit un honneur éternel. La cour étant hors de Paris, le cardinal Mazarin écrivit à Vincent, que la Reine, pour reconnoître *en la personne du père les services du fils*, venoit de nommer M.*** à un tel évêché qui vaquoit depuis peu de jours; et que Sa Majesté souhaitoit qu'il donnât les instructions dont cet ecclésiastique avoit besoin.

Cette lettre embarrassa le saint Prêtre. D'un côté, il avoit beaucoup de respect pour les ordres de la Reine et de son premier ministre; de l'autre, il savoit que l'ecclésiastique dont il étoit question n'étoit pas propre à remplir un siége qui, négligé depuis long-temps, demandoit un pasteur édifiant, zélé, et qui aimât la résidence. Comme toutes les voies étoient fermées du côté de la cour, qui, afin qu'il n'y eût plus à revenir, avoit sur-le-champ fait expédier le brevet de nomination, Vincent prit un parti dont l'idée ne peut s'offrir qu'à un Saint dévoré du zèle de la maison de Dieu. Il s'en alla chez le père de celui qui venoit d'être nommé; et sans craindre de perdre un ancien ami, il osa lui représenter et les vertus éminentes que demande l'épiscopat, et combien son fils en étoit dépourvu; mais de ces principes, déjà si accablans par eux-mêmes, il tira cette conséquence plus accablante encore, que le père étoit obligé de renvoyer à la cour le brevet qu'il en avoit reçu, s'il ne vouloit exposer sa personne, celle de son fils, et peut-être sa famille entière, à l'indignation de celui qui maudit les pasteurs qu'il n'a pas choisis.

Un compliment si différent de ceux que ce seigneur commençoit à recevoir sur la nouvelle dignité de son fils, dut l'étonner. Cependant, comme il avoit un fond de religion, et qu'il ne pouvoit douter qu'une remontrance si pénible à la nature ne fût l'effet d'une charité bien épurée, il écouta le Saint avec attention. Il alla même jusqu'à le remercier de ses bons avis; et il lui promit d'y penser très-sérieusement. Ses prétendues réflexions n'aboutirent à rien. Mais Dieu parla bientôt d'une voix plus forte que n'avoit fait son serviteur; et la mort, qui enleva le nouveau prélat peu de temps après sa consécration, ne laissa enfin à son père que le déplaisir d'avoir préféré, en pure perte, ses propres intérêts aux intérêts de Dieu.

L'attention qu'eut le saint Prêtre à repousser du sanctuaire ceux qui n'étoient pas dignes d'y être admis, ou qui vouloient en forcer l'entrée avec les armes de la simonie, le mit en butte à la calomnie la plus noire. On tâcha de le perdre dans l'esprit de la Reine, du ministre, et de tout ce qu'il y avoit de gens de bien dans le royaume. Un de ces hommes qui sont capables de tout, osa répandre dans Paris, et même chez une personne de la première distinction, que cet homme, si ennemi en apparence de la simonie, s'en accommodoit parfaitement dans la pratique; et que, depuis peu, il avoit procuré un bénéfice à un ambitieux, moyennant une bibliothèque et une somme d'argent. Cette nouvelle se disoit d'abord à l'oreille, et avec toutes les précautions qui accompagnent l'imposture : peu à peu elle devint assez publique.

Un des amis de Vincent l'en avertit. Quelque accoutumé que fût le saint Prêtre à souf-

frir, une si atroce imputation l'émut un peu; et dans un premier mouvement, il commença une lettre pour se justifier. Mais à peine avoit-il écrit deux lignes, qu'il se reprocha sa sensibilité; et qu'animé de l'esprit de saint François-de-Sales, qui s'étoit vu publiquement déshonoré d'une manière bien plus infamante, il se dit à lui-même : *Malheureux! à quoi penses-tu! Quoi! tu te veux justifier, et tu viens d'apprendre qu'un chrétien, faussement accusé à Tunis, a passé trois jours dans les tourmens, et est enfin mort, sans prononcer une parole de plainte!... et toi, tu te veux excuser! Non, il n'en sera pas ainsi.* A ces mots, il quitta la plume, et laissa au public la liberté de penser de lui tout ce qu'il jugeroit à propos. Dieu se chargea lui-même de son apologie. Ceux qui avoient été tentés de soupçonner sa vertu, quittèrent bientôt leurs préjugés injustes; et la prompte mort de celui qui l'avoit si indignement outragé, fut regardée par bien des gens comme un coup de cette main vigilante qui, pour décréditer la calomnie, foudroie le calomniateur.

Au fond, l'injustice étoit d'autant plus criante, que le désintéressement du saint Prêtre étoit généralement connu. Sans rappeler ces aumônes immenses, qui si souvent épuisèrent sa maison principale, il fit comprendre, dans le temps même dont nous parlons, que, bien loin d'abuser du crédit qu'il avoit à la cour, pour se procurer des biens qui ne lui appartenoient pas, il n'eût pas même voulu rentrer à ce prix dans la possession de ceux qui étoient à lui.

Un des principaux magistrats du royaume, homme puissant et accrédité, se donnoit beau-

coup de mouvemens pour procurer une abbaye à son fils qui ne la méritoit pas. Dans la juste crainte qu'il eut d'être traversé par Vincent de Paul, il s'efforça de le gagner; et pour en venir à bout, il lui fit dire par un de ses prêtres, que pourvu qu'il ne lui fût pas contraire, il avoit des moyens sûrs de faire rentrer la maison de Saint-Lazare en possession de beaucoup de droits et de biens qui en avoient été aliénés. La réponse du Saint fut courte; il n'en fit pas d'autre que celle-ci: *Pour tous les biens de la terre, je ne ferai jamais rien contre Dieu, ni contre ma conscience. La compagnie ne périra point par la pauvreté : je crains plutôt que si la pauvreté lui manque, elle vienne à périr.* Si ces paroles sont une prophétie, sa congrégation est encore bien éloignée de sa perte.

Malgré les contradictions que le saint homme eut à essuyer, il ne laissa pas de rendre de grands services à tous les ordres de l'Eglise. Les Evêques qu'il honora toujours, jusqu'à se jeter à leurs pieds, quand il paroissoit devant eux, trouvèrent en lui un respectueux et zélé protecteur. Il ne se lassoit point de les recommander à la Reine, au cardinal ministre, et à ceux des magistrats qui avoient le plus d'autorité. Ce fut lui, qui en faisant nommer M. Cupif à l'évêché de Dol, termina le long et fâcheux démêlé qu'il avoit avec M. de Rieux, évêque de Léon. Ce fut lui encore qui, pour faire triompher et pour affermir la foi dans une ville qui avoit longtemps servi de boulevard à l'hérésie, fit transporter à la Rochelle l'évêché de Maillezais. Ce fut lui qui, pour resserrer le calvinisme dans ses bornes, empêcha, et ses minis-

tres de faire des assemblées dans les lieux où elles leur étoient défendues, et les gens riches du parti, d'acheter à grands frais des charges qui les mettoient en état de multiplier l'erreur en la protégeant. Ce fut lui qui, dans plusieurs entretiens avec M. le président de Molé, s'efforça d'empêcher que les appels comme d'abus, ne produisissent, par l'intrigue des mauvais prêtres, un effet tout contraire à celui pour lequel on les a établis. Ce fut lui qui osa représenter à de vertueux Evêques, que la douceur, la patience, l'humiliation même, devoient être leurs premières armes; et qu'il ne falloit en venir à l'excommunication, qu'après les avoir épuisées. Ce fut lui qui, afin qu'il n'y eût dans l'épiscopat personne qui s'y fût ingéré de lui-même, remettoit dans l'ordre d'une sainte et parfaite indifférence, tantôt un aumônier du Roi, qui se lassoit d'être oublié, tantôt un religieux, qui séduit par une apparence de bien, croyoit qu'un Evêché *in partibus* le mettroit en état de continuer les services qu'il rendoit au public par ses bénédictions. Enfin ce fut lui qui, tenant un conseil secret avec la Reine, quand elle eut reconnu que son ministre n'étoit pas scrupuleux, donna tant de bons évêques à l'Eglise, que le célèbre Fléchier ne doutoit point que le clergé de France ne lui dût sa splendeur et sa gloire (1).

Il ne rendit pas moins de services aux communautés religieuses. Son premier historien

---

(1) Clero Gallicano eum, quo nunc etiam profulget, splendorem contulit Vincentius. *Spiritus Fléchier, Episcop. Nemausensis, Epist. ad Clementem XI, die* 13 *octob.* 1705.

assure, et il a raison de l'assurer, que de toutes celles qui sont en France, il n'y en a pas une qui ne lui doive beaucoup, soit pour le corps en général, soit pour quelques-uns des membres en particulier. Jean de Montenas, abbé de Sainte-Geneviève, et les chanoines réguliers de sa congrégation, reconnoissent avec plaisir dans leur lettre à Clément XI, que M. le cardinal de la Rochefoucault, chargé par le saint-siége de mettre chez eux la réforme, trouva, pour l'exécution de cet important projet, beaucoup de ressource dans le crédit et les conseils de Vincent de Paul. Henri de Briqueville, de la Lucerne, après avoir écrit qu'Alain de Solminihac, l'un de ses plus dignes prédécesseurs, ne fit jamais rien de considérable, sans avoir consulté le saint Prêtre, ajoute que ce fut lui qui aida ce vertueux prélat à rétablir l'ancienne discipline dans les monastères du diocèse de Cahors, et qui le soutint à Rome et en France dans la réformation de l'ordre de Chancelade, dont il étoit abbé et premier supérieur. Henri de la Marche, abbé de Grand-Mont, confesse hautement que Vincent a rendu à toute sa communauté des services qu'on ne pourroit y méconnoître sans ingratitude. Les abbés de Bonfay et de Rangéval, de l'orde de Prémontré, avouent de concert que le rétablissement de la discipline qu'on vouloit introduire dans quelques-unes de leurs maisons, fut si violemment traversé par l'homme-ennemi, que si le saint Prêtre n'eût employé en leur faveur tout le crédit qu'il avoit auprès du Roi, il y a bien de l'apparence que ce beau dessein n'auroit pu réussir. Il soutint avec la même ardeur les réformes

qui se firent dans les ordres de S. Antoine, de S. Bernard et de S. Benoît. Je dirai en passant, qu'il étoit ami particulier de Dom Grégoire Tarisse, premier supérieur-général de la congrégation de Saint-Maur; et que ce parfait religieux l'honora toujours comme un modèle de piété et de vertu.

Ce que fit Vincent pour mettre le bon ordre chez les religieux, il le fit avec encore plus d'empressement pour rétablir ou conserver une exacte discipline dans les monastères de filles, qui ont plus besoin d'être soutenues contre leur propre fragilité. Il s'efforça toujours de leur procurer des abbesses et des supérieures qui ne dussent leur vocation ni à la chair, ni au sang, mais uniquement à la volonté de Dieu.

Quand les abbayes avoient droit d'élection, il s'opposoit avec vigueur aux intrigues de certaines religieuses, qui ne pouvant espérer de monter par cette voie à la première place, y vouloient arriver par le crédit de leurs parens et par l'autorité du Roi. Il en usoit de même à l'égard de celles qui, élues pour trois ans selon l'usage de leurs communautés, sollicitoient des brevets de continuation; persuadé que les filles qui naturellement sont moins fermes dans le bien, peuvent plus aisément s'oublier dans les grandes charges, quand elles s'y voient placées pour toujours. Toutes les fois qu'il vaqua des abbayes à la nomination du Roi, il fut inflexible, pour n'y mettre que des dames d'une capacité connue et d'une régularité constante et éprouvée. Il écarta du gouvernement d'un monastère une nièce dont la tante avoit fait de cette retraite une maison de plaisance pour sa famille, à qui elle four-

nissoit un ample superflu aux dépens du nécessaire de ses religieuses. Il est vrai qu'à cette occasion il essuya un déluge de paroles insultantes, et de menaces qui l'étoient encore davantage : mais au lieu de se plaindre à la Reine, qui l'eût vengé avec éclat, il combla de politesse celui qui l'avoit si maltraité, et redoubla pour lui ses prières.

Il n'admit jamais les coadjutoreries, qui n'étoient fondées que sur une tendresse humaine, et au moyen desquelles une religieuse qui avoit peu de vertu et de zèle, succédoit souvent à une autre qui n'en avoit guère plus. Dans les résignations, il avoit beaucoup moins d'égard aux certificats, souvent mendiés, de capacité et de mœurs, qu'aux informations qu'il faisoit secrètement du mérite et de la vertu des résignataires.

Une de ses principales attentions fut de bannir des monastères de filles le trouble et la division : incendies funestes qui, comme le dit un Apôtre, naissent souvent d'une légère étincelle. Il rétablit la tranquillité et la discipline dans l'abbaye d'Estival, en y envoyant, sous les ordres de la Reine, quatre religieuses du Val-de-Grâce. Il fit la même chose dans l'abbaye de la Perrine, par le moyen de la mère Louise-Eugénie de Fontaine, qui, avec la douceur et l'onction de S. François de Sales, y ramena la paix et la concorde.

Mais rien ne lui parut plus essentiel, que d'écarter du cloître tout ce qui portoit l'empreinte de la nouveauté. Avant qu'il fût question de l'hérésie Jansénienne, il étouffa une erreur assez semblable à celle des illuminés, qui, sur la fin du siècle précédent, avoient tant fait de bruit en Espagne. Quel-

ques fanatiques avoient trouvé de nouveaux moyens de salut, que l'antiquité ne connut jamais, et par lesquels ils se flattoient d'arriver à la plus sublime perfection. Selon eux, S. Pierre même n'avoit jamais marché par les grandes routes qui élèvent et déifient l'ame. S. Paul n'avoit pas pénétré les mystères de la dévotion et de la spiritualité. Eux seuls avoient été choisis de Dieu pour donner des leçons sur cette matière, et même pour réformer l'Eglise. Ces enthousiastes, que Louis XIII croyoit avoir dissipés, profitèrent, surtout dans les diocèses de Paris et de Bazas, des troubles de la minorité de Louis XIV. Les monastères de filles furent à l'ordinaire la première conquête que tentèrent ces novateurs. Ils surprirent aussi un bon nombre de personnes de toute condition et de tout sexe. Heureusement le mal n'avoit pas encore jeté des racines bien profondes, quand le serviteur de Dieu en fut averti. Il envoya dans les communautés qu'avoit entamées la séduction, des personnes savantes et vertueuses, qui firent sentir le danger de ces fausses maximes. On éclaira de si près, et on intimida si fort, ceux qui étoient suspects de dogmatiser, qu'ils se hâtèrent de rentrer une seconde fois dans leurs premières ténèbres.

Comme il n'est pas possible d'écrire en détail tous les autres services que Vincent de Paul rendit à l'Eglise et à l'état pendant la régence d'Anne d'Autriche, on se contentera de dire en général, qu'il entreprit tous les genres de bien qu'un zèle actif et vigilant peut entreprendre. Ce fut lui qui, pour exterminer le blasphême, et abolir la damnable pratique des duels, fit publier ces beaux édits

par lesquels Louis XIV commença son règne. Ce fut lui qui fit réprimer la licence que des hommes sans foi et sans vertu se donnoient de dire ou de faire imprimer contre la religion et les mœurs, tout ce que le démon du libertinage et de l'impiété leur suggéroit. Ce fut lui qui, n'ayant pu abolir la comédie, fit au moins supprimer les scènes indécentes qui rendoient les spectacles doublement dangereux. Enfin ce fut lui qui, ayant su que les prisonniers d'Etat renfermés à la Bastille n'avoient personne qui leur apprît à sanctifier leurs peines, fit agréer à la Reine qu'un vertueux ecclésiastique de sa conférence leur fit de pieuses exhortations; et qu'en les disposant à se réconcilier avec Dieu, il les disposât à rentrer dans les bonnes grâces du Roi.

Ce qu'il y eut de plus beau dans le ministère de S. Vincent, c'est qu'il l'exerça toujours avec une noblesse, un désintéressement, une sagesse, dont il est difficile de rencontrer des exemples. Ses maisons étoient presque toutes assez pauvres, et la plupart extrêmement grevées par la loi qu'elles se sont faite de travailler gratuitement à leurs principales fonctions. Comme on l'avoit chargé de la distribution d'un grand nombre de bénéfices, il eût aisément trouvé les moyens d'en faire réunir quelques-uns à sa congrégation : il n'y pensa jamais. On s'est plus d'une fois efforcé de corrompre sa vertu par l'amorce de l'or à qui tout obéit. Sans répéter l'histoire de ce magistrat qui voulut en quelque sorte acheter son silence, un de ses plus intimes amis lui offrit 100,000 francs pour faire passer au conseil du Roi des propositions qui n'avoient rien d'onéreux pour les peuples. Mais outre que le

saint Prêtre n'eût pas crut pouvoir vendre le crédit qu'il avoit à la cour, il fit remarquer à son ami, que le système qu'on le prioit d'appuyer de son suffrage pouvoit blesser les intérêts du clergé; ainsi, levant les yeux au ciel, il ne fit d'autre réponse que celle-ci : *Dieu m'en préserve ; j'aimerois mieux mourir, que de dire une seule parole sur ce sujet.* Loin de profiter en sa faveur du crédit que son emploi lui donnoit à la cour et dans tout le royaume, il sut faire tomber adroitement sur d'autres les grâces que la Reine lui destinoit. Elle avoit pour lui un respect si marqué, que, de l'aveu de tous les courtisans, il n'y avoit rien qu'il ne pût attendre de la bonne volonté de cette Princesse. On dit même, et le bruit en courut, qu'elle vouloit demander pour lui les honneurs de la pourpre romaine. Mais la manière dont il reçut ceux de ses amis qui se pressèrent de l'en féliciter, dispensa les autres du compliment qu'ils vouloient lui faire. Un homme si parfaitement mort à lui-même, étoit encore plus mort à toutes les grandeurs de la terre. Vivre et n'être pas humilié, c'étoit pour lui un martyre.

A un parfait désintéressement, le Saint joignit une prudence et une sagesse consommée. Ennemi né de la précipitation, qui, au jugement de Tite-Live, engage aux plus fausses démarches, il ne décidoit rien qu'après y avoir mûrement réfléchi. Il pesoit attentivement les raisons opposées. Il examinoit les circonstances, il prévoyoit les suites. Mais quand une fois il avoit pris son parti, il étoit aussi prompt dans l'exécution de ses plans, qu'il avoit été circonspect dans l'examen; et alors, soit que la réussite fût heureuse ou non, il demeuroit en

paix : bien sûr, avec un ancien Père, que la sagesse ne doit pas juger des choses par le succès, et que Dieu inspire quelquefois des desseins dont il veut qu'on lui fasse un sacrifice.

Pour ce qui est du secret, dont le défaut fait tous les jours échouer les meilleurs projets, Vincent étoit invulnérable de ce côté-là. Quand il revenoit de la cour, il étoit si religieux à garder le silence sur les affaires d'Etat, qu'on eût cru qu'il sortoit de la cellule d'un chartreux. Mais ce n'étoit pas la nature des grandes affaires qui se traitent dans le cabinet des Rois, c'étoit sa propre vertu qui le rendoit circonspect. Un homme qui, depuis long-temps, gardoit une inviolable fidélité à ce grand nombre de personnes qui, de toutes parts, venoient s'ouvrir à lui, étoit bien éloigné de révéler ces mystères, qui selon l'avis du Saint-Esprit, doivent être cachés au fond du cœur, pour n'en sortir jamais.

Du reste, et on ne peut trop le répéter, toutes ces grandes qualités du saint Prêtre naissoient d'un seul principe, je veux dire, de son attachement aux règles de l'Evangile. C'étoit d'une source si pure qu'il tiroit toutes ses lumières ; et malgré les préjugés de la politique humaine, il faut avouer que c'est la seule où l'on apprenne efficacement à réunir ce que l'on vit alors dans notre Saint ; un accès favorable auprès du souverain, et un parfait dégagement de tous les intérêts du siècle ; une grande activité dans les affaires extérieures, et une union très-intime avec Dieu ; des occasions aussi aisées que fréquentes de se faire des amis aux dépens des bonnes règles, et une droiture de cœur que rien ne put altérer ; un commerce continuel avec toutes sortes de per-

» jamais spectacle dans les missions.... Il com-
» mença le grand ouvrage de la conversion
» des Sédanois par étudier leur caractère, afin
» de s'accoutumer à leur portée, et de pren-
» dre en quelque façon le point et le degré de
» leur genie. » C'est en propres termes le témoignage qu'en rendit à notre Saint le maréchal Fabert (1). Il ajoute que la méthode des prêtres de la mission et leurs lumières gagnèrent à l'Eglise un grand nombre de calvinistes, et rien n'est plus vrai. Lorsque ces messieurs arrivèrent à Sedan, il n'y avoit que quinze cents catholiques. Les choses changèrent de face peu à peu, et par leurs soins, et par ceux de deux autres communautés, que l'on y établit à la prière du serviteur de Dieu. De plus de dix mille habitans qui sont dans cette ville, il n'y en a pas aujourd'hui un tiers qui persévère dans l'hérésie, et ce n'est assurément pas l'abondance des lumières qui les y soutient.

Ce fut encore cette même année 1644, que François Mallier, évêque de Troyes, établit les missionnaires dans la petite ville de Montmirel, à l'invitation de Pierre de Gondi, duc de Retz. Les habitans du lieu et des environs virent avec plaisir les enfans de notre Saint dans un pays où ils avoient tant de fois admiré sa vertu et son zèle apostolique. Le temps qui efface tout, n'a pas même altéré jusqu'ici leurs premiers sentimens de respect et de vénération. Les pères les ont transmis à leurs enfans; et l'éclatant miracle que Dieu

(1) Voyez la nouvelle Vie de M. Fabert, tom. 1, pag. 459.

y opéra, il y a quelques années, par l'intercession de son serviteur, est une preuve que si Montmirel continue à rendre à la mémoire du Saint ses plus justes hommages, le Saint continue à chérir et à protéger Montmirel.

Si Vincent vit avec satisfaction ses prêtres à portée de servir utilement l'Eglise dans un bon nombre de diocèses, il en eut beaucoup plus encore de voir qu'ils se multiplioient sans rien perdre de leur premier esprit. *Jamais*, disoit-il alors dans une de ses lettres, *l'on n'a vu plus de régularité, plus d'union et de cordialité que l'on en voit à présent. Mais*, ajoutoit-il, *un grand calme annonce toujours quelque tempête.*

Son pronostic se trouva juste, et la congrégation se vit sur le point de faire, par la mort de ce saint Instituteur, la plus grande perte qui lui pût arriver. Les occupations domestiques et étrangères, la peine infinie qu'il avoit d'être placé dans le conseil, les embarras continuels que lui donna cet emploi, qui fut toujours son martyre ; le défaut de repos pour un homme avancé en âge, et qui se levant exactement à quatre heures du matin, n'étoit quelquefois pas couché à minuit; tant de fatigues épuisèrent enfin la nature. Sa maladie fit craindre pour lui dès les premiers momens. Le saint Prêtre, pour se disposer à la mort, qu'il regardoit comme prochaine, communioit tous les jours. L'amour de Dieu occupoit tout son cœur; et dans un délire qui lui dura quelque temps, on ne remarqua en lui, comme autrefois en S. François Xavier, que mouvemens pleins d'ardeur, que tendres soupirs vers le ciel, que desirs enflammés de voir bientôt la dissolution de cette maison de boue,

qui empêche l'ame de se réunir à son adorable principe.

Le bruit de son mal s'étant répandu, les plus gens de bien, et surtout le P. J. B. de Saint-Jure, son intime ami, en furent alarmés; mais personne n'y prit plus de part qu'un jeune prêtre, qui alors étoit lui-même malade. Dès qu'il eut appris que ce respectable Supérieur étoit en danger de mort, il pria Dieu d'accepter sa vie en échange de celle d'un homme qui étoit plus nécessaire que jamais à l'Eglise, à l'Etat, et à sa congrégation. Vincent commença dès-lors à se mieux porter, et ce prêtre à baisser si visiblement, qu'il mourut peu de temps après. Le Saint récita pour lui, avec un de ses clercs, l'office des défunts, avant que personne lui eût appris son décès. Ce n'est pas l'unique fois qu'il a connu des choses que l'homme ne peut savoir que par une lumière supérieure. Il *m'a prédit*, disoit un célèbre avocat au parlement de Paris (M. Husson), *des choses secrètes et cachées, qui ne sont arrivées que deux ans après, et qu'il ne pouvoit alors prévoir que par une illustration particulière, ou pour mieux dire par un esprit de prophétie.*

Dès que le saint Prêtre fut un peu rétabli, il recommença ses exercices et ses travaux avec autant de ferveur et d'assiduité que s'ils ne l'avoient pas conduit aux portes de la mort. Après avoir rendu les derniers devoirs au vertueux cardinal de la Rochefoucault, qui, comme Louis XIII, mourut entre ses bras (1), il fit un voyage à Richelieu, où il eut

(1) François de la Rochefoucault, qui s'employa constamment avec beaucoup de zèle à la réforme des

de l'occupation du matin au soir. Il commença, par ordre de la Reine, une mission à Fontainebleau. Il envoya de nouvelles colonies à Saintes et au Mans. Il étoit même sur le point d'en faire partir pour Babylone, lorsque la mort d'Urbain VIII, qui l'en avoit chargé, dérangea son projet. Il en forma un plus heureux pour procurer aux esclaves de Barbarie un secours qu'il n'avoit pas eu dans le temps de sa captivité. Julien Guérin, né dans le diocèse de Bayeux, homme qui, avant de s'associer à Vincent de Paul, avoit su se sanctifier dans la profession des armes, fut celui auquel il donna le département de Tunis.

Il auroit été difficile de faire un meilleur choix. M. Guérin joignoit à une onction capable d'ébranler les cœurs les plus endurcis, un zèle comparable à celui des plus grands Apôtres. L'évêque de Saintes, dans le diocèse duquel il avoit travaillé, disoit hautement *qu'il ne connoissoit personne au monde en qui l'opération de Dieu parût davantage, et qui eût plus de grâce à faire valoir les vérités de l'évangile.* Quoiqu'on dît de lui, comme du saint Précurseur, qu'il vivoit sans boire ni manger, il travailloit avec tant de continuité et d'ardeur, qu'il falloit une espèce de miracle pour lui conserver la vie. Il avoit toujours souhaité de mourir parmi les captifs et les barbares. L'idée seule qu'il pourroit être assez heureux pour souffrir un jour ce qu'ont souffert les martyrs, le transportoit de joie. Quelqu'un lui ayant dit, la veille de son départ, qu'il alloit *se faire pendre en Barba-*

ordres de S. Benoît et de S. Augustin, mourut le 14 février 1645, à quatre-vingt-sept ans.

rie : c'est trop peu de chose, répondit-il, dans un transport d'amour pour Jésus-Christ, j'espère bien que Dieu me fera la grâce *d'être empalé, ou de souffrir quelque chose de pis.*

Ces sentimens héroïques se soutinrent à Tunis : l'homme apostolique fit, par son invincible patience, des fruits prodigieux, dont nous parlerons ailleurs. Si Dieu ne lui fit pas remporter la couronne du martyre, il l'honora au moins de celle qui est due à la plus éminente charité. Il n'y avoit pas encore quatre ans qu'il étoit en Barbarie, lorsque par le commerce assidu qu'il eut avec les esclaves frappés de peste, il fut frappé lui-même, et termina une vie sainte par une mort précieuse aux yeux du Seigneur. Par bonheur pour les chrétiens d'Afrique, il avoit, dès l'année précédente, obtenu du Bey la permission de faire venir de France un second prêtre qui pût l'aider à recueillir une moisson trop abondante pour un seul homme : et Vincent, à qui rien ne coûtoit quand il s'agissoit de soulager les misérables, avoit sur-le-champ fait partir Jean le Vacher, prêtre du diocèse de Paris. C'est cet homme incomparable qui, après avoir travaillé plus de trente-trois ans au salut des esclaves, et même des Turcs d'Alger et de Tunis, eut enfin le bonheur d'être le premier des enfans de Vincent de Paul qui, dans ce pays infidèle et barbare, ait répandu son sang pour la foi de Jésus-Christ.

Le Serviteur de Dieu ne négligeoit pas en France les exercices de charité que ses prêtres exerçoient si généreusement dans une terre étrangère. Il donna cette même année tous les secours possibles à un grand nombre de ministres sacrés, que la persécution de l'in-

pitoyable Cromwel avoit obligés de quitter leur patrie. Il fit instruire et loger, avec peu de dépense, une foule de prêtres qui s'avilissant eux-mêmes par l'indécente manière dont ils demandoient l'aumône ou des messes, avilissoient par une suite nécessaire le sacerdoce du Fils de Dieu. Il prit hautement la défense de son ancien ami M. Olier; et, après l'avoir soutenu dans une émotion populaire, où peu s'en fallut que ce digne pasteur ne fût brûlé vif dans sa propre maison, il essuya pour lui, à la cour, des reproches que ni l'un ni l'autre n'avoient mérités.

Mais il y a peu d'affaires qui lui aient donné plus de chagrin que l'établissement de ses prêtres dans le diocèse de Saint-Malo. Achilles de Harlai de Sancy, qui en étoit évêque, en ayant obtenu quelques-uns à force d'instance, les plaça dans le monastère de Saint-Méen, dont il étoit supérieur et abbé. A peine y étoient-ils entrés, qu'un arrêt du parlement de Bretagne les en fit sortir. Vincent, qui quelques mois auparavant écrivoit à un de ses prêtres qu'*il valoit bien mieux perdre que de plaider*, voulut sur-le-champ retirer ses missionnaires, dont il avoit besoin ailleurs. Mais l'évêque s'y opposa fortement. Il lui représenta qu'il n'avoit rien fait qu'en conséquence des lettres-patentes du Roi; qu'il n'y avoit dans cette maison que deux anciens moines, dont il avoit obtenu le consentement, et qui n'étoient ni ne vouloient être réformés; que l'abbaye, constamment soumise à la juridiction de ses prédécesseurs et à la sienne, n'étoit membre d'aucune congrégation; et qu'indépendante de tout autre corps, elle n'avoit jamais reçu de visites que de la part

des évêques. Vincent lui laissa donc ses prêtres, avec ordre de lui obéir ; mais il se donna bien de garde d'entrer en cause, et il n'y entra effectivement jamais, ni par lui, ni par les siens. Il seroit inutile et disgracieux de répéter qu'il y eut des censures portées par l'évêque de Saint-Malo ; que le parlement de Rennes y opposa de nouveaux arrêts ; que ceux-ci furent annullés avec beaucoup d'éclat par le conseil d'état du Roi ; qu'il fallut obtenir une nouvelle bulle du saint-siége ; que dans les informations qui précédèrent sa fulmination, le clergé, la noblesse, les juges mêmes du voisinage rendirent aux enfans de Vincent de Paul, qui par leur zèle et leurs travaux avoient déjà sanctifié quatre diocèses, le plus glorieux témoignage qu'on puisse concevoir (1). Mais il ne sera pas inutile d'ajouter que si l'affaire de Saint-Méen fit une émotion passagère dans les esprits, elle n'altéra point la charité qui doit unir les cœurs ; que dans le temps même de la crise, Vincent employa, comme il avoit fait jusqu'alors, tout son crédit en faveur de la réforme ; que dom Grégoire Tarisse publioit hautement les mérites du saint Prêtre ; que ce fut en quelque sorte pour suivre ses vues, que sa pieuse et savante congrégation fut une des premières à demander au saint-siége qu'il rendît justice à ses vertus ; et que, quelque temps après, les

(1) Je n'ai rapporté cet évènement que parce que certaines gens s'en font un argument de parti. Il est aussi solide que celui qu'ils tirent de la foire de Saint-Laurent, qui ne fut établie que deux ans après la mort de Vincent de Paul, et qui sûrement ne conclut rien contre son vertueux successeur M. Almeras.

enfans de S. Benoît consacrèrent la mémoire de sa piété dans un monument que la vertu seule peut ériger à la vertu.

Le Serviteur de Dieu s'en érigeoit à lui-même de plus durables que ceux qui sont gravés sur le marbre et sur le bronze. Comme il est du sort de chacune de ses années de fournir un grand nombre d'évènemens précieux à la religion, nous ne pouvons que les indiquer. Ce fut dans ce même temps qu'ayant appris qu'un de ses bienfaiteurs étoit déchu de sa fortune, il voulut lui rendre la somme qu'il en avoit reçue, comme il avoit déjà fait à l'égard du curé de Vernon. Ce fut encore dans le même temps, que plusieurs dames de qualité lui ayant offert 600,000 livres pour bâtir une église, il refusa constamment cette aumône, et pria qu'on la distribuât aux pauvres, qui commençoient à souffrir. Enfin ce fut en ce temps que, malgré la dépense énorme qu'il auroit fallu faire, il fut sur le point d'envoyer quelques-uns de ses prêtres à Salé et en Perse, et cela, comme il l'a souvent répété, dans la vue de dédommager l'église des pertes qu'elle avoit faites depuis deux siècles, et de celles que l'irréligion qui croissoit de jour en jour lui faisoit regarder comme inévitables.

Mais bientôt il entreprit dans l'Irlande ce qu'il ne put faire en Orient. Innocent X lui ayant fait savoir que les catholiques de ce royaume, presque destitués de pasteurs, vivoient dans une profonde et dangereuse ignorance des vérités de la foi, Vincent choisit dans sa congrégation huit ouvriers capables de tout oser pour la sanctification de leurs frères. Cinq de ces vertueux prêtres élevés dans les îles

de la Grande-Bretagne, en connoissoient parfaitement les mœurs et le langage : les autres, avec un peu de travail, pouvoient se mettre en état d'être entendus du peuple. Tous, avant leur départ, se jetèrent aux pieds du Saint, et lui demandèrent sa bénédiction. Vincent pria le Dieu des miséricordes de vouloir bien les bénir lui-même. *Soyez-unis*, leur dit-il, *et le Seigneur vous bénira. Mais soyez unis par la charité de Jésus-Christ. Toute union qui n'est pas cimentée par le sang de ce divin Sauveur, ne peut subsister... Dieu vous appelle pour travailler en sa vigne, allez-y comme n'ayant en lui qu'un même cœur et une même intention, et par ce moyen vous en rapporterez du fruit.*

Il leur marqua ensuite la manière dont ils devoient se comporter pendant le voyage, et lorsqu'ils seroient arrivés sur les lieux. Il le fit avec tant de sagesse, qu'à leur retour ils avouèrent que les salutaires avis de ce judicieux supérieur avoient été pour eux une source de bénédictions. La France qu'ils alloient quitter cueillit les prémices de leur zèle. Pendant le séjour qu'ils furent obligés de faire à Nantes, ils instruisirent les pauvres, ils servirent et consolèrent les malades dans les hôpitaux. Ils apprirent dans les conférences spirituelles qu'ils firent aux Dames de la Charité des paroisses, la manière de visiter et d'assister les infirmes dans l'esprit de compassion et de tendresse dont l'Homme-Dieu nous a laissé l'exemple.

A Saint-Nazaire, en attendant le jour du départ, ils firent une espèce de mission à tous ceux des passagers qui voulurent en profiter. Un gentilhomme anglican qui eut la cu-

riosité de les entendre, ne put tenir contre l'Esprit-Saint qui parloit par leur bouche. Ses yeux s'ouvrirent : il rentra dans cette même église dont ses pères se sont si malheureusement séparés. Il parut bien que Dieu avoit sur lui des desseins de salut. Trois jours après, je ne sais par quel accident, il fut blessé à mort. Ce fut alors qu'il sentit tout le prix de la grâce que Dieu venoit de lui faire. Sa bouche n'avoit point assez d'expression pour marquer sa reconnoissance. Il fit verser des larmes à tous ceux qui furent témoins de celles qu'il répandit pour pleurer ses anciens égaremens.

Nos missionnaires partirent enfin ; et, avant d'arriver à Limerik, ils essuyèrent par mer et par terre des tempêtes et des assauts si violens, qu'ils furent plusieurs fois arrachés, comme par miracle, aux portes de la mort. Nous parlerons ailleurs des grandes, mais pénibles victoires qu'ils remportèrent sur l'ennemi du salut.

Pendant qu'ils étoient si utilement occupés en Irlande, il se présenta au saint Prêtre une occasion de s'associer en France à une partie de leurs travaux. Anne d'Autriche ayant conduit le Roi en Picardie pour ranimer ses troupes, que différens échecs avoient intimidées, Vincent de Paul profita de l'absence de leurs majestés pour reprendre à la campagne ses fonctions apostoliques. Il fit la mission à Moüi, dans le diocèse de Beauvais ; et, à la prière de madame la princesse de Conti, il y établit la confrérie de la Charité, qui passe encore pour une des plus florissantes du royaume. Quelque goût qu'il eût pour ce genre de travail, il ne put le continuer long-temps. Tant de gens avoient besoin de lui à Paris,

qu'on s'y apercevoit bientôt de son absence.

Ses lumières et sa protection étoient alors bien nécessaires à la communauté des Filles de la Providence, dont il étoit supérieur. Il n'y avoit que quatre ans que l'avoit établie Marie de Lumague, veuve de François Pollalion, conseiller du Roi et son résident à Raguse. Cette pieuse dame, élevée depuis longtemps à l'école du Saint, y avoit appris à exercer les plus solides vertus du christianisme, et surtout la confiance en Dieu et le zèle de la sanctification des ames. Ce fut avec ces heureuses dispositions que, quoiqu'elle n'eût presque d'autre fonds que ceux de la Providence, elle entreprit de donner un asyle aux jeunes personnes de son sexe, à qui la beauté, l'indigence, le mauvais exemple de leurs parens peuvent être et ne sont que trop souvent une occasion de se perdre devant Dieu, et devant les hommes. François de Gondy, archevêque de Paris, voulut savoir ce que notre Saint pensoit de ce nouvel établissement, avant de l'approuver. Par son ordre, Vincent y fit deux visites régulières; et de trente filles qui le composoient alors, il en choisit sept qui lui parurent les plus propres à servir de fondement à tout l'édifice. Il les dirigea par des avis dignes d'elles et dignes de lui. Il répandit dans leurs cœurs de vives étincelles du feu qui le consumoit; et il y a bien de l'apparence que ce fut lui qui, quatre ans après, en 1651, obtint pour elles, d'Anne d'Autriche, l'hôpital *de la Santé*, qui est encore aujourd'hui le lieu de leur résidence. Cette vertueuse Reine espéroit beaucoup de cette nouvelle fondation, et le suc-

cès a justifié son attente. La maison de la Providence a édifié dans tous les temps. L'esprit de Vincent de Paul, qui en a été le premier supérieur, s'y perpétue. On s'y fait un honneur et un devoir d'imiter ses vertus; et quoique la gratitude ne soit pas la vertu du siècle, on y publie avec plaisir que les Filles de la Providence ne doivent pas moins au saint Prêtre qu'à leur pieuse institutrice.

Pour revenir moins fréquemment aux communautés de cette nature qui ont eu plus de part aux bienfaits de l'homme de Dieu, nous parlerons ici de deux ou trois autres qui lui ont une obligation spéciale, mais nous le ferons sans avoir trop d'égard à l'ordre des temps.

Outre celle de l'Union Chrétienne et de la Propagation de la Foi, qu'il réunit en un seul corps, il montra le plus vif intérêt pour la maison des Orphelines qu'avoit établie mademoiselle de l'Étang. Il la secourut dans ses plus grands besoins. Il avertit la fondatrice de choisir dans sa communauté, qui étoit alors composée de deux cents filles, trois ou quatre des plus intelligentes; de partager avec elle le poids des affaires, et surtout de regarder comme une tentation le désir de faire tout par elle-même.

Vincent eut aussi part à la fondation des Filles de sainte Geneviève. Trois demoiselles qui avoient de l'attrait pour vivre en commun, et s'associer les personnes de leur sexe qui penseroient comme elles, crurent, pour éviter une fausse démarche, ne devoir rien faire sans avoir consulté le Serviteur de Dieu. Celui-ci, après bien des prières de part et d'autre, leur dit, d'un ton sûr, que Dieu vouloit se servir d'elles pour donner à son

Eglise une nouvelle compagnie ; que Notre-Seigneur en tireroit sa gloire, et le public beaucoup d'utilité. Le temps a fait voir que Dieu parloit par la bouche de son ministre. Ces filles, qui dans la suite se sont réunies à celles de madame de Miramion, ont fait avec elles un saint commerce de vertus. Dans ce genre de commerce il n'y eut jamais qu'à gagner.

Mais il est peu d'établissemens qui doivent plus à notre Saint, que celui des Filles de la Croix. L'insolence d'un maître qui avoit osé attenter à l'honneur d'une de ses écolières, ayant fait connoître que de jeunes filles ne sont jamais sûrement qu'entre les mains des personnes de leur sexe, on se proposa d'en réunir quelques-unes qui eussent assez de vertu et de courage pour entreprendre cette bonne œuvre. Il s'en présenta quatre à Roie en Picardie, où le scandale étoit arrivé. Mais la guerre et leurs propres affaires les ayant obligées de se retirer à Paris, Marie l'Huillier de Villeneuve les reçut avec bonté, et fit de leurs talens un essai qui intéressa plus fortement à leurs pieuses entreprises. Vincent, qu'elle ne manqua pas de consulter, l'encouragea, et lui apprit à instruire des filles de manière à en pouvoir former d'autres dans la suite. L'Archevêque de Paris approuva leurs constitutions, et elles prirent le nom de Filles de la Croix, à cause des traverses qu'elles avoient déjà essuyées.

Mais ce qu'elles avoient souffert n'étoit que le prélude des peines qui étoient réservées à leur vertu. Madame de Villeneuve, à qui ses longues infirmités n'avoient pas permis de les fonder suffisamment, leur manqua le 13 janvier 1650, dans de très-fâcheuses

conjonctures ; et les personnes qui avoient pris jusque-là plus de part à leurs intérêts, furent d'avis qu'on les supprimât, ou du moins qu'on les réunît à quelqu'autre communauté. Vincent de Paul, qui d'ordinaire se déterminoit avec assez de lenteur, et qui dans ces sortes d'affaires ne se roidissoit pas contre la multitude, soutint qu'il falloit tout mettre en usage pour faire subsister ce saint établissement. *C'est l'ouvrage de Dieu*, dit-il en propres termes à M. Abelly ; *il ne faut pas le détruire : cette communauté n'est aujourd'hui composée que de cinq filles, mais leur nombre se multipliera. Le ruisseau est foible, mais il recevra des eaux qui le rendront plus abondant.*

Ces paroles, eu égard aux circonstances dans lesquelles Vincent les prononça, parurent si peu vraisemblables, qu'on eut peine à croire qu'elles ne fussent démenties par l'évènement. Mais elles ne tardèrent pas à se vérifier. Le Saint, qui, en soutenant contre tous ce nouvel établissement, s'en trouvoit chargé plus que personne, engagea madame de Traversai à prendre part à cette bonne œuvre. La Sainte veuve s'y livra toute entière. Elle surmonta par sa patience, par son crédit, par le secours de l'homme de Dieu, les obstacles qui l'arrêtoient à chaque pas. Peu à peu l'on reconnut que cet arbre, trop long-temps battu des vents, produiroit des fruits de justice et de salut. Les Filles de la Croix contribuent encore tous les jours à la sanctification d'un grand nombre d'ames, et elles entrent avec zèle dans celles des fonctions apostoliques que la loi de Dieu n'a pas interdites à leur sexe.

Avant de finir cette matière, on me permettra de faire deux réflexions qui la concernent. La première, que me fournit une des Sœurs de la Croix, et que le Saint, en les appuyant, faisoit en quelque façon tort aux Filles de la Charité, puisqu'il auroit pu faire tomber sur elles les biens qu'il procuroit aux autres. La seconde, qui fait beaucoup d'honneur aux fondations dont nous venons de parler, c'est qu'en général Vincent étoit en garde contre les nouveaux établissemens. C'est ce qui paroît par une grande lettre qu'il écrivit cette même année à M. l'Archevêque de Paris, et dans laquelle, après être convenu que c'étoit lui qui, dans le conseil du Roi, avoit empêché qu'une religieuse protégée par ce Prélat ne s'établît à Lagny, il prouve, par six ou sept exemples fort récens, qu'il avoit raison de ne donner que difficilement son suffrage aux nouvelles congrégations, preuve certaine que l'apparence du bien ne lui en imposoit point, et qu'il n'autorisoit que celles qui, par la nature de leur institut et par un esprit dominant de vertu et de ferveur, donnoient de justes et solides espérances.

Ce fut vers la fin de la même année 1647, que ses Prêtres eurent une maison à Gênes. Ils la durent à la piété de trois nobles génois qui concoururent à cette bonne œuvre avec le cardinal Durazzo, leur archevêque; mais ils la durent encore plus à leur travail et à leur zèle infatigable. Le Prélat, qui ne voyoit qu'avec une profonde douleur le pitoyable état de son diocèse, les exerçoit depuis deux ans par une suite si continuelle de retraites et de missions fatigantes, que Vincent, tout ennemi qu'il étoit du repos, en fut souvent alarmé.

Les prières qu'il fit pour eux, et les grands exemples du cardinal, les soutinrent. Nous tâcherons de donner en son lieu quelqu'idée des biens sans nombre que ces messieurs firent dans les terres de la république.

La joie que donnoient au saint homme les bonnes nouvelles qu'il recevoit de Gênes et de presque tous les lieux où ses enfans étoient établis, fut tempérée par la perte qu'il fit de quelques-uns d'eux. Il fut surtout très-sensible à celle de M. Noüely, qui étoit encore fort jeune (1); il n'y avoit qu'un an qu'il travailloit à Alger, lorsqu'il contracta, en servant les esclaves attaqués de peste, le mal qui l'enleva en peu de jours. Sa mort affligea les Turcs presqu'autant que les Chrétiens. Il n'y avoit personne dans ce pays barbare qui ne fût attendri du zèle qu'il avoit pour le soulagement des pauvres et surtout des malades. Les plus désespérés, ceux dont les maux inspiroient le plus d'horreur, étoient ses enfans chéris. Enfin il fut la victime, le martyr de sa propre charité. Sept ou huit cents Chrétiens de toute nation assistèrent à ses funérailles. Les Turcs même et les Maures parurent oublier qu'il étoit ennemi de leur secte, et s'y trouvèrent avec les autres. Les larmes qu'on versa sur son tombeau furent trop universelles pour n'être pas sincères.

Ces pertes venoient à la suite de quelques autres, qui durent encore plus affliger S. Vincent, parce qu'elles étoient moins dans l'ordre de Dieu. Cependant, quoiqu'il fallût remplir ces différens vides, le Saint forma en ce temps

(1) M. Noüely n'avoit pas encore trente ans. Il étoit de Genève.

le dessein de planter la foi dans l'île de Madagascar. Nous verrons plus bas que ce projet lui coûta beaucoup, qu'il lui moissonna un nombre considérable d'hommes apostoliques, et qu'il fut pour lui, pendant les douze dernières années de sa vie, la source d'un torrent de larmes et d'amertumes.

La même année qu'il entama l'affaire de Madagascar, il en finit une qui l'occupoit depuis long-temps, et dont l'heureux succès lui mérita les bénédictions de la capitale et de toutes les provinces du royaume. Pour en donner une juste idée, il faut reprendre les choses dès leur source.

La ville de Paris, dont l'immense étendue renferme près d'un million d'habitans, réunit dans son sein toutes les extrémités. L'opulence y marche à côté de la misère; la vertu s'y trouve avec le crime; les joies du théâtre avec les larmes de la pénitence; la pureté la plus austère avec le libertinage le plus effréné. De ce libertinage, et quelquefois de la pauvreté seule, naissent chaque année une multitude d'enfans qui, du temps de notre Saint, perdoient la vie avant de l'avoir connue, ou ne la connoissoient que pour en éprouver toutes les rigueurs. Leurs mères les sacrifioient assez souvent le jour même qu'elles les avoient mis au monde. On les exposoit à la porte des églises ou dans les places publiques. Il est vrai que les commissaires du Châtelet les enlevoient par ordre de la Police; mais ce premier service étoit presque le seul qu'on rendît à ces enfans.

On les portoit chez une veuve de la rue Saint-Landri, qui, avec deux servantes, se chargeoit du soin de les élever. Mais comme

ils étoient en grand nombre, et que les charités étoient médiocres, cette femme, faute de nourritures et de moyens, les laissoit mourir de langueur. Souvent même les servantes, afin de se délivrer de l'importunité de leurs cris, les endormoient par un breuvage qui abrégeoit leurs jours. Ceux qui échappoient à ce danger étoient donnés à qui les vouloit prendre, ou vendus à si bas prix, que 20 sous ont quelquefois suffi pour en avoir. Du reste, ce n'étoit pas la compassion qui portoit à en faire l'emplette. Les uns leur faisoient teter à dessein des femmes gâtées, dont le lait corrompu insinuoit dans leurs veines la contagion et la mort; d'autres les substituoient aux vrais enfans de familles qu'ils avoient laissé périr. On a même su que plusieurs enfans avoient été inhumainement égorgés pour servir à des opérations magiques ou à ces bains sanglans que la fureur de prolonger sa vie a quelquefois inventés. Ce qui étoit plus déplorable, c'est que ceux qui n'avoient pas reçu le baptême mouroient sans le recevoir, la veuve de Saint-Landri ayant avoué qu'elle n'en avoit jamais ni baptisé ni fait baptiser aucun.

Un état si déplorable toucha sensiblement le cœur de notre saint Prêtre. La difficulté étoit d'y apporter du remède. Vincent fut assez charitable pour le tenter, assez heureux pour en venir à bout. Il pria d'abord quelques Dames de son assemblée de se transporter sur le lieu, et de voir si l'on ne pourroit point arrêter, ou du moins diminuer un aussi grand mal. Ces Dames furent effrayées du spectacle qu'offrit à leurs yeux cette multitude d'enfans presqu'abandonnés. Elles ne pouvoient se charger de tous, elles voulurent au moins se charger

de quelques-uns pour leur sauver la vie. Afin d'honorer la Providence, dont on ignoroit les desseins, elles en tirèrent douze au sort. On loua, en 1638, une maison à la porte Saint-Victor pour les loger ; et madame Le Gras, qui entroit dans toutes les bonnes œuvres de son directeur, en prit soin avec les Filles de la Charité.

Aux premiers, ces vertueuses Dames en joignirent de temps en temps quelques autres, selon leur dévotion et leurs moyens. La différence qui se trouvoit bientôt entre ces derniers et ceux qui restoient à Saint-Landri, attendrissoit en faveur de ceux qu'on étoit obligé d'y laisser. Mais il n'étoit pas possible de les adopter tous, et la plus vive charité veut que l'on consulte ses forces. Cependant on conjuroit Dieu d'ouvrir le trésor de sa miséricorde, et d'applanir les voies d'une entreprise qui paroissoit encore plus nécessaire qu'elle ne paroissoit difficile.

Enfin, après bien des prières et des conférences, on tint, au commencement de l'année 1640, une assemblée générale. Le Saint y proposa d'une manière si pathétique les besoins de ces pauvres enfans, et la gloire qui reviendroit à Dieu de l'éducation chrétienne qu'on pourroit leur donner, que toutes les Dames qui étoient présentes résolurent de s'en charger. Mais le Serviteur de Dieu, qui prévit que le supplément à 12 ou 1400 livres, qui faisoient alors tout le fonds sur lequel on pouvoit compter, monteroit à des sommes immenses, voulut qu'on n'entreprît rien que par manière d'essai. Par-là il prévenoit le murmure des familles, et il ôtoit à ces vertueuses femmes toute occasion de se repentir d'avoir

trop aisément suivi un premier mouvement de ferveur.

Pour leur épargner une partie de la dépense, outre l'argent qu'il fournissoit lui-même selon sa coutume, il mit sous les yeux d'Anne d'Autriche la triste et fidèle peinture de ces enfans; et par le moyen de cette auguste Princesse, qui regardoit comme perdus les jours où elle n'avoit pu faire du bien, il leur obtint du Roi 12,000 livres de rente sur les cinq grosses fermes. Avec ce secours, l'établissement se soutint pendant quelques années. Mais les besoins survenus en Lorraine, la crainte d'une révolution dans l'Etat, que le murmure et les factions commençoient à faire entrevoir; le nombre de ces enfans qui croissoit tous les jours, et dont l'entretien alloit au-delà de 40,000 livres, toutes ces considérations, qui n'étoient que trop justes, amortirent enfin le courage des Dames de la Charité. Elles dirent, comme de concert, qu'une si excessive dépense passoit leurs forces, et qu'elles ne pouvoient plus la soutenir.

Ce fut pour prendre un dernier parti sur cette grande affaire, que Vincent indiqua en 1648 une assemblée générale. Les de Marillac, de Traversai, de Miramion, et tous ces noms respectables que Dieu a écrits au livre de vie, s'y trouvèrent. Le Saint y mit en délibération si l'on continueroit la bonne œuvre qu'on avoit commencée. Il proposa les raisons du pour et du contre. D'un côté il représenta que la compagnie n'avoit contracté aucun engagement, et qu'il lui étoit libre de statuer ce qu'elle jugeroit plus convenable. De l'autre, il fit voir que, par ses charitables soins, elle avoit jusqu'alors conservé la vie à un très-grand nombre d'enfans,

qui, sans ce secours, l'auroient perdue pour le temps et peut-être pour l'éternité; que ces innocens apprenant à parler, avoient appris à connoître et à servir Dieu; que quelques-uns d'entr'eux commençoient à travailler et à se mettre en état de n'être plus à charge à personne, et que de si heureux commencemens présageoient des suites encore plus heureuses.

Ce fut alors que le saint homme, qui n'étoit plus maître ni de ses soupirs ni presque de ses expressions, prenant un ton plus tendre et plus animé, conclut en ces termes : *Or sus, Mesdames, la compassion et la charité vous ont fait adopter ces petites créatures pour vos enfans : vous avez été leurs mères selon la grâce, depuis que leurs mères, selon la nature, les ont abandonnés : voyez maintenant si vous voulez les abandonner aussi. Cessez d'être leurs mères pour devenir leurs juges, leur vie et leur mort sont entre vos mains : je m'en vais prendre les voix, il est temps de prononcer leurs arrêts, et de savoir si vous ne voulez plus avoir de miséricorde pour eux. Ils vivront si vous continuez d'en prendre un charitable soin ; au contraire ils périront infailliblement si vous les abandonnez : l'expérience ne vous permet pas d'en douter.*

A ces paroles, qu'un grand maître d'éloquence admira souvent, l'assemblée ne répondit que par ses larmes. L'onction de l'Esprit saint s'étoit insinuée dans tous les cœurs. Il fut arrêté aussitôt que, quoi qu'il en pût coûter, il falloit continuer cette bonne œuvre. La délibération ne fut plus sur la subsistance, elle roula uniquement sur les moyens de l'exécuter.

Ce fut en conséquence d'une résolution si digne de la charité de celles qui la formoient, qu'on demanda au Roi le château de Bicêtre, rétabli sous Louis XIII, pour servir d'hôpital aux soldats invalides. On y transporta ceux de ces enfans qui n'avoient plus besoin de nourrices. Mais comme on reconnut que l'air y étoit trop vif pour eux, on leur acheta deux maisons à Paris, l'une dans le faubourg Saint-Antoine, où la Reine-mère posa la première pierre de leur Eglise; l'autre, qui est aujourd'hui un palais, à côté de la cathédrale. Leurs revenus se sont augmentés dans la suite par la libéralité de Louis XIV. Mais leur nombre, de beaucoup supérieur à leurs revenus, s'est accru tellement, que 150,000 livres ne suffisent pas à leur entretien (1). C'est ainsi que l'abbé de Choisi en parloit il y a plus de cinquante ans. Qu'auroit-il dit de nos jours, où la misère et le débordement les multiplient presque à l'infini?

Il faut espérer que le temps, qui efface peu à peu le souvenir des bienfaits ordinaires, n'altérera jamais dans les enfans trouvés la mémoire du signalé service que S. Vincent leur a rendu; que leurs langues bégayantes ne se dénoueront que pour chanter son nom et sa gloire; que, sensibles à l'éducation chrétienne que leur donnent ses filles en Jésus-Christ, ils s'écrieront d'âge en âge avec un prophète: Ceux qui m'ont donné la vie m'ont abandonné; j'allois subir le sort rigoureux qu'une infinité d'autres avoient subi avant moi; mais le Dieu des enfans, par l'entremise d'un serviteur

(1) La dépense des Enfans-Trouvés va aujourd'hui à plus de 500,000 livres.

tendre et charitable, m'a mis sous sa protection, et sa main libérale m'a beaucoup plus donné que je n'avois perdu (1).

Il étoit temps que les arrangemens relatifs au traitement des enfans trouvés finissent, le moindre délai les eût entièrement ruinés. La capitale et presque toutes les provinces du royaume se virent bientôt dans un état où les meilleures maisons avoient tout à craindre pour elles-mêmes. La famine, la peste, la guerre civile, fléau plus redoutable que les deux autres, firent les plus affreux ravages. Le cardinal Mazarin, qui se voyoit avec complaisance maître des grâces et de l'autorité souveraine, dut faire et fit en effet bien des jaloux; et comme de la jalousie à la haine la plus vive il n'y a qu'un pas et quelquefois moins, il eut bientôt sur les bras autant d'ennemis qu'il avoit de rivaux. L'aversion des grands passa aux peuples. Tout prit part à ce fameux démêlé. On donna le nom de Frondeurs à ceux qui étoient opposés au ministre; ceux qui étoient ou neutres ou dans les intérêts de la cour, furent traités de Mazarins et quelquefois de Royalistes.

Les barricades de Paris, la délivrance forcée de ceux qui avoient été arrêtés par ordre de la cour, les factions qui se multiplioient journellement, portèrent la Reine à prendre un parti contraire à sa douceur naturelle. Elle résolut d'affamer la capitale, qui depuis un temps paroissoit ne pas assez respecter son autorité. Dans cette vue elle en sortit le jour des Rois, à trois heures du matin, avec le Roi son fils et la plus grande partie de la cour,

(1) Pater meus et mater mea dereliquerunt me: Dominus autem assumpsit me. *Psalm.* 26. ℣. 10.

qui la suivit à Saint-Germain-en-Laye. Vincent fit, pendant ce temps de trouble, tout ce que pouvoit faire un bon citoyen, et il souffrit tout ce que pouvoit endurer un sujet fidèle. Comme il jugea que les pauvres alloient être réduits aux plus fâcheuses extrémités, il tâcha de leur ménager une ressource dans les provisions qui étoient destinées à la subsistance de la maison de Saint-Lazare et de celle de Saint-Charles, où l'on élevoit une précieuse jeunesse, selon la méthode du saint concile de Trente. La violence et l'injustice ruinèrent une partie de ces bons desseins; mais comme ils eurent tout leur mérite devant Dieu, ils doivent avoir tout leur prix devant des hommes.

Il forma ensuite un projet qu'on peut regarder comme un des plus beaux monumens de son courage, de son désintéressement et de la disposition où il étoit de tout sacrifier plutôt que de résister aux mouvemens de sa conscience. Anne d'Autriche l'honoroit d'une bienveillance particulière; et il est certain que sous sa régence il eut toujours beaucoup plus de crédit qu'il n'en vouloit avoir. D'ailleurs il avoit pour la personne et les éminentes vertus de cette auguste Princesse tout le respect qu'un sujet peut avoir, et il eût mille fois donné sa vie pour elle et pour les intérêts du Roi. Cependant, comme la conduite qu'elle tenoit à l'égard de son peuple lui paroissoit trop rigoureuse; et qu'il étoit effrayé des horreurs de toute espèce que la guerre civile traîne toujours après elle, il crut devoir s'en expliquer avec la régente, et lui dire de vive voix ce qu'il en pensoit. Il sentit bien que dans l'agitation où étoient les esprits,

esprits, la liberté qu'il alloit prendre devoit naturellement être suivie de l'exil ou de quelqu'autre disgrâce, mais il ne craignoit ni disgrâce, ni exil, quand il s'agissoit d'empêcher que Dieu ne fût outragé et le peuple réduit à la dernière misère.

Il sortit de Paris avant le jour, et prit la route de Saint-Germain. En sage politique, il ne s'ouvrit à personne sur le dessein qu'il avoit conçu. Toutefois, pour ne point donner d'ombrage au parlement, qui eût trouvé mauvais qu'un homme comme lui se fût retiré sans rien dire, il remit à son premier assistant une lettre pour M. de Molé, qui étoit à la tête de cette grande compagnie. Il lui marquoit en deux mots, que Dieu le pressoit de se rendre à la cour, et que s'il n'avoit pas eu l'honneur de lui rendre ses devoirs avant son départ, c'étoit uniquement pour être en état d'assurer la Reine qu'il n'avoit concerté avec personne ce qu'il avoit à lui dire.

Comme Paris étoit sous les armes, et qu'il y avoit des gardes avancées dans tous les faubourgs, il fut obligé de faire un assez long circuit. Il ne faisoit pas encore bien clair lorsqu'il entra dans Clichy, et cette obscurité pensa lui être funeste. Les habitans, qui avoient été pillés la veille par une troupe de cavaliers, avoient pris les armes pour les repousser en cas d'une seconde insulte. Au bruit de deux personnes qui marchoient à cheval, ils crièrent alerte, et s'avancèrent, les uns la pique à la main, les autres le fusil bandé et prêts à faire feu. Le compagnon du Saint, qui n'étoit pas bien aguerri, *trémoussa* de peur, ce fut son terme; *mais*, ajouta-t-il, *je pensai au même moment que*

Dieu ne permettroit pas que des paysans maltraitassent un homme qui avoit consacré à leur service sa vie, sa congrégation et ses biens. En effet, un d'eux l'ayant reconnu et fait connoître aux autres, le nom de leur ancien pasteur réveilla les sentimens de vénération qu'ils avoient eus autrefois pour lui. Ils lui enseignèrent la route qu'il devoit tenir, et celles qu'il devoit éviter pour ne pas tomber entre les mains du soldat ennemi qui battoit la campagne.

A Neuilly, il courut un nouveau danger; les eaux étoient débordées et couvroient une partie du pont. On lui conseilla de ne pas risquer le trajet. Son courage le soutint, et Dieu le protégea. Pour l'en remercier au moment même par une action de charité, il envoya son cheval à un pauvre homme qui étoit à l'autre bout du pont, et qui sans cela n'auroit pu continuer son voyage. Il arriva enfin à Saint-Germain, et dans une longue conférence qu'il eut avec la Reine, il lui dit tout ce qu'il put trouver de plus fort pour la détourner du siége de Paris. Il lui représenta qu'il n'étoit pas juste de faire mourir de faim un million d'innocens, pour punir vingt ou trente coupables. Enfin, il osa même avancer que, puisque la présence de M. le Cardinal paroissoit être la source de toutes les brouilleries, il croyoit qu'on devoit le sacrifier pour un temps.

Quoiqu'il ne s'éloignât point du respect dû à la plus vertueuse Princesse du monde, il lui parla cette fois avec tant de force, qu'un moment après il en fut surpris et même affligé. Dès-lors il compta moins sur le succès de sa négociation. Car enfin, disoit-il deux jours après : *jamais discours qui sentit la rudesse ne m'a réussi, et j'ai toujours remarqué*

que pour ébranler l'esprit, il ne faut pas aigrir le cœur. Il se corrigea sur-le-champ, d'un air de vivacité qui n'étoit point de son goût; et étant passé de l'appartement de la Reine à celui de son ministre, il l'entretint avec une douceur dont le Cardinal fut touché. Cependant il lui dit, au ton près, tout ce qu'il avoit dit à la Régente, et il l'exhorta ensuite à se jeter dans la mer pour calmer l'orage. Mazarin lui répondit avec bonté : *Eh bien! notre Père, je m'en irai si M. le Tellier est de votre avis.*

Le jour même on tint conseil chez la Reine; les motifs proposés par notre Saint y furent discutés. M. le Tellier les combattit par des raisons d'état, comme il le déclara au Serviteur de Dieu; et il fut arrêté que le cardinal ne sortiroit point.

On comptoit presque que Vincent seroit disgrâcié : la cour, qui connoissoit l'attachement de Vincent de Paul aux intérêts du Roi, et la pureté de ses intentions, ne lui fit pas un crime de sa droiture. Le Tellier, à qui il fit le lendemain demander un passeport, lui en envoya un signé de la main du Roi : ce jeune Prince eut encore la bonté de lui donner une escorte, qui le conduisit jusqu'à Villepreux.

Si l'on avoit appris dans la capitale ce qui s'étoit passé à Saint-Germain, le peuple qui, sans trop savoir pourquoi, étoit furieux contre *le Mazarin*, eût regardé Vincent comme un des plus zélés frondeurs : mais ce digne Prêtre, instruit que l'obéissance est la première vertu des sujets, ne laissa point transpirer dans le public les propositions qu'il avoit faites, et les réponses qu'il avoit reçues. Aussi fut-il traité en royaliste, c'est-

à-dire, en ennemi déclaré. La haine de ceux qu'il avoit exclus des dignités ecclésiastiques, se réveilla et devint extrême. Un conseiller, qui se prétendoit muni d'un ordre du parlement, se fit donner les clefs de la maison de Saint-Lazare. Il mit des gardes à toutes les portes, et saisit tout ce qu'il y avoit de blé dans les greniers. Huit cents soldats furent logés dans les bâtimens. Ils firent partout un dégât effroyable; et ne trouvant plus rien sur quoi exercer leur fureur, ils mirent le feu aux bûchers, et les réduisirent en cendres. Le parlement, qui en fut informé, trouva mauvais qu'on exerçât en son nom de si noires violences. Cette canaille soldatesque eut ordre de se retirer. Mais les dommages qu'elle causa pendant trois jours, ne furent point réparés.

Pour comble de malheur, une ferme peu éloignée de Versailles, et qui étoit alors la principale ressource de Vincent de Paul et des siens, fut si exactement pillée par des soldats débandés, qu'il n'y resta ni blé, ni meubles, ni bétail. Le Saint, qui de Villepreux étoit allé à Fréneville près d'Etampes, y apprenoit tous les jours quelque nouvelle semblable. Mais il ne se livra jamais un instant au murmure et à l'impatience : et dans ces épreuves si dures, surtout quand elles sont multipliées et contiguës, il répondit toujours : *Dieu soit béni, Dieu soit béni.*

Malgré cette énorme dissipation, il ne laissa pas de trouver le secret de soulager encore bien des malheureux; et chaque jour, par ses ordres, on donna, pendant trois mois, du pain à deux mille pauvres. Cependant, pour désarmer la colère de Dieu, et apprendre à ceux avec qui il étoit à faire la même chose, Vin-

cent leur prêchoit par ses paroles et par ses exemples, la nécessité de faire pénitence. Mal chauffé pendant un hivers fâcheux, nourri avec du pain de seigle et de fèves, mangeant si peu, qu'assez souvent, après son pauvre repas, il avoit le temps de faire une partie de la lecture de table; distribuant à des paysans qu'il faisoit manger avec lui, ce qu'on lui servoit de moins mauvais; il ne laissoit pas de travailler au salut des habitans du Valpuiseau; et, par un discours qui ne se sentoit point de la caducité de son âge, il leur fit si bien concevoir qu'une satisfaction proportionnée à leurs fautes, étoit le seul moyen de conjurer ou de rendre salutaire l'orage dont ils étoient menacés, que cette seule prédication lui réussit mieux que celles d'un carême entier ne réussissent à d'autres. La plupart des paroissiens voulurent se réconcilier avec Dieu; et comme le curé ne pouvoit suffire à leur empressement, notre Saint et un de ses prêtres s'y livrèrent tout entiers.

Les affaires de l'Etat se brouillant de plus en plus, le déterminèrent à faire la visite des maisons de sa congrégation. Il arriva au Mans par un temps affreux. Ses enfans, qui ne s'attendoient à rien moins, le reçurent comme un ange du Seigneur. Il avoit compté ne passer avec eux que cinq ou six jours; mais le bruit de son arrivée s'étant répandu malgré lui, tout ce qu'il y avoit de meilleur dans le pays vint le saluer; et il fut si accablé de visites, qu'il ne put terminer la sienne que quinze jours après l'avoir commencée.

Je ne dois pas omettre ici l'embarras où se trouva le saint homme, à l'occasion de M. de Beaumanoir de Lavardin, celui-là même sur

les ordinations duquel on a fait tant de contes ridicules (1). Il étoit informé que Vincent ne l'avoit pas servi à sa nomination : il le savoit, et il s'en étoit souvent plaint avec assez de vivacité. Le Serviteur de Dieu fut surpris d'apprendre que ce Prélat, qui n'avoit pas encore ses bulles, fût déjà dans son diocèse. Il n'étoit pas aisé de prendre un bon parti dans une conjoncture aussi délicate. Il étoit indécent de séjourner dans son séminaire sans le voir; dangereux de le voir sans l'avoir prévenu; peu civil de lui faire demander s'il agréeroit une visite. L'humilité de notre Saint le tira d'affaire. Il envoya dès le matin deux de ses prêtres dire à ce seigneur, que le soir précédent il étoit arrivé dans son diocèse; qu'il n'osoit y demeurer sans sa permission; et qu'il le supplioit de trouver bon qu'il passât sept ou huit jours dans la maison du séminaire.

Ce compliment de la part d'un homme dont M. de Lavardin connoissoit mieux que personne la droiture, le désarma. Il répondit au Saint, qu'il étoit maître de demeurer au Mans tant qu'il le jugeroit à propos; et que, s'il n'y avoit eu une maison, il se seroit fait un plaisir de lui offrir la sienne. Une réponse si obligeante demandoit un remercîment. Mais au moment même que notre Saint alloit partir pour le faire, il apprit que le parti de la Fronde ayant prévalu dans la ville, l'Evêque et le Commandant avoient été obligés d'en quitter le séjour.

(1) On a prétendu que cet évêque du Mans avoit déclaré, à la mort, qu'il n'avoit jamais eu intention d'ordonner personne. En conséquence, beaucoup d'ecclésiastiques, et parmi eux tous les Jésuites, se firent réordonner. Ce bruit étoit absolument faux, et je le sais très-certainement.

Du Mans, le Serviteur de Dieu prit la route d'Angers, où les Filles de la Charité ont un établissement considérable. A une demi-lieue de Durtal, son cheval s'abattit dans une rivière, où il se seroit noyé sans le prompt secours que lui donna un de ses prêtres qui l'accompagnoit. Cet accident ne l'altéra point : il remonta aussitôt à cheval quoique tout trempé, et se sécha comme il put dans une pauvre chaumière ; et parce qu'on étoit en carême, il demeura sans manger jusqu'au soir, qu'il arriva dans une hôtellerie.

Comme sa première nourriture étoit d'instruire les pauvres, ce saint vieillard, accablé de besoin et de lassitude, se mit à faire le catéchisme aux domestiques de la maison. L'hôtesse, édifiée et surprise de sa charité, courut dans le village, en ramassa tous les enfans, et, sans lui en avoir rien dit, les fit monter en sa chambre. Vincent la remercia de ce soin avec beaucoup d'affection. Il partagea cette jeunesse en deux bandes ; il en donna une à instruire à son compagnon, et il instruisit l'autre avec ces manières pleines de bonté et d'onction qui lui gagnoient tous les cœurs. A la suite du catéchisme, il leur fit l'aumône, parce qu'ils étoient aussi pauvres qu'ils étoient mal instruits.

Après avoir mis cinq jours à fortifier les Filles de la Charité dans les vertus de leur état, il partit pour Rennes. La Providence, qui vouloit que chaque journée de son voyage fût sujette à quelque nouvelle épreuve, l'exposa au plus grand danger qu'il eût jamais couru. Comme il passoit l'eau sur un pont de bois entre un moulin et un étang fort profond, son cheval, effrayé du mouvement et du bruit

du moulin, recula si brusquement, qu'il mit un pied hors du pont, et qu'il fut sur le point de se précipiter dans l'étang. Vincent se crut perdu, et ceux qui étoient présens le crurent encore davantage; mais Dieu lui tendit la main. Son cheval s'arrêta tout court, et le Saint passa ensuite sans avoir reçu aucun dommage. Il remercia au moment même le Seigneur, et le fit remercier par son compagnon, d'une protection si visible et si nécessaire. Sur le soir, il arriva dans un mauvais cabaret: on lui donna une chambre, qui, quoique présentée comme la meilleure de la maison, ne valoit absolument rien. Mais quelques amis de l'hôte étant survenus, et Dieu sait quels amis, on ne rougit pas de le déloger, et de le placer beaucoup plus mal qu'il n'étoit d'abord. Il obéit sans répliquer. Il payoit bien partout, et il payoit encore mieux dans ces sortes d'endroits. Un jour que l'on introduisit dans une chambre voisine de celle où il étoit couché, une foule de paysans qui burent pendant une partie de la nuit, et causèrent pendant l'autre, au lieu de se plaindre du peu d'égard qu'on avoit eu pour lui, il donna, en partant, à son hôte des *Agnus* parfaitement beaux, et dont, sans manquer à la bienséance, il auroit pu faire présent à la duchesse d'Aiguillon. Il seroit à désirer que la théologie des Saints n'eût pas tant vieilli dans le siècle où nous sommes, et qu'elle y fût moins inconnue.

Vincent, qui étoit dans l'usage de ne faire aucune visite de pure civilité, croyoit pouvoir passer *incognito* à Rennes, comme il avoit fait à Orléans et à Angers; mais il fut reconnu en entrant dans la ville. Tout y étoit dans l'émotion aussi-bien qu'à Paris, et les royalistes y

étoient mal reçus. A peine avoit-il mis pied à terre, qu'une personne en place lui manda, que le séjour d'un homme comme lui, qui étoit du conseil de la Reine et dans ses intérêts, étoit suspect aux habitans; qu'on avoit dessein de le faire arrêter; qu'on lui en donnoit avis, afin qu'à l'heure même il sortît de la ville.

Il se disposoit sur-le-champ à partir, lorsqu'un gentilhomme, logé dans la même hôtellerie l'ayant reconnu, lui dit tout haut, dans un transport de colère : *M. Vincent sera bien étonné, si à deux lieues d'ici on lui donne un coup de pistolet dans la tête*. Un compliment si brutal ne troubla pas beaucoup la sérénité de son ame; mais le théogal de St.-Brieu, qui étoit venu à sa rencontre, l'empêcha de se mettre en campagne, et le pria de voir le premier président. Ce magistrat fut touché de la sagesse et de la gravité de ce respectable vieillard; il comprit bien que son arrivée n'avoit rien que de pacifique, et on ne le pressa plus de partir.

Vincent de Paul partit cependant dès le lendemain. Comme il étoit près de monter à cheval, on vit rentrer dans la ville ce gentilhomme qui l'avoit menacé de le tuer; et l'on crut, avec assez de fondement, qu'il étoit allé l'attendre sur le chemin pour faire ce mauvais coup. Le théologal de Saint-Brieu, qui avoit pour Vincent la plus respectueuse tendresse, voulut partager le danger avec lui; et, quelque instance qu'on pût lui faire, il l'accompagna jusqu'à Saint-Méen. Notre Saint y passa quinze jours à la manière des hommes apostoliques; après avoir terminé sa visite, dans laquelle il fit des règlemens pleins de prudence et de piété, il donna le reste du temps au confessional, et fit pendant la quin-

L 5

zaine de Pâque toutes les fonctions d'un zélé missionnaire.

Il étoit en marche pour se rendre en Guienne, lorsque la Reine lui fit parvenir l'ordre de retourner incessamment à Paris, où le Roi étoit rentré. Mais les fatigues et les occupations d'une marche si longue et si pénible pour un homme de son âge, le firent tomber malade à Richelieu, et il fallut s'y arrêter.

La nouvelle de son indisposition étant arrivée à Paris, on lui envoya l'infirmier de Saint-Lazare, qui savoit mieux qu'un autre comment il falloit le traiter. Vincent, qui se regardoit comme le plus misérable de tous les hommes, ne put s'empêcher de témoigner quelque peine des égards qu'on avoit pour lui. Mais, comme à l'exemple du saint homme Job, il discutoit sévèrement toutes ses actions, il crut que l'espèce de chagrin qu'il avoit fait paroître avoit pu en causer à celui qu'on lui avoit envoyé. Pour réparer cette prétendue faute, dont l'infirmier ne s'étoit point aperçu, il se jeta humblement à ses pieds, lui demanda pardon, et à Richelieu et à Paris, lorsqu'il y fut arrivé. Un de ses assistans, qui étoit présent à cette seconde humiliation, en fut plus édifié que surpris. On étoit si accoutumé à voir ce grand homme s'abaisser jusqu'au centre de la terre, et devant ses inférieurs, et devant les étrangers, que quelque chose qu'il fît en ce genre, il ne faisoit plus rien de nouveau.

Cependant la duchesse d'Aiguillon ayant appris sa maladie, lui envoya un petit carrosse pour le ramener aussitôt qu'il seroit en état de se mettre en chemin. L'histoire de ce nouvel équipage, qui alarma si fort l'humilité de Vincent de Paul, mérite d'avoir place ici.

Les Dames de son assemblée, qui, le voyant très-infirme et fort mal monté, craignoient qu'il ne lui arrivât quelque accident, lui avoient fait faire une voiture. Comme on connoissoit son extrême aversion pour tout ce qui ressentoit le faste, on l'avoit faite si simple, qu'elle ne pouvoit l'être davantage. Cependant le saint Prêtre, quelque besoin qu'il pût en avoir, ne voulut jamais s'en servir, et elle vieillit en quelque sorte par le non-usage. C'étoit cette même voiture que madame d'Aiguillon lui avoit envoyée à Richelieu. L'état de foiblesse où il étoit alors, et les ordres de la Reine qui l'obligeoient de partir, la lui firent prendre jusqu'à Paris. Dès qu'il y fut arrivé, il renvoya les chevaux à la duchesse d'Aiguillon avec mille remercîmens. Celle-ci, à son tour, les lui renvoya, en le conjurant d'avoir égard au besoin qu'il en avoit. Mais cet homme, constamment humble, les refusa une seconde fois, et il protesta que si l'enflure de ses jambes, qui augmentoit tous les jours, ne lui permettoit plus d'aller à pied ou à cheval, il étoit résolu de garder plutôt la maison tout le reste de sa vie, que de se faire traîner dans un carrosse. Pour terminer ce différent qui dura quelques semaines, la Duchesse eut recours à la Reine et à l'Archevêque de Paris, qui tous deux décidèrent en sa faveur. Vincent obéit, parce qu'il falloit le faire; mais il ne le fit qu'avec beaucoup de confusion. Il appeloit ce carrosse *sa honte et son ignominie*. Un jour qu'il rendoit visite à quelques prêtres de l'Oratoire, quatre d'entre eux l'ayant reconduit à la porte, il dit au révérend Père Senault, et à ceux qui étoient avec lui : *Voyez-vous, mes Pères, je suis le*

fils d'un pauvre paysan, et j'ose me servir d'un carrosse. Bien d'autres auroient ajouté, que ce n'étoit que par obéissance. Au reste, cette voiture et ses dépendances furent au service du public, dès qu'elles furent au sien. Il faisoit monter à côté de lui le premier vieillard qu'il trouvoit sur sa route; et quelquefois il conduisoit les malades jusqu'à l'Hôtel-Dieu. Avec cela, ce foible secours l'a mis en état de rendre, pendant plus de dix ans qu'il vécut encore, de très-importans services à l'Eglise, et d'achever des affaires de la dernière conséquence, qu'il n'eut pas même pu commencer s'il en eût été dépourvu.

Dès qu'il eut rendu ses devoirs au Roi et à la Reine sa mère, il s'occupa des moyens de réparer une partie des maux que les troupes avoient faits dans le voisinage de Paris; et parce que les saints mystères avoient été indignement profanés à Châtillon, à Clamart, et dans quelques autres paroisses, il voulut qu'il n'y eût personne dans sa maison qui ne s'efforçât de pleurer sur les lieux le cruel outrage que ce Dieu victime avoit reçu dans le plus redoutable de nos sacremens.

Cependant la maison de Saint-Lazare, que la Fronde avoit très-maltraitée, et qui avoit fait, malgré cela, de prodigieux efforts pour nourrir une multitude de pauvres pendant la guerre de Paris, se trouva enfin dans un état pitoyable. Destituée d'argent, de provisions, de secours, elle manquoit de tout. Quoique le Saint souhaitât que les siens fussent nourris, et qu'il reprît fortement ces procureurs intéressés, qui semblent croire que des prêtres accablés de travail sont assez bien, quand ils ne sont pas plus mal que des domestiques, il

se vit réduit à faire manger à ses enfans du pain d'orge, et quelque temps après, du pain d'avoine. L'exemple qu'il leur donnoit en ce genre, comme en tout autre, et plus encore sa tendresse pour eux, dont ils ne doutèrent jamais, écarta jusqu'à l'ombre du murmure : aussi n'avoit-il point d'inquiétude de ce côté-là. *Les pauvres*, dit-il lui-même dans une lettre à M. Alméras, *les pauvres qui ne savent où aller ni que faire, qui souffrent déjà, et qui se multiplient tous les jours, c'est-là mon poids et ma douleur.*

Ce poids s'augmenta bientôt, et en peu de mois il devint si pesant, que tout autre en eût peut-être été accablé. L'esprit de discorde qui agitoit la France, souffla avec plus d'impétuosité que jamais. Mazarin, qui avoit toujours beaucoup d'ennemis, s'en fit de nouveaux en faisant arrêter les princes de Condé et de Conti avec le duc de Longueville. Il enleva par cette action, au parti du Roi, le vicomte de Turenne, et un nombre de braves gens, qui auroient pu servir l'Etat. Il se perdit lui-même pour un temps, ayant été obligé l'année suivante de sortir du royaume. Nos ennemis profitèrent de ces divisions intestines ; et les Espagnols, après s'être emparés de Saint-Venant et d'Ypres, s'avancèrent sur nos frontières, et prirent le Catelet, la Capelle et Rhétel. Leurs armées, et celles qu'on leur opposa, ravagèrent une grande partie de la Picardie et de la Champagne. En peu de temps ces deux provinces se virent dans une situation assez semblable à celle où nous avons représenté la Lorraine.

Les premières nouvelles de l'excès du mal vinrent du côté de Guise, que le marquis de

Sfondrat n'avoit pu prendre, mais dont il avoit désolé les environs. Quelques personnes qui arrivoient de ce canton de Paris, racontèrent qu'elles y avoient vu un grand nombre de soldats malades, languissans, privés de tout secours, et qui mouroient au milieu des chemins, sans sacremens et sans consolation humaine.

Ce malheur toucha peu ceux même des Parisiens, qui étoient charmés de la retraite des ennemis. Il n'en fut pas ainsi de Vincent de Paul à qui Dieu avoit donné des entrailles de miséricorde. Il fit aussitôt partir deux de ses missionnaires avec un cheval chargé de vivres, et environ 500 liv. en argent.

Ces messieurs comprirent au premier coup-d'œil, que la modicité du secours n'avoit aucune proportion avec la grandeur du mal. Ils trouvèrent le long des haies et sur toutes les routes un si grand nombre de malheureux, dont les uns étoient accablés de langueur, les autres n'attendoient plus que le coup de la mort, que leurs provisions furent consumées dans un instant. Ils coururent aux villes voisines pour en acheter d'autres; mais quelle surprise pour eux de voir ces mêmes villes dans un état aussi déplorable que celui des campagnes! On y manquoit de tout. La disette, la faim, les plus humilians besoins y régnoient presque universellement. Dans une conjoncture si fâcheuse ces deux Prêtres se hâtèrent d'écrire à S. Vincent, que la désolation étoit générale dans tout le pays, et que c'en étoit fait d'un peuple de malheureux, s'ils n'étoient promptement secourus.

A ces nouvelles, le Saint résolut de tout entreprendre pour soulager ses frères. Quelque épuisées que fussent les Dames de son assem-

blée, soit par les aumônes qu'elles avoient fait passer en Lorraine, soit par l'énorme dépense qu'elles faisoient depuis douze ans en faveur des enfans trouvés, il sut les porter à de nouveaux efforts. Mais pour les ménager autant que des conjonctures si pressantes le permettoient, il fit prier l'Archevêque de Paris de recommander aux fidèles les besoins de ces deux provinces. Les chaires chrétiennes retentirent bientôt de leurs larmes et de leurs gémissemens. Les prédicateurs n'avoient pas besoin d'hyperboles : la misère alloit bien au-delà de leurs expressions.

Comme le mal pressoit, et qu'un quart-d'heure de retard pouvoit rendre le remède inutile en plusieurs de ceux qui en étoient atteints, Vincent avec les premiers secours qu'il put ramasser, fit partir à différentes reprises jusqu'à seize de ses missionnaires ; et après eux quelques filles de la Charité, qui toujours hors d'insulte à l'ombre de leur propre vertu, remplirent de la manière la plus édifiante tous les devoirs de leur profession. Ce ne fut qu'après l'arrivée des uns et des autres, que l'on connut au juste l'étendue de la misère qui ravageoit ce malheureux pays. Le Vermandois, la Thiérache, une grande partie du Soissonnois et du Rémois, le Laonois, le Rételois étoient dans ce triste état, où Dieu met les pays qu'il frappe dans sa colère. La famine y étoit telle, qu'on voyoit les hommes manger la terre, arracher l'écorce des arbres, dévorer les haillons dont ils étoient couverts. *Mais*, écrivoient quelques-uns de ces zélés missionnaires à Vincent de Paul, *ce qui fait horreur, et ce que nous n'oserions dire, si nous ne l'avions vu, ils se mangent les bras*

et les mains, et meurent dans ce déserpoir. L'excès du mal avoit étouffé jusqu'aux sentimens de la nature, dans un peuple qui eut toujours de l'humanité ; et lorsque les premiers secours arrivèrent de Paris, les bourgeois de Saint-Quentin, accablés du concours de leurs voisins, et ne sachant plus quel parti prendre, dans la crainte où ils étoient d'être assiégés, avoient résolu de jeter par-dessus les murailles de la ville une foule de pauvres étrangers, qui au nombre de sept ou huit mille s'étoient retirés chez eux.

Tel étoit, et tel fut pendant près de dix ans, c'est-à-dire, jusqu'à la paix des Pyrénées l'état de deux grandes provinces, et de quatre ou cinq diocèses qu'elles renferment. Il est vrai qu'après les trois ou quatre premières années le mal eut des variations, et comme des accès inégaux ; mais il est vrai aussi qu'il recommença souvent où il avoit paru cesser ; et qu'il y eut toujours plusieurs cantons, dont chacun avoit besoin d'un secours, qui, médiocre à raison des parties, devenoit énorme à raison du tout.

Les endroits qui éprouvèrent le plus de charité du saint Prêtre, sont les villes de Guise, de Léon, de Noyon, de Chauni, de la Fère, de Riblemont, de Ham, et sept ou huit autres de la Thiérache ; celles d'Arras, d'Amiens, de Péronne, de Saint-Quentin, du Catelet, et quelques cent trente villages des environs. Il y faut joindre Basoches, Brenne, Fisme, et près de trente paroisses de la même vallée. Pour ce qui est de la Champagne, on y secourut particulièrement Reims, Rhétel, Château-Porcien, Neuchâtel, Lude, Saint-Etienne, Rocroi, Mezière, Charleville, Donchéri,

Sédan, Vaucouleurs, et un grand nombre de bourgs et villages qui sont aux environs de ces lieux, et qui tous étoient dans la dernière misère.

Pendant les premières années la dépense alloit à 15, 20, et quelquefois 30,000 liv. par mois ; encore eu égard à la cherté des vivres, à la multitude et au prodigieux besoin des pauvres, falloit-il user de beaucoup d'économie.

Comme dans un pays où les Eglises avoient été profanées, le corps du Fils de Dieu foulé aux pieds, les calices et les ornemens enlevés, les prêtres massacrés ou mis en fuite, il étoit difficile que les besoins de l'ame ne fussent de niveau avec les besoins du corps, les missionnaires n'avoient pas un moment de répit ; et on en est encore à comprendre comment ils soutinrent pendant tant d'années un travail si dur et si accablant. En effet, la charité leur fit souvent entreprendre ce que des forçats n'auroient entrepris que par la crainte des châtimens. Un d'eux, plus de huit semaines après la bataille de Rhétel, fit enterrer deux mille Espagnols, dont les membres épars répandoient une odeur, qui peu à peu eût porté la contagion dans tout le voisinage. Un autre, qui se nommoit Donat Cruoly, faisoit pour les pauvres ce que les héros du siècle ne font pas pour la gloire. *Il passoit les rivières, marchoit nu-pieds, faisoit des courses périlleuses au milieu des troupes*, étonnoit les amis et les ennemis par sa contenance intrépide, et enlevoit à des gendarmes le bétail qu'ils venoient eux-mêmes d'enlever à de pauvres gens, dont il étoit toute la ressource.

Tant et de si importans services rendus à ces deux provinces, méritèrent à S. Vincent

l'éloge et la bénédiction des pasteurs, des magistrats et des peuples. Le curé de Ham, chanoine régulier, le président de Rhétel, le lieutenant-général de Saint-Quentin, et une infinité d'autres, lui écrivirent des lettres pleines de reconnoissance. La ville de Reims fit quelque chose de plus. Il y fut arrêté, que chaque jour on célébreroit pour lui et pour les Dames de son assemblée une messe devant le tombeau de S. Rémi; et afin que tous les habitans du lieu pussent au moins une fois faire éclater de concert leur gratitude, on fit le lundi de la Pentecôte, en 1651, une procession générale, depuis l'église Métropolitaine jusqu'à celle de ce saint Pontife, pour prier Dieu de faire une ample miséricorde à ceux qui l'avoient si généreusement exercée en faveur de ce peuple affligé. Tous les corps de la ville se trouvèrent à cette pieuse cérémonie, et ils furent suivis d'une foule si nombreuse, que Reims, tout accoutumé qu'il est aux grands spectacles, n'avoit jamais vu de si prodigieux concours.

Au fond, ni les Picards, ni les Champenois ne pouvoient trop faire pour leurs bienfaiteurs. La dépense qu'on fit pour eux et pour leurs églises, alla enfin à plus d'un million; et ce qui donne à la charité de Vincent de Paul un nouveau prix, c'est que dans le temps même qu'il faisoit de si grands efforts en faveur de ces deux provinces, il étoit obligé de porter du secours dans les lieux qui n'étoient guère moins affligés.

Les premiers cris qui l'invoquèrent, furent ceux d'un bon nombre d'Irlandais catholiques, qui forcés par Gromwel de quitter leur patrie, s'étoient mis au service du Roi, et

avoient été très-maltraités pendant deux campagnes. Ils ressembloient moins à des hommes qui avoient contribué à la levée du siége d'Arras, qu'à des fugitifs qui se sont sauvés d'une déroute. Les veuves de leurs camarades, et environ cinquante orphelins dont ils étoient suivis, étoient, comme eux, dans un état à effrayer. Ils marchoient nu-pieds au milieu des neiges; et lorsqu'ils arrivèrent à Troyes, qui leur avoit été assigné pour quartier d'hiver, ils avoient été neuf jours sans manger du pain. Leur entrée dans cette ville offrit aux habitans le plus terrible spectacle qu'ils eussent jamais vu. Une partie étoit couchée dans la place de Saint-Pierre, l'autre ramassoit dans les rues ce que les chiens ne vouloient pas manger.

A peine Vincent de Paul fut-il informé de leur position, qu'il fit partir un de ses prêtres, qui étant Irlandais lui-même, étoit plus en état que personne d'entrer dans tous leurs besoins. Au moyen de 600 livres qu'il distribua d'abord, et qui donnèrent de l'émulation à la bourgeoisie de Troyes, on adoucit beaucoup la rigueur de leur sort. Mais parce que dans les vues du serviteur de Dieu, le soulagement du corps n'étoit qu'un chemin pour arriver à la réforme du cœur, et que des gens, qui d'un pays où il n'y avoit presque plus de pasteurs, étoient passés dans un royaume dont ils n'entendoient pas le langage, avoient besoin d'instruction, le même missionnaire leur en fit deux fois par semaine pendant tout le carême, et il eut le bonheur de les mettre en état de manger la pâque du Seigneur avec les azimes de la sincérité et de la justice chrétienne.

Je n'ai placé ici l'affaire des Irlandais réfugiés

à Troyes, que pour n'être pas obligé de revenir à la Champagne. Le centre du royaume va nous fournir des objets plus voisins, et qui ne sont guère moins intéressans.

Le siége d'Etampes, la bataille du faubourg Saint-Antoine, tant de marches, de contre-marches, de campemens, de combats, aux portes de Paris, et pour ainsi dire, dans Paris même, avoient mis la famine, et bientôt après la maladie dans tous les lieux où les armées avoient séjourné. Etampes, Corbeil, Palaiseau, Saint-Cloud, Gonesse, Saint-Denis, Lagni, et ce qu'il faut toujours supposer tous les villages d'alentour, avoient l'air de ces campagnes qu'une grêle impétueuse à moissonnées jusqu'à la racine. Aussi n'y voyoit-on de toutes parts que des morts et des mourans. Les femmes pleuroient leurs maris, et les mères leurs enfans, qui souvent avoient fini leurs jours dans des tourmens horribles, les uns ayant été jetés dans des fours ardens, les autres ayant été déchirés avec des épines; et quelques-uns, après une infâme mutilation, ayant eu le ventre ouvert, pour être forcés à déclarer où étoient les ornemens de leurs églises.

Vincent, qui ne pouvoit fournir à tout, engagea différentes communautés à s'associer à ses travaux, ce qu'elles firent avec beaucoup de zèle. Ses missionnaires distribués en deux bandes principales, eurent en partage Etampes, Lagni et tous le pays qui est contigu à ces deux villes, sans parler de Palaiseau, et de quelques autres endroits semblables où les soldats avoient fait de grands ravages.

Etampes leur donna bien de l'exercice. On n'y voyoit que des spectres desséchés, livides, défigurés, à qui les cadavres, qu'ils trou-

voient entassés dans l'enceinte de leurs murailles, faisoient sentir par avance toute la rigueur de leur destinée. Ce fut ce premier objet d'horreur que nos prêtres, à force d'argent et de travail, leur ôtèrent de devant les yeux. On parfuma ensuite les places et les maisons pour les rendre habitables. Les enfans qui avoient perdu leurs pères et mères furent rassemblés, entretenus et nourris dans une maison commune. Les convalescens se fortifièrent. Ceux qui étoient malades de langueur et d'inanition commencèrent à se rétablir.

Ce qui les affligea beaucoup, ce fut de n'avoir recouvré la vie qu'aux dépens de celle de leurs libérateurs. L'air empoisonné que respiroient souvent les missionnaires, les mauvais alimens dont ils usoient pour ménager le bien des pauvres, le mouvement continuel qu'ils se donnoient nuit et jour, accablèrent enfin la nature. Quatre ou cinq succombèrent. *Heureux*, disoit Vincent, malgré la douleur dont il étoit pénétré, *heureux d'être morts les armes à la main*, et d'avoir cueilli sur le champ de bataille la palme préparée à ceux qui combattent jusqu'à la fin. Plusieurs filles de la Charité qui avoient eu part à leurs travaux, méritèrent aussi d'avoir part à la couronne.

Il fallut bientôt commencer à Atis, à Juvisy, et surtout à Palaiseau, où les troupes avoient demeuré pendant vingt jours, ce qu'on n'avoit pas encore fini à Lagni et à Etampes. Vincent eut besoin de tout son courage pour soutenir tant d'assauts, que de nouvelles misères lui livroient tous les jours. L'ardeur de sa charité le soutint lui-même. Il fit parler les soupirs, les voix mourantes d'un peuple malheureux que la faim dévoroit. Dieu, qui l'a-

voit fait naître pour être le prodige de son siècle, lui fit trouver grâce devant bien des gens, qui peut-être en auroient rebuté un autre. Plusieurs séculiers, souvent de condition et toujours de vertu, se joignirent à lui. M. du Plessis-Mombart, qui réunissoit l'un et l'autre, établit avec succès une espèce de Mont-de-Piété, auquel ceux qui ne pouvoient fournir de l'argent étoient priés d'envoyer les meubles, habits ou provisions dont ils pouvoient se passer. La duchesse d'Aiguillon, qui honoroit Vincent, plus qu'on n'a coutume d'honorer les Saints qui sont encore sur la terre, ne se fit jamais demander une seconde fois ce qu'elle put accorder dès la première invitation (1). Le serviteur de Dieu, qui avoit fait naître ces heureuses dispositions, s'en servit utilement, pour commencer dans Paris ce qu'on continuoit en Picardie, en Champagne, et dans tous les autres endroits que nous venons de nommer.

Le blocus de cette grande ville, la moisson prématurée qu'avoient faite les troupes, le défaut de travail, qui en moins d'une semaine réduisit à la mendicité une foule d'artisans, l'affluence d'une multitude d'étrangers, qui ne croient pouvoir être plus mal que dans leur propre pays, toutes ces circonstances, dont

(1) Pour se faire une juste idée des libéralités immenses et de la profonde humilité de cette illustre duchesse, il faut lire l'Eloge funèbre que prononça dans la chapelle du séminaire des Missions Etrangères, le 13 mai 1675, M. de Brisacier. Il y dit, pag. 27 : « Qu'elle vendit pour 25,000 liv. de sa vaisselle d'argent, afin de loger avec décence, dans toutes les » paroisses désolées, l'objet légitime de la seule vraie » religion. »

une seule suffit pour affamer cette immense capitale, s'étoient réunis pour la désoler. Le mal étoit grand, le remède, quoique dispendieux, y fut proportionné. Vincent marquoit lui-même, dans une lettre qu'il écrivoit alors à un docteur de Sorbonne, qu'on donnoit chaque jour dans Paris du potage à quatorze ou quinze mille pauvres, qui sans cela, seroient morts de faim; qu'on avoit mis hors de toute atteinte huit ou neuf cents filles, en les rassemblant dans des maisons particulières; et qu'enfin l'on préparoit actuellement un monastère dans lequel on devoit renfermer un bon nombre de religieuses, qui étoient éparses çà et là dans la ville, et dont quelques-unes logoient dans des lieux suspects. Le Saint ne parle pas de la très-grande part qu'il eut à tous ces biens, parce qu'il ne connut jamais ses vertus; et ce n'est qu'après sa mort qu'on apprit les services qu'il avoit rendus aux habitans de Palaiseau. Il en rendit en même-temps un au peuple de Génévilliers, qui doit rappeler aux enfans l'attention et la charité qu'il eut pour leurs pères.

La Seine s'étant extrêmement débordée, Vincent qui passoit une partie de son oraison à gémir et de ses misères prétendues, et des misères réelles des pauvres, pensa qu'une inondation si considérable pourroit bien être funeste à ce village, que la situation fort basse de son terrein livre naturellement à l'impétuosité des eaux. Personne n'en avoit parlé au saint Prêtre: mais son cœur lui en parla suffisamment. Sans s'informer davantage de ce qui pouvoit en être, il fit charger de pain une grande charrette, qu'il y envoya au moment même avec deux de ses missionnaires.

Ce secours, qui fut regardé comme l'effet d'une inspiration particulière, arriva très à propos. La faim commençoit à se faire vivement sentir à Génévilliers. Les habitans à demi submergés dans leurs maisons, poussoient des cris inutiles ; personne n'alloit à eux, et il étoit dangereux de le tenter à cause de la rapidité des flots. Nos missionnaires déchargèrent leurs provisions dans une nacelle ; et voguant d'un côté et de l'autre, ils distribuèrent leur pain par les fenêtres, parce qu'il n'y avoit point de porte qui ne fût inondée. Les divers courans, qui effrayoient les bateliers même, les mirent plus d'une fois en danger ; mais Dieu les préserva, et ils continuèrent cet office de charité jusqu'à la fin de ce petit déluge. Lorsqu'il fut passé, ces pauvres gens, touchés du service que notre Saint leur avoit rendu, lui députèrent quelques-uns des principaux du lieu, pour le remercier au nom de tous les autres. Il les reçut avec bonté ; mais il leur fut aisé de comprendre que l'honneur de servir Jésus-Christ en ceux de ses membres qui souffroient, étoit la seule récompense qu'il eût ambitionnée.

En remplissant ainsi tous les devoirs d'un bon citoyen, le serviteur de Dieu n'oublioit pas ceux d'un sujet fidèle. Persuadé que l'obéissance au Roi étoit le seul moyen qui pût pacifier les troubles, il fit tout ce qui dépendoit de lui pour étouffer les semences de révolte qui germoient de toutes parts. Il engagea d'abord à une sévère résidence plusieurs prélats, que leurs affaires demandoient à Paris ; mais qui ne pouvoient s'absenter de leurs diocèses, sans faire tort à l'autorité du Prince

Prince, qu'ils maintenoient par leur présence. Il traita encore plus avec Dieu qu'avec les hommes. Il invita un grand nombre de personnes vertueuses à fléchir sa miséricorde, par la prière, le jeûne, l'aumône, et toutes les œuvres d'une solide pénitence. Quoique la vie de ses missionnaires ne fût qu'un tissu de pénibles travaux, il voulut que chaque jour trois d'entre eux, c'est-à-dire un de chaque état, jeûnassent pour obtenir la paix du royaume. Lui-même, quoique infirme et plus que septuagénaire, étoit le premier à subir la loi. Jamais règle n'eut d'exception pour lui.

Il fit entrer dans ces sentimens de pénitence plusieurs personnes d'une naissance distinguée; et nous savons, disoit un vertueux prêtre, que des dames d'une complexion très-délicate n'ont épargné à leurs corps, ni les haires, ni les disciplines, ni les autres macérations semblables, afin de joindre devant Dieu leurs austérités aux siennes et à celles de sa congrégation. Il est vrai que le Saint ne tarissoit point sur cette matière. Tous les jours à l'oraison du matin il répétoit deux fois ces paroles des Litanies, *Jesu*, *Deus pacis*, et il les prononçoit d'un ton si touchant, qu'il étoit impossible de n'y pas reconnoître la voix et les soupirs de son cœur. La proximité des troupes ennemies, qui se cherchoient pour en venir aux mains, la crainte d'une action, ou la nouvelle d'un combat donné, le pénétroient de douleur. A ses yeux, qui étoient ceux de la foi, la conquête de l'univers entier ne valloit pas une de ces ames, que la victoire précipite dans l'abîme. Pendant la bataille du faubourg Saint-Antoine, dont le bruit venoit jusqu'à lui, ce digne Prêtre, prosterné entre le vestibule et

l'autel, s'offroit comme un anathême à la justice de Dieu, et le conjuroit par les entrailles de sa miséricorde, de retirer la main qui portoit à son peuple des coups si terribles.

Il fut, pendant ce temps de troubles, fort souvent insulté, comme l'étoient les plus gens de bien et tous ceux qui tenoient le parti du Roi. A la porte de la Conférence, il fut chargé d'injures, battu, menacé de la mort; et il ne s'en vengea qu'en demandant au magistrat qui vouloit sévir, la grâce des coupables. Il fut encore plus maltraité à deux pas de chez lui. Un homme furieux, sous prétexte que le Saint l'avoit heurté en passant, lui donna un soufflet, ajoutant, par la plus noire des calomnies, qu'il étoit la cause des impôts dont le peuple étoit chargé. Vincent, au lieu de le faire arrêter comme il l'auroit pu, se mit à genoux devant lui, tendit l'autre joue, et confessa publiquement, non qu'il étoit l'auteur des subsides dont l'imposition ne fut jamais de son ressort, mais qu'il étoit un grand pécheur, et demanda pardon à cet homme du sujet qu'il avoit pu lui donner de le traiter ainsi. L'humilité profonde de ce vénérable Prêtre toucha le cœur du coupable. Il vint, le jour suivant, faire à son tour de très-humbles excuses au Serviteur de Dieu. Vincent le reçut comme on reçoit un bon ami, le pria de passer sept ou huit jours avec lui, profita de ce temps pour l'engager aux exercices de la retraite; et, après l'avoir gagné à lui-même par sa douceur, il le gagna ensuite à Dieu par sa charité et son affection.

Du reste, pendant qu'on l'accusoit si mal-à-propos d'être l'auteur des calamités publi-

ques, il n'étoit occupé, nuit et jour, que du moyen de les arrêter. Tant d'aumônes, de jeûnes, de mortifications, de travaux de sa part et de celle des missionnaires, en sont des preuves incontestables. Cependant, comme il vit que cela ne suffisoit pas, il crut devoir faire ce qu'avoient fait avant lui bien des Saints, que leur état engageoit à une solitude plus austère que la sienne.

A leur exemple, il voulut tenter de réunir au parti du Roi ceux des Princes qui l'avoient abandonné. Mais comme il étoit impénétrable, surtout par rapport aux affaires qui pouvoient lui donner du relief, presque tout ce qu'on a pu savoir de sa négociation, c'est que, peu de temps avant que la paix fût conclue, il eut de longs entretiens avec la Reine, le duc d'Orléans, le prince de Condé et le cardinal Mazarin. Y auroit-il de la témérité à croire que la réunion qui bientôt après suivit ces premières démarches, en fut le fruit, et que Dieu l'accorda enfin aux prières et aux efforts que fit le saint Prêtre pour l'obtenir ?

Ce fut alors qu'on lui représenta que la guerre civile étant heureusement terminée, il étoit juste de retrancher parmi les siens les mortifications extraordinaires qu'il avoit établies à son occasion; mais il les fit continuer, parce que la guerre avec l'Espagne duroit toujours. Il eut enfin la consolation de la voir finir cette guerre qui avoit duré vingt-cinq ans, et qui jointe aux fureurs domestiques, avoit épuisé le royaume. Eh! quels ravages n'eussent pas faits tant de maux réunis, si l'homme de miséricorde ne lui eût opposé une patience incapable de se rebuter, un courage invincible, une charité inépuisable! Reprenons certains

traits de son histoire, qu'un récit suivi nous a empêché de placer dans leur ordre naturel. Un des plus considérables est l'établissement des missionnaires à Varsovie, qui en a enfanté tant d'autres dans le royaume de Pologne.

Louise-Marie de Gonzague, fille de Charles, duc de Mantoue, avoit connu Vincent à Paris, où elle avoit demeuré long-temps. Elle avoit plusieurs fois assisté à ces fameuses assemblées de Dames dont nous avons si souvent loué la libéralité et le zèle. Ladislas-Sigismond IV, roi de Pologne, ayant demandé à Anne d'Autriche une épouse de sa main, il en reçut cette Princesse, qui avoit de grandes qualités, mais qui n'eut pas le talent de lui plaire. Heureusement elle épousa en secondes noces Casimir V, qui ne tarda pas beaucoup à remplacer Sigismond. Ce fut alors que, devenue plus maîtresse de ses actions, elle suivit la pente qu'elle avoit à faire du bien. Comme elle savoit que les Rois ne règnent d'une manière digne de Dieu, que quand Dieu règne par eux, elle voulut établir son empire dans le cœur de ses sujets, et de ceux surtout qui, jusques-là, étoient plus négligés. Ce fut dans ce dessein qu'elle demanda en 1651, à notre Saint, des prêtres de sa congrégation. Vincent ne put lui en envoyer qu'un petit nombre. Mais M. Lambert, qui étoit un de ses premiers compagnons, en valoit plusieurs autres. Il joignoit à la santé la plus forte une sagesse consommée, un travail infatigable, et une humilité si profonde, qu'il auroit peut-être été le premier homme de son siècle en ce genre, si Vincent n'eût pas été sur la terre.

Le Saint ne pouvoit faire un plus grand sacrifice que celui de Lambert. C'étoit, après

M. Portail, sa principale ressource dans une infinité d'affaires, et il avoua lui-même que par son absence il étoit dans la situation d'un homme qui a perdu un de ses bras. Cependant, dès qu'il crut que Dieu le vouloit ailleurs, il ne balança pas à en faire le sacrifice, et sûrement il coûta beaucoup à celui qui en étoit la victime.

L'arrivée de ces vrais missionnaires fit beaucoup de plaisir à leurs majestés, et ils en furent reçus avec toutes les démonstrations possibles de bonté. Lambert fut estimé, chéri, respecté des grands et du peuple, aussitôt qu'il en fut connu, et il ne tarda pas à l'être. Mais ce rapide moment de consolation fut bien compensé par les peines qui le suivirent. Casimir, malgré ses victoires, ne put éloigner de ses Etats ni la famine, ni la peste, qui la suit de près. L'une et l'autre firent les plus grands ravages à Varsovie, où le peuple étoit entièrement abandonné. Lambert vola au secours des malheureux, avec l'agrément de la cour ; et la Reine ordonna qu'il fut logé *dans la propre chambre du Roi*. Varsovie avoit besoin d'un homme de tête. Dès que quelqu'un étoit frappé du mal, ceux de sa propre maison le mettoient dans la rue, où il falloit mourir de faim, et bientôt après être mangé des chiens. Lambert rétablit l'ordre dans cette ville, et notre Saint, qui l'apprit de la Reine, en fut extrêmement consolé. Mais Dieu, qui se plut toujours à l'éprouver comme l'or dans le creuset, fit bientôt succéder l'amertume à une joie qui n'avoit que lui pour objet. Au sortir de Varsovie, la Reine, qui avoit déjà une parfaite confiance dans ce digne missionnaire, voulut qu'il la suivît en Lithuanie. Quoique par les

ordres de cette Princesse on eût pour lui toute l'attention possible, son zèle et ses travaux le consumèrent. Le confesseur de la Reine, la Reine elle-même en écrivirent à notre Saint d'un style qui marquoit parfaitement combien ils étoient sensibles à cette perte. Vincent la sentit mieux que personne, et il en fut d'autant plus touché, qu'il apprit en même temps celle que venoit de faire le séminaire d'Annecy, par la mort d'un des plus sages et des plus vertueux prêtres de sa compagnie. Mais dans cette occasion et dans une infinité d'autres semblables, il ne savoit que dire avec le plus affligé et le plus patient des hommes : *Dieu me l'avoit donné, Dieu me l'a enlevé, que son saint nom soit béni.*

Quelques mois avant l'établissement de Varsovie, Vincent avoit enterré l'ancien prieur des religieux qui desservoient la maison de Saint-Lazare, celui-là même qui s'étoit donné tant de mouvemens pour la lui faire accepter. Jamais bienfaiteur n'a eu plus lieu de s'applaudir de sa libéralité. Il éprouva toujours de la part de ses enfans adoptifs la plus parfaite reconnoissance. Mais les égards qu'eut pour lui notre saint Prêtre n'eurent rien de ces foiblesses qui se trouvent quelquefois dans les amitiés humaines. En voici un exemple qui fait trop d'honneur à l'un et à l'autre pour être supprimé.

Une abbesse d'une haute naissance fut, pour des fautes scandaleuses, enfermée par ordre de la Reine, et par le conseil de Vincent de Paul. M. Le Bon, qui avoit de grandes obligations à cette religieuse, fut chargé par elle de travailler à son élargissement. Comme il connoissoit le pouvoir absolu qu'il avoit sur

l'esprit du Serviteur de Dieu, il ne forma aucun doute qu'il n'en obtînt tout ce qu'il jugeroit à propos de lui demander. Il se trompa; le Saint lui répondit qu'il étoit fâché de ne pouvoir céder à ses désirs, mais que sa conscience ne le lui permettoit pas. Le prieur fut très-sensible à ce refus. Heureusement le poids qu'il avoit sur le cœur ne l'accabla pas longtemps. Il apprit par des voies sûres que la Dame pour laquelle il s'intéressoit ne méritoit point de grâce. Dès ce moment il rendit justice à la fermeté du saint Prêtre, et s'étant jeté à ses pieds, il lui demanda pardon du jugement précipité qu'il avoit porté de lui. Vincent, qui s'étoit aussi mis à ses genoux, fut charmé de ce dénouement; et depuis cette froideur momantanée, il lui donna en toute occasion des preuves de la plus humble et de la plus sincère déférence.

Sa tendresse parut redoubler quand il se vit sur le point de le perdre. Dans sa dernière maladie il lui rendit tous les devoirs de la plus ardente charité. Lorsqu'il le vit tendre à sa fin, il fit mettre à genoux autour de lui tous ses missionnaires; et, pendant son agonie, qui fut longue, il récita les prières que l'Eglise a établies pour ce dernier moment.

Lorsque ce sage vieillard, qui étoit âgé de plus de soixante-quinze ans, eut rendu le dernier soupir, et qu'on lui eut fait la recommandation de l'ame, Vincent, après avoir conjuré Dieu d'une manière très-affective de vouloir bien appliquer à ce cher défunt le peu de bien que sa congrégation avoit pu faire jusque-là, pria les siens, en des termes extrêmement humbles, de n'oublier jamais cet illustre bienfaiteur. Il lui fit faire des funérailles

très-honorables ; et pour perpétuer la mémoire des services que sa congrégation en avoit reçus, il les fit graver sur le marbre, avec l'épitaphe du défunt. Il voulut encore que tous les ans on lui fît, le 9 d'avril, jour de son décès, un service solennel. Outre cela, sa maison en fait deux par an pour le repos de l'ame des anciens religieux.

Quelques mois après la mort de M. Le Bon, le saint Prêtre tint une espèce d'assemblée générale, où, parmi plusieurs bons règlemens, l'on en fit un pour maintenir une juste fermeté dans le tribunal de la pénitence ; car il est bon de remarquer que si Vincent de Paul n'approuvoit pas ce rigorisme outré qui damne tout l'univers, il étoit fort ennemi de la morale relâchée. Il félicita plus d'une fois les Evêques et la Sorbonne d'avoir censuré ces monstrueuses propositions, dont un paganisme éclairé auroit eu honte. Il vouloit que les siens s'attachassent inviolablement à cette pratique vraiment chrétienne qui se trouve dans l'Evangile, dans les écrits des saints Docteurs, dans les décisions du siége apostolique. Mais s'il eut un vrai zèle pour la pureté de la morale, il n'en eut pas moins pour l'intégrité du dogme. Ses travaux et ses combats contre l'hérésie trop réelle du jansénisme en sont une preuve incontestable. Pour le mettre en tout son jour, il faut nécessairement remonter jusqu'à la source du mal.

FIN DU LIVRE TROISIÈME.

LIVRE QUATRIÈME.

Corneille Janssen, si connu sous le nom de Jansénius, après avoir fait ses humanités en Hollande, étudia la théologie à Louvain sous Jacques Janson, homme fort attaché à ses sentimens, et qui préféroit de beaucoup la doctrine de Baïus à celle des souverains pontifes qui l'avoient censurée. Ce fut à l'école de ce docteur que Jansénius puisa les premiers principes de son système sur la grâce. Pour l'y fortifier, l'abbé de Saint-Cyran, qui l'avoit connu à Paris, le fit venir à Baïonne, où il lui ménagea un emploi. Ils s'appliquèrent tous les deux à la lecture des Pères, et surtout de S. Augustin. Ce dernier fut celui pour lequel Jansénius eut toute sa vie un goût plus décidé. Quoique sa santé fût assez foible, il lut dix fois tous les ouvrages du saint Docteur, et environ trente fois ceux qu'il a composés contre les Pélagiens.

Une étude si soutenue ne l'empêcha pas d'essayer sa plume sur des matières qui n'avoient pas beaucoup de rapport à celles de la grâce et de la charité. Son *Mars Gallicus*, où la nation française et ses monarques sont traités de la manière la plus cruelle, en est une preuve incontestable. Cette satyre emportée mérita l'évêché d'Ypres à son auteur ; et ce fut sur le siége de cette ville que Jansénius, après vingt-deux ans de travail, acheva son Augustin. Quelque juste que lui parût son système, il en

sentoit lui-même la dureté. Il ne se lassoit pas de le mettre sous la protection de Saint-Cyran. Il souhaitoit surtout que quelque congrégation voulût l'adopter, persuadé, comme il le disoit à son ami, que *tels gens*, *quand une fois ils épousent une affaire*, *passent toutes les bornes.*

L'Evêque d'Ypres ne se proposa rien moins que de réformer les idées qu'avoient sur la grâce les écoles catholiques de son temps. Ce projet étoit grand, sans doute, mais il répondoit aux vues de celui qui l'avoit formé. Non-seulement Jansénius pensoit que *les Jacobins et les Jésuites étoient à cent lieues de la vérité*, il croyoit encore que depuis cinq cents ans l'ancienne doctrine étoit inconnue et aux peuples et aux pasteurs ; qu'elle ne subsiste plus que dans des prières, où ceux qui les font n'entendent rien ; que les Scholastiques semblent ne connoître *ni la foi*, *ni l'espérance ; ni la grâce suffisante*, *ni la grâce efficace ; ni le vice*, *ni la vertu ; ni le péché actuel*, *ni le péché originel ; ni la liberté de l'homme*, *ni son esclavage ; en un mot*, et ce sera tout dire, *ni l'ancien ni le nouveau Testament.*

Tant d'aveugles avoient besoin d'être éclairés ; il falloit leur remettre entre les mains le fil de la tradition qu'ils avoient perdu depuis cinq siècles. Jansénius s'en charge, et voici comme il s'y prend.

Il pose pour principe, que depuis le péché d'Adam, le plaisir est le seul ressort qui fait mouvoir la volonté ; que sans un attrait qui la porte au bien, elle ne peut faire le bien, comme elle ne peut faire le mal sans un attrait qui la porte au mal ; que ces deux attraits agissent par degrés, de façon que le plus fort l'emporte sur le plus foible, et l'emporte d'une

manière si invincible, qu'il est aussi impossible à l'homme d'agir contre un attrait supérieur, qu'il lui est impossible d'agir sans attrait quelconque, ou même sans connoissance.

De ce principe d'une délectation, que l'homme ne peut se procurer quand il ne l'a pas, parce qu'elle est indélibérée, et qu'il ne peut vaincre quand il l'a, parce qu'elle est irrésistible; de ce principe, dis-je, que Jansénius met sans façon sur le compte de S. Augustin, il est aisé de conclure, 1.° qu'il n'y a plus de liberté sur la terre, ou que s'il y en a encore, il faut qu'elle soit compatible avec la plus forte nécessité; 2.° que la grâce n'a ni ne peut avoir d'autre effet que celui qu'elle produit actuellement dans un cœur captivé par la concupiscence; 3.° que le juste même, lorsqu'il manque d'une grâce supérieure à la cupidité, ne peut, quelque peine qu'il se donne, quelque effort qu'il fasse, accomplir la loi qui lui est imposée; 4.° que puisque Dieu ne veut sauver que ceux à qui il rend le salut possible, le rédempteur, dont la volonté fut toujours conforme à celle de son Père, n'a point donné son sang pour le salut de ceux qui périssent. Jansénius est si fort sur ce dernier article, que pour être catholique à sa manière, il faut publier sur les toits, que Jésus-Christ n'est pas plus mort pour le salut de tant de malheureux qui se damnent tous les jours, qu'il n'est mort pour le salut du diable (1). Tel est en substance le système de l'Evêque d'Ypres, et nous nous engageons à faire voir que nous ne l'avons point altéré.

Il y avoit près de deux ans que la peste avoit enlevé ce prélat, quand son livre parut. Ce

(1) Jansénius, lib. 3 de Gr. Chr. cap. 21.

fruit posthume sema bientôt le trouble et la discorde. Quoique Saint-Cyran y trouvât des taches, il en parla comme d'un troisième évangile sur la grâce, et son jugement fut la règle de celui de Port-Royal. Mais ce préjugé favorable se trouva balancé par un fâcheux contrepoids. L'Augustin ne faisoit que naître, lorsqu'il fut flétri par Urbain VIII, le 6 mars 1641. Il essuya les plus vives attaques dans la capitale de ce royaume, mais il y trouva aussi les plus vigoureux défenseurs. Isaac Habert, théologal de Paris, le combattit publiquement dans trois sermons prêchés à la cathédrale. Antoine Arnauld opposa trois apologies à ces trois sermons. De part et d'autre on écrivit, mais chacun s'affermit de part et d'autre dans ses premiers sentimens.

Beaucoup de personnes sensées, qui gémissoient de ces divisions, crurent qu'il falloit substituer à la voie des disputes la voie plus imposante de l'autorité. Ce fut dans ce dessein que Nicolas Cornet, syndic de la faculté de théologie, fit du livre de Jansénius un extrait qu'il réduisit aux cinq propositions qui, depuis ce temps, sont devenues si fameuses dans l'Eglise. Ce précis, que le grand Bossuet regarda toujours comme le plus bel abrégé qu'on pût faire d'un aussi gros livre qu'est celui de Jansénius, ce Précis fut présenté à l'assemblée qui se tint en Sorbonne le premier juillet 1649. On convint, à la pluralité des voix, que les propositions seroient examinées.

Les défenseurs de Jansénius, qui n'aiment ces sortes d'examens que quand ils comptent être chargés de les faire, parèrent le coup par un appel au Parlement. Que faire dans une pareille conjoncture ? Après bien des délibé-

rations, ont crut que le parti le plus court étoit de prier le Père commun des fidèles de prononcer sur un différent qui, de plus en plus, aigrissoit les esprits et les cœurs. M. Hubert, qui de théologal de Paris étoit devenu évêque de Vabres, dressa une lettre pour Innocent X, qui étoit alors sur le siége de S. Pierre. Les principaux Evêques de l'assemblée du clergé la signèrent séparément, et on l'envoya dans les provinces, afin que le Pape, pressé de toutes parts, ne différât pas le jugement qu'on lui demandoit. S. Vincent de Paul, sous les yeux et en la maison duquel cette lettre fut composée, ne négligea rien pour en multiplier les souscriptions, et ses soins ne furent pas inutiles.

Quelque mépris qu'ait paru faire de ce saint Prêtre un parti qui n'épargne que ceux qui sont vendus à ses intérêts, il est sûr que, même depuis la mort de Saint-Cyran, on fit de grands efforts pour le gagner au jansénisme. Mais quand il n'en auroit pas été dégoûté par l'horreur qu'inspire ce désespérant système, il eût dû l'être par le travers et les écarts de ses défenseurs. Dans un temps où ils n'auroient dû marcher qu'avec précaution, il leur échappoit des propositions inattendues qui déceloient un génie novateur. L'abbé de Barcos, sans raison quelconque, en glissa une dans la préface du livre *de la Fréquente Communion*, qui portoit que *S. Pierre et S. Paul sont deux chefs de l'Eglise qui n'en font qu'un.* Elle fut flétrie à Rome, et Vincent eut beaucoup de part à cette censure.

Il paroît par plusieurs de ses lettres qu'il n'auroit pas été fâché que le livre de la Fréquente Communion eût le même sort. Celle où il s'en explique plus amplement est adressée à Jean

d'Horgni, l'un de ses sept premiers compagnons. D'Horgni avoit des talens, du zèle, et un certain goût pour la réforme, qui avoit lui-même besoin d'être un peu réformé. Comme il avoit pour Vincent de Paul tout le respect qu'inspiroit ce saint homme à ceux dont il étoit connu, il crut devoir lui proposer les difficultés qui l'arrêtoient sur le livre de Jansénius et sur celui de M. Arnauld. Il le fit en deux lettres, mais il le fit de manière à faire craindre que son parti ne fût déjà trop pris. Vincent lui répliqua par deux autres lettres, et quoique j'en aie beaucoup lu de sa façon, je n'en ai lu aucune de lui où il y ait autant de feu et de vivacité. Toutes les deux, mais surtout la dernière, parlent du livre de la Fréquente Communion.

Vincent y dit en substance, qu'il se peut faire que quelques personnes aient profité de cet ouvrage; mais que *s'il a servi à une centaine, en les rendant plus respectueux à l'égard des sacremens, il y en a pour le moins dix mille à qui il a nui, en les en retirant tout-à-fait;* qu'on ne voit plus que la sainte communion soit fréquentée, même à Pâques, comme elle l'étoit autrefois; que plusieurs curés de Paris s'en plaignent; qu'il est vrai qu'il n'y a que trop de gens qui abusent de l'Eucharistie, *et moi misérable*, dit-il, *plus que tous les hommes du monde;* mais qu'il ne faut pas corriger un abus par un autre; que c'en est un d'éloigner de la sainte table, non pour huit ou dix jours, mais pour cinq ou six mois, de bonnes religieuses qui vivent dans une grande pureté, comme on savoit que *ces nouveaux réformateurs* le pratiquoient; que S. Charles avoit été bien éloigné de ces excès, lui qui *ne recommande rien tant dans ses conciles que la*

communion fréquente et qui décerne *de grièves peines contre les prédicateurs qui en détournent les fidèles directement ou indirectement.*

Comme pour défendre le livre et l'auteur, d'Horgni répétoit ce qu'on disoit alors, que le docteur Arnauld n'en vouloit qu'à ceux qui admettoient trop aisément les pécheurs à la participation des saints mystères, Vincent avoue que c'est un mal que S. Charles déplore; mais il soutient en même temps que les principes du livre de la Fréquente Communion vont plus loin, puisqu'il loue hautement dans sa Préface, page 36, la piété de ceux qui voudroient différer la communion jusqu'à la fin de leur vie; qu'il assure, dans le chapitre second de la troisième partie, que c'est parler indignement du Roi du ciel, que de dire qu'il soit honoré par nos communions; et qu'en soutenant, comme il le fait sans aucune modification, qu'il n'est permis de communier qu'à ceux qui sont *entièrement purifiés des images de la vie passée, par un amour divin, pur et sans aucun mélange : qui sont parfaitement unis à Dieu seul, entièrement parfaits et entièrement irréprochables;* on ne peut se dispenser de dire avec lui, que ceux qui, selon la pratique de l'Eglise, communient avec les dispositions ordinaires, sont *des chiens et des antechrists.* Non, continue-t-il, avec de tels principes, *il n'appartient plus de communier qu'à M. Arnauld, qui après avoir mis ces dispositions à un si haut point, qu'un saint Paul* en seroit effrayé, *ne laisse pas de se vanter plusieurs fois dans son apologie, qu'il dit la messe tous les jours, etc.*

Le Saint combat avec la même force toutes les objections de M. d'Horgni, et une surtout

dans laquelle il vouloit justifier certains textes du docteur Arnauld, par d'autres textes qui leur étoient opposés. Il lui démontre, par l'exemple de Calvin, qu'il est d'usage chez tous les novateurs de semer des contradictions dans leurs ouvrages, pour se ménager une issue qui les tire d'affaire. *J'ai ouï dire*, continue-t-il, *à feu M. de Saint-Cyran, que s'il avoit dit dans une chambre des vérités à des personnes qui en seroient capables, et qu'il passât dans une autre, où il en trouveroit d'autres qui ne le seroient pas, il leur diroit le contraire.* Il prétendoit même *que Notre-Seigneur en usoit de la sorte, et il recommandoit qu'on fit de même.*

Comme d'Horgni n'avoit pas fait valoir l'autorité des prélats et des docteurs qui avoient approuvé le livre de la Fréquente Communion, le serviteur de Dieu ne lui en parle pas. Pressé sur ce point, il auroit sans doute répondu, comme on fit alors, 1.° que plus de quatre-vingts Evêques, quoique fort sollicités d'approuver cet ouvrage, l'avoient constamment refusé; 2.° que parmi ceux dont on voit encore le nom à la tête du livre, il y en avoit qui ne l'avoient jamais lu. C'est de quoi j'ai sous les yeux une preuve incontestable (1).

L'autre lettre de Vincent de Paul ne regarde presque que le livre de Jansénius. Le Saint y dit avec beaucoup de sagesse, que la lecture assidue que ce prélat avoit faite de S. Augustin, ne prouve pas plus en faveur de ses sectateurs, qu'elle prouveroit en faveur de Calvin; que le concile de Trente entendoit mieux le saint docteur que l'évêque d'Ypres et ses

(1) Voyez la grande Vie de saint Vincent, tom. 1, pag. 532.

adhérens ; en un mot que S. Augustin doit être expliqué par le concile, *et non le concile par S. Augustin, parce que le premier est infaillible, et que le second ne l'est pas.* Il ajoute que dans l'affaire présente, il ne s'agit ni de Molina, ni de la science moyenne, qui n'est pas article de foi ; que si cette doctrine est nouvelle, il n'en est pas ainsi de celle qui établit que Jésus-Christ est mort pour tout le monde ; que celle-ci est de S. Paul, de l'apôtre S. Jean, de S. Léon, et du dernier concile général. Il raisonne de la même manière sur la possibilité de l'observance des commandemens de Dieu, et sur la grâce suffisante. Il prouve l'une et l'autre par des textes que l'erreur peut éluder, mais qu'elle ne sauroit résoudre.

A l'égard du conseil que d'Horni lui avoit donné, de laisser à chacun des siens la liberté de penser sur ces matières ce qu'il jugeroit à propos, il le combat avec force ; et après avoir indiqué en deux mots les funestes effets que produit dans une communauté la division des sentimens, il conclut que si quelqu'un de la compagnie se livroit aux nouvelles opinions, *il feroit bien d'en sortir, et elle de l'en prier.*

Quelque rigoureuses que paroissent ces dernières paroles, le Saint n'en venoit à de si fâcheuses extrémités, qu'après avoir épuisé tous les moyens que fournissent la charité et la prudence. Il prioit beaucoup, il faisoit prier par les siens, et il ne prit jamais son dernier parti, qu'après avoir consulté ceux que la science et l'expérience mettoient en état de lui donner de bons avis.

Des remèdes si violens, et dont il n'usa peut-être qu'une fois, coûtoient à sa tendresse : il ne craignoit rien plus que de se voir forcé à

les employer souvent. Nuit et jour il souhaitoit que l'autorité finît cette dispute, qui déjà mettoit en feu le clergé séculier et régulier. Comme son respect pour le vicaire de Jésus-Christ lui faisoit croire que sa décision réuniroit presque tous les esprits, il mit tout en œuvre pour engager autant d'évêques qu'il pourroit, à souscrire la lettre qui devoit être envoyée au Pape. Il leur disoit en substance, qu'on ne pouvoit trop tôt arrêter un mal, qui faisoit chaque jour de nouveaux progrès; qu'on croyoit à Rome que *la plupart des Évêques de France étoient dans les sentimens nouveaux*, et qu'il étoit à propos *de faire voir qu'il y en avoit très-peu*; que la situation de l'Europe ne permettant pas d'assembler un concile général, il falloit recourir au premier siége, à qui l'Eglise nous renvoie dans le concile de Trente; qu'à la vérité il se pourra faire que quelques personnes du parti de Saint-Cyran ne se rendent pas à la décision du Pape; puisque cet abbé *ne croyoit pas même aux conciles*; comme lui, Vincent le sait *pour l'avoir fort pratiqué*; mais qu'il n'en sera pas ainsi du plus grand nombre; comme il a paru par la prompte conclusion de l'affaire des deux chefs qui n'en font qu'un. Le Saint ne manquoit pas de faire valoir le nombre et l'autorité des prélats qui avoient déjà souscrit. Il proposoit surtout l'exemple du vertueux et pénitent évêque de Cahors, qui, dans un libelle que le parti venoit de répandre, avoit reconnu ce noir esprit d'imposture qui accompage l'hérésie, et s'en étoit fait un motif de prende les armes contre les ennemis de l'Eglise.

Si Vincent eut lieu d'être satisfait des réponses que lui firent presque tous ceux qu'il

avoit invités à souscrire la lettre au saint Père, il dut être un peu affligé de celle que lui firent en commun ses deux grands amis les évêques d'Aleth et de Pamiers. Ceux-ci, sous prétexte que les esprits étoient trop animés pour entendre raison, proposoient un moyen terme, qui n'auroit pas manqué d'accréditer l'erreur, en la mettant de niveau avec la vérité. Ils vouloient que le saint siége, au lieu de décider le fonds de l'affaire, défendît, sous de très-griéves peines, *qu'on agitât les questions du temps dans les écoles ou dans les chaires.* Vincent crut devoir répondre à leur lettre. Il le fit *avec force ;* mais il le fit d'*une manière respectueuse.* Il leur représenta que si pour condamner les dogmes de Luther et de Calvin, on eût attendu que leurs partisans fussent dans la disposition de se soumettre, l'hérésie de ces deux novateurs auroit séduit un bien plus grand nombre de personnes ; qu'il est vrai que dans l'affaire présente *chacun croit avoir la raison de son côté ;* mais que *tous les hérétiques en ont dit autant ;* qu'il y a entre les deux partis cette différence, que l'un demande des juges, et que l'autre n'en veut point ; que les défenseurs de Jansénius déclinent le jugement du saint siége, *parce qu'ils savent qu'il est possible, et qu'ils font semblant de demander celui du concile, parce qu'ils le croient impossible dans l'état présent des choses ; et que s'ils pensoient qu'il fût possible, ils le rejetteroient comme ils rejettent l'autre ;* qu'au reste il s'agit d'une doctrine qui ne se borne pas à la théorie ; que les fidèles ne peuvent plus long-temps vivre dans l'incertitude de savoir si Jésus-Christ est mort pour eux ou non, et qu'il s'en est trouvé qui, voyant

qu'on exhortoit des moribonds à mettre leur *confiance dans la bonté de Notre-Seigneur, qui étoit mort pour eux, disoient aux malades de ne s'y fier pas, parce que Jésus-Christ n'étoit pas mort pour tous.*

Si cette lettre n'eut pas tout l'effet qu'en attendoit Vincent de Paul, au moins disposa-t-elle les deux Evêques à se soumettre au jugement du Siége apostolique. La bulle par laquelle Innocent X condamna *les cinq fameuses propositions, ne trouva point* de contradiction *à Aleth; elle y fut reçue et publiée comme elle l'a été depuis dans tout le royaume.* C'est l'auteur de la vie de M. Pavillon, qui veut bien nous en avertir. Ce prélat étoit encore, plusieurs années après, dans les mêmes sentimens. *Je sais*, dit l'illustre et pieux de Rancé, *qu'il en changea depuis, mais je sais aussi de quelle adresse, de quels artifices on s'est servi* pour l'y porter.

Vincent, qui n'étoit plus sur la terre, n'eut pas la douleur d'être témoin de la chute d'un homme qui lui étoit cher. Mais si elle l'eût surpris, elle ne l'auroit point ébranlé. Il continua toujours à croire qu'il étoit de la dernière conséquence que le Père commun des fidèles leur fît entendre sa voix, et il eut la consolation de voir en peu de temps quatre-vingt-huit évêques qui sollicitoient son jugement. De leur côté, les défenseurs de Jansénius, qui ne craignoient rien plus que la décision du Pape, ne s'oublioient pas. Désespérés de voir qu'un écrit en forme de lettre circulaire qu'ils avoient envoyé aux évêques, n'eût pas empêché un très-grand nombre de signatures, ils résolurent d'agir à Rome même, d'y multiplier les incidens, de

détourner à quelque prix que ce fût la foudre qui les menaçoit. Ils avoient déjà dans cette ville un agent qui ne négligeoit rien pour mettre à couvert leur doctrine. Dans la crainte qu'une homme seul ne pût conjurer l'orage, ils lui envoyèrent un renfort de trois autres docteurs. M. de Saint-Amour, muni d'une lettre de dix évêques qui ne pensoient pas comme le reste de leurs collègues, étoit à la tête de la députation. Saint-Amour étoit plein de zèle pour la doctrine de Jansénius, et il eût donné sa vie pour soutenir qu'elle étoit parfaitement conforme à celle de S. Augustin. Avoit-il bien lû les ouvrages du docteur de la Grâce? c'est ce que j'ignore; mais ce que je n'ignore pas, et ce que je n'aurois pu croire s'il ne l'avoit écrit lui-même, c'est qu'il n'avoit jamais lu le livre de Jansénius.

Vincent de Paul n'eut pas plutôt été informé de la manœuvre de ces messieurs, qu'il crut qu'on devoit faire pour la vérité ce qu'ils faisoient pour l'erreur. Messieurs Hallier, Joisel et Lagault, qui tous trois étoient docteurs de Sorbonne, s'offrirent à faire le voyage; et notre Saint, avec qui ces hommes respectables avoient des liaisons très-étroites, leur promit de ne les abandonner ni en France ni en Italie. Hallier rendit dans cette occasion de grands services à l'Eglise; et nous verrons dans un moment que le saint siége ne les oublia pas.

Ces députés reconnurent bientôt que leur voyage étoit nécessaire. Le docteur de Saint-Amour, que les lettres de Rome dépeignent comme un homme des plus séditieux, s'efforçoit de persuader aux Dominicains qu'on n'en vouloit pas moins à la grâce efficace des thomistes qu'à celle du nouvel Augustin; et aux

Cardinaux, qu'il n'étoit ni jansénjste, ni défenseur de Jansénius. Pour nous, disoit M. Lagault, nous publions hautement *que nous n'en voulons qu'à Jansénius, qui depuis dix ans trouble l'Eglise ; que si ces messieurs ne le veulent pas défendre, nous n'avons point affaire à eux, et que cependant nous ne laisserons pas de pousser notre pointe.* Ils le firent en effet, mais avec des peines infinies. On ne peut lire sans émotion les obstacles qu'ils eurent à surmonter. Leurs lettres, dont les originaux subsistent encore, portent en substance que ceux qu'ils ont en tête ne cherchent qu'à traîner l'affaire en longueur, qu'il est à craindre qu'ils n'en viennent à bout dans une cour qui ne marche qu'à pas lents, et sous un pontife d'un âge très-avancé ; que ces délais les exposent à des fatigues très-considérables ; qu'ils ont *tous les jours* à essuyer, de la part des ambassadeurs jansénistes, *quantité de contradictions, de suppositions et de noires calomnies* ; qu'ils s'étonnent comment des personnes *qui font profession de piété*, peuvent se résoudre *à chicaner si grossièrement en matière de religion, et à mentir si insolemment*, et qu'il n'y a qu'un *sacrilége* qui, pour retenir les peuples dans une fausse doctrine, voulût employer *les mensonges horribles* qu'avoient répandus en France et en Italie les émissaires d'un *Parti, qui se vante de sainteté.*

Ces nouvelles, qui ne pouvoient qu'affliger beaucoup un homme aussi sensible aux maux de l'Eglise que l'étoit Vincent de Paul, étoient presque toujours entremêlées de quelques autres bien capables de le consoler. Il apprit dès le commencement qu'Innocent X étoit résolu

à finir cette affaire ; que malgré son grand âge, il travailloit avec un zèle infatigable à l'examen des cinq propositions ; que c'étoit une chose admirable, et qui ne pouvoit venir que de Dieu, que sa Sainteté, à l'âge de quatre-vingt-un ans, voulut bien, *contre son humeur et la coutume du pays*, assister avec une attention inexprimable à des congrégations qui duroient souvent quatre heures, et qui alloient quelquefois à trois par semaine ; que les cardinaux, animés par un si bel exemple, quittoient tout pour se livrer à ce travail, etc. Vincent, à son tour, fortifioit les députés par des lettres fréquentes. J'espère, disoit-il dans une de celles qu'il écrivit à M. Hallier, que *la divine bonté rendra bientôt la paix à son église, et qu'à la faveur de vos poursuites la vérité sera reconnue, et votre zèle exalté devant Dieu et devant les hommes.* On auroit pu prendre ces dernières paroles pour une prophétie, lorsque quelques années après on vit M. Hallier nommé par le Pape à l'évêché de Cavaillon.

La censure des cinq propositions que le Serviteur de Dieu attendoit avec tant de confiance, lui fut bientôt annoncée d'une manière plus précise. Les lettres qu'il reçut des envoyés anti-jansénistes, portoient que dans l'audience que l'ambassadeur de France avoit ménagée à deux nouveaux députés du parti contraire (1), au lieu de dire un seul mot de ce dont il s'agissoit, ils s'étoient amusés à invectiver contre les Jésuites, et à vouloir prouver qu'ils étoient auteurs de plus de cin-

(1) Ces derniers députés étoient le Père Desmarés et le docteur Manessier. Ils étoient venus au secours de MM. de la Lane, Angran, et de Saint-Amour.

quante hérésies; que le saint Père, qui leur avoit accordé huit ou neuf audiences, quoiqu'on n'en eût accordé qu'une à M. Hallier et à ses adjoints, leur avoit déclaré qu'on étoit prêt à les entendre s'ils avoient quelque chose de nouveau à produire; que pendant une année entière ils avoient eu toute liberté d'instruire de vive voix et par écrit les cardinaux et les consulteurs; qu'ils avoient refusé quatre ou cinq audiences qu'on leur avoit offertes; qu'ils avouoient qu'on leur avoit communiqué les écrits de leurs adversaires; qu'au fond il étoit inutile de les entendre, non plus que leurs antagonistes, puisqu'il ne s'agissoit que d'un livre, qui seul doit faire son apologie ou sa censure; et qu'enfin après vingt-cinq congrégations, et dix autres que le Pape avoit fait tenir devant lui, il avoit donné sa bulle; que ces messieurs, les larmes aux yeux, avoient promis de rendre à ce décret une parfaite obéissance, mais qu'on avoit lieu de douter de leur sincérité, puisqu'ils avoient dit *à leurs affidés, que leur sens, qui est celui de Jansénius, subsistoit toujours.*

Vincent de Paul, après avoir rendu grâces à Dieu de la protection qu'il venoit de donner à son église, ne pensa plus qu'aux moyens de procurer au rescrit apostolique une prompte soumission. Ses premiers soins furent d'empêcher que ceux qui avoient eu le dessus dans cette espèce de combat, ne prissent avec leurs adversaires ces airs de triomphe qu'un esprit aigri regarde comme des insultes. Plein de zèle contre l'erreur, plein de charité pour ceux qui s'y étoient livrés, toute son attention fut de leur applanir la voix du retour et de l'unité. Dans ce dessein il rendit visite

à des

à des supérieurs de communautés, à des docteurs en théologie, et à plusieurs autres personnes de considération qui n'étoient rien moins que jansénistes. Il leur représenta modestement, avec sa prudence ordinaire, que pour réunir les esprits, il falloit se contenir dans des bornes de la plus exacte modération, ne rien avancer ni dans les sermons, ni dans les entretiens familiers, qui donnât de la confusion à ceux qui avoient soutenu le dogme proscrit, les prévenir d'honneur et d'amitié dans une conjoncture humiliante pour eux, et gagner par les plus respectueux ménagemens, des personnes qu'on rebuteroit par toute autre voie.

Ce fut dans des sentimens si sages, si chrétiens, qu'il fit une visite de civilité à ceux des disciples de Saint-Cyran, qui s'étoient retirés à Port-Royal. Le bruit s'étant répandu qu'ils se soumettoient sans restriction, il les en félicita; et, pendant deux ou trois heures qu'il passa parmi eux, il leur donna des témoignages particuliers d'estime, d'affection et de confiance. Il alla ensuite voir quelques personnes de condition qui tenoient un rang considérable dans le parti. Tous promirent une entière soumission au décret apostolique. Quelques-uns, à la tête desquels parut le pieux et savant Thomassin, furent fidèles à leur parole : par malheur ce ne fut pas le plus grand nombre.

On reconnut en effet, bientôt à Paris et à Rome, que leurs belles protestations n'avoient rien de sincère. Le fameux écrit à trois colonnes que ces messieurs répandirent dans le public, fit juger qu'à l'abri d'un sens purement calviniste, dont il ne s'agissoit pas,

ils continuoient à soutenir toute l'erreur du sens de Jansénius, dont il s'agissoit uniquement, et qui étoit le seul que le Pape eût voulu condamner. C'est ce que le docteur Hallier explique fort au long dans une lettre, où il dit à S. Vincent que les jansénistes n'ont aucun appui solide quand ils tâchent de *se couvrir par des tergiversations si ridicules ;* que *les propositions étant claires*, ils s'efforcent *de les rendre ambiguës par des explications éloignées du sens naturel des paroles et du sens de Jansénius ;* qu'Innocent X *a témoigné les condamner en tant qu'elles contiennent les opinions de Jansénius*, *qui sont les mêmes que celles des jansénistes, comme il appert par leurs apologies de Jansénius et le reste de leurs livres ;* que le Pape a donné dans une bulle *un sens à la cinquième proposition, parce qu'il n'étoit pas contenu dans les paroles, mais seulement en Jansénius, et qu'il l'a condamné en ce sens*, qui est celui du livre et de ses défenseurs, etc.

Après avoir prouvé qu'en suivant la méthode de ces nouveaux docteurs, il n'est point de mauvaise proposition qu'on ne puisse soustraire à la censure, Hallier démontre, par un grand nombre de faits, qu'on ne peut douter de l'intention du souverain pontife. S'il est vrai, dit-il, que le sens de Jansénius soit à couvert, pourquoi donc le Pape a-t-il refusé des bulles à un homme dont tout le crime étoit d'avoir *signé l'Augustin* de ce prélat ? Pourquoi a-t-il fait déposer un général d'ordre qui favorisoit les jansénistes ? Pourquoi, sans autre raison, a-t-il relégué à Malte un autre religieux ? Pourquoi a-t-il donné dans le royaume de Naples un évêché à un Augustin qui,

dans les congrégations, avoit défendu la vérité catholique et contre les jansénistes et contre son supérieur même? Pourquoi m'a-t-il offert l'évêché de Toul, etc. Au reste, ajoute-il, les jansénistes sentent mieux que personne que c'est à eux qu'on en veut; et c'est pour cela qu'*ils s'en sont fuis honteusement de Rome, sans saluer aucun des cardinaux de la congrégation*, etc.

Il paroît, par des lettres postérieures, qu'on craignit à Rome que Vincent, accoutumé à juger de la droiture des autres par la sienne propre, ne se laissât prendre aux marques équivoques de soumission que donnoit le parti. Mais les députés eurent le temps de reconnoître qu'ils avoient pris l'alarme trop aisément. Sans franchir jamais les bornes d'une juste modération, notre Saint sut si bien combiner ses arrangemens, qu'il écartat l'erreur de tous les lieux dont la garde étoit commise à ses soins. Sa congrégation fut, comme elle devoit l'être, le premier objet de ses attentions. Il étudia le goût et le penchant de tous ses prêtres, bien résolu de se défaire de ceux qui, dûment avertis, voudroient préférer leur jugement à celui des premiers pasteurs. Il s'appliqua surtout à ne donner à la jeunesse que des maîtres bien décidés; et, pour commencer par un exemple capable de faire impression, il retira un des professeurs de Saint-Lazare de son emploi, parce qu'il ne trouva en lui qu'un de ces hommes à soumission entortillée, qui ne s'expliquent avec embarras que quand il s'agit de s'expliquer sur la foi. Il dit à un autre, qui par inadvertance s'étoit énoncé d'une manière un peu favorable aux novateurs, que le jansénisme

étoit une des plus dangereuses erreurs qui eussent jamais troublé l'église, et qu'il ne pouvoit trop remercier Dieu de n'avoir pas permis que ses premiers défenseurs, qui étoient ses amis et qui s'étoient donné des peines inconcevables pour le séduire, y eussent réussi.

Ce que le saint homme faisoit pour ses enfans, il le fit pour un grand nombre de communautés religieuses ou séculières, dont il étoit supérieur. C'est ainsi que, comme nous l'avons déjà observé, il engagea les Dames de la Visitation à refuser une somme considérable avec laquelle l'erreur n'eût pas manqué de s'insinuer chez elles. C'est ainsi encore qu'il apprit aux Filles de la Charité, qui étoient son ouvrage favori, à se contenter de gémir des maux de l'église, et à réduire toute leur science à cette soumission générale qui ne demande ni raisonnement, ni discussion. Il remplit des mêmes sentimens les congrégations séculières de la Providence, de l'Union chrétienne, des Nouvelles Catholiques; et la première de ces communautés reconnoît encore aujourd'hui que la plus grande obligation qu'elle ait à S. Vincent de Paul, c'est de lui avoir inspiré, dès le commencement, une parfaite soumission à l'Eglise et un profond respect pour ceux qui la gouvernent.

Quoique le saint Prêtre n'ignorât pas que dans tous les siècles l'erreur a compté parmi ses défenseurs des Tertulien, des Origène, des Théodoret, il étoit cependant plus sensible à la chute de ceux qui croyoient rendre hommage à Dieu en combattant son église. Ce fut par ce motif qu'il travailla tant à ramener à l'unité le fameux Jean Deslions, doyen de Senlis. Il lui procura des réponses de Rome

et des lettres de l'évêque de Pamiers. Il le vit plusieurs fois ébranlé. Il sembloit même qu'il ne différoit à se déclarer plus hautement que pour ramener à la soumission le duc et la duchesse de Liancour. Mais ses engagemens avec le docteur Arnauld prévalurent. Il fut mal payé de sa complaisance, et tout le monde sait que dans l'affaire de Pérette Deslions sa nièce, personne ne le ménagea moins que M. Arnauld.

Je finirai cette matière par une réponse que fit le saint Prêtre à un homme de mérite qui, ébloui des aumônes que faisoient certaines gens du parti, se faisoit un scrupule de les condamner. Dans une visite qu'il rendit à Vincent, il lui demanda s'il n'y avoit pas moyen de modérer la chaleur avec laquelle on pressoit messieurs de Port-Royal. *Ne vaudroit-il pas mieux*, disoit-il, *faire un accommodement de gré à gré ; ils y sont disposés, si on les traite avec plus de modération, et il n'y a personne plus propre que vous à adoucir l'aigreur qui est de part et d'autre pour faire une bonne réunion.*

Sans s'amuser à répondre que si le démon a ses vierges et ses martyrs, il peut bien avoir des personnes qui jeûnent et qui fassent des aumônes, Vincent alla d'abord au fond de la difficulté. Sa réponse fut que lorsqu'un différend est jugé, il n'y a point d'autre accord à faire que de suivre le jugement qui a été rendu ; que ces messieurs, qui avoient pris le plus haut ton avant le décret du saint siège, ne travailloient depuis sa publication qu'à l'éluder, dans le temps même qu'ils faisoient semblant de s'y soumettre ; qu'en matière de foi, toute la composition se réduit à une vraie et

parfaite obéissance; et que tant que ceux du parti ne viendroient pas là, il n'y avoit rien à faire que de prier Dieu pour leur conversion.

Tel fut le langage, telle fut la conduite que tint Vincent de Paul dans le cours de cette malheureuse affaire. Toute sa vie il avoit craint qu'il ne s'élevât de son temps quelque nouvelle erreur. Le mal qu'il appréhendoit lui arriva. Il eut la douleur de voir les dogmes les plus consolans de la religion attaqués par ses amis. La chair et le sang ne l'arrêtèrent jamais, et son zèle ne le précipita point. Il ne voulut ni qu'on jugeât témérairement de personne, ni que par une charité mal entendue, on jugeât bien de ceux qu'*on devoit tenir pour hérétiques ou pour suspects d'hérésie*. Ce qui est bien à remarquer, c'est qu'il ne crut jamais qu'un vrai catholique pût se tenir *dans une espèce d'indifférence et de neutralité*.

Quoiqu'il fut bien aise de voir les savans consacrer leurs veilles à la défense de la vérité, il crut toujours que la prière étoit le meilleur remède qu'on pût opposer à l'hérésie. Il savoit que quand il ne s'est agi que d'écrire, les plus désespérés novateurs n'ont jamais gardé le silence, qu'ils ont donné aux plus mauvais systèmes un air et des couleurs capables d'en imposer. C'étoit en Dieu que Vincent mettoit sa confiance. Il le conjuroit, et il vouloit que ses amis le conjurassent de ne permettre pas que des gens capables de servir l'église errassent au gré de leurs visions, et que les simples fidèles continuassent d'être en butte à l'esprit de mensonge. Il disoit que les meilleurs armes pour combattre l'erreur sont l'oraison et l'exacte pratique des vertus contraires aux défauts de ceux qui la sou-

tiennent ; qu'il faut opposer une humilité profonde à l'estime qu'ils font d'eux-mêmes et de leurs talens ; un amour sincère du mépris et de l'abjection, à ces louanges frivoles qu'ils se prodiguent les uns aux autres ; *une grande droiture et une parfaite simplicité de cœur aux artifices, aux déguisemens, aux impôstures qu'ils emploient pour couvrir leurs erreurs et en cacher la difformité* ; enfin une charité ardente à la haine inflexible et aux outrages dont ils ont coutume de rassasier ceux qui combattent leurs opinions.

Malgré les peines que la nouvelle hérésie donnoit à Vincent, il sut continuer les bonnes œuvres qui l'avoient jusque-là si saintement occupé. Outre la mission du Rueil, à laquelle il travailla cette même année, comme auroit pu faire un homme de quarante ans, il entretint dans le seul diocèse de Paris quatre bandes d'hommes apostoliques ; et pendant qu'aux désirs de la congrégation de la Propagande, il se chargeoit d'envoyer une troisième fois de dignes prêtres dans les îles Hébrides, il cultivoit à Paris une nombreuse pépinière de jeunes Ecossais, qui devoient un jour perpétuer dans leur pays le bien que ceux de sa compagnie ne pouvoient qu'y ébaucher.

Mais la plus belle action qui ait signalé la soixante-dix-huitième année de S. Vincent de Paul, fut sans doute l'établissement qu'il fit d'un hôpital pour un grand nombre de pauvres vieillards. Comme cette action, quoique considérable en elle-même, le fût encore plus à raison de ses suites, on ne trouvera pas mauvais que nous nous y arrêtions un peu.

Un bourgeois de Paris, qui connoissoit la sagesse et la charité du saint Prêtre, vint le

trouver en 1653, et lui dit qu'il se sentoit intérieurement poussé à faire quelque chose pour le service de Dieu ; que pour ne pas résister au mouvement de l'Esprit saint, il avoit dessein de sacrifier une somme considérable ; que n'ayant aucune vue particulière, il ratifioit par avance les pieux emplois qu'il jugeroit à propos d'en faire : que pour toute condition il n'exigeoit de lui qu'une chose, c'est que ne voulant être connu que de Dieu, on ne le fît jamais connoître à personne. Ce dernier article fut promis sur-le-champ, et il a été fidèlement exécuté.

Vincent de Paul, après avoir consulté le Seigneur, pensa que si l'on pouvoit établir un lieu de retraite pour un nombre de pauvres artisans qui, réduits sur leurs vieux jours aux inquiétudes de la mendicité, oublient l'affaire de leur salut, on feroit une chose très-agréable à Dieu. Le bienfaiteur goûta cette idée, mais il exigea que le Saint et ses successeurs se chargeassent à perpétuité de la direction temporelle de ce petit établissement.

Vincent acheta sans délai deux maisons et un emplacement considérable dans un des faubourgs de Paris. Il y fit accommoder une petite chapelle, et la fournit d'ornemens. Dès que tout fut en état, il reçut dans ce nouvel hospice quarante pauvres de l'un et de l'autre sexe. Il les logea en deux corps de bâtimens séparés l'un de l'autre, mais si bien disposés, qu'hommes et femmes, tous entendent les mêmes offices et la même lecture de table sans se voir. Il nomma des Filles de la Charité pour les servir, et un de ses prêtres pour leur distribuer le pain de la parole et leur administrer les sacremens. Il fut lui-même un des

premiers à les instruire, à leur recommander la paix et l'union, à former en eux une tendre piété, à les porter à bénir par leurs voix mourantes la main adorable qui, pour reconnoissance de ses miséricordes, ne leur demandoit que le sacrifice de leurs dernières années.

Lorsque la maison du Nom de Jésus, c'est le titre de celle dont nous parlons, eut pris une forme convenable, plusieurs des Dames de la fameuse assemblée du saint Prêtre allèrent la visiter. Elles voulurent tout voir, tout examiner, se faire rendre compte de tout. Plus elles examinèrent, plus elles furent édifiées. Quarante vieillards qui vivoient dans l'union la plus parfaite, qui ne connoissoient ni le murmure ni la médisance, qui, au premier son de la cloche, se rendoient à leurs petits ouvrages, et plus volontiers encore aux exercices de piété, qui témoignoient tous par leurs paroles, et quelquefois par leurs larmes, que jamais ils n'avoient été si contens; en un mot, quarante vieillards qui avoient plus l'air d'une communauté religieuse, que d'un hospice de séculiers, parurent aux yeux de la foi un spectacle propre à attendrir et à consoler. On compara, presque sans s'en apercevoir, des pauvres si bien réglés à cette multitude de gens sans aveu, sans pudeur, sans religion, qui battoient le pavé de Paris, inondoient les églises, et souvent l'épée au côté, demandoient l'aumône d'un ton à laisser peu de mérite à la libéralité des fidèles. Tant de ferveur d'un côté, tant de libertinage de l'autre, firent un constraste qui donna lieu à bien des réflexions.

Une des plus importantes fut, qu'il falloit engager Vincent de Paul à faire pour tous les

pauvres qui se trouvoient dans la capitale, ce qu'il avoit fait pour ceux du Nom de Jésus; que Dieu étoit visiblement avec lui, et que pourvu qu'il voulût mettre la main à l'œuvre, il réussiroit. Les premières Dames qui eurent cette pensée, la communiquèrent à d'autres. Elle ne parut point trop forte à des personnes qui avoient fait leur apprentissage à l'école du saint Prêtre. On retourna une seconde et une troisième fois au Nom de Jésus. On en fit admirer l'ordre et l'économie à celles qui n'y avoient point encore été. Le projet que l'on avoit déjà formé parut plus beau que jamais. Il fut arrêté que dès la première assemblée on en feroit la proposition au saint Prêtre; et on crut si bien que c'étoit une affaire faite, pourvu qu'il s'en mêlât, qu'on ne pensa plus qu'à le porter à y consentir. Au moment même, une des Dames promit 50,000 livres, et une autre 3000 livres de rente.

Quelque accoutumé que fut le serviteur de Dieu aux grandes entreprises, le plan d'un hôpital général pour une armée de quarante mille mendians qui étoient alors dans Paris, l'étonna. Il donna de justes éloges à celles qui l'avoient formé; mais il leur représenta en même temps qu'une affaire si importante méritoit d'être mûrement examinée, et qu'il falloit la recommander beaucoup à Dieu. Huit jours après elle fut mise sur le bureau. La délibération ne fut pas longue. Pas une voix ne conclut à la négative, ni même à un plus long délai. Le Saint fut obligé de céder au torrent; et parce qu'il falloit un terrein immense pour une si prodigieuse multitude de pauvres, il demanda au Roi, et il en obtint la grande et vaste maison de la Salpêtrière.

De si heureux commencemens inspirèrent du courage, et en inspirèrent presque plus qu'il n'en falloit. Quelques-unes de ces Dames, dont le zèle étoit plus vif, auroient voulu que tout se fut fait dans un jour. Le Saint dont la marche étoit plus mesurée, crut devoir modérer une ardeur, qui insensiblement auroit mis du trouble et de la division dans son assemblée. Pour ménager des personnes qui ne péchoient que par un excès de bonne volonté, il les vit en particulier, et il leur dit avec cette gravité pleine de douceur, contre laquelle les ames bien nées ne tenoient jamais, que les œuvres de Dieu ont leurs progrès; que lorsqu'il voulut sauver Noé et sa famille, il lui commanda de faire une arche, qui pouvoit être achevée en peu de mois, et dont toutefois la construction dura un siècle; qu'ils ne fit entrer les enfans d'Israël dans la terre promise, qu'au bout de quarante années; que pour donner au monde un réparateur, il attendit la plénitude des temps, etc. De tous ces exemples le saint homme conclut qu'il falloit *aller doucement*, *beaucoup prier Dieu*, *agir de concert*, et se mettre en garde contre la tentation de tout faire à la fois.

Après avoir calmé les esprits, il proposa son idée; c'étoit de ne faire d'abord qu'un essai; de se borner, dans les commencemens, à une ou deux centaines de pauvres, et de ne prendre que ceux qui demanderoient d'eux-mêmes à être reçus. Il ajouta que des gens qui se verroient bien traités, engageroient d'autres à venir participer à leur bonne fortune, et qu'alors on augmenteroit le nombre à proportion que la Providence augmenteroit les fonds. Ainsi pensoit Vincent, et il pensoit juste. Bientôt il fut

obligé de temporiser lui-même, peut-être plus qu'il n'auroit voulu.

Comme, après bien des réflexions, on vit qu'une affaire de si grande conséquence ne pouvoit s'exécuter sans l'autorité des magistrats, on résolut de présenter au parlement les lettres-patentes du Roi, et de les y faire enregistrer. Dans les grandes compagnies, comme ailleurs, chacun a sa manière d'envisager les objets. Il se trouva des juges de poids, qui frappés du grand nombre de vagabonds qu'on voyoit errer dans toutes les rues de la ville, et de la difficulté de contenir sous un même toit cette multitude d'ames viles et audacieuses, regardèrent comme une belle et chimérique spéculation le projet de les renfermer. Il fallut toute la sagesse de Vincent de Paul, tout le zèle des dames de son assemblée, tout le crédit du premier président, Pompone de Bellièvre, pour surmonter cet obstacle auquel on ne s'étoit point attendu. Après bien des conférences on en vint à bout. Mais il fut résolu, contre le premier avis du saint Prêtre, que tous les mendians seroient obligés, ou de travailler pour gagner leur vie, ou d'entrer à la Salpêtrière, qui dès-lors prit le nom d'Hôpital-Général. La plus grande partie de ces hommes ennemis de l'ordre se retira dans les provinces; et de cette nuée de gens accoutumés à ne rien faire, il n'y en eut, comme Vincent l'avoit prévu, que quatre ou cinq mille qui profitèrent de la bonne volonté qu'on avoit pour eux.

Ce fut toutefois pour le serviteur de Dieu, et pour son assemblée, une vraie consolation de voir ce grand ouvrage soutenu de l'autorité publique. Il en fit part à une personne de confiance; et il ne manque à son récit que ce

qui pouvoit lui faire honneur. Il ne dit point que ce fut lui qui occasionna la première idée de cette glorieuse entreprise, qui leva les principales difficultés, qui obtint de la cour un emplacement nécessaire, qui fit faire par les ouvriers de sa maison les premiers meubles dont on avoit besoin, et qui ne trouva tant de ressources dans les Dames de son assemblée, que parce qu'il leur avoit appris pendant près de vingt ans à tenter l'impossible, et à y réussir.

Le Roi, par les conseils de la duchesse d'Aiguillon, avoit confié aux missionnaires la direction spirituelle de ce grand hôpital. Vincent de Paul, après en avoir délibéré avec ses prêtres, y renonça par un acte authentique. Mais de peur que son refus n'arrêtât l'œuvre de Dieu, il en chargea un des plus sages ecclésiastiques de sa conférence, qui, par de sages missions, y répandit peu à peu l'esprit d'ordre et de pénitence.

C'est ainsi que Vincent exécuta dans Paris ce que S. Chrysostôme avoit autrefois inutilement tenté pour la ville de Constantinople, ce que Henri IV avoit projeté sans succès, et ce que Marie de Médicis auroit regardé comme un des plus beaux monumens de sa régence, si elle eût pu l'exécuter d'une manière fixe et permanente (1). Pour rendre justice à quelques-uns de ceux, qui, après Louis VIX, ont eu plus de part à ce prodigieux établissement, nous ajouterons que le cardinal Mazarin y contribua de 100,000 livres dans un jour, et de 60,000 liv. à sa mort, et que M. de Pompone,

(1) Marie de Médicis commença en 1612 une espèce d'Hôpital-Général, mais il ne subsista que six ans.

qui avoit d'abord donné un contrat de 20,000 écus, en légua encore plus par son testament.

Pendant que l'instituteur de la mission travailloit avec tant d'ardeur à procurer la gloire de Dieu, Dieu travailloit, ce semble, à le purifier de plus en plus par les peines et les afflictions.

Sans parler des fureurs impuissantes d'une foule de mendians, qui préférant une vie errante et libertine à l'honnête retraite que le saint homme leur avoit procurée, se répandoient en injures contre lui; il fit dans l'espace de deux ans et demi des pertes très-considérables par la mort de plusieurs excellens sujets, que diverses maladies lui enlevèrent coup sur coup à Madagascar, en Pologne et en France. Il se vit, en quelque sorte, diffamé par un jeune Luthérien allemand, qui sous un habit de missionnaire qu'il avoit volé, s'en alla au prêche de Charenton, et fit honneur de sa conquête au ministre Drelincourt. Il fut obligé de faire sortir de Rome tous ceux de ses prêtres qui étoient Français, parce qu'ils avoient donné par ordre d'Innocent X une retraite honorable au cardinal de Retz, à qui Mazarin fut bien aise de faire sentir que son pouvoir alloit bien au-delà des Alpes. Assez peu de temps après, il eut la douleur d'apprendre qu'un homme qu'il avoit envoyé en Angleterre pour visiter ses confrères, dont on ne recevoit point de nouvelles, avoit été obligé de se dérober par la fuite aux recherches de Cromwel; que trois autres qu'il destinoit pour Madagascar, loin de pouvoir en approcher, n'avoient évité de de périr avec leur navire que par une singulière protection de Dieu; et qu'un des siens, qui faisoit la fonction de consul à Alger, étoit

tous les jours à la veille d'y expirer dans les tourmens.

Il est vrai que Dieu tempéroit quelquefois l'amertume de sa conduite par une ombre de consolation ; et que notre Saint eut celle de voir ses enfans solidement établis à Gênes par les bienfaits de l'illustre marquis de Pianèze, son institut confirmé par Alexandre VII, avec défense de faire jamais aucun vœu solennel ; et ce qui le toucha peut-être plus encore, une brave et vertueuse noblesse, guidée par ses avis, et animée par l'exemple du marquis de Fénélon, et de l'intrepide maréchal de Fabert, renoncer à tout duel, par un serment qui se fit avec beaucoup d'appareil dans le séminaire de Saint-Sulpice. Mais ces momens de joie passoient plus vîte que les rayons du soleil pendant l'hiver. Une nouvelle favorable nageoit au milieu de vingt autres, qui ne pouvoient qu'affliger. La peste qui commençoit à désoler l'Italie, et qui menaçoit plus que personne des prêtres aussi laborieux que les siens, le fit trembler pour eux ; et bientôt la réalité du mal succéda aux alarmes. Il est vrai que Dieu partagea ses victimes ; mais s'il voulut bien ménager celle dont la perte auroit été plus sensible au saint homme (1), il faut avouer qu'il lui vendit bien cher ses miséricordes. De huit prêtres qu'il avoit à Gênes, c'est-à-dire, de huit apôtres, dont les travaux avoient si souvent attendri jusqu'au larmes le cardinal Durazzo, la mort lui en enleva sept en moins de vingt jours, et il n'y en resta qu'un, qui,

(1) C'étoit M. Edme Joly, dont le Saint avoit prédit à la duchesse d'Aiguillon, qu'il seroit un jour supérieur général de la congrégation.

dès qu'il fut guerri, se remit à servir les malades. Le Saint en faisant part de cette nouvelle à sa communauté, lui perça le cœur du trait dont il étoit lui-même blessé. Mais comme son amour étoit encore plus vif que sa douleur, il apprit moins aux siens à regretter ceux qui n'étoient plus, qu'à bénir celui qui est aujourd'hui, et qui sera dans tous les siècles.

Il le bénissoit lui-même par un travail si assidu, qu'on ne peut concevoir comment il y pouvoit fournir dans un âge si avancé. Il ne nous reste qu'une très-petite partie des lettres qu'il écrivoit en France, en Barbarie, dans les pays encore plus éloignés : cependant elles sont en si grand nombre, qu'on est effrayé de leur multitude, et de la variété des matières sur lesquelles il étoit obligé de répondre. Ici, c'est un évêque, un abbé de la première condition, un directeur, qui le consultent sur des affaires aussi délicates qu'importantes (1). Là, ce sont des princesses qui lui demandent, ou des missions pour leurs terres, secours qu'il ne refusoit jamais, ou des permissions d'entrer dans les monastères des filles dont il étoit supérieur, permissions qu'il refusoit presque toujours. Tantôt c'est la congrégation de la Propagande, qui le conjure d'envoyer de ses enfans au Grand-Caire, tantôt c'est M. de la Meilleraie, qui après quelque refroidissement lui en demande pour les pays étrangers. Un jour c'est une mère affligée, qui du fond du royaume où sa charité l'avoit fait connoître, le prie de s'intéresser pour un fils, qui, captif à

(1) MM. Alain de Solminihac, Fouquet, etc. M. de Chandenier, M. Charpentier, etc. Madame de Longueville, madame de Carignan.

Alger, est en danger d'y perdre la vie ou la foi; un autre jour c'est un renégat, qui d'Alger s'adresse à lui, pour trouver dans sa charité les moyens de réparer son apostasie. Aujourd'hui c'est une abbesse, qui rebutée des difficultés de la conduite, ne sait quel parti prendre; demain ce sera une fille, qui, après quelques mois de noviciat, est tentée de retourner en arrière. Souvent ce sont les nonces Bagni et Piccolomini, qui, de vive voix ou par écrit, veulent avoir son avis sur différens points, qui regardent, ou le bien particulier de quelques diocèses, ou le bien général de toute l'Eglise; plus souvent ce sont de sages religieux qui ont recours à lui, comme à un père toujours prêt à les aider, soit dans la réformation de leurs ordres, soit dans d'autres affaires presque aussi épineuses. Le matin ce sera l'illustre maison de la Mothe-Fénélon, à qui il prédit, pour l'empêcher de s'opposer à un mariage, qu'il en naîtra un fils (1) qui sera la gloire de son nom; le soir, et dans tout ceci nous n'exagérons rien, ce sera le chef d'une auguste compagnie, qui concerte avec lui quelques-uns de ces jugemens que la politique peut improuver, mais que l'équité et la religion avoueront toujours. Quelquefois c'est un missionnaire qui a besoin d'être fixé dans son état, ou d'être ramené à sa première ferveur; d'autres fois ce sont de vertueux prêtres, qui ne connoissent ni soulagement ni repos, et dont il faut modérer le zèle pour le faire durer davantage.

Tant qu'il vécut, la maison de Saint-Lazare fut toujours ce qu'étoit du temps des

(1) M. de Fénélon, archevêque de Cambray. C'est d'une dame de sa famille qu'on tient cette prédiction.

derniers juges d'Israël la maison du *Voyant*. C'étoit comme un *apport* (1), où toutes les personnes qui avoient dessein de faire quelque bonne œuvre, se rendoient de Paris et des provinces pour puiser dans les conseils de l'homme de Dieu les lumières dont elles avoient besoin. D'ailleurs outre les conférences, soit de sa maison, soit des ecclésiastiques, soit des Dames de son assemblée qui revenoient cinq fois par semaine, il étoit souvent appelé à des délibérations de prélats, de docteurs, de supérieurs de communautés, soit pour arrêter quelque désordre, soit pour établir un bon gouvernement. Aussi, à l'exception du temps qu'il donnoit chaque année à sa retraite annuelle, sortoit-il presque tous les jours; quelquefois même deux fois le jour pour des affaires de charité qui l'arrachoient à sa solitude. De retour à la maison, après avoir récité son office à genoux, pratique qu'il ne quitta que lorsque ses infirmités l'y contraignirent, il écoutoit avec une admirable patience ceux du dehors ou du dedans qui avoient affaire à lui. Si à ces grandes et sérieuses occupations on joint celles que lui donnèrent les différentes maisons de sa congrégation, celles des Filles de la Charité, et des Dames de la Visitation, qui, jusqu'à sa mort, ne voulurent jamais avoir d'autre supérieur que lui, pourra-t-on ne pas avouer que ses années furent pleines, et qu'il n'y eut chez lui aucun de ces mois vides que condamne l'Ecriture.

---

(1) C'est le terme de M. Abelly, Apport, *emporium, locus frequentatissimus.*

Ce qui donna toujours un grand prix aux travaux de notre Saint, ce fut la paix et la confiance qui les accompagnoient. Dans le temps que la mort lui enlevoit tant de vertueux prêtres, il compta toujours que la Providence daigneroit les remplacer par d'autres qui ne les démentiroient point; et le ciel ne confondit pas son attente. L'Italie lui donna un séminaire interne, qui sous la conduite de M. Joli fut une pépinière d'hommes apostoliques. Celui de Paris fut toujours bien fourni. Vincent y reçut même sur la fin de ses jours quelques sujets, qui quoiqu'incapables à cause de leur âge avancé, de remplir les fonctions de sa compagnie, prouvent l'estime qu'en faisoient les grands du siècle. Le premier fut Charles d'Angennes, ancien compte de la Rochepot, beau-frère de madame de Gondi, et qui avoit été autrefois ambassadeur en Espagne. Ce seigneur, qui trouvoit dans la simplicité de notre Saint, des lumières que le monde le plus brillant ne connoît pas, n'ayant pu obtenir de lui qu'il le reçut en qualité de pensionnaire, se mit au nombre de ses enfans, et les édifia beaucoup jusqu'à sa mort. Le deuxième fut René Almeras, père du second supérieur général de la congrégation. Ce respectable vieillard, maître des comptes, chef d'une illustre famille, et âgé de plus de 80 ans, força par ses importunités Vincent de Paul à le recevoir dans sa congrégation. Son sacrifice ne dura pas; et Dieu lui donna au bout de vingt deux mois la récompense qu'il a promise à ceux qui se font enfans pour son amour. Le troisième fut Louis de la Rochechouard, abbé de Tournus, si connu sous le nom de M. Chandenier. Comme il ne prit

l'habit de la mission que la veille de sa mort, et que cette mort fut pour notre Saint une de ces grandes épreuves par lesquelles Dieu le disposoit à sanctifier la sienne, nous en parlerons dans la suite avec plus d'étendue.

Vincent se rendoit digne de tant de grâces, par l'exacte pratique de celle des vertus qui coûtent le plus à la nature. Sa maison souffroit, et il en oublioit les besoins, pour s'occuper de ceux des Filles de la Providence, que la mort de leur pieuse fondatrice auroit bientôt anéanties, si, par une lettre où règnent les pieux artifices qu'on trouve dans celle de S. Paul à Philémon, il n'avoit intéressé en leur faveur les duchesses de Liancour et d'Aiguillon.

Après tout, ce noble désintéressement, cet esprit de libéralité, que tant de leçons ne peuvent apprendre aux riches du siècle, étoit comme le fonds du tempérament de notre saint Prêtre. Souvent on l'accusa de le porter à l'excès. Bien loin de s'opposer, comme de sages amis l'en prioient, à l'établissement de quelques nouvelles compagnies, dont l'institut étoit en quelque sorte copié du sien, il offrit de quitter le nom que les deux puissances avoient donné à sa congrégation, parce que ces mêmes compagnies vouloient se l'approprier, et qu'il en résultoit une confusion qui donnoit du scandale, et causoit des procès. Il fut sur le point de faire, l'année suivante, un sacrifice qui n'étoit pas moins généreux. On sait, et la suite ne nous permettra pas d'en douter, que la mission de Madagascar lui avoit beaucoup coûté en argent et en sujets. D'ailleurs il ne s'y étoit pas ingéré de son

propre mouvement. La compagnie, chargée de faire le commerce dans cette partie de l'Afrique, l'y avoit appelé ; le cardinal Bagny, qui pour lors étoit nonce en France, l'avoit prié de faire ce nouvel effort pour la religion ; la Congrégation de la Propagande l'avoit autorisé ; et il venoit de faire de nouveaux frais pour envoyer du secours au seul de ses prêtres qui restât dans cette terre infidèle. Ce fut dans cette circonstance qu'il se vit sur le point d'être congédié. Le maréchal de la Meilleraie, qui s'étoit fait substituer à l'ancienne compagnie, crut que Vincent trahissoit ses intérêts ; et comme dans ces occasions de rivalité, avoir plu à un parti est presque une raison de déplaire à l'autre, le bruit se répandit que ce seigneur, pour exclure les prêtres de la mission, avoit pris des arrangemens avec les Pères Capucins, et qu'au premier voyage il en feroit embarquer vingt-quatre pour l'île de Saint-Laurent.

Le saint Prêtre ne manquoit pas de ressources. Il avoit du crédit à la cour : il étoit considéré à Rome, qui n'aime pas qu'on renverse son ouvrage. Il pouvoit au moins représenter sa possession et ses droits à ceux qu'on vouloit mettre à sa place, et qui pleins d'équité comme ils sont, auroient été les premiers à tomber d'accord, que c'est à ceux qui ont semé qu'il appartient de faire la moisson. Il ne fit rien de tout cela : *Si M. le maréchal s'accommode avec ces bons religieux*, écrivit-il à un des siens, *je vais rappeler les nôtres de Madagascar. Notre maxime est de céder toujours la place aux autres, estimant qu'ils feront mieux que nous.* Il faut avouer que cette philosophie, si jamais elle peut avoir cours, épar-

gnera bien des scènes au public, et à l'Église bien des scandales.

Vincent ne fut pas obligé de faire le sacrifice qu'il méditoit, et qui l'eût exempté de bien d'autres plus rigoureux. La Meilleraie, ou revenu de ses préventions, ou persuadé que son procédé ne lui feroit pas honneur, l'informa du jour de l'embarquement. Le Saint lui envoya quatre de ses prêtres, sur la vertu et le zèle desquels il comptoit beaucoup. Mais le vaisseau qui les portoit, essuya dès le lendemain de son départ une si violente tempête, que l'équipage fut, pendant huit jours, à deux doigts de la mort. Enfin, s'étant radoubé à Lisbonne, il remit à la voile : mais bientôt après il fut attaqué et pris par les Espagnols ; et ce ne fut qu'après une espèce de captivité, que les missionnaires furent relâchés en Galice, et s'en revinrent en France.

Pendant que le Serviteur de Dieu formoit pour le salut de Madagascar des projets qui lui réussissoient si mal, il faisoit, pour la sanctification du peuple de Metz, des préparatifs qui eurent un succès plus heureux. La cour étant dans cette ville en 1657, Anne d'Autriche vit avec douleur que Dieu n'y étoit pas bien servi, et qu'il y avoit des abus à réformer. Lorsqu'elle fut de retour à Paris, elle dit à notre Saint, qu'ayant été témoin des biens qui se font par les missions, son intention étoit qu'il en fît faire une à Metz. Vincent, au lieu de ses Prêtres, que les lois de son institut ne permettoient pas de donner, quand il pouvoit en trouver d'autres, choisit sur le grand nombre de ceux qui formoient sa conférence, quarante ecclésiastiques de mérite et de bonne volonté. Il mit à leur tête

l'abbé de Tournus, homme dont le nom et les vertus formoient un heureux préjugé. Mais un débordement aussi universel qu'il fut terrible, donna et à la pieuse troupe, et à celui qui l'envoyoit, les plus sérieuses inquiétudes. Vingt jours s'écoulèrent sans qu'il reçut de leurs nouvelles. Enfin il apprit qu'ils étoient arrivés au terme. Il en bénit Dieu, dans la persuasion que si sa miséricorde daignoit les conserver, ils travailleroient efficacement à sa gloire. Il ne se trompa point. La mission de Metz réussit parfaitement, et la Reine, à qui l'abbé de Tournus rendit compte du travail et du succès, en fut si édifiée, qu'elle résolut dés-lors d'établir dans cette ville des prêtres de la mission, pour faire dans les campagnes ce qu'ils ne peuvent faire ailleurs, que dans le cas d'une certaine nécessité.

Le Serviteur de Dieu, pendant le débordement dont nous venons de parler, rendit pour la troisième fois au village de Genevilliers un service semblable à celui que nous avons décrit avec plus d'étendue. Il avoit, quelque temps auparavant soulagé les besoins des habitans de Boulogne en Picardie. Bientôt après, il envoya un essaim de Filles de la Charité au secours de cinq ou six cents soldats qu'on avoit transportés à Calais, après la fameuse bataille des Dunes : mais vouloir détailler tous les biens qu'il a faits ou procurés, ce seroit vouloir ne finir jamais.

Il en fit un cette même année, qui appartient essentiellement à son histoire. Je parle des règles qu'il donna enfin à sa congrégation. Il y avoit plus de trente ans qu'elle étoit établie, et elle n'en avoit point encore. Il est vrai que les siens avoient jusque-là trouvé en lui un

modèle parfait : mais ce modèle ne pouvoit désormais durer long-temps ; et il étoit à propos de prévenir par un règlement clair et précis jusqu'à l'ombre des doutes que l'inquiétude de l'esprit humain auroit fait naître dans la suite. Vincent, malgré ses grandes occupations, y pensoit tous les jours; et il y pensoit solidement. Quoiqu'une lecture de trois ou quatre heures suffise pour parcourir d'un bout à l'autre ses constitutions, on y trouve des maximes si sages, des moyens si proportionnés à la fin, des voies si sûres pour arriver à la perfection chrétienne et sacerdotale, des remèdes si efficaces contre la corruption du siècle, des avis si prudens pour la sanctification des peuples, qu'un grand évêque, à qui notre Saint en fit présent, le portoit toujours sur lui, comme un des plus beaux précis qu'on puisse faire de l'Evangile.

Le principe d'où il part, c'est que la petite Congrégation de la Mission se propose, autant qu'il est en elle, de prendre Jésus-Christ pour modèle : il en conclud, qu'à l'exemple de ce divin Sauveur, elle doit *faire* et *enseigner* : travailler à sa propre sanctification ; annoncer l'Evangile aux pauvres, et surtout à ceux de la campagne ; aider aux ministres du Fils de Dieu à faire l'acquisition de la science et des vertus qui sont propres de leur état.

Pour arriver à cette triple fin, le sage Fondateur veut que ses enfans se revêtent de l'esprit de l'Homme-Dieu ; qu'ils s'attachent à ses maximes, à sa pauvreté, son obéissance, sa charité pour les infirmes, sa modestie, sa manière de vivre, d'agir, de traiter avec le prochain, sa conduite dans les fonctions qu'il a remplies à l'égard des peuples. Il souhaite surtout

surtout que la simplicipé, l'humilité, la douceur, la mortification, le zèle du salut des ames, soient comme le sceau de sa congrégation, et que chacune de ses actions en porte l'empreinte. A ces vertus il joint celles dont s'est servi le Fils de Dieu, pour combattre le démon et renverser son empire; cette pauvreté, qui alloit jusqu'à n'avoir pas une pierre où se reposer; cette pureté parfaite, que l'envie même n'attaqua jamais; cette obéissance qui l'a porté jusqu'à mourir, et mourir sur la croix.

Vincent reprend et traite avec assez d'étendue ces trois dernières vertus. Quoique ceux de sa congrégation, ne formant qu'un corps séculier, ne puissent être privés de la propriété de leurs biens, il leur prescrit de vivre comme s'ils n'en possédoient point. Dans leur très-petit ameublement, il ne faut rien de curieux, rien même de superflu.

Sur la chasteté d'autant plus nécessaire à ceux de la Mission, qu'ils sont exposés, par état, à bien des occasions de l'altérer, il leur enjoint les plus sévères précautions. Il ne lui suffit pas que les siens possèdent cette vertu dans un certain degré au-dessus du médiocre, il veut qu'ils soient hors d'atteinte du plus léger soupçon, persuadé que le seul soupçon, quelque injuste qu'il fût, feroit plus de tort à la Congrégation, que l'idée de tout autre crime dont la calomnie pourroit la charger.

Pour ce qui est de l'obéissance, le Saint lui donne un objet fort étendu. Le Pape, les Evêques, les Supérieurs de la compagnie, doivent compter sur une docilité prompte, sainte, raisonnable. Si on a des raisons de ne penser pas comme ceux qui gouvernent, il faut

le leur exposer avec simplicité, et trouver bon qu'ils n'y déférent pas.

Un homme si plein de charité n'a pas omis les malades. Domestiques, étrangers, et surtout les pauvres, dans les missions, doivent être visités, consolés, édifiés, soulagés pour l'ame et pour le corps. Si l'infirmier a ses règles, le malade a les siennes. Le lit de douleur sur lequel il est couché, est une chaire d'où il doit prêcher au moins d'exemple, la patience et une pleine soumission à ceux qui sont marqués pour avoir soin de lui. Ces derniers doivent tout mettre en usage, pour lui donner des preuves d'une prompte et ardente charité (1).

Quoiqu'en tout ceci il n'y ait rien dont les saints canons n'aient fait une loi aux ecclésiastiques qui ne vivent pas en communauté, le Serviteur de Dieu connoissoit trop la foiblesse humaine, pour compter que, sans grâce spéciale, elle se soutînt long-temps dans un chemin, qui de lui-même est pénible à la nature. Pour l'obtenir cette grâce précieuse, Vincent prescrit un nombre d'exercices de piété, tous propres à attirer l'esprit qui donne la vie et qui la conserve. Ses enfans doivent chaque jour faire, en commun, une heure d'oraison mentale, se confesser au moins une fois par semaine;

(1) Dom Lobineau, dans son Histoire de la Ville de Paris, tom. II, liv. 26, art. 41, dit que les missionnaires *se trouvent engagés à la congrégation, sans être assurés qu'ils n'en seront point congédiés après y avoir passé la plus grande partie de leur vie, et leurs plus belles années.* Rien n'est plus faux. Le supérieur général ne peut renvoyer personne de sa propre autorité : et son conseil ne le peut que dans des cas qui seroient plus que suffisans pour condamner un religieux à une prison perpétuelle.

les Prêtres célébrer tous les jours, si rien n'en empêche : ceux qui ne le font pas, communier fêtes et dimanches : les uns et les autres, lire un chapitre du Nouveau-Testament, et faire quelque lecture de piété ; donner, chaque année, huit jours à une bonne retraite ; avoir un directeur spirituel ; adorer, par de fréquens actes de foi, les ineffables mystères de la Trinité et de l'Incarnation ; honorer d'un culte particulier l'auguste sacrement de nos autels ; avoir une tendre dévotion à la Reine des vierges.

Le Saint finit par proposer à ses frères des moyens sûrs de sanctifier les fonctions de leur état. Il veut qu'au commencement de chaque action, et surtout de celles qui sont plus importantes, on ne se propose que de plaire à Dieu seul ; qu'on étouffe jusqu'aux premières pointes du désir de se contenter soi-même, ou de contenter les hommes ; que quand on a eu quelque succès, on renonce à ces vaines complaisances qui servent d'aliment à l'amour-propre ; que lorsqu'on a mal réussi, on s'humilie sans s'abattre. Au sortir d'une action publique, il désapprouve également et la louange qui flatte l'orgueil, et l'indiscrète censure qui décourage en pure perte. La simplicité, cette première des cinq vertus qui composent l'esprit de sa Congrégation, doit principalement éclater dans les discours qu'on fait aux peuples, et même aux ecclésiastiques. On y doit ignorer ces expressions molles ou recherchées, ces pensées amenées de loin, ces vaines subtilités que le Sauveur n'employa jamais, et que ses premiers disciples eurent en horreur. Partout le saint Fondateur va au vrai, au solide. Il ne veut ni opinions nouvelles, ni routes singulières, ni curiosités

vaines, ni moins encore ambition de primer. Chacun des siens doit souhaiter avec Moïse que tous soient prophètes, se rendre participant du bien que font les autres compagnies, par la joie qu'il aura de leur succès, se réjouir d'être méprisé, pendant qu'elles sont comblées de gloire. Si avec cela un missionnaire doit être plus tendrement attaché à son état, qu'à tout autre, c'est qu'un fils bien né aime plus sa mère, quoique couverte de haillons, que la plus belle princesse de l'univers.

Telles sont en abrégé les constitutions ou les règles de l'instituteur de la mission. Quoique écrites avec simplicité, elles ont dans l'original un caractère de lumière et d'onction qu'un précis ne permet pas d'atteindre. Vincent de Paul, avant d'en faire la distribution, représenta aux siens que, quoiqu'il y eût environ trente-trois ans que la Congrégation étoit établie, on ne lui avoit encore point donné de règles par écrit, parce que toute précipitation en ce genre eût été sujette à beaucoup d'inconvéniens; qu'il avoit été à propos d'essayer sur une longue expérience tout ce qui convenoit ou ne convenoit pas; que si Dieu avoit bien voulu se servir de la compagnie pour opérer quelque bien dans l'Eglise, ce n'étoit que parce qu'elle avoit gardé l'ordre et l'usage prescrit par les constitutions qu'on lui mettoit actuellement entre les mains. *Que me reste-t-il donc à faire!* poursuivit-il, *sinon d'imiter Moïse, qui, ayant donné au peuple la loi de Dieu, promit à ceux qui l'observeroient toutes sortes de bénédictions. Donnez, Seigneur, la vôtre à ce petit livre; accompagnez-le de l'onction de votre esprit, afin qu'il opère dans l'ame de ceux qui le*

liront, l'éloignement du péché, le détachement du monde, la pratique des vertus, et l'union avec vous.

Vincent prononça ce discours d'un ton de voix médiocre, mais avec tant de douceur et d'humilité, qu'il fit passer les sentimens de son cœur dans le cœur de tous ceux qui l'écoutoient. L'assistant de la maison s'étant jeté à ses pieds pour le prier de bénir encore une fois la compagnie, le Saint s'écria aussitôt, avec un redoublement d'affection et de tendresse : « O Seigneur ! qui êtes la loi éternelle et la » loi immuable, qui gouvernez par votre » sagesse infinie tout l'univers; vous, de qui » toutes les lois et les règles de bien vivre sont » émanées comme de leur source, bénissez, » s'il vous plaît, ceux à qui vous avez donné » ces règles-ci. Donnez-leur, Seigneur, la » grâce nécessaire pour les observer inviola» blement jusqu'à la mort. C'est en cette con» fiance et en votre nom que tout misérable » pécheur que je suis, je vais prononcer les » paroles de la bénédiction. »

Ainsi finit ce jour, que l'homme de Dieu dut regarder comme un des plus beaux de sa vie. Quelque désir qu'il eût de mourir pour être avec Jésus-Christ, il avoit toujours craint d'être enlevé avant que sa congrégation eût une forme de gouvernement à laquelle on ne pût plus toucher. Si ses fréquentes infirmités lui firent plus d'une fois courir les risques de laisser son ouvrage imparfait, c'est que sa maxime constante fut d'aller au mieux quand il n'étoit pas absolument obligé de se contenter du bien.

A force d'avoir vu dans la vie de notre Saint les peines succéder de près aux consolations, on est presque fait à s'attendre que la joie qu'il

eut de voir son institut cimenté autant qu'il pouvoit l'être, ne tarda pas à être détrempée d'amertume. Elle fut en effet, peu de temps après, troublée par une des plus fâcheuses affaires qu'il ait eut pendant sa vie. Le fait ne nous arrêtera pas; mais ici comme ailleurs, les sentimens de Vincent de Paul mériteront toute notre attention.

Nous avons dit plus d'une fois qu'il avoit de grands égards pour l'ancien prieur de Saint-Lazare. Celui-ci s'en servit pour lui faire conclure une affaire dont il étoit fort éloigné. Il y avoit deux ans qu'on lui proposoit une ferme sous pension viagère; mais la pension étoit si forte et les temps si mauvais, que Vincent ne vouloit plus en entendre parler. M. Le Bon, à la sollicitation des parties intéressées, lui fit changer de sentiment; et le Saint signa le contrat après avoir consulté d'habiles gens, qui l'assurèrent qu'il n'y avoit rien à craindre. Jamais bien ne lui a plus coûté: il paya exactement la rente stipulée dans l'accord; il fit faire des améliorations considérables au fonds qu'il avoit acquis. Il le vit plus d'une fois moissonner par la fronde, dans le temps qu'il étoit près d'en recueillir les fruits; et pour comble de disgrâce, après la mort du vendeur, il en fut évincé par arrêt.

Il est rare qu'un homme à qui un trait de plume enlève 50,000 livres dans son besoin le plus pressant, soit aussi tranquille que s'il les avoit gagnées. Il est encore plus rare qu'il continue à se posséder, lorsque d'un côté il a tout à craindre de sa partie adverse, et que de l'autre il trouve les esprits partagés sur le jugement rendu contre lui. Mais ce qui ne se trouve que très-peu chez le commun des

hommes, se trouvoit très-pleinement dans notre saint Prêtre. A la première nouvelle qu'il eut de la perte de son procès, il pria M. de Bordes, auditeur à la chambre des comptes, homme qui de tout temps avoit aimé la congrégation, de s'unir à elle pour remercier Dieu de la grâce qu'il venoit de lui faire en la visitant par une épreuve aussi sensible. Il amena au même sentiment plusieurs de ses amis, qui le conjuroient de se relever par voie de requête civile, et dont l'un, qui d'ailleurs, n'étoit pas prodigue, prenoit sur lui tous les frais de la nouvelle procédure. Surtout il tâcha d'inspirer à ses enfans l'esprit de soumission dont il étoit rempli. « C'est vous, mon Dieu, » disoit-il dans une de ses conférences où la » simplicité soutenue de l'onction gagnoit tous » les cœurs, c'est vous qui avez prononcé » l'arrêt : il sera irrévocable ; et pour n'en » différer pas l'exécution, nous faisons dès » à présent un sacrifice de ce bien et de tous » ceux que nous possédons à votre divine » majesté. O mes frères ! poursuivit-il, s'il » plaisoit à Dieu que cette perte temporelle » fût récompensée d'une augmentation de con- » fiance en sa providence, d'abandonnement » à sa conduite, de détachement des choses » de la terre, de renoncement à nous-mêmes, » que nous serions heureux ! J'ose espérer de » sa bonté paternelle qu'elle nous fera cette » grâce. »

La perte d'un revenu considérable affligea bien moins les missionnaires que la crainte qu'ils eurent de perdre leur saint Instituteur. Il avoit déjà passé ce terme, où, selon l'expression du Roi-Prophète, la vie n'est plus que douleur et qu'infirmité. A une enflure de

jambes, dont il avoit senti les atteintes dans un âge encore peu avancé, se joignirent des ulcères qui, suivis d'une fièvre lente, firent tout craindre pour lui. Il paroît qu'il fut un des premiers à se condamner. Au moins prit-il les précautions d'un homme qui ne compte plus sur la vie. Ses premiers soins furent d'écrire au révérend Père de Gondi et au cardinal de Retz son fils. Il leur rend de très-humbles actions de grâces des biens qu'il en a reçus. Il leur demande pardon des mécontentemens qu'un homme aussi grossier qu'il prétend être, n'a pu manquer de leur donner. Il assure le père et le fils que si Dieu, par son infinie miséricorde, veut bien lui donner une place dans son royaume, il redoublera ses vœux pour eux et pour leur illustre famille. Le Cardinal sentit en son temps l'efficacité de ses prières. Après avoir long-temps erré dans une partie des royaumes voisins, où la main de Dieu et celle du Roi le poursuivoient, il fut enfin si effrayé du travers de sa conduite précédente, qu'il auroit renoncé à la pourpre romaine si le Pape et le sacré collége ne s'y fussent opposés. Il vendit sa terre de Commerci pour liquider une partie de ses dettes, et il en paya jusqu'à trois millions. Aussi pénitent qu'un simple solitaire, il ne vouloit être traité dans le réfectoire de Saint-Mihiel que comme un simple religieux. Un aveu général de ses foiblesses, qu'il déposa dans le sein d'un directeur éclairé, fut un des premiers pas qu'il fit pour revenir à Dieu; et cette démarche il la soutint par un grand nombre d'autres, qui ne peuvent être suspectes. Heureux d'avoir pu sur la fin de ses jours se rappeler les importantes leçons que Vincent de Paul lui avoit faites dans

son enfance, et d'avoir enfin reconnu que le frivole fantôme de gloire après lequel il avoit si long-temps couru n'étoit que vanité devant Dieu et devant les hommes, qu'affliction d'esprit. Et c'est aussi ce qui arriva, mais bien plutôt, au célèbre Armand Jean le Bouthilier de Rancé, qui dans la retraite qu'il fit à Saint-Lazare sous la direction du Serviteur de Dieu, conçut une idée de dénûment et de perfection qui étonna son siècle, et que les siècles futurs, pourvu qu'ils soient chrétiens, ne se lasseront jamais d'admirer. Mais rentrons dans notre histoire.

Le saint Prêtre ne recouvra pas une santé parfaite : nous verrons dans la suite que le reste de sa vie ne fut plus qu'un tissu de douleurs ; mais Dieu lui rendit assez de force pour faire bien des choses qui méritent de n'être pas oubliées.

Il avoit procuré depuis un an une somme considérable à un Père capucin, qui étoit venu du mont Liban à Paris pour chercher quelque remède aux vexations que souffroient de la part des Turcs les Chrétiens maronites.

Cette affaire, qui fut long-temps et mûrement discutée, n'étoit pas encore finie lorsqu'il en entama une autre qui n'étoit pas moins importante. Les eaux de Sainte-Reine et les miracles fréquens que Dieu opère au tombeau de cette illustre martyre, y attirent de Bourgogne et de plusieurs autres provinces un grand nombre de pauvres qui viennent y chercher la guérison de leurs maux. Vincent apprit d'un pieux bourgeois nommé Des Noyers, que ces malheureux, réduits à coucher dans une grange ou sur le pavé des rues, mouroient

presque aussi abandonnés pour le spirituel que pour les besoins du corps. Il vit bien qu'un vaste hôpital seroit d'une grande ressource, mais il vit en même temps que ce projet, inutilement formé par le baron de Renty dans des temps moins fâcheux, seroit bien difficile à exécuter dans un temps de guerre et d'orages. Cependant, après en avoir beaucoup parlé à Dieu, qui fut toujours son premier oracle, il confirma Des Noyers dans le dessein qu'il avoit formé de l'entreprendre. Mais il l'avertit de se munir de patience, parce qu'il auroit de violens assauts à soutenir de la part de ceux même qui devroient l'appuyer. L'évènement justifia la prédiction. L'envie et la fausse politique traversèrent l'œuvre de Dieu. Mais au moyen de 100,000 liv. que Vincent lui procura, elle finit heureusement; et dès l'année suivante on commença de loger des pèlerins. Il y en passe tous les ans plus de vingt mille; et tel qui en entrant dans la Piscine ne pensoit qu'à recouvrer une santé passagère, en a plus d'une fois recouvré une autre infiniment plus précieuse. C'est sur ce fondement que, lorsque Gabriel de Roquette, évêque d'Autun, écrivit à Clément XI pour lui demander la béatification du Serviteur de Dieu, il assura ce pontife que Vincent de Paul avoit rendu à son diocèse deux services importans, l'un en se servant du crédit qu'il avoit dans le conseil ecclésiastique pour mettre à Autun même la réforme dans une célèbre abbaye de Bénédictins, l'autre en procurant aux pèlerins de Sainte-Reine un hôpital, faute duquel un grand nombre périssoient tous les ans.

Comme le saint Prêtre voyoit que sa mort ne pouvoit désormais être bien éloignée, une

de ses attentions fut d'inspirer à ceux qui pouvoient protéger la religion et les pauvres, les sentimens que Dieu lui avoit donnés sur ces deux grands objets. Ce fut dans cette vue qu'il écrivit à la Reine de Pologne pour la féliciter des services qu'elle rendoit elle-même aux malades dans les hôpitaux, qu'il congratula le maréchal de Fabert du zèle avec lequel il empêchoit que les ministres de Sédan ne soutinssent publiquement des thèses injurieuses à la sainte Église, et que pour prolonger les jours du cardinal Durazzo et de l'Evêque de Toulon, qui se consumoient par des travaux immodérés, il les pria de se ménager pour le bien de la religion, qui comptoit trouver en eux ce qu'elle venoit de perdre dans le saint Evêque de Cahors (1). Enfin, ce fut dans cette vue que, pour faire honorer dans la personne de François de Sales un des plus beaux modèles qu'ait jamais eu le sacerdoce, il écrivit en faveur de sa béatification une lettre où chaque mot est un éloge, et chaque éloge est un hommage rendu à la vérité.

Jusques-là il avoit lui-même vécu de manière à mériter que le clergé fît pour lui quelque jour ce qu'il venoit de faire pour son ancien ami. Dieu qui vouloit ajouter à ses couronnes celle de la patience la plus héroïque, se plut à faire de Vincent de Paul, pendant les dernières années de son pèlerinage, une victime de peines et de douleurs. Pour arrêter le cours d'une fièvre qui lui revenoit assez souvent, il étoit obligé, pendant

(1) M. Alain de Solminihac mourut en odeur de sainteté, le 3 décembre 1659.

les plus grandes chaleurs de l'été, à faire de sa chambre une espèce d'étuve. Dès-lors point de repos pour lui, point de sommeil, point de trève aux agitations que produit une chaleur capable d'étouffer. Il sortoit du lit à peu près comme l'on sort du bain. Sa paillasse, ses draps, sa couverture, tout étoit trempé. Le jour, qui succédoit à de si mauvaises nuits, ne l'en dédommageoit pas ; il ne réparoit, par aucun repos volontaire, celui qu'il avoit manqué. Enfin, son mal de jambes se déclara d'une manière si vive, que pour y tenir, il eut besoin de toute la patience des Saints. Des ulcères s'y formèrent alors ; il couloit pendant le jour un ruisseau de sérosités qui, s'arrêtant pendant la nuit dans les jointures, lui causoient un redoublement de douleurs dont la continuité et la violence le consumoient peu à peu. Dans une situation aussi douloureuse, et qui néanmoins pendant un temps considérable ne l'empêcha ni de se lever à quatre heures du matin pour faire l'oraison avec sa communauté, ni de présider à ces conférences ecclésiastiques qui se tenoient chez lui tous les mardis ; quelquefois même à celle des Dames de son assemblée, qui aimoient mieux aller d'un bout de Paris à l'autre, que d'être privées de la consolation de l'entendre ; dans cette situation, dis-je, le saint homme n'avoit pas besoin de nouvelles épreuves. Mais parce qu'il étoit juste, il falloit qu'il fût rassasié de tribulations. En moins de quatre mois, la mort lui enleva quatre personnes qui étoient le soutien et la consolation de sa vieillesse.

Antoine Portail, prêtre d'un vrai mérite, d'une humilité profonde, d'une charité exem-

plaire, et qui, lié avec notre Saint depuis près de cinquante ans, le soulageoit dans une infinité d'occasions, fut le premier dont Dieu lui demanda le sacrifice. Sa mort fut un mois après suivie de celle de madame Le Gras. Elle avoit toujours craint de ne pouvoir être assistée de son pieux directeur dans les derniers momens; et ce qu'elle craignoit lui arriva, parce que quand elle fut attaquée de sa dernière maladie, Vincent ne pouvoit plus se tenir debout. Mais une des croix les plus dures que notre Saint ait eues à porter dans le cours de sa dernière année, fut celle qui lui vint du décès de M. l'abbé de Tournus. Ce digne neveu du cardinal de la Rochefoucault avoit de si tendres rapports avec l'homme de Dieu, et il avoit rendu à la congrégation des services si essentiels, qu'on n'avoit pu lui refuser un petit appartement dans la maison de Saint-Lazare. Il y vivoit avec l'abbé de Montier-Saint-Jean son frère, dans la pratique des plus austères vertus. Il y avoit long-temps qu'il conjuroit Vincent de Paul de le recevoir au nombre de ses enfans; mais sa naissance et sa réputation, titres qui chez d'autres lui eussent applani les voies, formoient un obstacle presque invincible à ses désirs. Ce ne fut qu'à la dernière extrémité que sa persévérance força enfin toutes les barrières que sa vertu opposoit à sa vertu même. Etant tombé malade à Chambéry, il reçut d'un missionnaire qui l'avoit accompagné à Rome, l'habit de la congrégation. Ce petit changement d'état le remplit d'une sainte joie, et il en loua Dieu jusqu'au dernier soupir. Vincent rendit et fit rendre à ce cher et illustre défunt tous les devoirs

que prescrivent la piété et la reconnoissance. Il le recommanda aux prières de toutes ses maisons, à titre de bienfaiteur et de missionnaire. Son corps fut apporté de Savoie, dans l'église de Saint-Lazare. Les exemples de ses vertus y vivent encore, et sa mémoire y sera pour toujours en bénédiction.

Tant de coups si rudes, si contigus, ne suffirent pas à la justice de celui dont l'œil pénétrant trouve du foible dans ses plus beaux ouvrages. Notre Saint se vit en danger de perdre encore le premier homme de sa congrégation; c'est-à-dire, René Alméras, fils de ce sage vieillard, qui, comme nous l'avons dit plus haut, de maître des comptes, s'étoit fait missionnaire, et étoit mort séminariste. Mais enfin Dieu le rendit à ses prières; et, après une longue et sérieuse maladie dont il fut atteint à Richelieu, il se fit apporter à Paris, sur un brancard. Il étoit temps qu'il y arrivât; trois jours après Vincent n'étoit plus.

L'état où nous avons laissé ce digne Prêtre avant d'entamer le récit des croix qui éprouvèrent sa dernière année, lui faisoit assez connoître que le terme de sa course n'étoit pas éloigné. Quoique du côté de l'esprit et des qualités naturelles on n'aperçut chez lui ni déchet, ni altération; que ceux du dehors et du dedans lui trouvassent à toutes les heures de la journée un air serein, ce ton de voix, ces manières pleines de douceur, qui marquent une parfaite tranquillité; que par une espèce de prodige, dont, eu égard à sa situation, il y a peu d'exemples, il gouvernât encore du fond de son réduit, et sa compagnie, et celle des Filles de la Charité, et ce grand nombre de communautés

dont il étoit supérieur, avec autant de présence d'esprit qu'il en avoit eu dans le temps de la meilleure santé; il étoit cependant assez facile de voir qu'il ne pourroit tenir longtemps. L'Italie en fut informée; et pendant qu'Alexandre VII, pour ménager une tête si chère à l'Eglise, le dispensoit par un bref apostolique de la récitation du bréviaire, les cardinaux Durazzo, archevêque de Gênes, Ludovizio, grand-pénitencier, et Bagni, autrefois nonce en France, lui écrivirent séparément pour le conjurer de modérer ses travaux. Ces lettres et la grâce du Pape n'arrivèrent qu'après sa mort. Il y avoit, comme on le sut par hasard, dix-huit ans qu'il s'y préparoit tous les jours de manière à pouvoir répondre au Grand-Juge en cas qu'il trouvât bon de l'appeler. Pour s'y disposer plus prochainement dans sa dernière maladie, chaque jour après la messe il récitoit les prières des agonisans, et il se trouva enfin à la veille d'en recueillir les fruits. Le 25 de septembre 1660, vers le midi, l'assoupissement que lui causoient ses insomnies devint plus profond qu'à l'ordinaire. Malgré cela il entendit la messe le jour suivant, qui étoit un dimanche, et il y communia comme il faisoit tous les jours depuis qu'il étoit hors d'état de célébrer. Dès qu'il fut dans sa chambre, son assoupissement le reprit. On le réveilla plus d'une fois. Toujours semblable à lui-même, le vertueux malade répondoit avec un visage riant et affable. Mais bientôt sa langue se refusoit aux tendres mouvemens de son cœur: après quelques paroles il demeuroit court. Sur ces fâcheux pronostics, le médecin voulut qu'on lui donnât l'extrême-onction.

Ce fut alors que ses enfans connurent, à n'en plus douter, qu'ils étoient sur le point de perdre le meilleur de tous les pères. Ils se hâtèrent de profiter de ces derniers momens : un d'eux lui demanda sa bénédiction pour tous les autres. Le saint homme fit un effort pour lever la tête : il jeta sur ce missionnaire un regard plein de bonté et de tendresse, et ayant commencé tout haut les paroles de la bénédiction, il acheva le reste d'une voix si basse, qu'à peine pouvoit-on l'entendre.

Il passa la nuit dans une douce et presque continuelle application à Dieu. Quand il s'assoupissoit plus qu'on n'auroit voulu, il suffisoit, pour le réveiller, de lui parler de son divin maître : tout autre discours le trouvoit insensible. Il parut goûter principalement ces paroles si convenables à l'état d'un homme mourant : *Seigneur, venez à mon aide*; il y répondoit aussitôt par celles qui les suivent : *Hâtez-vous, mon Dieu, de me tendre une main secourable.*

Sur les quatre heures et un quart du matin, un ecclésiastique de la conférence des mardis, qui faisoit pour lors sa retraite annuelle dans la maison, ayant appris que le Saint baissoit à vue d'œil, entra dans sa chambre et le pria de bénir pour la dernière fois messieurs ses confrères, afin que leur compagnie ne dégénérât point (1). Vincent se contenta de lui répondre avec son humilité

(1) On se trouvoit heureux quand on pouvoit recevoir la bénédiction du saint Prêtre. En voici un trait qui mérite de n'être pas oublié. « Le jour même que » Henri de Barillon (qui fut depuis évêque de Luçon), » prit l'habit ecclésiastique, son oncle, M. de Morangis, » conseiller d'Etat, le mena à M. Vincent, ce prêtre si

ordinaire : *Qui cœpit opus bonum, ipse perficiet.* Bientôt après il s'éteignit comme une lampe qui n'a plus d'huile ; et sans fièvre, sans effort, sans ombre de convulsion, il rendit à Dieu une des plus belles ames qui aient jamais été. Ce fut à l'heure où ses enfans spirituels commençoient leur oraison ; c'est-à-dire, au moment même où depuis quarante ans il attiroit l'esprit du Seigneur sur soi et sur les siens. Son visage ne changea point, et son corps demeura aussi souple, aussi maniable qu'il l'étoit auparavant. Les chirurgiens qui l'ouvrirent philosophèrent beaucoup sur un os qui s'étoit formé dans sa rate, et qui ne ressembloit pas mal à un jeton d'ivoire. Bien des gens qui avoient étudié de près le Serviteur de Dieu, attribuèrent cette production insolite à la violence qu'il s'étoit faite pour combattre une humeur sévère et mélancolique qu'il tenoit de la nature et de son tempérament.

Il demeura exposé le mardi 28 septembre 1660, jusqu'à midi. Ses obsèques furent honorés de la présence de M. le prince de Conti, de l'archevêque de Césarée, nonce du Pape ; de plusieurs prélats, et d'un grand nombre d'ecclésiastiques, séculiers et réguliers de différens ordres. La duchesse d'Ai-

» vénérable par sa vertu, et le pria de bénir son neveu. » L'humilité de ce bon vieillard résista long-temps. » Mais elle céda enfin à l'importunité chrétienne et » très-louable de ce grand magistrat. M. Vincent mou- » rut deux mois après, et notre évêque a conservé pen- » dant sa vie pour sa mémoire une vénération particu- » lière. Dans son testament il a fait l'éloge de sa con- » grégation, et il l'a gratifiée d'une somme de 6,000 » liv., etc. ». *Vie de messire de Barillon*, p. 8 et 9.

guillon, qui étoit de son assemblée, s'y trouva aussi, et avec elle bien des seigneurs et dames d'une naissance distinguée. Le peuple et les pauvres, pour lesquels il avoit tant fait de choses, y accoururent en foule. Son cœur fut enfermé dans un vase d'argent, et son corps enterré au milieu du chœur, avec cette épitaphe, qui répond à la simplicité du père et des enfans.

> Hîc jacet venerabilis Vir Vincentius à Paulo, Presbyter, Fundator ; seu Institutor, et primus Superior Generalis Congregationis Missionis, necnon Puellarum Charitatis. Obiit die 27. Septembris anni 1660, ætatis verò suæ 85.

La mort de ce grand homme affligea les plus gens de bien du royaume entier. Jamais peut-être, depuis le trône jusqu'au plus bas peuple, les suffrages n'ont été aussi unanimes. La Reine-Mère s'écria que l'Eglise et les pauvres faisoient une grande perte. M. Picolomini, nonce en France, se servit des mêmes termes, et ce furent ceux qui se présentèrent le plus naturellement au public. La reine de Pologne, le marquis de Pianèze, l'illustre premier président M. Lamoignon, les évêques de Pamiers, d'Aleth, et une infinité d'autres en parlèrent de même. Le prince de Conti, qui jugeoit bien, fit du défunt ce bel éloge : « Je n'ai jamais connu personne en » qui il ait paru une si grande humilité, un » si grand détachement, une si grande géné- » rosité de cœur qu'en M. Vincent : l'Eglise » a perdu en lui un homme rempli de toutes » les vertus, et surtout d'une charité qui

» s'étendoit partout ». Ceux même qui ne l'aimoient pas en parlèrent comme les autres ; et un écrivain, qui, sous prétexte de faire son éloge, s'est efforcé de diminuer sa gloire, ne laisse pas de reconnoître que *la piété de ce vertueux Prêtre* a été *extraordinaire ;* il avoue que *la bonté, la simplicité, la droiture, la charité et les autres vertus, sont des dons que tout le monde sait qu'il a possédés.* Il le regarde, et nous le regardons à son exemple comme un homme dont *la réputation publique* est si bien *établie*, qu'elle suffira dans la suite des siècles *pour détruire tout ce que l'envie ou la calomnie* oseroit avancer *contre lui.*

Au reste, quoiqu'on fût persuadé que ce digne prêtre de Jésus-Christ avoit, au sortir de ce monde, trouvé un lieu de paix et de rafraîchissement, cependant comme le premier des Apôtres nous apprend que *le juste même n'est sauvé qu'avec peine*, on offrit pour lui de tous côtés la victime qui expie les péchés du monde. Une multitude de prêtres séculiers et réguliers, de communautés, de cathédrales même, lui rendirent ce devoir de charité et de reconnoissance. La célèbre métropole de Reims, qui lui tenoit compte des biens infinis qu'il avoit faits à la Champagne, fut des premières à lui donner cette preuve de gratitude. Mais les ecclésiastiques de sa conférence se distinguèrent en ce point comme en d'autres. Ils lui firent, dans l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois, un service très-solennel. Henri de Maupas-du-Tour, qui pour lors étoit évêque du Puy, et qui le fut ensuite d'Evreux, fit l'oraison funèbre. Son auditoire fut composé d'un grand nombre de prélats, d'ecclésiastiques, de religieux, et d'une foule in-

croyable de peuple. L'orateur, qui avoit parfaitement connu son héros, parla de lui avec tant de zèle, de piété, de sentimens, qu'il édifia et fut admiré. Son discours dura plus de deux heures, et malgré cela il ne put le dire tout entier. Aussi avoua-t-il que la matière étoit si ample, qu'il en auroit assez pour prêcher tout un carême. Cette expression frappa; mais elle paroîtra juste à ceux qui, après avoir suivi les grandes actions du saint Prêtre, voudront bien nous suivre dans le détail de ses vertus, que nous ne tarderons pas d'exposer, après avoir ébauché son portrait pour obéir à l'usage.

Vincent de Paul étoit d'une taille moyenne, mais bien proportionnée. Il avoit la tête grosse et un peu chauve, le front large, les yeux pleins de feu, mais d'un feu tempéré par la douceur; le port grave et modeste; un air d'affabilité, qu'il tenoit moins de la nature que de la vertu. Dans ses manières et sa contenance régnoit cette simplicité, qui annonce le calme et la droiture du cœur. Son tempérament étoit bilieux et sanguin; sa complexion assez robuste. Le séjour de Tunis l'avoit altéré; et depuis son retour en France, il fut toujours très-sensible aux impressions de l'air, et en conséquence fort sujet aux attaques de la fièvre.

Il avoit l'esprit étendu, circonspect, propre aux grandes choses, difficile à surprendre. Lorsqu'il étoit chargé d'une affaire, il s'y appliquoit sérieusement, et dès-lors il en découvroit toutes les circonstances, et il en pénétroit tous les rapports, il en prévoyoit les inconvéniens et les suites. Quand il étoit maître de n'ouvrir pas son avis sur-le-champ, il différoit à le donner jusqu'à ce qu'il eût

pesé les raisons du pour et du contre. Avant de porter un jugement fixe, il consultoit Dieu dans la prière, et conféroit avec ceux que la sagesse et l'expérience mettoient en état de lui donner des lumières. Ce caractère, absolument opposé à tout ce qui s'appelle précipitation, l'a empêché de faire jamais une fausse démarche, et ne l'a pas empêché de faire *plus de bien que vingt autres saints n'en ont fait ;* ce sont les termes d'une personne infiniment respectable, je veux dire de mademoiselle de Lamoignon. Son histoire, où cependant nous avons supprimé tant de choses, en est une preuve incontestable.

S'il ne s'empressoit pas dans les affaires, il ne s'effrayoit ni de leur nombre, ni des difficultés qui s'y rencontroient. Il les suivoit avec une force d'esprit supérieure à tous les obstacles. Il en portoit le poids et la lenteur avec une tranquillité, dont il n'y a que les grandes ames qui soient capables. Lorsque dans une assemblée on traitoit quelque matière importante, il écoutoit avec beaucoup d'attention ceux qui parloient, sans jamais interrompre personne. Si quelqu'un lui coupoit la parole, il s'arrêtoit tout court ; et dès qu'on avoit cessé de parler, il reprenoit le fil de son discours avec une paix, une présence d'esprit admirable. Ses raisonnemens étoient justes, nerveux, toujours fort précis ; il les exprimoit en bons termes, et avec une certaine éloquence naturelle, propre non-seulement à bien développer ses pensées, mais encore à toucher, à persuader, à entraîner, surtout quand il s'agissoit de porter à la vertu. Quand il parloit le premier, il exposoit les questions avec tant de profondeur, et en même temps avec tant

d'ordre et de netteté, qu'il étonnoit les plus experts. Consommé dans le grand art de se prêter à tous les caractères, de se plier à tous les esprits, il bégayoit avec les enfans, et parloit le langage de la plus sublime raison avec les parfaits. *Dans les discussions peu importantes, l'homme médiocre se croyoit de niveau avec lui; dans le manîment des plus grandes affaires, les plus génies ne le trouvèrent jamais au-dessous d'eux.* C'est le témoignage qu'en a rendu Chrétien-François de Lamoignon, président au parlement de Paris; et quel témoignage que celui d'un magistrat si capable d'apprécier le mérite !

Vincent étoit ennemi des voies obliques, il disoit les choses comme il les pensoit; mais sa sincérité n'eut jamais rien qui blessât la prudence. Il savoit se taire, quand le silence étoit de saison, ou, ce qui chez lui revenoit au même, quand il étoit inutile de parler. Surtout il étoit extrêmement attentif à ce qu'il ne lui échapât rien qui marquât de l'aigreur, ou moins d'estime, de respect, de charité pour l'homme le plus vil et le plus abject.

En général son caractère étoit éloigné des routes singulières. Un de ses principes étoit que quand les choses sont bien, il ne faut pas les changer sous prétexte de les mettre mieux. Il se défioit de toute proposition nouvelle, soit qu'elle fût de spéculation ou de pratique. Il disoit *que l'esprit humain est prompt et remuant; que les esprits les plus vifs et les plus éclairés ne sont pas les meilleurs, s'ils ne sont pas les plus retenus, et qu'on marche sûrement, quand on ne s'écarte pas du chemin par où le gros des sages a passé.* Ce peu de paroles vaut un livre.

Un de ses plus beaux talens fut celui de discerner les esprits. Il saisissoit avec tant de pénétration les bonnes et les mauvaises qualités de ceux dont il étoit obligé de rendre compte, que M. le Tellier, chancelier de France, n'en parloit qu'avec admiration, et comme de la meilleure tête qui fût dans les conseils du Roi.

Les qualités de l'esprit sembloient encore le céder chez lui aux qualités du cœur. Il l'avoit noble et généreux, libéral, tendre, compatisant, ferme dans les évènemens subits, intrépide quand il s'agissoit du devoir, toujours en garde contre les séductions de la faveur, toujours ouvert à la voix de l'indigence, qui jamais n'essuya de sa part ce premier froid qui la déconcerte, et qui à tous les instans du jour le trouva aussi accessible, que s'il n'eût vécu que pour elle.

Ce fut cette bonté de cœur qui le lia si parfaitement à tous ceux qui faisoient profession d'aimer la vertu. Cependant il avoit un empire si absolu sur ses inclinations, qu'à peine pouvoit-on s'apercevoir qu'il en eût. Père tendre, mais sage et réglé dans sa tendresse, chacun de ses enfans fut content de la place qu'il crut avoir dans son cœur; et dans sa famille, quoique nombreuse, il n'y eut point de Joseph qui donnât de la jalousie à ses frères.

Enfin, quoiqu'on ne puisse dire qu'il ait été sans défaut, puisque, de leur aveu, les Apôtres même n'en ont pas été exempts, on peut dire cependant qu'on n'a guère vu d'hommes engagés comme lui en toutes sortes d'affaires, obligés à traiter avec un nombre infini de personnes de toute espèce et de toute condition; exposés sans cesse aux occasions

les plus dangereuses de faire quelque faux pas, dont la vie ait été non-seulement plus éloignée de tout soupçon, mais plus universellement estimée. Aussi a-t-on remarqué que le Fils de Dieu étoit toujours si présent à ses yeux, qu'il le rendoit dans toutes ses actions et dans toutes ses paroles.

Il est vrai qu'on lui a reproché deux choses, l'une qu'il étoit trop lent à prendre son parti dans les affaires, l'autre qu'il disoit trop de bien du prochain, et trop de mal de lui-même.

On avouera sans peine qu'il a été un peu singulier en ces deux points, et surtout dans le dernier. Mais cette singularité, dans laquelle il aura bien peu d'imitateurs, pourroit faire dire de lui ce qu'a dit de sainte Paule un Père de l'Eglise, S. Jérôme, que ses défauts auroient été en d'autres des vertus.

Pour ce qui est de la lenteur dont il fut accusé, il est constant, et je l'ai déjà dit, qu'il étoit ennemi de la précipitation. Mais ce n'est qu'à sa vertu et une abondance de lumières qu'il faut s'en prendre. Il découvroit dans les affaires, et surtout dans les affaires de la nature de celles qu'il a eues à traiter, bien des replis qui échappent à ceux qui aiment à brusquer les choses. Aussi disoit-il souvent, qu'il ne voyoit rien de plus commun que les mauvais succès des affaires précipitées. La vertu avoit aussi beaucoup de part à la lenteur, ou plutôt à la maturité de ses délibérations. *Il appréhendoit*, c'étoit son mot ordinaire, *d'enjamber sur la conduite de la Providence.* D'ailleurs il avoit de lui-même des sentimens si bas, qu'il ne se croyoit capable que d'empêcher le bien, ou d'y mêler beaucoup d'imperfection et de déchet. Au reste,

Dieu

Dieu a pleinement justifié la conduite de son Saint ; et les vrais enfans de la sagesse ont fait l'apologie de la sienne, en tombant d'accord qu'il a commencé et fini dans l'espace de moins de quarante ans, ce qu'un grand nombre d'autres n'eussent pas achevé, ni peut-être même tenté dans des siècles entiers.

A l'égard de la manière dont il parloit de lui en toute sorte d'occasions, il est très-sûr qu'elle heurte de front l'usage ordinaire. La vraie humilité est bien rare, et la religion n'a guère d'exercice qui coûte plus à la nature. Vincent la possédoit dans un degré si éminent, qu'on a souvent ouï dire à M. le cardinal de la Rochefoucauld, que si l'on vouloit trouver la vraie humilité sur la terre, c'étoit dans ce saint Prêtre qu'il falloit la chercher. En effet, quoique ce soit beaucoup dire, on peut assurer que ce fidèle imitateur d'un Dieu anéanti, n'a jamais laissé passer une occasion de s'humilier. Il étoit si plein de l'idée de ses misères, qu'il ne voyoit en lui que l'empreinte du vice et de la corruption. Ce fut là tout son excès ; car il n'étoit pas de ces dévots chagrins, qui sont presque aussi mécontens des autres, qu'ils le sont d'eux-mêmes. Il fermoit les yeux sur les défauts du prochain, surtout quand il n'étoit pas chargé de sa conduite. Il estimoit infiniment le caractère de ces ames bien nées, qui dans l'ordre de la charité et de la prudence, pensent toujours avantageusement de leurs frères, et qui ne peuvent voir la vertu, sans aimer ceux qui en font profession. C'étoit sa pratique ; mais la sagesse et la discrétion la réglèrent toujours. S'il se réjouissoit volontiers avec les personnes du dehors des grâces dont Dieu les combloit, il étoit plus réservé à l'égard de ses propres

enfans. Il les aimoit avec tendresse ; mais il les louoit rarement en leur présence, à moins que la gloire de Dieu, et leur propre bien, ne l'obligeassent d'en agir autrement. Nous le répétons donc avec confiance : ceux à qui une conduite aussi sainte paroît une espèce de défaut, doivent souhaiter que ces prétendus défauts se multiplient, et convenir de bonne foi qu'ils ressemblent beaucoup aux plus sublimes vertus.

Pour finir son portrait, il suffira d'ajouter que Jésus-Christ étoit son unique modèle. Il l'avoit si profondément imprimé dans son cœur, qu'il le rendoit dans ses pensées, dans ses discours, dans toutes ses actions. C'étoit en lui qu'il puisoit sa morale et toute sa politique. Il s'étoit fait une douce habitude de l'honorer dans tous les hommes, et tous les hommes en lui. Il le regardoit comme chef de l'Eglise dans les successeurs de S. Pierre, comme prince des pasteurs dans les évêques, comme le seul maître dans les docteurs, comme juge des juges de la terre dans les magistrats, comme fils d'un artisan dans ceux qui vivent de leur travail, comme infirme dans les malades, comme agonisant dans ceux qui étoient prêts à mourir. Enfin il en étoit si rempli, que ceux qui l'ont le plus étudié, ont regardé comme sa devise particulière ces belles paroles qui lui échappèrent une fois dans un transport d'amour : *Rien ne me plaît qu'en Jésus-Christ.*

Mais l'amour ne se bornoit pas chez lui à l'*affection* et aux sentimens : il le vouloit effectif, agissant, toujours prêt à se déclarer par les œuvres. Il aimoit beaucoup, et répétoit souvent ces paroles d'un grand serviteur de Dieu : *Totum opus nostrum in operatione*

consistit. Il comptoit pour rien, ou pour peu de chose ce qu'on appelle ravissemens, extases, unions déifiques, quand cela est séparé des œuvres. Avec de tels principes, on joint l'office de Marthe à celui de Marie ; et c'est ce qu'a fait notre saint Prêtre avec une activité, que ni la persécution la plus vive, ni la glace des années n'ont jamais pu suspendre. L'histoire de ses vertus, dans laquelle nous allons entrer, prouvera de plus en plus qu'il l'a fait dans un degré de perfection, qui doit le mettre de niveau avec les plus grands Saints ; et que ce n'est pas à tort qu'un bel-esprit du siècle disoit, qu'*il n'y a qu'à lire sa vie pour croire qu'on ne l'a pas canonisé à trop bon compte* (1).

(1) Henri François de La Rivière, si connu par son procès avec M. le comte de Bussy-Rabutin. *Voyez* sa Lettre XCII, où il dit que c'est de M. l'abbé de Chandenier qu'il avoit d'abord appris *à honorer la vertu et la piété de Vincent de Paul;* mais qu'il s'est confirmé dans ses sentimens par la lecture de sa Vie. M. de La Rivière mourut à l'institution de l'Oratoire, le 24 avril 1738, à quatre-vingt-quatorze ans.

FIN DU LIVRE QUATRIÈME.

LIVRE CINQUIÈME,

Où l'on traite des Vertus, des Missions, et du Culte de S. Vincent de Paul.

On a remarqué dans tous les temps que le Saint dont je continue la vie s'est plus volontiers livré à la pratique des vertus, qui, comme l'humilité, la patience, le support du prochain, reviennent tous les jours. Mais on a aussi remarqué qu'il les pratiquoit d'une manière bien supérieure au commun des justes, et qu'il possédoit dans un éminent degré celles dont l'exercice est plus rare et plus pénible. Le détail où nous allons entrer forceroit ses ennemis même à convenir de la justesse de ces deux observations, s'ils pouvoient se résoudre à nous suivre sans passion et sans préjugé.

Comme la foi est le fondement des vertus chrétiennes, Vincent, en sage architecte, la regarda comme la pierre sur laquelle il devoit élever l'édifice de son salut; et ce fut par cette raison qu'il la ménagea toujours avec des soins infinis. Il la soutint à Tunis contre les plus flatteuses promesses d'un maître qui avoit sur lui un pouvoir presque absolu. Il la garda sans affoiblissement chez la reine Marguerite, malgré l'affreuse tentation dont il avoit bien voulu se charger. Il la conserva pendant les troubles d'une hérésie naissante, qui s'efforça plus d'une fois de le séduire, et qui lui auroit plus prodigué d'éloges qu'elle ne lui avoit fait

d'outrages, si elle eût pu le gagner ou le rendre indécis. Enfin il écarta de sa compagnie et de celles qui dépendoient de lui, l'esprit de curiosité qui s'accorde mal avec une juste soumission; et il aima mieux voir ses chères Filles de la Visitation demeurer pauvres que de les voir enrichies par une pensionnaire qui, en leur faisant de grands biens, auroit pu leur enlever le trésor de la foi.

La haute idée qu'il avoit de cette importante vertu le portoit à la répandre autant qu'il étoit en lui. De là les catéchismes et les instructions qu'il faisoit, jusques dans ses voyages, aux enfans et aux pauvres, qui d'ordinaire sont plus négligés. De là l'établissement de sa congrégation; c'est-à-dire, d'un corps d'ouvriers évangéliques destinés à faire naître et à cultiver le germe de la foi dans les terres les plus stériles. De là le saint plaisir avec lequel il publioit le bien que faisoient des compagnies qu'un œil jaloux eût regardées comme rivales, mais que sa foi n'envisageoit que comme des modèles.

S'il eut la pureté et la fermeté de la foi, il en eut aussi la plénitude. Elle animoit ses actions, ses paroles, ses pensées : c'est sur le niveau de la foi qu'il régloit ses jugemens, qu'il formoit et qu'il exécutoit ses projets les plus louables. Un dessein que les raisons d'une sage politique appuyoient, ne lui plaisoit que parce qu'il se trouvoit conforme aux maximes de l'Evangile. Il étoit persuadé, et il répétoit souvent que les affaires de Dieu ne réussissent si mal que parce que ceux qui en pressent l'exécution se conduisent trop par des motifs naturels. C'est pour cela que sans cesse il se rappeloit lui-même, et qu'il rappeloit ses

enfans aux lumières de la foi. A la faveur de cette lumière, qui perce les lieux les plus obscurs, il voyoit dans un simple paysan l'image d'un Dieu qui s'est fait pauvre, et qui semble n'être venu sur la terre que pour se faire l'évangéliste des pauvres. *O Dieu!* s'écrioit-il à cette occasion, *que les pauvres paroissent dignes de mépris quand on ne les regarde que des yeux de la chair et du monde. Mais qu'il fait beau les voir quand on les considère en Dieu et selon l'estime que Jésus-Christ en a faite.*

Telle fut la foi du saint Prêtre. Pour en bien saisir la nature, il n'y a qu'à jeter les yeux sur ses autres vertus. Par l'excellence et la multitude des fruits, on pourra connoître la vigueur du germe qui leur a donné naissance.

La confiance en Dieu a été si éminemment la vertu de S. Vincent de Paul, qu'on peut dire qu'à l'exemple du père des croyans il a souvent espéré contre l'espérance même. Tout pauvre, tout simple particulier qu'il étoit, il a exécuté des projets innombrables que des princes même n'auroient pas osé former. Il a soutenu des établissemens qui paroissoient désespérés. Il a calmé des inquiétudes qui paroissoient bien fondées. Mais en tout cela il ne comptoit ni sur lui, ni sur un bras de chair, quel qu'il pût être. Dieu seul étoit sa ressource; et ce Dieu, toujours attentif au cri de ceux qui espèrent en lui, ne lui manquoit pas. Vingt fois on lui a représenté que la dépense qu'il falloit faire pour la nourriture des ordinans et de ce grand nombre de personnes qui, chaque semaine, font la retraite dans sa maison, la mettoit en danger de succomber; vingt fois il a répondu que *les trésors de la Providence sont inépui-*

sables, *que la défiance déshonore Dieu*, et que les richesses étoient plus à craindre pour sa congrégation que la pauvreté. Un jour, à la veille de l'ordination, le procureur vint lui dire d'un air empressé, qu'il n'avoit pas un sou pour fournir à la dépense : *O la bonne nouvelle !* s'écria le saint Prêtre : *c'est maintenant qu'on va voir si nous avons de la confiance en Dieu.*

Ce n'est pas que le Ciel fît en sa faveur des miracles continuels, et qu'il vînt à point nommé au secours de son indigence, puisque nous l'avons vu ci-dessus, lui et les siens, réduits au pain d'orge ou d'avoine. Mais il regardoit ces accidens passagers comme des épreuves, sans lesquelles on ne peut bien connoître si l'on a en Dieu une vraie et entière confiance. Aussi étoit-il toujours le même dans ces occasions doublement fâcheuses pour un homme qui est à la tête d'une nombreuse communauté. On a remarqué constamment que la sérénité de son visage croissoit à proportion des afflictions qui lui survenoient, soit en sa propre personne, soit en celle de ses enfans. Aux objections sans nombre que la prudence humaine faisoit valoir contre lui, il ne faisoit d'autre réponse que celle du Prophète-Roi : *Qui timent Dominum sperent in eo ; adjutor eorum et protector eorum est.*

Je ne sais si le Saint, qui étoit appelé en beaucoup de maisons, avoit aperçu que la parfaite confiance n'est pas toujours la plus parfaite vertu des communautés. Ce qui est incontestable, c'est qu'il l'a recommandée dans une infinité d'occasions, soit à ses missionnaires, soit aux Filles de la Charité, qui, à raison des dangers de toute espèce auxquelles souvent

elles sont exposées, ont plus besoin de se défier d'elles-mêmes, et de ne compter que sur Dieu. Il leur annonçoit la protection du Ciel d'un ton si décisif, qu'on eût dit qu'il avoit des raisons secrètes de compter sur elle ; et ses prédictions furent plus d'une fois justifiées par l'évènement. Nous avons dit ailleurs qu'une de ces vertueuses filles sortit saine et sauve du milieu des débris d'un bâtiment qui s'écroula de fond en comble ; nous ajouterons ici qu'une poutre de leur principale maison s'étant rompue, et ayant entraîné le plancher avec elle, la Providence permit qu'il ne s'y en trouvât pas une seule, quoiqu'une minute auparavant il y en eût plusieurs, et que leur fondatrice ne fît qu'en sortir. *O mes filles !* dit alors le saint Prêtre, *soyez sûres que pourvu que vous conserviez dans votre cœur la sainte confiance, Dieu vous conservera en quelque lieu* et en quelque danger *que vous vous trouviez.*

Ce trésor d'espérance dont le Seigneur avoit enrichi Vincent de Paul, lui servoit tantôt à soutenir madame Le Gras contre la crainte qu'elle avoit de le perdre, tantôt à pacifier ceux qui étoient tentés de désespoir par une idée plus ou moins confuse de réprobation ; quelquefois aussi à interdire une vue trop continuelle de la mort à ceux en qui elle pouvoit altérer la confiance. Car, quoique la pensée du dernier jour fût une des pratiques qu'il conseilloit pour écarter les traits de l'homme ennemi, il ne vouloit point qu'on s'en occupât au préjudice d'une sainte et juste espérance. C'est que sans une espérance ferme il ne peut y avoir de véritable amour, et que l'amour est la plénitude de la loi.

Notre Saint en étoit si inondé, qu'on voyoit du premier coup-d'œil qu'il étoit tout entier sous l'empire de la sainte dilection. De là ces aspirations vives et tendres, qui, comme un feu trop resserré dans le sein de la terre, lui échappoient par intervalle et fréquemment : *O mon Sauveur ! ô mon Dieu ! quand me ferez-vous la grâce d'être tout à vous, et de n'aimer que vous !* De là encore cet ardent désir qu'il eut toujours que Dieu fût de plus en plus aimé, béni, glorifié en tout temps et en tout lieu. De là enfin cette maxime capitale, qui fut toujours la sienne, que pour plaire à Dieu dans les grandes choses, il faut se faire une habitude de lui plaire généreusement dans les plus légères ; que d'ordinaire celles-ci se font plus sûrement pour sa gloire ; que celles-là au contraire *s'en vont* souvent *en fumée*, parce que l'amour-propre et le retour sur soi-même les corrompent ou les affoiblissent.

Comme la vraie pureté d'intention qui ne cherche que Dieu est inalliable avec la maladie du respect humain, le saint Prêtre ne pouvoit souffrir que les siens agissent dans la vue de plaire aux hommes. L'aversion qu'il avoit pour les vues de la chair et du sang éclata un jour par un de ces mouvemens subits, qui font transpirer les dispositions habituelles du cœur. Quelqu'un de sa compagnie s'étant humilié devant les autres d'avoir agi par des considérations humaines, Vincent tout affligé, s'écria qu'*il vaudroit mieux être jeté pieds et mains liés sur des charbons ardens, que de faire une action pour plaire aux hommes.*

Ses discours étoient simples, mais l'amour dont il étoit enflammé leur donnoit une chaleur dont ceux qui l'écoutoient ne manquèrent

jamais de sentir l'impression. Aussi de ce grand nombre d'évêques qui se trouvoient à sa conférence, il n'y en avoit point qui ne fût fâché quand il les prioit d'en faire la conclusion; et un d'eux lui dit un jour publiquement, qu'un mot de sa bouche feroit plus d'effet que tout ce qu'ils pourroient dire. Il n'y avoit sur cela qu'une voix dans tout le royaume. Armand de Montmorin, archevêque de Vienne, dit, dans sa lettre à Clément XI, qu'il n'y avoit ni sermon, ni lecture de piété qui touchât aussi vivement que les entretiens du Serviteur de Dieu. Le grand Bossuet, dans la lettre qu'il écrivit au même pontife, prend Jésus-Christ à témoin qu'en entendant ce saint Prêtre, on se rappeloit ce mot du prince des apôtres : *Si quis loquitur, quasi sermones Dei* (1). François de Lomenie de Brienne, évêque de Coutances, se rappeloit, plus de quarante-cinq ans après sa mort, le plaisir qu'il avoit eu de l'entendre dans sa famille, avec laquelle il étoit extrêmement uni. Victor de Melian, qui fut depuis évêque d'Aleth, en rendit toujours le même témoignage; et on pourroit le confirmer par celui des plus illustres Dames de son temps, quoiqu'en matière de style et de discours elles ne soient pas toujours les plus indulgentes. La présidente de Lamoignon fut si pénétrée d'une exhortation qu'il fit aux Dames de son assemblée, que se tournant vers la duchesse de Mantoue, qui depuis fut reine de Pologne : *Eh bien ! madame*, lui dit-elle, *ne pouvons-nous pas dire, à l'imitation des disciples qui*

(1) Il parloit comme un homme qui parle le langage de Dieu. 1. *l. Petri* 4. *v.* 11.

alloient à Emmaüs, que nos cœurs ressentoient les ardeurs de l'amour de Dieu pendant que M. Vincent nous parloit! Pour moi, ajouta-t-elle, avec son humilité ordinaire, *quoique je sois fort peu sensible à toutes les choses qui regardent Dieu, je vous avoue que j'ai le cœur tout embaumé de ce que ce saint homme vient de nous dire. Il ne faut pas s'en étonner*, reprit la Princesse, *M. Vincent est l'ange du Seigneur qui porte sur ses lèvres les charbons ardens de l'amour divin qui brûle dans son cœur.*

Mais ce n'étoit pas seulement à des ames si bien nées, c'étoit à des cœurs plus qu'insensibles que notre Saint communiquoit une portion du feu sacré qui le consumoit sans interruption. Un de ses prêtres lui présente un pécheur endurci, auprès duquel il avoit échoué. Vincent lui parle, le presse, l'ébranle, le remplit d'une salutaire confusion. Au moment même on commence à entrevoir les prémices du nouvel homme. Le fils d'iniquité gémit de ses chaînes. Il demande une retraite où il puisse s'en décharger : il la fait avec ferveur, il soutient avec fermeté ses premiers engagemens. Il publie partout que la douceur et la charité du Saint ont captivé son cœur, et que jusques là il n'avoit trouvé personne qui parlât comme lui.

Au reste, l'amour de Vincent ne se bornoit pas aux paroles, il alloit aux œuvres. Il vouloit, et ce fut son mot, qu'on aimât Dieu *à la sueur de son visage*. Toute sa vie en est une preuve, et le reste de ses vertus va nous la confirmer.

Une des plus importantes, et en même temps une des plus pénibles à la nature, fut

sa grande et parfaite soumission à toutes les volontés de Dieu. Il n'entreprenoit rien, il ne donnoit aucun conseil sans l'avoir préalablement consulté, pour en apprendre ce qu'il exigeoit de lui. La liberté et l'esclavage, la maladie et la santé, la vie et la mort, tout lui étoit égal, pourvu que Dieu fût content. Il s'est vu lui-même, et il a vu plus d'une fois ses chers enfans, comme les justes dont parle S. Paul, dans l'oppression, dans la misère, dans les chaînes. Malgré cela sa tranquillité étoit toujours inaltérable. Ce seul mot, *Dieu le veut*, calmoit son esprit et coupoit court aux réflexions inutiles.

Quelque temps après que la peste lui eut enlevé six ou sept des siens qui travailloient à Gênes, cette maison, dont les larmes couloient encore, perdit un procès très-important. Le nouveau supérieur l'écrivit à Vincent de Paul. Voici la réponse de cet homme incomparable ; je ne sais si les actes des plus grands Saints en fourniroient de plus belles : *Vive la justice ; il faut croire, monsieur, qu'elle se trouve dans la perte de votre procès. Le même Dieu qui vous avoit donné du bien vous l'a ôté ; que son saint nom soit béni. Le bien est mal quand il est où Dieu ne le veut pas. Plus nous aurons de rapport à Notre-Seigneur dépouillé, plus aussi nous aurons de part à son esprit. Laissons-nous donc conduire par notre Père, qui est aux Cieux, et tâchons, sur la terre, à n'avoir qu'un vouloir et un non vouloir avec lui.* Cette dernière expression étoit fort familière à l'homme de Dieu. C'est qu'il etoit persuadé, et il le dit un jour de l'abondance du cœur, *que se conformer en toutes choses à la volonté du Seigneur, c'est*

vivre sur la terre de la vie même de Jésus-Christ.

De cette parfaite soumission naissoit en lui cet esprit d'indifférence qui, par un nœud dont le secret n'appartient qu'à la grâce, s'allie très-bien avec la tendresse, et sert à la rectifier. Il aimoit sa congrégation, et il avoit de justes raisons de l'aimer. Cependant il n'a jamais fait un pas ni pour la multiplier, ni pour l'enrichir. Il aimoit en vrai père tous ses enfans; mais comme il les aimoit en homme éminemment chrétien, il ne demandoit leur santé ou leur vie que sous la condition du bon plaisir de Dieu et de sa plus grande gloire. On a vu combien il fut touché de la mort de M. l'abbé de Tournus, de celle de MM. Lambert, Portail, etc. Il supposoit, avec raison, que tous ceux de sa compagnie étoient aussi très-sensibles à de si grandes pertes. *Cependant*, leur disoit-il dans ses lettres circulaires, *je ne doute pas que vous n'ayez loué Dieu de cette privation, et que vous ne lui ayez dit que vous ne voudriez pas qu'il eût fait autrement, puisque tel a été son bon plaisir.* Que de murmures bannis, que d'actions de grâces substituées à d'inutiles plaintes, si les sentimens du Serviteur de Dieu étoient ceux du commun des fidèles.

Pour être si constamment soumis à toutes les volontés du Seigneur, il faut l'avoir sans cesse devant les yeux. L'amour saint dont Vincent étoit pénétré lui enseigna de bonne heure une maxime aussi féconde, et il la pratiqua jusqu'à la fin. Un vertueux Prêtre qui l'observa pendant plusieurs années, le trouva toujours comme Abraham, en la présence de son maître. Il ne voyoit que lui : la multitude des affaires, les

revers imprévus, les plus fâcheuses nouvelles, tout cela ne servoit qu'à lui rappeler cet Etre suprême qui règle à son gré l'univers et tous les évènemens. Quand il étoit consulté, et souvent il l'étoit, sur des affaires de toute espèce, il ne répondoit d'ordinaire qu'après avoir lui-même consulté Dieu; et c'est pour cela qu'entre la demande et la réponse, il faisoit communément une petite pause, et qu'assez communément encore il commençoit par ces paroles : *In nomine Domini.*

Dans la crainte que son imagination ne lui enlevât la présence de Dieu, il se la rappeloit au moins quatre fois dans une heure; c'est-à-dire, à chaque son de l'horloge; et alors, soit qu'il fût seul ou en compagnie, il se découvroit, faisoit le signe de la croix, et élevoit son esprit à Dieu. Quand il entroit dans sa chambre ou chez un exercitant, il se mettoit à genoux pour attirer l'Esprit saint : il faisoit en sortant la même chose pour le remercier de ses grâces. Il a laissé ces pratiques à sa congrégation, et ce ne sont certainement ni les meilleurs esprits, ni les plus vertueux qui les négligent comme des minuties.

La beauté des campagnes, l'éclat des fleurs, leurs nuances variées presqu'à l'infini, le faisoient remonter sans effort à celui qui en est le principe. Quand il se trouvoit à la cour, dans ces appartemens superbes où le cristal et les glaces font d'un seul objet mille objets différens : *Seigneur*, disoit-il, *si les hommes ont eu l'adresse de faire que le plus petit mouvement ne puisse échapper à leurs regards, comment pourrai-je me soustraire aux vôtres !*

Au reste, ce n'étoit guère que parce qu'on ne peut pas avoir toujours les yeux baissés,

que Vincent apercevoit dans ses voyages la verdure des campagans et l'émail des prairies. Nous verrons dans la suite qu'il poussoit la mortification jusqu'à se retrancher l'innocent plaisir qu'offre la vue des richesses de la nature. En marchant dans Paris il s'occupoit de Dieu, à peu près comme s'il eût été seul dans cette ville, où le tumulte et le fracas autorisent les distractions. L'orsqu'il fut réduit à se servir d'un carrosse, il avoit ordinairement les yeux fermés ; et le plus souvent, pour être moins distrait, il tiroit le rideau sur lui, en sorte qu'il ne pouvoit ni voir personne, ni en être vu. Peut-être aussi que l'humilité avoit part à cette conduite, car j'ai su du R. P. Fleuriau, qui en avoit été témoin, que les écoliers se montroient à l'envi le Serviteur de Dieu, et se disoient l'un à l'autre : *Voilà le Saint qui passe.*

Un homme si constamment uni à Dieu ne pouvoit manquer d'être un homme d'oraison. Aussi, quelqu'affaire qu'il eût et quelque part qu'il se trouvât, une heure de méditation fut toujours pour lui le sacrifice du matin ; et ce sacrifice, il l'offroit avec des mouvemens si vifs, que ne pouvant en soutenir l'ardeur, il l'exhaloit par des soupirs dont il étoit le seul à ne pas s'apercevoir. Quoiqu'il parlât bien de Dieu dans tous les temps, on trouvoit en lui quelque chose de plus quand il en parloit au sortir de l'oraison. Indépendamment des paroles, il n'y avoit qu'à jeter les yeux sur la totalité de sa conduite pour reconnoître que l'oraison étoit son appui et sa nourriture.

Comme il connoissoit par expérience les grands fruits que produit ce saint exercice,

il commença par en faire une loi inviolable à ses enfans, bien persuadé que sa congrégation ne subsisteroit devant Dieu que tant qu'elle y seroit fidèle. Il ne vouloit pas même que les infirmes s'en dispensassent. Mais la méthode qu'il leur prescrivoit étoit si bien assortie à leur état, qu'elle ne pouvoit les fatiguer. Se porter à Dieu par de tendres affections, former des actes de confiance en lui, de résignation à sa volonté, de repentir des fautes commises contre sa loi, c'est tout ce qu'il exigeoit d'eux, et ce qui ne passe point leurs forces.

Ce ne fut pas seulement aux siens que Vincent inspira l'esprit d'oraison, il tâcha de le communiquer aux étrangers, soit ecclésiastiques, qui sans cela ne peuvent être qu'un sel affadi; soit séculiers, parce qu'il ne doutoit point que s'ils en prenoient l'habitude, ils n'exécutassent les bonnes résolutions qu'ils auroient prises pendant leur retraite.

Il alla plus loin encore, car non-seulement il fit des Dames de son assemblée autant de femmes d'oraison, mais il en détermina plusieurs à établir dans leurs familles ces sortes de répétitions, qui ne sont d'usage que dans les plus saintes communautés. Ce fut à cette occasion qu'un laquais, rendant compte de ce qu'il avoit médité, dit en substance qu'il s'étoit occupé des devoirs que le Fils de Dieu nous prescrit à l'égard des pauvres, qu'en conséquence il s'étoit cru obligé de faire quelque chose pour eux; mais que ne pouvant rien leur donner, parce qu'il étoit pauvre lui-même, il avoit pris la résolution de se découvrir en passant devant eux, et de parler avec bonté à ceux qui s'adresseroient à lui. Combien de

jeunes ecclésiastiques n'ont jamais fait de si bonne méditation : *Ideò ipsi judices vestri erunt.* Math. 12, v. 27.

A l'exemple du Sauveur, qui de temps en temps se retiroit à l'écart pour prier, Vincent, malgré le poids des affaires, ne manquoit jamais chaque année de donner au moins huit jours à la retraite spirituelle, retraite dont l'oraison ou de semblables exercices font la principale partie. C'est-là que séparé du monde, et seul avec Dieu seul, il se demandoit compte du passé, il gémissoit du présent, et prenoit de nouvelles résolutions pour l'avenir. A ce sujet j'ajouterai que le Saint vouloit que quelqu'infidèle qu'on eût jusques-là été à ses résolutions, on continuât toujours d'en prendre. *Mais*, disoit-il, *pour ne les prendre pas en pure perte, il faut se défier de ses propres forces, prier beaucoup, demander à Dieu la grâce de connoître et de surmonter les obstacles qui nous ont été funestes ;* ne se point décourager ni pour les fautes que la fragilité humaine fait commettre, ni pour l'aridité et les dégoûts qu'on éprouve quelquefois dans la méditation. *C'est*, disoit-il encore, *un exercice que Dieu nous envoie pour nous éprouver, et je connois des personnes vertueuses qui, par le bon usage qu'elles en font, se sont beaucoup avancées dans la vertu.*

Pour donner quelqu'idée de la dévotion de saint Vincent, et de sa piété envers Dieu, il nous suffira de le suivre dans la pratique des devoirs qui sont l'objet de cette importante vertu.

Quoiqu'il se couchât toujours fort tard, et que souvent il ne pût reposer que deux heures, il se levoit régulièrement à quatre, et avec

tant de ferveur, que le second coup de la cloche ne le trouva jamais dans la position où il étoit au premier. Il s'offroit, lui et toutes ses actions, à Dieu; et après l'avoir tendrement conjuré par Jésus-Christ de ne pas permettre qu'il eût le malheur de l'offenser, il se rendoit à l'Eglise pour y faire l'oraison avec sa communauté. Ce pieux exercice étoit suivi ou de la confession, parce qu'*il ne pouvoit pas même souffrir l'apparence du péché;* ou d'une nouvelle préparation pour le redoutable sacrifice qu'il alloit offrir. On peut dire que dans cette grande action il servoit de modèle aux prêtres les plus accomplis. Dans sa manière de prononcer, de faire les cérémonies, de se tourner vers le peuple pour lui annoncer la paix et la bénédiction de Dieu, on découvroit quelque chose de si saint, de si majestueux, qu'on a plusieurs fois entendu des personnes qui ne le connoissoient pas, se dire les unes aux autres: *Mon Dieu! que voilà un prêtre qui dit bien la messe. Il faut que ce soit un Saint ou un Ange.*

A l'exception des trois premiers jours de sa retraite annuelle, il célébroit chaque jour sans y manquer jamais. Quelquefois, et on l'a vu à l'âge de plus de soixante-quinze ans, il servoit une seconde messe après la sienne. A l'exemple du zélé M. Bourdoise, il ne pouvoit voir, sans une vraie peine, un clerc céder aux séculiers le droit qu'il a de servir le prêtre dans cette fonction, que les anges lui enlèveroient s'ils pouvoient la remplir.

Il faisoit les offices publics avec une dignité, une modestie capables de toucher, d'attendrir. Mais il ne s'en acquittoit pas moins bien en particulier. Il récitoit toujours son bréviaire à

genoux et la tête nue. Il ne quitta cette attitude de respect que les deux ou trois dernières années de sa vie, parce qu'il ne pouvoit plus faire autrement.

Il eut pour les mystères de la Sainte Trinité et de l'Incarnation, un respect si marqué, qu'il pria le souverain Pontife de faire à tous les membres de sa congrégation une loi précise de les honorer d'un culte particulier. Mais pour rendre bien sa piété envers le sacrement de l'amour de Jésus-Christ, il faudroit avoir une partie de la sienne. Quand ses affaires lui donnoient un peu de répit, il en profitoit pour aller se jeter aux pieds de son Sauveur. Il s'y oublioit quelquefois, et il y demeuroit plusieurs heures. Il y lisoit, et toujours à genoux, les lettres qu'il jugeoit devoir être importantes, et il ne les lisoit qu'après avoir offert à l'Homme-Dieu le bon et le mauvais succès. Il évitoit d'y parler; et si quelqu'un, fût-ce un prince, vouloit lui dire un mot, il tâchoit de le conduire dehors; mais il le faisoit avec tant de grâce, que personne ne pouvoit s'en offenser.

Dans ses voyages il avoit la pénible, mais sainte coutume, de descendre de cheval quand il passoit dans un village dont l'église étoit ouverte, et il y entroit pour rendre ses devoirs *au Dieu caché* qui l'honora de sa demeure. Si elle étoit fermée, il les rendoit intérieurement; mais ouverte ou fermée, il alloit au moins jusqu'à la porte quand il devoit dîner dans le lieu ou y passer la nuit. Les Saints se ressemblent, et j'ai remarqué avec beaucoup de plaisir que le célèbre Archidiacre d'Evreux, Henri-Marie Boudon, faisoit exactement la même chose.

Lorsque ses maladies l'eurent réduit à ne plus célébrer, il communioit tous les jours ; mais il le faisoit avec tant de ferveur, qu'au sortir de la sainte Table on l'auroit pris pour un homme transporté hors de lui-même. C'étoit en conséquence des grands effets que le pain de vie produisoit en lui, qu'il pressoit les siens et les étrangers de se mettre en état de le recevoir fréquemment. Il gémissoit de voir une dévotion si solide se refroidir parmi les chrétiens. Il s'en prenoit partie à l'indolence de la nature, chez qui la vigilance nécessaire pour communier souvent est un fardeau dont elle se décharge volontiers ; partie au faux zèle des novateurs, qui en ce point comme en bien d'autres ont tout porté à l'excès, et qui, comme il le prouva un jour par l'exemple d'une femme de condition, au lieu d'établir la piété par cette espèce d'excommunication volontaire, n'ont introduit que l'esprit d'orgueil, de mépris des autres, de révolte contre les puissances légitimes.

On croit bien qu'un homme si plein de respect et d'amour pour le Sacrement de nos Autels, fut extrêmement sensible aux outrages que lui firent de son temps l'hérésie et la licence des armes. Pénitences, soupirs, présens considérables de calices, de ciboires, d'ornemens, pèlerinages, ferventes communions sur les lieux, missions dictées par le zèle et soutenues par le bon exemple, tout fut mis en usage pour réparer autant qu'il étoit possible ces attentats sacriléges, et rendre à Jésus-Christ une partie de l'honneur qui lui avoit été enlevé. Le seul nom de ce Dieu sauveur faisoit sur lui une impression qui n'est connue que des vrais et parfaits amans. Aussi le copioit-il si parfai-

tement dans toute sa conduite, qu'on a regardé comme sa vertu distinctive l'*Imitation du verbe incarné*. C'étoit le livre qu'il ouvroit aux savans et à ceux qui ne l'étoient pas ; aux Rois et à leurs sujets ; à ceux que Dieu nourrissoit d'un lait délicieux, et à ceux qu'il nourrissoit d'absinthe. Louis XIII lui demanda dans sa dernière maladie, quelle étoit la meilleure manière de se préparer à la mort. Sire, répliqua Vincent, c'est d'imiter celle dont Jésus-Christ s'est préparé à la sienne : *Non mea voluntas, sed tua fiat.* Marie de Meaupeou Foucquet, si connue par sa piété et par son amour pour les pauvres, avoit sur le salut de son fils de mortelles inquiétudes, qu'elle communiqua au saint Prêtre. *Donnez*, lui répondit-il, *l'enfant et la mère à Notre-Seigneur, et il vous rendra bon compte de tous les deux.* Etudiez ce grand modèle, *et conformez-vous à sa volonté.* Elle le fit, et s'en trouva bien. Toute la terre a su la disgrâce du surintendant des finances, et les ressources qu'il trouva dans le zèle du célèbre Pélisson ; mais peu de personnes ont su comme moi, et par des voies aussi sûres, que dans sa prison (1) il devint un modèle de douceur, de patience, et surtout d'humilité.

A la piété envers Jésus-Christ, Vincent de Paul joignit toujours une tendre dévotion à sa très-sainte Mère. Pour célébrer dignement

---

(1) Nicolas Foucquet, marquis de Belle-Isle, fut enfermé au château de Pignerol, le 20 décembre 1664. Il instruisit et forma même à la vertu un pauvre enfant qui étoit son seul domestique. Il se consola lui-même en composant des ouvrages de piété. Il mourut le 23 mars 1680.

ses fêtes, il jeûnoit la veille, ainsi que toute sa maison. Le jour de la solennité il officioit avec toute la religion possible. Il proposoit à ses frères les exemples de vertu que présentoit le mystère honoré par l'Eglise. Quelque part qu'il entendît sonner l'*angelus*, fût-ce chez un prince, il se mettoit à genoux pour le réciter. Il visitoit souvent, et toujours par dévotion, les temples érigés en l'honneur de cette auguste Vierge. Le titre touchant de consolatrice des affligés, que l'expérience et la piété des fidèles lui ont assuré de concert, fut pour lui un motif de recourir à elle dans les peines et les orages dont sa vie fut si souvent agitée. Ce fut à l'aide de sa protection que, sur un frêle vaisseau, il passa de Tunis en Europe avec un renégat qu'il avoit converti, et que pendant les troubles de la Fronde il échappa aux périls que le démon de la discorde faisoit naître sous ses pas. En un mot, qu'on le suive depuis l'enfance jusqu'à sa mort, on trouvera en lui un des plus dévoués et des plus fidèles serviteurs qu'ait eu la Mère de Dieu dans les derniers temps.

Il y joignit, par une conséquence nécessaire, saint Joseph, son digne époux, qu'il a donné pour patron à ses jeunes séminaristes; saint Pierre, que la vivacité de sa foi et son amour a placé à la tête du troupeau; saint Paul, dont il admiroit les travaux infatigables; saint Vincent, martyr, sous la protection duquel il avoit été mis lors de son baptême. Il n'oublioit assurément ni l'Apôtre des Indes, qu'il proposa toujours pour modèle à ceux qu'il envoyoit dans les pays infidèles ou hérétiques; ni saint François de Sales, qui l'avoit si tendrement chéri, ni enfin M. Olier, dont il avoit reçu les

derniers soupirs, et qu'il invoquoit comme un Saint.

Pour augmenter le nombre de ceux qui triomphent dans la gloire, il tâchoit de briser, par ses prières, les liens de feu qui en séparent les ames du purgatoire. Il plaçoit à la tête les bienfaiteurs de sa congrégation. Et chaque jour on y dit encore trois fois pour eux celui des psaumes que l'Eglise a jugé plus propre à leur procurer un lieu de paix et de rafraîchissement.

Des sentimens si chrétiens naissoient en Vincent de Paul du zèle qu'il eut toujours pour la gloire de Dieu; et ce zèle, qui ne connoît point de mesures, fut le principe de celui avec lequel il travailloit soit à son salut, soit à celui des autres. Qu'on se rappelle en gros ce que nous avons dit de lui dans le corps de son Histoire, et on verra que, pendant la longue carrière qu'il a fournie sur la terre, il ne tendit jamais qu'à former au Seigneur un peuple parfait. Mais on n'y verra pas moins que le zèle avec lequel il s'y employa eut toutes les conditions qu'il doit avoir; c'est-à-dire, qu'il fut sage, éclairé, invincible, dégagé de tout motif d'intérêt.

Son zèle fut sage, jamais impétueux, jamais précipité. Les traits de père et d'ami dominèrent toujours dans les réprimandes qu'il fut obligé de faire aux siens. Dans ses missions il tonnoit contre le péché; mais après avoir effrayé le coupable, il lui inspiroit de la confiance et le gagnoit par la tendresse. En parlant aux grands du siècle, il n'altéroit point la vérité; mais cette vérité si souvent odieuse passoit à l'ombre du respect, et plus encore de la haute idée qu'on eut toujours de sa

droiture et de sa probité. Dans les séminaires il vouloit qu'on formât avec patience les jeunes gens qui s'y trouvent ; qu'on en fît d'abord de bons chrétiens, et ensuite des ecclésiastiques ; surtout qu'on ne les accablât point d'avis, toujours offensans quand ils sont caustiques, toujours inutiles quand ils sont trop multipliés.

Son zèle fut éclairé. Les lumières de l'Evangile, les décisions de l'Eglise, l'autorité des plus célèbres docteurs, furent ses règles. Dans ses doutes il avoit recours à MM. Ysambert et Duval, dont le premier fut son pénitent, et le second son directeur après M. de Berulle. Un grand sens et de bonnes études, en un mot la nature et la grâce le conduisirent par ce chemin sûr, qui est à une juste distance des extrêmes. Il étoit très-éloigné des nouveautés janséniennes ; il fut très-éloigné du relâchement *des* mauvais *Casuistes ;* et lorsque leur infâme *Apologie* eut reçu à Rome la flétrissure qu'elle méritoit, il en informa ses Prêtres, comme il les avoit informés de la censure du livre de Jansénius. En fait de pénitences, il vouloit qu'on s'en tînt aux maximes du saint concile de Trente ; c'est-à-dire que, quoique par cette rigueur apparente on fournît à quelques personnes un prétexte de se tenir loin des sacremens, on les proportionnât à la grièveté des péchés. C'est, disoit-il, que *la sainte sévérité tant recommandée par les saints canons de l'Eglise, et renouvelée par S. Charles, fait incomparablement plus de fruit que la trop grande indulgence*, etc.

Son zèle fut inviolable. Rien ne lui coûta quand il fut question de la gloire de Dieu et du salut des ames. Quel courage n'a pas dû avoir

avoir un homme qui sut secourir pendant une longue suite d'années de vastes provinces dont les besoins renaissoient tous les jours ? un homme qui, pour procurer à l'indigence les hôpitaux de Bicêtre et de la Salpêtrière, eut des obstacles de tout genre à surmonter ? un homme qui, dans le conseil du Roi, osa parler devant un ministre formidable, comme il eût parlé au jugement de Dieu ? On diroit que, dans l'expédition de Madagascar, il fut comme Jacob, fort contre Dieu même. Le ciel et la terre, les hommes et les élémens parurent s'armer contre lui. De ses enfans, les uns furent ensevelis sous les flots, les autres tombèrent entre les mains de l'ennemi; ceux-ci moururent en arrivant au port, ceux-là furent consumés à la veille d'une abondante moisson. Ces fâcheux accidens ne l'ébranlèrent point, comme ils n'ont point ébranlé ses successeurs; et Madagascar auroit encore ses missionnaires, s'ils n'avoient été forcés d'en sortir quand Louis XIV l'abandonna.

Enfin, le zèle de Vincent de Paul fut pur et dégagé de toute vue d'intérêt. Bien loin de passer les mers ou de parcourir les campagnes pour moissonner le temporel des peuples, il ne leur rendit jamais de services qu'à ses propres dépens. Si dans les missions un curé riche offroit sa table, il étoit absolument défendu de l'accepter. Il n'étoit pas même permis de recevoir l'honoraire des messes qu'on disoit pour les fidèles. Le Saint la faisoit porter aux malades par ceux même qui la présentoient.

A ce premier genre de désintéressement, dont je serai obligé de parler ailleurs, Vincent en joignit un autre plus difficile et bien

moins commun. Dégagé de l'esprit de jalousie contre lequel ceux qui courent la même carrière ne sont pas toujours assez en garde, il voyoit le succès des autres avec la sainte joie des enfans de Dieu. Il les publioit au-dedans et au-dehors, et il leur a plus d'une fois rendu des services que la plupart d'entr'eux n'ont jamais connus. Il faisoit plus encore, puisque pour faire valoir les travaux des autres, il alloit jusqu'à dépriser les siens et ceux de ses missionnaires, en qui il ne voyoit qu'une poignée de gens mal habiles, dont les foibles travaux ne pouvoient trouver grâce devant Dieu qu'à la faveur de la grande récolte des autres. Tel fut son zèle; mais disons-le en même temps, telle fut son humilité. Il en falloit beaucoup pour perdre de vue le témoignage uniforme que portoient du mérite et de la vertu de ses prêtres, les plus illustres pasteurs du premier et du second ordre, les plus vertueux magistrats, souvent même les têtes couronnées.

Sa charité pour le prochain fut aussi étendue que son zèle. Obligé de resserrer une matière que sa piété a rendue si vaste, je ne rappellerai ici ni ce qu'il souffrit pour les intérêts du Roi pendant les troubles de la fronde, ni le danger auquel il exposa sa vie pour sauver celle du chancelier de France, ni la justice que lui rendit plus d'une fois Anne d'Autriche en parlant de lui comme d'un fidèle serviteur de son Prince. Je ne parlerai pas non plus du tendre respect qu'il eut toujours pour le siége apostolique, respect si profond, que ni Paulin, ni Mélèce, ni l'univers entier n'auroient pu le détacher de la chaire de saint Pierre. Je ne parlerai pas même de son dévouement à l'ordre épiscopal, dévoue-

ment qui le porta en toute occasion à soutenir à la cour et au parlement les justes entreprises des Evêques ; à les recevoir comme les anges du Dieu vivant, à honorer comme ses maîtres des prélats qui, presque tous, l'honoroient comme leur père, et qui, dans le pénible soin de leurs diocèses, n'avoient pas de ressource plus sûre que celle de son crédit et de ses lumières. Il semble que la charité des Saints, quand elle vole moins haut, a quelque chose de plus touchant et de plus admirable.

Pour commencer par le clergé inférieur, quiconque en portoit les marques étoit assuré de touver chez lui de la consolation dans ses peines, et une main toujours prête à essuyer ses larmes. Un prêtre étranger et infirme lui demanda un secours ; Vincent le reçut avec bonté, le logea, le nourrit, le fit traiter, et le garda jusqu'à ce qu'il eût recouvré ses forces. Un autre, qui faisoit sa retraite à Saint-Lazare, y tomba malade ; le Saint en eut et en fit prendre tous les soins imaginables. Le mal dura long-temps, mais la charité dura plus long-temps que le mal. Quand ce pauvre homme fut rétabli, Vincent lui fit donner une soutanne, un bréviaire, plusieurs petits effets, et dix écus. Un troisième, à qui il avoit accordé l'hospitalité, lui vola une soutanne et un manteau long. On vouloit courir après : A la bonne heure, dit *Vincent*, pourvu que ce soit pour lui porter ce qui lui manque, et non pour lui redemander ce qu'il a pris : il faut qu'il soit bien dans le besoin, pour en être venu à une si fâcheuse extrémité.

Je supprime ici cent autres traits semblables, et en disant *cent traits*, je réduis les choses à rien. Le seul détail des secours qu'il a dis-

tribués ou procurés aux ecclésiastiques d'Irlande, persécutés par Cromwel, seroit capable d'épuiser la patience du lecteur. Il étoit si notoire dans tout le royaume et dans tous les Etats voisins, que Vincent étoit l'asyle des ecclésiastiques qui étoient dans le besoin, que, quoiqu'à raison du malheur des temps, il s'en rendit à Paris une prodigieuse multitude, presque tous venoient en droiture descendre à Saint-Lazare. Mais ce qu'il y eut de singulier dans cette charité sacerdotale, c'est qu'elle ne se refroidit jamais, et que, quoique en ornemens, en vases sacrés, en linges, et en réparations d'église, elle soit allée à plus d'un million de livres, notre Saint ne crut jamais en avoir assez fait. Grâces à Dieu, il étoit le seul à penser ainsi. Il y avoit peu de provinces où il ne fût regardé comme le père et des pasteurs et des peuples. Sa mémoire y étoit en bénédiction; et quand un curé de campagne, en montrant l'habit qu'il avoit sur le corps, lui appliqua ces paroles de Jésus-Christ à S. Martin, *et hác me veste contexit*, il ne dit que ce que plus de mille prêtres auroient pu dire.

Il avoit aussi un amour très-tendre pour toutes les communautés. Il en fut quelquefois bien mal récompensé; et dans une occasion importante, il fut traversé à Rome par un corps à qui il avoit rendu en France des services signalés. Il ne s'en vengea qu'en protestant, que quand même les *** *lui arracheroient les deux yeux, il ne cesseroit jamais de les aimer et de les servir;* et c'est ce qu'il a fait toute sa vie. Sa vénération pour les religieux étoit si profonde, que lorsque quelqu'un d'eux lui rendoit visite, il se jetoit à ses pieds, et le forçoit par sa persévérance à lui donner

sa bénédiction. Mais il faisoit quelque chose de plus pour eux ; et les réformes de Grandmond, de Prémontré, de Sainte-Geneviève et de Chancelade, seront un monument éternel de l'activité et de l'étendue de sa charité à leur égard. Ce qu'il faisoit pour le corps entier, il l'a fait plus de cent fois pour les particuliers même, soit pour les réconcilier avec leurs supérieurs, soit pour les empêcher de passer d'un ordre à un autre : conduite qu'il n'approuva jamais, que quand elle étoit appuyée sur de très-solides raisons.

Un homme si plein de charité pour les communautés étrangères, ne pouvoit manquer d'en avoir beaucoup pour celles qu'il avoit lui-même formées. Plus père de chacun des siens, que ne l'est un père naturel envers son fils unique, il n'y en avoit pas un seul parmi eux, qui n'eût lieu de croire qu'il n'en étoit tendrement aimé. Ses paroles, ses lettres, ses réprimandes même portoient l'empreinte de la charité. Il prévenoit les besoins, il soutenoit dans les peines ; il ne jugeoit pas, il condamnoit encore moins sans entendre. Les rapports artificieux, l'adroite et souple médisance n'avoient point d'accès chez lui. Il fit à ses enfans jusqu'à sept conférences contre ce malheureux vice, qui met le trouble partout. C'est vraisemblablement à ses leçons que la pieuse Madeleine de Lamoignon dut et son admirable douceur, et son inflexible aversion pour la médisance.

Quelque vive que fût sa charité dans tous les temps, elle redoubloit à l'égard des infirmes. Bien loin de les regarder comme des gens à charge, il les regardoit comme la bénédiction des maisons où Dieu les éprouve. Il donnoit de bons ordres à ce qu'ils fussent bien

traités ; et, ce qui est beaucoup plus sûr, il examinoit par lui-même si ses ordres étoient fidèlement exécutés. Dans leurs convalescences il les égayoit par des histoires, où l'instruction se joignoit si bien à l'agrément, que l'esprit et le cœur y trouvoient leur compte.

S'il recommandoit instamment l'amour du prochain à ses missionnaires, il ne le recommandoit pas moins aux Filles de la Charité, que leur nom seul avertit du soin qu'elles doivent avoir de cultiver cette importante vertu. *Hélas ! mes chères sœurs*, leur disoit-il, *vous avez déjà tant à souffrir du dehors et de vos emplois. Que seroit-ce, si vous alliez vous faire au-dedans de nouvelles croix, qui sont toujours les plus dures ! Vos maisons ne deviendroient plus qu'un purgatoire, au lieu que l'amour doit en faire un paradis.* Il tenoit le même langage, soit aux religieuses de Sainte-Marie, soit aux Filles de la Providence. Les constitutions qu'il dressa pour celles-ci avec madame de Pollaillon, ne tendent qu'à établir dans leurs cœurs l'empire de la charité et de l'humanité. C'est l'idée qu'en donne un nouvel écrivain, et elle est aussi juste que précise.

Quoiqu'il soit aisé de conclure de ce que nous avons dit dans le cours de notre histoire, que la charité pour les pauvres fut la vertu dominante de S. Vincent, le lecteur trouveroit mauvais que nous n'en disions rien ici. A le prendre depuis l'enfance jusqu'à sa mort, presque toute sa vie s'est passée à secourir les malheureux. Tant d'associations instituées pour soulager les malades, tant de larmes répandues pour les enfans trouvés, tant d'hôpitaux fondés par ses soins, tant de secours procurés à d'immenses provinces, tant et de si

grandes sommes distribuées aux esclaves de Barbarie, tant de glorieux établissemens qui subsistent encore, annoncent depuis plus d'un siècle, que l'esprit de miséricorde fut celui qui l'anima davantage. C'est pour les pauvres qu'il a établi une compagnie de vierges, qui se font gloire d'en être les servantes. C'est pour eux qu'il a donné à l'Eglise une nouvelle congrégation, et qu'il l'a souvent réduite à manquer du nécessaire, de peur que le nécessaire ne manquât à l'indigence. C'est pour eux, qu'après avoir tiré d'une auguste Reine jusqu'à ses pierres précieuses, il se livroit en quelque sorte lui-même, en empruntant, en son propre nom, des sommes considérables. Enfin, c'est pour eux qu'il a si prodigieusement donné pendant sa vie, qu'au jugement de François Hébert, évêque d'Agen, qui le savoit mieux qu'un autre, le total de ses aumônes passe douze cent mille louis d'or. Que la légion qui s'étudie à obscurcir sa gloire, nous montre dans ses héros quelque chose d'approchant! Cependant ce n'est là qu'une légère esquisse de sa charité pour les pauvres. La lecture de sa grande histoire, quoique fort resserrée de ce côté-là, en donnera une idée plus juste, et plus capable d'attendrir.

Celle que nous donneroit un beau détail de l'amour qu'il eut pour ses ennemis, ne seroit pas moins consolante. Dans l'impuissance où nous sommes de le faire ici, il nous suffira de dire, que Vincent, prêt à monter à l'autel, quitta ses ornemens pour se réconcilier avec un homme dont il avoit été offensé; qu'il demanda le rappel d'un seigneur, qui presque sous les yeux d'Anne d'Autriche, l'avoit indignement outragé; que bien loin

de triompher du malheur qu'éprouvent d'ordinaire ceux qui quittent leur première vocation, il fit révoquer par ses larmes l'arrêt de mort porté contre un étourdi, qui, après avoir déserté de sa congrégation, avoit déserté de son régiment; et qu'enfin au lieu d'abandonner à son malheureux sort une femme qui venoit de tuer un frère de sa maison, et presque sous ses yeux, il lui donna de l'argent pour se soustraire par la fuite à la sévérité des lois. Si ce n'est pas là donner son ame pour celle de son ennemi, c'est au moins faire ce qu'on ne trouve que dans la vie des plus grands Saints.

La douceur, cette vertu si propre à gagner les cœurs, fut peut-être celle de toutes qui coûta le plus à S. Vincent. Mais enfin à force de vigilance et de prières, il l'acquit dans un si haut degré, qu'il eût été en ce genre le premier homme de son siècle, si son siècle n'avoit pas vu le saint évêque de Genève. Il eut à traiter, et souvent dans le même jour, avec des personnes d'un esprit élevé, et des gens qui n'avoient ni éducation ni intelligence. Partout *en le voyant, on croyoit voir S. Paul conjurant les chrétiens par la douçeur et par la modestie de Jésus-Christ* (1). Partout il rappeloit l'idée du Sauveur conversant parmi les hommes. Jamais d'altération sur son visage, de dureté dans ses paroles, de marques d'ennui dans ses gestes.

C'étoit surtout avec les hérétiques, et

(1) C'est de la Lettre de M. de Fénélon, archevêque de Cambray, que je tire ce beau mot. Il le tenoit de M. Tronçon, célèbre supérieur du séminaire de Saint-Sulpice.

avec les pauvres gens de la campagne, que la douceur lui paroissoit plus nécessaire. Il eut dans un même jour la consolation de gagner trois protestans à l'Eglise. Ce fut par la solidité des preuves, mais ce fut encore plus par l'onction et la douceur qu'il en fit la conquête. A ce sujet, il rappeloit ce mot du cardinal du Perron, que pour lui il se faisoit fort de convaincre les calvinistes, mais qu'il n'appartenoit qu'à M. de Genève de les convertir.

Quant aux peuples de la campagne, qui furent toujours le grand objet de son zèle, il étoit persuadé que ce n'est que par la patience et par la douceur qu'on peut en tirer parti. A son sens, qui fut toujours très-droit, cet oracle de l'Ecriture : *Rendez-vous affable à l'assemblée des pauvres*, devoit être la règle de tous ses prêtres. Il étoit le premier à la mettre en pratique; et si les missions qu'il fit sur les galères eurent un succès, dont toute la France fut étonnée, ce fut en grande partie à l'extrême douceur avec laquelle il traitoit les forçats, qu'il en fut redevable. Au fond cette vertu, qui charme partout, avoit chez lui je ne sais quoi de si naïf, de si sage, qu'il étoit difficile de tenir contre. Un seigneur, sujet à faire des imprécations, ayant une fois dit devant plusieurs autres personnes, qu'il vouloit que le diable l'emportât; le Saint l'embrassa de bonne grâce, et lui dit en souriant : *Et moi, monsieur, je vous retiens pour Dieu*, ce seroit dommage que son ennemi vous eût. Ce peu de mots édifia beaucoup la compagnie : celui à qui ils s'adressoient, en fut encore plus touché que les autres. Il avoua son tort, et promit de se corriger.

Au reste, la douceur de notre Saint suivit

ce juste milieu qui ne connoît ni défaut ni excès. Il détesta la flatterie, jusqu'à dire que rien n'est plus indigne d'un cœur véritablement chrétien; mais il ne détesta pas moins cet esprit de mollesse, qui dans la crainte de déplaire aux hommes, fait que très-souvent on déplaît à Dieu. Sa règle constante fut d'imiter celui qui, en allant fortement à son but, sait y aller par des voies pleines de suavité et de douceur. *Attingit à fine usque ad finem fortiter, et disponit omnia suaviter*. Sap. 8. 1.

Mais cette fermeté, si nécessaire à un homme en place, Vincent sut l'unir à la plus prodigieuse humilité. Il semble au premier coup-d'œil qu'on peut l'imiter dans ses autres vertus; mais quand on en vient à son ardeur pour le mépris, on perd terre, il paroît inimitable. Ce qui surprend, c'est qu'il commença de très-bonne heure à nourrir ces sentimens si contraires à la nature; et que malgré les louanges que lui prodiguèrent dans toute l'Europe le sacerdoce et l'empire, il ne les perdit jamais. Le lecteur n'a pas oublié qu'en arrivant à Paris, il quitta son propre nom, de peur de passer pour un homme de famille, que quoiqu'il eût fait de bonnes études, il ne se donna que pour un écolier de quatrième; qu'à l'occasion de ce pauvre neveu, qui le vint voir aux Bons-Enfans, il remporta sur l'amour-propre une victoire de plus complètes; qu'il enchérit sur l'odieux compliment que l'abbé de Saint-Cyran lui fit, quand il le traita d'ignorant, et d'homme indigne d'être à la tête de sa congrégation, et qu'enfin à la cour, où la naissance fait quelquefois la meilleure partie du mérite, il débuta par publier qu'il étoit le fils d'un pauvre paysan.

J'ajoute ce qu'on a dit plus d'une fois, et ce qu'on a dit sans crainte d'être accusé d'exagération, qu'il a toujours saisi, sans jamais en laisser passer une, toutes les occasions de s'humilier, ou plutôt qu'il couroit après, quand elles ne se présentoient pas d'elles-mêmes. Un enfant de bonne maison lui écrivit d'Acqs, qu'il avoit l'honneur d'être son parent, et qu'à ce titre il lui demandoit sa protection. Le Saint l'assura de sa bienveillance; mais il fit ce qu'il put pour lui persuader, qu'*étant sorti d'un pauvre laboureur*, il ne pouvoit être d'une famille aussi honorable que la sienne. Un seigneur de Portugal, c'étoit le comte d'Obidos, lui écrivit une lettre pleine d'estime et de respect. Vincent, affligé qu'il y eût encore quelqu'un sur la terre qui ne le regardât pas comme le dernier des hommes, fit tout ce qu'il put pour le faire changer d'idées; et, à son ordinaire, il n'oublia ni son indigence spirituelle, ni la bassesse de sa naissance. Pierre J. F. de Montgaillard, évêque de Saint-Pons, lui parla par hasard d'un château de sa famille. *Je le connois*, reprit le saint Prêtre : *J'ai gardé les bestiaux dans ma jeunesse, et je les menois de ce côté-là.* Ce trait rapide d'humilité frappa si fort ce prélat, qu'il l'a répété cent fois dans sa vie, et que jamais il ne l'a répété sans verser des larmes (1).

Mais rien à mon sens ne fait mieux connoître l'humilité de notre Saint, et l'idée que l'on en avoit généralement conçue, qu'un fait arrivé à Marseille, lorsqu'on y voulut com-

(1) On tient ce dernier fait de M. son neveu, qui s'étoit retiré au séminaire de Béziers.

mencer le procès de sa béatification. Les commissaires s'étant transportés dans les salles du magnifique hôpital, que les galériens doivent à la charité du saint Prêtre, un vieux forçat qui étoit aveugle, et entendit plus de bruit qu'à l'ordinaire, demanda de quoi il s'agissoit. *Il s'agit*, lui répondit-on, *de savoir si tu as connu M. Vincent. Et oui sans doute*, répliqua-t-il, *je lui ai fait ma confession générale ; c'étoit un bien saint homme. Mais pourquoi me demandez-vous cela ! C'est*, lui dit-on, *qu'on veut le canoniser. Peine perdue*, s'écria-t-il, *M. Vincent étoit trop humble, il ne le souffrira jamais.* Plaise à Dieu que cette réponse, que tant de personnes de la plus haute condition ont admirée, les porte quelquefois, et moi plus qu'eux, à dire avec bien de la justice, ce que notre Saint a souvent dit par un excès d'humilité : *Je ne suis pas un homme, mais un pauvre ver qui rampe sur la terre, et qui ne sait où il va ; mais qui cherche seulement à se cacher en vous, ô mon Dieu ! qui êtes tout mon désir. Je suis un pauvre aveugle, le plus inutile, le plus misérable des hommes, et celui de tous qui ai le plus grand besoin des miséricordes du Seigneur* (1).

Du reste, ce même homme, qui se mettoit au-dessous des démons ; qui, au collége des Bons-Enfans alla jusqu'à déclarer devant tous

---

(1) « Après tant d'exemples d'une si rare et si pro- » digieuse humilité, on ne peut comprendre comment » un auteur très-récent a osé dire dans un prétendu » *Cours d'Histoire dédié aux jeunes personnes*, » tom. 2, pag. 351, que *le désir de se faire chef et* » *fondateur d'ordre* engagea S. Vincent de Paul *à* » *solliciter, peut-être un peu injustement, l'expul-* » *sion des religieux Bénédictins de la maison de* » *Saint-Lazare de Paris, pour y mettre en leur place*

ses prêtres les fautes les plus grièves qu'il eût jamais commises ; qui ne faisoit point de difficulté de se mettre publiquement à genoux devant un malheureux qui avoit osé lui donner un soufflet ; qui s'abaissoit, on a peine à le dire, mais pourquoi ne le diroit-on pas d'après un grand évêque ? qui s'abaissoit jusqu'à décroter les souliers d'un ordinand : en un mot, cet homme si vil, si abominable à ses yeux, fut ferme comme un rocher quand il s'agit des intérêts de Dieu et de son Église. Il montroit alors que le mépris de soi-même n'est pas incompatible avec la vraie grandeur d'ame. Nous l'avons vu, malgré sa juste déférence pour le plus signalé de ses bienfaiteurs, s'opposer au rétablissement d'un abbesse scandaleuse ; fermer l'entrée des maisons de la Visitation à des Princesses accoutumées

» *les prêtres de la mission qu'il venoit d'établir.* Si » cet injurieux écrivain avoit lu l'Histoire de Paris, il » y auroit vu qu'il n'y eut jamais de Bénédictins à » Saint-Lazare, et s'il avoit ouvert celle de S. Vincent, il y auroit reconnu du premier coup-d'œil, » que ce furent les chanoines réguliers, par qui étoit » desservie cette maison, qui l'offrirent au saint Prêtre ; qu'il rejeta la proposition dès qu'elle lui fut » faite ; que plus de trente visites, que le prieur (M. » Le Bon) et le curé de Saint-Laurent lui firent pour » le déterminer, bien loin de le fléchir, ne purent pas » même le porter à voir le nouveau domicile qu'on lui » présentoit ; et qu'il ne l'accepta enfin que parce que ses » amis, et surtout le célèbre André Duval, lui répétèrent qu'il ne pouvoit le refuser en conscience. Si » l'auteur n'a pas mieux réussi dans le reste de ses histoires qu'en celles qu'il nous débite sur Louis XIII et » sur S. Vincent de Paul, on peut l'assurer qu'il a fait » un bien mauvais présent à la jeunesse. Au moins auroit-il pu et dû savoir que S. Vincent de Paul ne fut » du conseil de conscience que sous Anne d'Autriche. »

à tout obtenir; éloigner du sanctuaire ces hommes puissans qui ne savent pas édifier l'Eglise, mais qui savent bien se venger; et enfin proposer à un premier ministre de se sacrifier pour le bien public, et à une grande Reine d'y donner les mains. Pour juger si dans des cas aussi critiques un homme sans naissance a besoin de courage, il n'y a qu'à examiner, si, mis à sa place, ceux qui dans l'Etat occupent les premiers rangs, osent souvent l'imiter.

En apprenant du Fils de Dieu à être doux et humble de cœur, notre Saint en apprit à être obéissant dans toutes les occasions où la religion commande et permet de l'être. Il étoit sous la main de son directeur comme un enfant qui n'a point de volonté. Ce fut par obéissance qu'il fut pourvu de la cure de Clichy; qu'il entra dans la maison du général des Galères; qu'il devint le directeur de son épouse; que dans la suite il accepta et reprit la charge de premier supérieur de sa congrégation; que sans jamais courir après des priviléges, qu'il eût plus aisément obtenus que bien d'autres, il voulut que ses prêtres dépendissent absolument des ordinaires quant à leurs fonctions extérieures, et qu'enfin il accepta dans le conseil du Roi une place à laquelle il auroit indubitablement préféré les chaînes dont il avoit été chargé à Tunis.

Un homme, qui sut si bien pratiquer l'obéissance étoit en droit de la prescrire aux autres. Et c'est ce qu'il fit parfaitement à l'égard des communautés que la Providence avoit confiées à ses soins. Il leur disoit que cette vertu, jointe à la régularité, est l'ame et comme la substance de la religion; que tout le bien de la créature consiste à remplir les desseins de Dieu, et qu'on ne les remplit que par la fidelle pratique

de l'obéissance ; et qu'enfin ceux qui se désunissent de cœur de leurs supérieurs, qui murmurent contre eux, qui les contredisent, se rendent coupables d'une apostasie intérieure. Il ajoutoit que l'obéissance, pour être parfaite, doit être *volontaire*, parce que c'est du cœur et de l'affection qu'elle doit partir ; *prompte*, parce que la vraie obéissance n'admet ni excuse ni délai ; *courageuse*, parce qu'elle ne doit point s'arrêter à la vue des obstacles ; *persévérante*, parce qu'il faut obéir comme Jésus-Christ, et que Jésus-Christ a obéi jusqu'à la mort.

L'exemple de ce Dieu Sauveur étoit le premier motif qu'employoit le saint Prêtre pour animer à la pratique de cette importante vertu. Mais il y en joignoit un autre bien capable de faire naître la frayeur et la compassion pour ceux qui sont en place, c'est le compte terrible qu'ils auront à rendre au tribunal du souverain Juge. Enivrés pendant la vie de leur très-petite fortune, ils ne pensent souvent, ni à bien remplir leurs devoirs, ni à les faire remplir par les autres. A la mort leur ame y sera d'abord pour elle-même, et ensuite pour celle de leurs inférieurs. Est-il juste d'appesantir un poids, qui de lui-même est déjà si accablant ?

Une obéissance aussi parfaite suppose beaucoup de candeur et de simplicité. Celle de Vincent de Paul fut admirable, et le grand Bossuet lui rendit en ce point autant de justice, que le cardinal de la Rochefoucauld en rendoit à son humilité. Au fond, il ne connut jamais ni la marche équivoque, ni les routes obliques des prudens du siècle. Toujours ingénu, toujours droit, s'il ne disoit pas toute vérité indistinctement, parce qu'il y avoit dans l'Etat des mystères qui n'étoient

que pour lui ; il ne disoit, ni n'insinuoit jamais rien, qui fût tant soit peu contraire à la vérité. Un homme simple, *disoit-il*, ne regarde que Dieu, et ne veut plaire qu'à lui. S'il ne découvre pas toutes ses pensées, parce que la simplicité est une vertu discrète, il a soin d'éviter tout ce qui pourroit faire croire qu'il a dans l'esprit ou dans le cœur ce qu'il n'y a pas en effet. En un mot il est simple en tout ; simple dans l'intention, dans la manière d'agir, dans la manière de parler.

Cette simplicité dans les paroles, et surtout dans les instructions qu'on fait au peuple, étoit un point que notre Saint ne se lassoit point d'inculquer. Sa crainte, et sa très-grande crainte, étoit que ses enfans n'eussent, comme bien d'autres, le malheur de vouloir se faire un nom par des discours d'appareil. « On veut » briller, *disoit-il encore*, on veut faire parler » de soi, on veut entendre dire qu'on a bien » réussi. Maudit orgueil, que tu corromps de » biens ! Tu fais qu'on se prêche soi-même, » et non pas Jésus-Christ, et qu'au lieu d'édi- » fier, on détruit et on ruine. » Aux paroles, Vincent ajoutoit des exemples dont il avoit été témoin. Un jour il se jeta à genoux aux pieds d'un de ses prêtres, pour le conjurer de faire d'une manière simple les entretiens de l'ordination. Il ne put rien gagner sur un homme enflé de son mérite, qui vouloit suivre son goût, qui le suivit en effet, mais qui ne fit absolument aucun fruit. Un autre au contraire qui se régla sur les avis du Saint, charma tellement une province, dont les habitans passoient au moins pour très-déliés, qu'on lui offrit un fort bel établissement.

Mais comme la simplicité sans prudence de-

vient indiscrétion ou stupidité, le Serviteur de Dieu eut toujours grand soin de réunir ces deux précieuses vertus. Mais il les réunit si bien, que jusqu'à sa mort il fut regardé comme l'homme le plus sage de son siècle. Evêques, magistrats, curés, docteurs, religieux, supérieurs de communautés, tous venoient à lui *comme à l'oracle du temps.* Je parle de ce que j'ai vu, dit un témoin oculaire, et j'ai moi-même accompagné le prince de Conti, et MM. d'Urfé et de Fénélon dans une visite qu'ils lui firent pour avoir ses avis sur différentes affaires.

Ce fut la haute et juste idée qu'on avoit de sa prudence, qui porta S. François-de-Sales à lui faire agréer la supériorité de son premier monastère de Paris; Anne d'Autriche à le mettre à la tête de ses conseils; l'illustre Guillaume de Lamoignon (1) à le consulter comme *un esprit supérieur, non-seulement dans les matières de conscience, mais encore dans les affaires séculières;* la maison de Fénélon à donner les mains à un mariage qu'elle n'approuvoit pas, et qui, selon la prédiction du Saint, a donné à l'Eglise le grand archevêque de Cambrai.

Mais pourquoi chercher des suffrages particuliers dans une matière où les faits publics parlent si hautement? Qu'on se rappelle, et qu'on parcoure les grands établissemens qu'il a faits; les moyens dont il s'est servi pour y réussir, la sagesse des règlemens qu'il leur a donnés, la manière dont il adoucit l'évêque du Mans (2), et que la plus raffinée poli-

(1) Il fut fait premier président du Parlement de Paris, le 2 octobre 1658, et mourut le 17 décembre 1677, à soixante ans.

(2) Philibert-Emmanuel de Beaumanoir, mort le 17 juillet 1671.

tique lui enviera toujours : en un mot, qu'on suive sa marche en Afrique et en Europe, et l'on avouera sans peine avec MM. le Tellier, chancelier de France, et Claude le Pelletier, ministre d'Etat, que Vincent de Paul s'est conduit en tout avec tant de sagesse et de prudence, que ceux à qui la justice et la raison l'obligeoient d'être le plus contraire, ne pouvoient se plaindre de lui.

Ces dernières paroles nous invitent à dire un mot de la justice de saint Vincent. Pour prouver qu'il l'a posséda comme le reste des autres vertus dans un degré héroïque, je ne le suivrai, ni dans la manière dont il rendit à César ce qui appartient à César, ni dans le choix toujours éclairé qu'il fit des officiers dont il avoit besoin comme seigneur du territoire de Saint-Lazare, ni dans l'attention qu'il eut, malgré sa douceur naturelle, à maintenir la sévérité des lois, quand la loi plus forte du pardon des injures ne l'obligea pas d'en agir autrement, Je me contenterai d'indiquer sa conduite dans les procès que l'esprit de chicane ou la surprise lui ont quelquefois intentés. Je puis assurer d'avance qu'elle est aussi chrétienne qu'elle est peu suivie par la plupart des chrétiens.

Sa maxime étoit d'aimer beaucoup mieux sacrifier quelque chose de son droit, que de mal édifier le prochain en plaidant. Mais comme il y a des caractères incapables d'en venir à des moyens de conciliation, il ne s'engageoit jamais à la défense sans avoir consulté *au-dedans et au-dehors* tout ce qu'il y avoit de plus sage, de plus judicieux. Si quelquefois il a été trompé en ce genre, comme il me semble qu'il l'a été dans un cas important par le

célèbre André Duval, au moins ne l'étoit-il que selon les règles de la prudence.

Quand l'affaire étoit entamée, et qu'il voyoit les juges, c'étoit bien moins pour leur recommander sa cause, que pour les prier instamment de n'avoir égard qu'à l'équité. Il n'étoit ni pour ni contre personne. Il sollicitoit également pour le demandeur et pour le défendeur. Il exposoit et faisoit valoir les raisons de son adverse partie, aussi-bien, et peut-être mieux qu'elle n'auroit fait elle-même. Il regardoit même les sollicitations comme des démarches peu conformes à la justice. Il disoit qu'un magistrat qui craint Dieu n'y a point d'égard; que quand il étoit au conseil de la Reine, il les comptoit pour rien; et qu'il se contentoit d'examiner si la chose dont il s'agissoit étoit juste, ou si elle ne l'étoit pas.

Il fut obligé d'avoir un procès avec les habitans de Valpuiseau. Quand ils seroient venus à Paris en qualité de gens associés en cause, il ne les auroit pas mieux reçus. Il les logeoit, les faisoit manger au réfectoire à côté de lui, et payoit leur voyage. Lorsque l'affaire fut sur le point d'être décidée, il leur en fit donner avis, afin que s'ils avoient quelque chose de nouveau à produire, ils le puissent faire à temps. Ils se rendirent d'abord chez lui comme chez un homme qui les protégeoit. Il les conduisit lui-même chez le rapporteur. Malgré tous ces bon offices, ils furent condamnés; mais le Saint paya les frais du procès: le soir il leur donna encore à souper, les logea, et ne les renvoya le lendemain qu'après leur avoir remis à chacun de quoi s'en retourner.

Les exemples qu'il laissa en matière de reconnoissance, ne furent pas moins touchans.

Sans parler de celle qu'il eut envers Dieu, et qui s'étendoit non-seulement aux bienfaits qu'il en recevoit personnellement, mais encore à ceux qu'en reçoivent chaque jour toutes les créatures; celle qu'il avoit envers les hommes alloit si loin, qu'il n'est presque pas possible d'en faire concevoir une juste idée. Un homme qui l'aidoit à monter à cheval, un enfant qui lui enseignoit le chemin, un étranger qui lui faisoit une visite souvent incommode, étoit sûr de ses remercîmens, ou même de ses libéralités. Si quelque chose eût été capable de lui faire oublier l'austérité des règles qu'il s'étoit prescrites, ç'auroit été l'esprit de gratitude, dont le poids l'entraînoit. Ce prêtre, qui, comme nous l'avons dit, se jeta dans l'eau pour l'en tirer, ayant dans la suite perdu sa première ferveur, et quitté son état, voulut y rentrer. Il écrivit lettres sur lettres; mais voyant que le Saint, qui craignoit qu'un esprit volage ne se repentît bientôt de son repentir même, commença à l'exclure; il l'attaqua par l'endroit sensible, je veux dire par la reconnoissance. Le mot décisif de sa dernière lettre fut celui-ci : *Monsieur, je vous ai une fois sauvé la vie du corps, sauvez-moi celle de l'ame.* A la lecture de ces paroles, le saint homme fut ému. L'occasion d'exercer une vertu précieuse, jointe à la persévérance de celui en faveur duquel il devoit l'exercer, le fléchit enfin. *Venez, Monsieur*, répondit-il, *et vous serez reçu à bras ouverts.* Il l'eût été en effet, si Dieu, content de la préparation de son cœur, ne l'avoit enlevé dans le temps qu'il se disposoit à partir.

Jamais homme n'a mieux senti qu'Adrien Le Bon, ce que produit un service quand il est

bien placé. Non, jamais le fils le plus tendre ne fit pour son père, ce que fit Vincent pour l'ancien prieur de Saint-Lazare. Mais, sous le nom de ce précieux bienfaiteur, il faut aussi entendre tous ceux qui lui appartenoient. Le Saint nourrit pendant deux ou trois ans un de ses anciens domestiques, qui, la tête pleine d'idées creuses, couroit du matin au soir, passoit une partie de la nuit à écrire ses rêveries, et ne vouloit absolument rien faire. Vincent, à qui l'on s'en plaignit plus d'une fois, se contentoit de répondre : *Il est à plaindre ; il a servi un de nos principaux bienfaiteurs : Dieu trouvera-t-il mauvais qu'on reconnoisse en la personne du domestique les sentimens qu'on a eus pour le maître !*

Mais qua'arriva-t-il enfin d'une patience si soutenue et si chrétienne ? Quelque chose qui tient du miracle. Ce pauvre garçon devint l'exemple et la consolation de toute la communauté. Il se fit le domestique des infirmes, et il les servoit tous avec un respect, une affection qui ne se peut exprimer. Interrogé par quelqu'un comment il serviroit Notre-Seigneur, s'il étoit encore sur la terre : Je le servirois, *répondit-il*, comme je vous sers, parce que je vous sers comme je voudrois le servir. Voilà, dit l'auteur du Mémoire à qui nous devons ce détail, un des fruits de la reconnoissance de M. Vincent. Elle étoit admirable, il étoit juste qu'elle produisît des effets qui le fussent aussi.

La reconnoissance du Saint n'eût pas toujours des effets si heureux. Peu s'en fallut que ses prêtres de Rome, pour avoir rendu au cardinal de Retz, qui s'y étoit réfugié, tout ce qu'ils purent de devoirs et de bons offices, n'en

fussent chassés à l'instigation de Mazarin. Il en arrivera ce qu'il plaira à Dieu, dit le saint homme; *mais il vaut mieux tout perdre, que de perdre la vertu de reconnoissance.*

Ces dernières paroles nous font entrevoir que Vincent de Paul étoit très-détaché des biens de la terre. Et c'est le témoignage qu'en ont rendu tous ceux qui l'ont un peu étudié. « En qualité » de secrétaire d'Etat, *disoit M. Le Tellier*, » j'ai été à portée d'avoir un grand commerce » avec M. Vincent. Il a plus fait de bonnes » œuvres en France pour la religion et pour » l'Eglise, que personne que j'aie connu. Mais » j'ai principalement remarqué qu'au conseil de » conscience où il étoit le principal agent, il » ne fut jamais question ni de ses intérêts, ni » de ceux de sa congrégation, etc. »

Ce grand détachement fut la première vertu qui perça en lui; et, ce qui n'arrive pas toujours, elle s'y soutint jusqu'à la dernière vieillesse. On se souvient qu'il étoit encore enfant, quand il donna tout son petit trésor à un pauvre; qu'il n'avoit rien quand il quitta son abbaye pour travailler dans les campagnes; qu'une année d'instance ne put le déterminer à prendre la maison de Saint-Lazare, et qu'il l'auroit quittée, dès que MM. de Saint-Victor la lui contestèrent, si on ne l'eût assuré qu'il ne le pouvoit pas en conscience.

Voilà ce que le public savoit avant la publication de cette histoire. Mais il ne savoit pas que M. Le Blanc, un de ses prêtres, voulant léguer une rente annuelle à la maison de Saint-Lazare, l'homme de Dieu le pria de la laisser à sa famille, ce qui fut exécuté. Il ne savoit pas que quoique réduit à un extrême besoin, Vincent refusa cinq cents écus, en

disant que deux mille pauvres, qui étoient malades à l'Hôtel-Dieu, en avoient encore plus grand besoin que lui. Il ne savoit pas que le procureur du Roi d'une grande ville lui ayant donné un bien dont il étoit fort le maître, Vincent le rendit à ses parens, parce que cette donation n'étoit pas de leur goût. Enfin, il ne savoit pas qu'il refusa soixante mille pistoles qu'on lui offroit pour bâtir une Eglise, parce qu'en les acceptant il auroit fait tort aux pauvres de Jésus-Christ.

De ce détachement des biens de la terre, naissoit en lui un si grand amour pour la pauvreté, que son siècle n'a guère eu d'ecclésiastiques qui l'aient porté aussi loin. Ses habits étoient aussi médiocres qu'ils le pouvoient être. La nourriture répondoit au vêtement. Entre lui et les siens point de distinction, que celle d'une plus austère pénitence. Pour ce qui est de son logement, c'étoit bien la plus pitoyable chose qu'on puisse s'imaginer. Une chambre sans cheminée, un lit sans rideaux, une paillasse sans matelas, deux chaises de paille, un crucifix de bois, voilà tout son ameublement. *J'avoue*, dit dans sa déposition Jean-Baptiste Chomel, premier médecin du Roi, *que je fus tout étourdi, quand je vis un homme d'un tel mérite, et d'une aussi grande réputation, logé si misérablement, et n'ayant pour tout meuble que ce dont il ne pouvoit absolument se passer*, etc.

On juge bien que ce grand amateur de la pauvreté s'efforçoit d'en inspirer l'amour à ses enfans. *Il est vrai*, leur disoit-il, *que nous ne sommes pas religieux, parce qu'il n'a pas été trouvé à propos que nous le fussions, et qu'aussi nous ne sommes pas dignes de l'être;*

mais il n'est pas moins vrai que la pauvreté est le nœud des communautés, et particulièrement de la nôtre. C'est ce nœud, qui la déliant de toutes les choses de la terre, l'attachera parfaitement à Dieu.... Un homme qui a le vrai esprit de pauvreté ne craint rien, il peut tout, il va partout. Il s'estime heureux de suivre l'exemple du Sauveur, qui a commencé par une crèche, et n'a fini que par la croix. »

Ce fut de cet amour de la croix que germa en Vincent l'esprit de mortification, qui est aujourd'hui si peu connu. Mais cette mortification eut chez lui pour objet tout ce qui peut en être la matière. Le jugement, la volonté, les penchans du cœur, les sens, en un mot le corps et l'ame, tout fut immolé. Il avoit l'air naturellement sévère, il se réforma si bien, que depuis sa retraite de Soissons il a toujours passé pour un modèle de douceur et d'affabilité. Il narroit avec beaucoup de grâce, et quand on conte bien, qu'on sait beaucoup, on parle volontiers : il sut si bien se taire, quand il ne fut pas question de se faire mépriser, qu'un secrétaire du Roi, qui avoit été esclave à Alger, et qui savoit fort bien que Vincent l'avoit été à Tunis, l'a mis vingt fois sur la voie, sans jamais pouvoir tirer de lui un mot qui eût rapport à sa captivité. Il aimoit si tendrement sa famille, qu'ayant vu de ses yeux le pauvre état où elle étoit, trois mois de réflexions ne purent adoucir la peine qu'il en ressentit. Cependant il se surmonta jusqu'à dire à ses frères, d'après l'Ecriture : *Je ne vous connois point*, parce qu'il connoissoit des pauvres plus à plaindre qu'eux, et qu'il regardoit une fortune médiocre comme un germe de sanctification. Enfin, il avoit si bien enseveli

enseveli le vieil-homme avec tous ses désirs, que M. Almeras son successeur, qui l'avoit beaucoup étudié, n'avoit pu découvrir en lui ni inclination ni penchant.

Il n'en fut pas ainsi tout-à-fait de sa mortification extérieure. Quelque précaution qu'il ait prise pour en cacher une partie, et pour déguises l'autre, on l'a suffisamment connu pour lui donner une place distinguée parmi les plus illustres pénitens. Voici sa marche constante pendant plus de quarante années.

Il ne se couchoit guère que vers minuit, parce que les grandes affaires dont il étoit accablé ne lui permettoient pas de se coucher plutôt. Une méchante paillasse faisoit tout son lit, et cinq ans avant sa mort il en fit ôter les draps. Qu'il eût reposé ou non, qu'il fût en bonne santé ou qu'il eût la fièvre, ce qui lui arrivoit souvent, il se levoit toujours à quatre heures du matin, et prenoit la discipline. Il y joignoit surtout dans le temps des calamités publiques, le cilice, les bracelets, les ceintures de cuivre à pointes. Sa haire, qui subsiste encore, fait trembler ceux qui sont les plus faits à la mortification. Ennemi et presque meurtrier de son corps, dans les saisons les plus rigoureuses il tenoit ses mains à l'air, quoique très-sensible à ses impressions. Sa nourriture étoit des plus grossières; et ce qu'il y avoit de moins appétissant dans sa portion étoit toujours ce qu'il en choisissoit: il y jetoit même de temps en temps une poudre amère, qui la rendoit très-désagréable. Il jeûnoit ordinairement deux fois la semaine; et ni la vieillesse ni ses infirmités ne purent lui en faire perdre l'habitude. A 80 ans passés, il jeûnoit le carême plus rigoureusement qu'un homme robuste à la fleur de son

âge. Cependant ce n'est là qu'une partie de sa mortification ; et il la poussa si loin, que le cardinal de la Rochefoucauld, pour ménager des jours si précieux à l'Eglise, le pria de la modérer.

Un homme, qui portoit si continuellement en son corps la mortification de Jésus-Christ, dut naturellement avoir un grand empire sur lui-même, et être d'une éminente pureté. Aussi ni l'erreur ni la calomnie qui lui sert de garde, ne l'ont jamais entamé sur l'article de l'aimable vertu dont nous parlons ici. Il est vrai que pour écarter jusqu'à l'ombre du péril, toujours il prit les plus sévères précautions. Jamais il ne rendit de visite à aucune femme, pas même aux dames de son assemblée, que lorsque la gloire de Dieu demandoit qu'il leur en rendît ; en ce point madame Le Gras étoit traitée comme les autres. Dans les entretiens qu'il étoit obligé d'avoir avec les personnes du sexe, il étoit très-précis et si modeste, quoique sans affectation, qu'on l'auroit pris moins pour un homme que pour un ange. Décrépit et plus qu'octogénaire, il avoit toujours un compagnon qui ne le perdoit point de vue. Celui-ci s'étant une fois retiré par respect pour la maréchale de Chombert, le Saint le rappela au moment même, et lui fit sentir sa faute. Quoiqu'il eût souvent à traiter avec des personnes qui avoient besoin de consolation, il ignora toujours ces expressions affectueuses, qui pouvoient ne guérir un mal que par un autre. Telles étoient ses maximes ; et il les rebattit si souvent, soit à ses missionnaires, soit aux Filles de la Charité, que si on ne savoit que la pureté ressemble à ces glaces de prix, dont un souffle léger ternit l'éclat, on croiroit qu'il a outré les précautions.

Mais ce qu'il fit pour conserver à ses enfans

une pureté sans tache, il le fit dans tous les temps pour la conserver à un nombre infini de personnes qui étoient dans un danger prochain de la perdre. C'est à lui que la Lorraine, où son nom ne doit jamais mourir, est redevable de ses vierges, qu'il garantit du naufrage. Ce fut sous ses auspices que deux saintes et illustres veuves (1) ouvrirent leurs maisons à des milliers de colombes qui étoient aux abois, et à qui un jour de délai eût coûté la perte de l'innocence. Ce fut lui, qui en établissant par ses leçons et par son crédit un bel ordre chez les Filles de la Magdeleine, fit d'un lieu de murmures un séjour de douces et paisibles larmes. Enfin ce fut lui qui, presqu'au bout de sa carrière forma un projet encore plus étendu, qui s'est exécuté après sa mort.

Si ces glorieuses entreprises prouvent son amour pour la pureté, elles ne prouvent pas moins sa force et son courage. Aussi le grand Lamoignon, qui l'admiroit en tout, l'admira principalement dans sa fermeté, qu'il comparoit à celle des Apôtres; et c'est aussi la justice que lui rendirent Victor de Mélian, et le célèbre archevêque de Cambrai. Mais qu'a-t-on besoin de témoins dans une matière, où un coup-d'œil jeté sur les faits, devient une preuve incontestable? En effet, qu'un homme qui ne tient à personne, qui n'a pour appui que sa vertu, dans un siècle où la vertu est comptée pour peu, qui tâche en toute occasion de s'avilir lui-même; qu'un homme dont la politique n'est que celle de la foi; qui est chargé d'une congrégation naissante; qui est incapable de se prévaloir ni de la faveur du souverain, ni des

(1) Mesdames de Polaillon et Le Gras.

emplois que son mérite a brigués pour lui ; qu'un homme qui sacrifieroit tout pour ne pas manquer aux devoirs de la reconnoissance, et qui bien loin de désobliger par un principe de dureté naturelle, ne se trouve jamais plus heureux que quand il peut obliger ; qu'un homme de ce caractère parle vrai jusqu'au milieu de la cour ; qu'il ne promette point ce que sa conscience ne lui permettroit pas de tenir ; qu'il se roidisse contre les plus puissantes sollicitations, contre les menaces et les injures ; que ni le péril ni la persécution ne lui fassent jamais faire un faux pas ; que la plus juste tendresse le trouve inexorable ; en un mot, que dans le cours d'une longue vie il ne lui arrive pas une seule fois de dire *oui*, quand son devoir l'oblige de dire *non* ; c'est aux yeux de la raison et de la foi un prodige de fermeté, dont les héros du siècle ne sont capables, que quand ils sont en même temps des héros chrétiens.

Pour persuader que Vincent fut l'homme dont on vient de faire le portrait, il suffit de se rappeler, ou la manière dont il se conduisit, soit à l'égard de M. Le Bon, quand il tâcha de l'intéresser en faveur d'une abbesse coupable, soit à l'égard de la Reine même dans l'affaire de son premier ministre, ou l'intrépidité avec laquelle il refusa, pour ne pas compromettre sa conscience, à des dames hautes et fières, quelquefois à des magistrats, dont il avoit tout à craindre, de procurer des bénéfices à leurs enfans, ou le courage avec lequel il fit une visite à un ancien ami, non pour le féliciter de la nomination de son fils à l'épiscopat, mais pour le conjurer de l'en exclure, parce qu'il n'en étoit pas digne.

Mais qu'est-ce que tout cela, en comparaison de la force dont il eut besoin pour procurer

à la Lorraine anéantie, et à tant d'autres provinces, des secours qui n'étoient possibles qu'à la plus invincible charité, pour soutenir seul contre tous l'établissement des Enfans trouvés, pour envoyer, et presque toujours à ses frais dans toutes les parties du royaume, et dans un grand nombre d'autres Etats, ces colonies éternelles de missionnaires, qui les arrosèrent de leurs sueurs, et plus d'une fois de leur sang ! Nous avons fait ailleurs (1) le détail de ces glorieuses missions, et malgré la monotonie qui en est inséparable, la piété s'en est nourrie. Réduits aujourd'hui à des bornes plus étroites, nous ne parlerons que de celles de Madagascar, d'Alger, et de deux ou trois autres.

Missions de Madagascar.

Madagascar et une des plus grandes îles du monde, et la plus étendue de celles de l'Afrique. François Cauche lui donne huit cents lieues de tour ; et on y comptoit plus de quatre cent mille habitans, quand les premiers prêtres de la mission y arrivèrent. De ces habitans, les uns sont noirs et originaires de l'île, les autres qui sont blancs, et qui dominent dans le pays, passent pour être venus de Perse. La circoncision, qu'ils appellent *Valascira*, est un usage dans toute l'île. Du reste, il n'y a point de temple. On ne laisse pas d'y admettre un Etre Suprême, qu'on regarde comme maître de l'univers et l'auteur de tout bien ; mais le démon à qui on attribue tous les maux de la vie est beaucoup plus honoré, parce qu'il est plus craint. On le nomme toujours avant Dieu, et il a la meilleure part dans les sacrifices.

(1) Dans la vie de S. Vincent de Paul, en deux volumes in-4.°.

Les prêtres, ou ceux qui en approchent le plus, se nomment *Ombiasses*. Le peuple les craint à cause de leurs livres, ou plutôt à cause de certaines figures qu'ils y ont mises, et au moyen desquelles ils prétendent guérir les maladies, deviner l'avenir, trouver les choses perdues, et même l'esprit quand il s'est égaré. Mais de toutes les superstitions du pays, la plus damnable, la plus difficile à déraciner est le culte qu'ils rendent aux *Olys*, c'est-à-dire à certaines idoles grossièrement fabriquées par les ombiasses, et dont les unes représentent des hommes, les autres des figures grotesques. Ils croient ces petites pagodes animées d'un esprit familier, et ils lui demandent tout ce que les chrétiens demandent au vrai Dieu, la santé, le beau temps, la victoire de leurs ennemis, et surtout de n'être point dévorés par les crocodiles, dont leurs rivières sont infectées. Quand quelqu'un y est pris, ils disent pour toute raison que son Olys ne valoit rien. Heureux s'ils portoient le même jugement de tous les autres; mais ils sont si entêtés sur ce point, qu'ils ne peuvent presque souffrir qu'on se mette en devoir de les détromper.

Je ne sais s'il y a des peuples qui poussent aussi loin qu'eux l'observation superstitieuse des temps. Mars et avril, le huitième jour et la dernière semaine de chaque mois, sont des temps qui portent malheur. Tout enfant qui naît alors, court grand risque de la vie; et pour prévenir les désastres qui ne manqueroient pas de fondre sur lui et sur sa famille, on se hâte de l'exposer sur une haie, où il est souvent la proie des bêtes féroces. Si une femme meurt en couche, on enterre son enfant tout vif avec elle. Celle qui a des couches fort douloureuses, fait étrangler le sien, parce qu'ayant fait souffrir sa

mère de si bonne heure, il ne pouvoit être que d'un très-mauvais naturel. Une esclave dont le maître néglige les enfans, les enterre, ou les jette dans la rivière, pour s'épargner la peine et les embarras de les nourir.

Telle étoit le peuple à qui devoient avoir affaire ceux que notre Saint fit passer à la mission de Madagascar. Il est vrai qu'alors on ne connoissoit pas si bien le terrein qu'on l'a connu dans la suite. On portoit même à Rome et en France un jugement assez avantageux de ces insulaires; et lorsque Vincent en écrivit la première fois, il parloit d'eux comme de gens qui, à la vérité, vivoient dans l'ignorance du vrai Dieu, mais qui étoient *simples*, *bons esprits et fort adroits*. On l'avoit trompé : dans le monde entier il n'y a pas un peuple si fourbe, si perfide. A l'exception des habitans de la province d'*Antongil*, qui se croient descendus d'Abraham, et qui sont moins portés à la trahison, tout le reste ne connoît d'autre vertu que la fraude, la noirceur, la plus cruelle vengeance. Ils ne font point de quartier à leurs ennemis. Ils assouvissent sur les enfans la rage qu'ils ont contre les pères, et quand ils leur tombent sous la main, ils les coupent en deux sans miséricorde. Si on leur pardonne une injure, leur règle constante est de faire encore pis qu'auparavant. Il faut tout dire : peut-être qu'ils eussent été moins vicieux, et que peu à peu ils se seroient dépris de leurs anciennes habitudes, s'ils n'avoient trouvé dans les chrétiens d'Europe des modèles achevés d'injustice et de corruption.

Pour défricher cette terre maudite, Vincent choisit deux excellens ouvriers, Charles Nacquart de Champmartin, du diocèse de Soissons,

et Nicolas Gondrée, du diocèse d'Amiens. Il leur donna de très-sages avis, et il les pria instamment de former leur conduite sur celle du saint Apôtre des Indes. Pour marcher au moins de loin sur les traces de ce grand homme, ils firent à la Rochelle, où il leur fallut séjourner pendant un mois, d'heureux essais de leurs talens, et de leur nouvelle vocation. Avec l'agrément de l'évêque, ils employèrent la meilleure partie du temps à catéchiser les pauvres, à entendre leurs confessions, et à servir en tout genre les prisonniers et les malades des hôpitaux.

Enfin, le 21 mai, jour de l'Ascension, on mit à la voile. A peine eut-on quitté le port, qu'après l'évangile de la messe, qui ce jour même fut célébrée sur mer, Nacquart fit à toute la troupe une exhortation solide. Il leur représenta qu'ils n'auroient rien à craindre des fureurs de l'océan, si par une vie sainte ils savoient se rendre favorable celui qui commande à la mer et aux tempêtes.

Pour les disposer à une vie digne de Dieu, le zélé missionnaire fit l'ouverture du Jubilé qu'Innocent X venoit d'accorder aux fidèles, pour obtenir du ciel qu'il mît fin à l'affreuse discorde qui régnoit parmi les princes chrétiens, et dont l'implacable ennemi du nom chrétien, le grand Turc, vouloit profiter. Gondrée et lui firent faire des confessions générales à six vingt personnes qui étoient dans le navire : et ils admirent à la participation des divins mystères ceux qui en furent trouvés dignes. Les passagers d'un petit vaisseau de Dieppe qui le suivoit, ayant mouillé avec eux au Cap-Vert, les prièrent de leur faire part de la grâce qu'ils venoient de communiquer

à d'autres. Ils y travaillèrent dès la veille de S. Jean-Baptiste; et ils eurent la consolation d'en réconcilier un assez bon nombre; mais ils eurent en même temps le déplaisir de ne pouvoir rendre le même service à douze Portugais noirs, parce qu'ils n'entendoient pas leur langue.

Dès qu'on se fut rembarqué, les exhortations, les catéchismes, les bonnes lectures recommencèrent. L'esprit de Dieu se fit sentir si puissamment, que le navire avoit l'air d'une communauté régulière. Tout jurement, toute parole indécente fut bannie. Quiconque s'échappoit de l'une ou de l'autre manière, subissoit sur-le-champ un genre de peine dont on étoit convenu.

Jusques-là tout alloit à merveille : mais quand on fut près de la ligne, les vents devinrent si contraires, que le pilote et ses matelots crurent enfin qu'il n'y avoit point d'autre parti que celui de relâcher. Nacquart, que tout l'équipage regardoit déjà comme un Saint, s'y opposa. Il eut recours à celui *qui tire les vents de ses trésors.* A son exemple tous ceux du vaisseau firent un vœu public de s'approcher des sacremens vers le temps de l'Assomption, de bâtir à Madagascar une église sous l'invocation de la Reine du ciel, et de faire une aumône arbitraire. Des sentimens si chrétiens trouvèrent grâce devant Dieu : le vent changea; et après six mois et demi de navigation on découvrit Madagascar.

Dès qu'on eut mis pied à terre, Nacquart se mit à genoux pour s'offrir à Dieu, et prendre en son nom possession spirituelle de l'île. Il dit la messe au fort Dauphin, où, faute de matière pour la consécration, on ne l'avoit

point dite depuis cinq mois. Le lendemain il en dit une solennelle en action de grâces. Elle fut suivie du *Te Deum* : et le gouverneur, qui avoit été du voyage, y fut présent avec ceux du vaisseau.

Les missionnaires commencèrent leurs travaux par les *domestiques de la foi*. Ils tâchèrent de disposer les soldats du fort à gagner l'indulgence du Jubilé. Mais il y a de l'apparence que le succès ne répondit guères à leurs bonnes intentions. A la réserve de quelques officiers qui craignoient Dieu, il n'y avoit dans le quartier des Européens ni ordre ni justice. Le plus noir brigandage y étoit impuni. On prenoit par force le bétail des insulaires : on les massacroit sans pitié, quand ils ne le donnoient pas de bonne grâce : on traitoit d'attentat sur le temporel les représentations et les plaintes d'une conduite si contraire à la raison et à l'humanité.

Un procédé si violent, joint aux mauvaises inclinations des Madagascarois, dut naturellement faire, et fit en effet beaucoup de tort à la propagation de l'évangile. Il faut cependant avouer que les commencemens donnèrent des espérances qui paroissoient bien fondées. Quelques jours après le débarquement, Nacquart apprit qu'un *dian*, c'est-à-dire, un des seigneurs de l'île, avoit demeuré à Goa dans sa jeunesse. Il lui fit une visite, dans la pensée qu'un homme, qui avoit vu de près la religion chrétienne, en seroit moins éloigné qu'un autre. Sa conjecture se trouva suffisamment fondée. Andiam Ramach, c'est le nom de ce seigneur, avoua qu'il avoit été chrétien, et il permit volontiers au missionnaire d'instruire ses vassaux. Pour être en état de se passer d'interprètes,

l'homme apostolique se mit à étudier de toutes ses forces la langue du pays, et il en eut une teinture raisonnable en si peu de temps, que les insulaires en étoient surpris. Dès-lors il fit des excursions dans les campagnes voisines, et de-là dans les provinces plus éloignées. Malgré l'orgueil des blancs de cette île, qui, parce qu'ils ont une religion composée de quelques cantons de l'Alcoran, s'estiment bien supérieurs aux nègres, Nacquart, qui avoit déjà eu la consolation de voir des cantons entiers rendre justice à la beauté de la religion chrétienne, se croyoit à la veille de recueillir les fruits de ses travaux, lorsqu'un accident imprévu mit des bornes à son zèle, et dissipa une partie de ses espérances.

Gondrée ayant, par obéissance, suivi dans un voyage quelques officiers français, ils eurent envers lui si peu d'égards, soit pour la marche, soit pour la nourriture, qu'il tomba malade, et fut obligé de revenir sur ses pas, sans qu'on pensât même à lui adoucir les fatigues du retour. Bientôt après son arrivée au fort, Nacquart, qui ne le perdoit de vue que lorsque ses fonctions l'appeloient ailleurs, fut obligé de lui administrer les derniers sacremens. Ce vertueux prêtre les reçut avec toute la piété possible ; et après avoir répété par deux fois à son confrère qu'il auroit beaucoup à souffrir dans ce malheureux pays, il expira dans les sentimens d'une parfaite soumission à la volonté de Dieu, et d'une vive reconnoissance de la grâce que Vincent de Paul lui avoit faite de le choisir préférablement à tant d'autres pour annoncer l'évangile aux infidèles.

Une si triste séparation fut un coup de foudre pour M. Nacquart. Dès ce moment il ne

se regarda plus que comme une victime que l'affliction et l'excès du travail alloient peu à peu immoler. Toutefois comme sa douleur étoit tempérée par la religion, il ne s'y livra pas jusqu'à oublier ses devoirs. Pour procurer à ceux qui travailleroient après lui ou avec lui, des facilités qu'il n'avoit pas trouvées en arrivant à Madagascar, il traduit en langue du pays un abrégé de la doctrine chrétienne. Quoiqu'il ne pût guère s'absenter que cinq ou six jours, parce qu'il falloit faire l'office dans le fort les dimanches et les fêtes, il parcourut la vallée d'Amboul, le pays d'Anos, et une chaîne de montagnes qui n'étoit pas bien éloignée. Il instruisoit pendant le jour ceux qui restoient dans les villages, et le soir au clair de la lune ceux qui revenoient du travail. Il leur faisoit une peinture si vive du jugement, et de l'enfer qui en est la suite pour les méchans, que le peuple et les seigneurs s'écrioient comme de concert : *Où est donc cette eau qui lave les ames, et que tu nous as promise!*

Ces paroles, et les dispositions qui sembloient les accompagner, le touchèrent plus d'une fois, jusqu'à lui faire verser des larmes; mais il s'arrêtoit tout court quand il considéroit que ces divers peuples, naturellement volages, changeoient presqu'aussi vîte de sentimens que d'habitations, que les mauvais chrétiens leur nuisoient plus par leur exemple, qu'il ne leur servoit par ses prédications; et qu'étant seul et pouvant manquer à toute heure, des hommes encore tendres dans la foi seroient en danger de retourner bientôt à leurs superstitions s'ils se trouvoient abandonnés à eux-mêmes. Ainsi pendant plus de dix-huit mois, il ne baptisa guère plus de cinquante person-

nes. De celles-ci, une femme fort âgée et dangereusement malade le consola beaucoup. A peine eut-elle reçu le saint baptême, qu'on vit redoubler sa foi, son amour et sa reconnoissance envers Dieu. Elle mourut quelques jours après, et c'est la première de l'île qui ait été enterrée dans le cimetière des Français.

De là on peut juger avec quelle ardeur ce digne prêtre demandoit du secours. *Hélas!* s'écrioit-il d'après S. François Xavier, *que font maintenant tant de docteurs qui perdent le temps dans les académies, pendant que tant de pauvres infidèles demandent du pain et ne trouvent personne qui leur en distribue! Plaise au souverain maître de la moisson d'y pourvoir; car à moins que d'avoir ici quantité de prêtres pour instruire et pour entretenir le fruit des instructions, on ne pourra guère avancer.* Ce sont les termes de la lettre que ce parfait missionnaire écrivit en 1650 à Vincent de Paul pour lui apprendre la mort de M. Gondrée.

Cette nouvelle toucha vivement le serviteur de Dieu. Outre qu'il perdoit un excellent ouvrier en la personne du cher défunt, il se voyoit en danger de perdre M. Nacquart lui-même, qui devoit naturellement succomber sous le poids d'un travail excessif. Après avoir adoré les desseins de Dieu, qui, quoique terribles, sont toujours justes, il ne pensa qu'à remplacer Gondrée. Jacques Mounier, qui brûloit du désir de donner son sang pour le salut des infidèles, et Toussaint Bourdaise, homme plein de bonne volonté, furent ceux à qui il donna la préférence. Mais les troubles de l'Etat le retinrent en France jusqu'en 1654. Pour ménager des hommes

d'un si grand mérite, Vincent, dont la charité redoubloit avec l'âge, en fit partir trois autres l'année suivante. C'étoient MM. Dufour, Prévot et de Belleville, tous prêtres d'une grande capacité et d'une vertu à l'épreuve. Ils firent du bien ; mais ô profondeur des jugemens de Dieu ! à peine entamèrent-ils celui auquel ils étoient destinés. La première lettre que notre Saint reçut de M. Bourdaise, lettre dont chaque ligne respiroit la douleur, portoit en substance qu'en arrivant à Madagascar il n'y avoit trouvé que les cendres de M. Nacquart de Champmartin ; que six mois après il avoit perdu M. Mounier ; que M. de Belleville, dont il n'avoit connu que le nom et les vertus, étoit mort en chemin ; que M. Prévot l'avoit suivi après avoir essuyé les fatigues du voyage ; qu'il n'avoit vu M. Dufour que pour connoître le prix de ce qu'il devoit perdre. *Enfin*, disoit M. Bourdaise, *tous ceux de vos enfans que vous avez envoyés à Madagascar sont morts*, *et je suis ce misérable serviteur demeuré seul pour vous en donner la nouvelle. Quelqu'affligeante qu'elle soit, vous ne laisserez pas d'être consolé quand vous saurez la sainte vie qu'ils ont menée tant sur mer que sur terre, et les grandes bénédictions que Dieu a données à leurs emplois depuis qu'ils ont quitté la France.*

Bourdaise raconte ici ce que les passagers lui avoient appris du zèle et des vertus de ces dignes missionnaires. C'étoit ouvrir au saint Prêtre une nouvelle source de larmes dans un temps où il n'avoit que trop raison d'en répandre. Depuis quelques mois toutes les lettres qu'il recevoit portoit l'empreinte du deuil et de la mort. Il venoit de perdre dans

la ville de Gênes sept des siens qui s'étoient consumés au service des pestiférés. Il se croyoit à la veille de voir tomber sous les coups de l'impitoyable Cromwelle tous ceux qui travailloient dans les îles Hébrides. De tant de prêtres envoyés successivement à Madagascar, il ne lui restoit plus que le seul Bourdaise, ou plutôt Bourdaise ne lui restoit plus, puisqu'il étoit mort dans le temps où l'on reçut la lettre par laquelle il annonçoit la mort de tous ses confrères. Tant de coups si multipliés, si sensibles dans un âge où la vigueur de l'homme est tout épuisée, devoient naturellement le conduire au tombeau. Mais il trouva dans sa soumission aux ordres de Dieu, des ressources supérieures aux lois de la nature. Ce fut en vain qu'on voulut lui persuader qne le temps des miséricordes n'étoit pas encore venu pour Madagascar, il répondit *que Dieu donne souvent à la persévérance des succès qu'il a refusés aux premiers efforts ; que six cents de ces insulaires, qui avoient déjà reçu le baptême par les mains d'un seul missionnaire, témoignoient assez que ces peuples étoient disposés à recevoir la lumière de l'évangile ; qu'enfin ce seroit violer toutes les lois de la charité et de la raison, que d'abandonner un serviteur de Dieu qui crie au secours, et un peuple qui ne demande qu'à être instruit.*

Sur ces motifs, le Saint résolut d'envoyer une nouvelle colonie à Madagascar. Mais la carrière qu'il donnoit à son zèle en ouvrit une bien vaste à sa patience. Les deux premiers prêtres qu'il fit partir pour Nantes ne purent s'y embarquer, parce que le vaisseau qui devoit les transporter fit naufrage. Quel-

que temps après il en envoya quatre autres; mais les Espagnols s'étant rendus maîtres du navire qui les portoit, ils furent aussi obligés de revenir en France. Enfin, le serviteur de Dieu, environ un an avant sa mort, en fit encore partir cinq, qui, malgré les dangers d'une si pénible mission, l'avoient conjuré avec toutes les instances possibles de les y destiner. Lorsqu'ils furent arrivés à Nantes, ils apprirent que l'embarquement se devoit faire à la Rochelle : trois s'y rendirent par terre; le supérieur, qui se nommoit M. Estienne, voulut aller par mer avec un frère; mais la barque qui les portoit étant sur le point d'entrer dans la rivière de Bordeaux, il s'éleva une furieuse tempête qui brisa les mâts et les voiles. Un jeune parisien qui, la voyant prête à échouer contre un écueil, trouva le moyen de se sauver, écrivit à sa mère qu'il l'avoit vu s'abîmer dans les flots. Différentes lettres de Nantes et d'ailleurs confirmèrent ce malheur, et les trois missionnaires qui l'apprirent en arrivant à la Rochelle, le mandèrent à S. Vincent.

Quelque accoutumé que fût ce grand homme aux plus étranges révolutions, celle-ci dut le frapper, et le frappa plus qu'aucune autre. Il ne pouvoit guère faire de perte plus fâcheuse. Estienne, quoique extrêmement jeune, avoit toutes les qualités d'une apôtre. Il ne connoissoit sur la terre d'autre bonheur que celui d'étendre la foi de Jésus-Christ. Et pour la multiplier, sur-tout dans les pays infidèles, il avoit déjà sacrifié près de 40,000 liv. de son bien. D'ailleurs, Philippe de Moucy, conseiller d'état, son beau-frère, et ses autres parens, ne pouvoient manquer de se

plaindre d'un voyage si funeste à un homme qu'ils chérissoient. Toutes ces réflexions déchiroient le cœur du saint Prêtre. Mais la fermeté ne l'abandonna pas. Un air sombre et triste ne le décéla point ; et comme il vouloit prendre son temps pour annoncer une nouvelle aussi affligeante à sa communauté, personne ne s'aperçut de son amertume dans l'intervalle qui précéda le jour qu'il avoit choisi pour en parler.

Cependant, pour profiter du temps de l'embarquement, il disposa en secret un autre prêtre à prendre la place de celui dont il regrettoit tant la perte. Dans le temps que ce nouveau supérieur étoit près de partir, Vincent reçut de la poste plusieurs paquets de lettres, entre lesquels il s'en trouva deux dont l'adresse étoit d'un caractère fort semblable à celui de M. Estienne. Elles étoient effectivement de lui. Toutes deux se réunissoient à dire que la barque sur laquelle il étoit monté à Nantes avoit été, pendant quinze jours, dans un danger continuel de périr ; que le capitaine et les matelots n'attendant plus que la mort, s'étoient jetés à ses pieds et lui avoient demandé l'absolution ; qu'après la leur avoir donnée, il les avoit assurés qu'ils ne périroient pas ; que le jour de l'octave de l'*Immaculée Conception ils avoient tous fait vœu de s'approcher des sacremens, de dire ou de faire dire douze messes, de vêtir douze pauvres en l'honneur de la sainte Vierge ; qu'enfin, en luttant contre les vents et contre la faim, ils étoient arrivés à Saint-Jean-de-Luz, d'où il alloit prendre la poste pour se rendre à la Rochelle avant le départ des vaisseaux.*

Un père à qui on annonce la résurrection de son fils unique, n'en est pas plus touché que le fut Vincent d'une nouvelle si peu attendue. Mais accoutumé comme il étoit à ne voir que Dieu dans tous les évènemens de la vie, il passa sans émotion sensible d'une extrémité à l'autre. Sa joie fut muette devant les hommes, comme sa douleur l'avoit été. Il se jeta aux pieds de son divin maître, et il le bénit de la vie avec autant de paix qu'il l'avoit béni de la mort.

Estienne se rendit assez tôt à la Rochelle pour s'embarquer avec ses confrères. Mais comme Vincent n'étoit plus sur la terre quand on reçut leurs premières lettres, et que d'ailleurs les travaux de M. Estienne, et la couronne du martyre que Dieu accorda enfin à ses désirs, méritent bien une histoire particulière, je n'en parlerai pas davantage. Il me suffira de dire que Louis XIV ayant abandonné cette malheureuse île, en 1674, tous les Français furent obligés d'en sortir; que de quatre missionnaires qui y étoient pour lors, l'un fut tué par les Nègres, l'autre brûlé vif dans sa propre habitation, que les deux autres revinrent en France, et que l'un d'eux, qui se nommoit Michel Montmasson, remplaça en tous sens, à Tunis, l'illustre M. le Vacher, c'est-à-dire, qu'il y fit des biens infinis, et que plus martyre que lui, il ne fut mis à la bouche du canon qu'après avoir été rassasié d'opprobres et d'indignités. Ceci nous conduit naturellement aux missions de Barbarie. Nous n'en donnerons qu'une très-légère idée; mais cette idée, quoiqu'extrêmement affoiblie, ne laissera pas d'édifier et de consoler ceux qui aiment la religion.

Mission de Barbarie.

Vincent, qui savoit par sa propre expérience tout ce que souffrent à Tunis les esclaves chrétiens, et le danger où ils sont de renier la foi pour abréger leurs peines, gémissoit devant Dieu de son impuissance à les secourir, lorsque Louis XIII lui proposa de les assister. Le Saint, qui vit en cette disposition l'accomplissement de ses vœux, fit partir sans délai Louis Guérin, homme qui, à une solide et onctueuse éloquence, joignoit toutes les vertus d'un apôtre, et surtout un désir ardent de souffrir tout ce qu'ils ont souffert pour la propagation de l'évangile. Guérin ayant vu, après deux ans de travail, qu'un seul homme ne pouvoit suffire à tant d'ouvrages, pria le Bey, ou le prince du pays, de trouver bon qu'il fît venir un autre prêtre à son secours. Le Musulman le lui permit de bonne grâce, et l'assura de sa protection. *Car*, ajouta-t-il, *je sais bien que tu ne fais du mal à personne, et qu'au contraire tu fais du bien à tout le monde.*

Ce digne ministre profita de la bonne volonté du maître; et Vincent, à qui il demanda un second, lui envoya Jean le Vacher, dont les travaux et la glorieuse mort firent autant d'honneur à la religion que la piété et l'érudition du célèbre André Duval, son parent, en avoient fait à sa famille. Le Vacher arriva très à propos, parce que la peste, plus vive à Tunis que de coutume, y enlevoit tous les jours un grand nombre de Turcs et d'esclaves. Ces deux prêtres travaillèrent dans un occasion aussi pressante avec tout le zèle imagi-

nable. Mais le Vacher, frappé du mal, se vit bientôt aux portes de la mort. Dieu qui l'avoit destiné à sanctifier pendant plus de trente-cinq ans les captifs de Tunis et d'Alger, le rendit aux vœux des chrétiens. *La joie que nous avons de son rétablissement*, écrivoit en 1648 M. Guérin, *nous a rendus forts comme les lions de nos montagnes.*

Cette force ne dura pas. Le Vacher n'étoit pas encore rétabli, lorsque son confrère fut attaqué de la peste. Il souscrivit à l'arrêt de sa mort plutôt avec plaisir qu'avec patience. Si quelque chose l'affligea, ce fut de mourir dans son lit, lui qui s'étoit toujours flatté du bonheur d'être empalé ou brûlé vif pour la gloire de son maître. Sa mort fut peu de temps après suivie de celle du consul. Le Bey, qui aimoit M. le Vacher, lui donna ordre d'en faire les fonctions jusqu'à ce que le Roi de France en eût nommé un autre.

Ce surcroît d'embarras ne lui fit pas oublier l'objet principal pour lequel il avoit été envoyé à Tunis. Son occupation, comme celle de ses frères, fut de maintenir dans la foi ceux que les prières, les menaces, la pesanteur de leurs chaînes auroient pu en détacher; d'y ramener, quand il étoit possible, les renégats qui avoient eu le malheur de la perdre; de consoler des malheureux qui, quoique très-innocens, sont traités en criminels d'état; de leur apprendre à sanctifier leur croix en l'unissant à celle de Jésus-Christ, et enfin de leur administrer les sacremens, tant à la ville qu'à la campagne.

Pour apprendre au lecteur à apprécier de si grands biens, il est à propos de lui donner quelqu'idée de l'état où sont les esclaves en

Barbarie, et des risques continuels que courent ceux qui travaillent à leur salut.

Pour ce qui est des esclaves, c'est-à-dire, de ce grand nombre de chrétiens de tout âge, de tout sexe et de toute condition qui, pris par les corsaires, sont vendus en plein marché comme les bêtes le sont partout ailleurs, il est sûr que tous ne sont pas également maltraités. Il y en a dont la condition ressemble d'assez près à celle des plus bas domestiques en France. Mais outre que cela est bien dur pour ceux qui n'y sont pas accoutumés, et que tel qui a aujourd'hui un patron raisonnable, peu deux jours après être revendu à un tigre furieux, il est constant que le plus grand nombre de ces pauvres captifs est digne de compassion.

Ceux qui travaillent à la campagne y sont condamnés à labourer dans un climat dévorant, à couper du bois dans les forêts, à faire du charbon, ou à tirer de la pierre dans les carrières, sans avoir jamais un moment de relâche. *A Biserte*, disoit M. le Vacher, *j'en trouvai quarante enfermés dans une étable si petite, qu'à peine s'y pouvoient-ils remuer. Ils n'y recevoient l'air que par un soupiral fermé d'une grille de fer. Tous étoient enchaînés deux à deux, et obligés à rendre jour par jour, au moyen d'un petit moulin à bras, une quantité réglée* de farine, *qui passoit leurs forces.*

Ceux des villes servent quelquefois sur terre, et quelquefois sur mer. A terre on leur fait scier du marbre, mais avec tant de fatigue, qu'ils tirent la langue comme des chiens. Sur mer, ou on les fait ramer presque tout nus, malgré les cuisantes ardeurs du soleil

en été, et la rigueur du froid en hiver : et sous le plus léger prétexte ils sont chargés de coups de bâton par d'infâmes renégats qui font la charge de comites. Dans une position aussi cruelle, la facilité de briser ses chaînes, soit en abjurant la foi, soit en se prêtant aux abominables désirs d'un maître corrompu, est une longue et dangereuse tentation ; et combien depuis plus d'un siècle y auroient succombé, si les enfans de Vincent de Paul eussent préféré la tranquillité de l'Europe aux persécutions souvent réitérées et aux travaux infinis qui les attendent en Afrique ? Obligés de payer des dettes qu'ils n'ont point contractées, chargés de fers et mis au rang des esclaves quand ils ne peuvent pas le faire ; sujets à de cruelles bastonades, mis à la bouche du canon, voilà très-souvent la triste, mais glorieuse récompense de leur ministère. L'air empoisonné des bagnes, la peste attachée au climat, l'oppression de la part d'un peuple sans humanité, ce sont les fleurs qu'ont à cueillir ceux qui sont les plus ménagés : grâces au ciel, ces fleurs n'ont jamais été sans fruits. Quoique obligé d'en supprimer une très-grande partie, j'en dirai assez pour édifier ceux qui ont le courage de trouver bien fait ce qu'ils ne font pas eux-mêmes.

Comme parmi ceux qui sont destinés à ces pénibles missions, il y en a toujours un qui a l'honneur d'être vicaire apostolique, les prêtres et les religieux esclaves qui s'y trouvent quelquefois en assez grand nombre, sont soumis à sa juridiction. Cette subordination canonique empêche des maux infinis. Les séculiers qui sont à la chaîne ayant la bonté de

payer aux patrons de ces ecclésiastiques la *lune*, c'est-à-dire, la taxe de chaque mois, ces hommes, qui n'avoient guère que leur bréviaire à dire, se trouvoient plus maîtres deux-mêmes dans le sein de la captivité, qu'ils ne l'étoient sous les yeux de leurs supérieurs. De là le désordre, et quelquefois un scandale capable d'effrayer le juif et le mahométan.

Le premier bien que firent en Barbarie les disciples de Vincent de Paul, fut d'arrêter une licence qui, odieuse partout, l'étoit encore plus dans une terre infidèle. Leurs bons exemples, les sages ordonnances qu'ils publièrent au nom et par l'autorité du saint-siége, les censures même qu'ils portèrent quelquefois et toujours avec la précaution qui doit en accompagner l'usage; ces moyens, tantôt doux, tantôt plus rigoureux, rétablirent l'ordre et la discipline. Le gentil ne blasphéma plus le nom de Dieu à l'occasion de ses ministres, et le simple chrétien ne trouva plus dans ses guides de quoi autoriser son appostasie.

Je ne sais si ce bien, tout grand qu'il est, peut entrer en parallèle avec celui que nos missionnaires firent au gros des captifs. Il n'y a que Dieu qui sache le nombre de ceux qu'ils ont affermis dans la foi et dans la pratique des plus hautes vertus; mais tout le monde sait qu'avant leur arrivée les esclaves abandonnés à eux-mêmes et à leurs cruelles réflexions, étoient dans la plus déplorable situation. Accablés de l'image d'une captivité qui ne devoit point finir, et dont personne n'adoucissoit l'amertume, les uns se coupoient la gorge ou s'étrangloient; d'autres, par un emportement de fureur, se jetoient sur leurs patrons pour les tuer, et en punition de leur révolte, étoient

brûlés vifs. Un assez grand nombre renioient la foi ; et pour s'affranchir des malheurs du temps, se précipitoient dans les malheurs de l'éternité. Les prêtres de la mission arrêtèrent ces excès par des discours touchans, par des aumônes sagement distribuées, et surtout par l'administration des sacremens, qui sont des sources de force et de salut. Si la nouvelle église d'Afrique fut moins nombreuse que l'ancienne, elle donna et donne encore souvent au Fils de Dieu des confesseurs et des martyrs, que le plus saint évêque de Carthage auroit regardés comme sa joie et sa couronne.

Ce qu'il y a de plus surprenant, c'est que l'appareil extérieur de la religion, son chant et ses cérémonies n'y manquent pas. Vingt-cinq bagnes ou environ, qui sont à Alger, à Tunis et à Biserte, sont devenues, par les épargnes volontaires des pauvres captifs, autant de petits temples où ces chrétiens affligés ont la consolation d'entendre la messe et de participer aux divins mystères. Jésus-Christ y est nuit et jour avec ses membres souffrans. Le tabernable où il repose n'est jamais sans une lampe allumée. Chaque année, le jour de la Fête-Dieu et pendant toute l'octave, il est exposé à la vénération publique ; on le porte même en procession dans des chapelles, et il y est suivi par une foule de gens dont les haillons lui font plus d'honneur que la pourpre et le diadême. Ainsi se vérifie encore aujourd'hui, dans une terre infidèle, cette expression du prophète-roi, *Le Seigneur a dit à mon Seigneur ..... Régnez, triomphez au milieu de vos ennemis.*

On connoît aussi en Barbarie les quarante-heures et le Jubilé, et ils y font, comme ailleurs,

ailleurs, leurs misacles ordinaires. On a vu dans ces jours de salut des hommes endurcis qui avoient vécu des vingt et des trente années dans l'oubli de Dieu, rentrer profondément en eux-mêmes, et devenir enfin des modèles de pénitence. On a même vu des déserteurs de la foi, Français, Espagnols, Italiens, détester leur apostasie, et prendre des mesures efficaces pour la réparer.

Quoique les mahométans soient une portion étrangère au troupeau pour lequel nos prêtres sont envoyés, il est néanmoins sûr qu'ils en ont gagné quelques-uns; mais ils ont été beaucoup plus heureux à l'égard des réligionnaires. Un seul de ces dignes missionnaires en convertit dix-huit, et il y a bien de l'apparence que ses confrères, qui n'avoient ni moins de zèle ni moins de talent, ont eu autant de succès que lui, s'ils n'en ont eu davantage.

Parmi ces conversions il y en eut une qui eut plus de suite que les autres. C'étoit celle d'un enfant qui, pris par les corsaires sur les côtes d'Angleterre, fut vendu à Tunis : voici à peu près ce qu'en écrivoit à S. Vincent M. Guérin, en 1646. « Deux Anglais se sont convertis à » notre sainte foi, et ils servent d'exemple à » tous les autres catholiques. Il y en a un troi- » sième qui n'a que onze ans; c'est un des plus » beaux enfans qu'on puisse voir, et un des » plus fervens chrétiens qu'on puisse souhaiter. » Il invoque continuellement la sainte Vierge, » afin qu'elle lui obtienne la grâce de mourir » plutôt que de renier ou d'offenser Jésus- » Christ. C'est à quoi son patron veut l'en- » gager par toutes sortes de moyens. Il a déjà » été battu deux fois de coups de bâton pour » cela. A la dernière de ces exécutions il dit à

» son maître, pendant qu'il le frappoit: *Coupe-*
» *moi le cou si tu veux, car je suis chrétien,*
» *et je ne serai jamais autre.* Il m'a plusieurs
» fois protesté qu'il est résolu de se laisser
» plutôt assommer de coups que de renoncer à
» son divin Sauveur. Avec deux cents piastres
» on pourroit le racheter, et ce seroit un second
» Bède, tant il a d'esprit et de vertu. »

Ce que M. le Vacher écrivit à notre Saint en 1648, n'est pas moins consolant. En voici la substance.

Il y avoit à Tunis deux jeunes enfans âgés de quinze ans ou environ, l'un né en France, l'autre né en Angleterre. Tous deux avoient été enlevés de leur pays, et vendus à deux maîtres qui demeuroient assez près l'un de l'autre. L'âge, le voisinage, la ressemblance de fortune les lièrent si étroitement, que deux frères ne s'aiment pas davantage. L'Anglais étoit luthérien, le Français, qui étoit catholique, lui donna des doutes sur sa religion. M. le Vacher acheva de le gagner; mais il le gagna si parfaitement, qu'il déclara en présence des marchands de sa nation qui étoient venus à Tunis pour racheter des captifs de leur secte, qu'il aimoit mieux vivre et mourir esclave que de renoncer à la vraie religion.

Ces deux tendres amis se voyoient le plus souvent qu'il leur étoit possible. Leurs entretiens rouloient d'ordinaire sur le bonheur de souffrir plutôt mille morts que de renoncer à la foi. C'est que la Providence avoit sur ces enfans de grands desseins, et ils ne tardèrent pas à éclater. Leurs patrons se mirent en tête de leur faire renier Jésus-Christ. Au défaut des raisons dont un bon musulman ne se pique pas, ils eurent recours aux mauvais traitemens, et sans

respecter ni l'âge ni la vertu, ils poussèrent l'inhumanité jusqu'au dernier excès.

Le jeune Français ayant été un jour assommé de coups, et laissé comme mort sur la place, son compagnon, qui se déroboit souvent pour se consoler avec lui, le trouva dans ce cruel état. Il l'appela par son nom, pour savoir s'il vivoit encore. Cette voix le fit revenir de son évanouissement; mais comme il ne l'avoit pas bien démêlée, et qu'il ne savoit pas trop ce qu'on lui vouloit, ses premières paroles furent une profession de sa foi : *Je suis chrétien pour la vie*, répondit-il. A ces mots le petit Anglais se jette à ses pieds, et quoique meurtris et tout sanglans, il les baise avec une respectueuse tendresse. Quelques Turcs qui le surprirent dans cette action lui ayant demandé ce qu'il faisoit là : *J'honore*, répliqua-t-il en homme préparé à tout évènement, *j'honore les membres qui viennent de souffrir pour Jésus-Christ mon Sauveur et mon Dieu*. Cette réponse qu'on n'attendoit pas, le fit chasser d'une manière injurieuse. Ce fut une vraie affliction pour le Français, que sa présence consoloit beaucoup.

Lorsqu'il fut en état de marcher, il voulut rendre visite à son ami. Il le trouva dans l'état où, quelque temps auparavant, il avoit été trouvé lui-même; c'est-à-dire, couché de son long sur une natte, à demi-mort des coups qu'il avoit reçus, et environné de Turcs qui repaissoient leurs yeux de ce cruel spectacle. A cette vue son courage et sa foi se raniment, il s'approche de son ami, et lui demande en présence de ces infidèles, qui il aime plus Jésus-Christ ou Mahomet. Jésus-Christ, dit hautement le petit Anglais. *Je suis chrétien, et je veux mourir chrétien.*

Un Turc, qui avoit deux couteaux à sa ceinture, désespéré de ce discours, menaça le Français de lui couper les oreilles. Déjà il s'avançoit pour le faire, quand le jeune athlète lui fit connoître qu'il ne s'effrayoit pas pour si peu de chose. Sans délibérer il se jette sur l'instrument dont on le menaçoit, se coupe lui-même une oreille, et demande à ces barbares s'ils veulent qu'il se coupe encore l'autre. Ils comprirent alors qu'il n'y a ni glaive ni tourment qui puisse séparer du Fils de Dieu un chrétien qui est véritablement à lui. Etourdis, confus, ils laissèrent ces jeunes gens en paix, et ne leur parlèrent plus ni de Mahomet ni de son alcoran. Celui qui du haut du Ciel avoit été témoin de leurs combats, ne tarda pas à les couronner. Dès l'année suivante une maladie contagieuse les enleva tous les deux : *Fortiores leonibus, in morte quoquè non sunt divisi.* II. Reg. I.

A des exemples si touchans, je pourrois ajouter ceux, soit d'un nouveau Joseph qui, calomnié par son impudique maîtresse, souffrit les plus rigoureux tourmens ; soit de deux autres esclaves, dont l'un fut empalé à Tunis, et l'autre brûlé vif à Alger, pour n'avoir pas voulu se prêter à une passion encore plus abominable ; soit d'un quatrième qui, après s'être fait circoncire pour éviter les galères du Grand-Seigneur, dont on ne sort jamais, foula en présence du Bacha qui l'avoit séduit, le turban qu'il en avoit reçu, et réconcilié un moment avant sa mort par M. le Vacher, souffrit avec une intrépidité héroïque le supplice du feu. Mais ce qu'on a dit jusqu'ici fait assez connoître que Vincent de Paul a procuré à la Barbarie des biens qui, pour être dignement estimés, n'ont besoin ni

d'expressions pompeuses, ni moins encore d'exagération. Un homme qui, par le moyen de trois ou quatre prêtres, bien choisis, sait contenir dans le devoir un bon nombre d'ecclésiastiques séculiers ou réguliers; affermir dans la foi vingt ou vingt-cinq mille esclaves; faire, malgré les plus affreux tourmens, abjurer Mahomet à ceux qui avoient abjuré le christianisme; rappeler à l'unité de l'Eglise ceux que les préjugés de l'éducation en avoient séparés; un homme de ce caractère, et cet homme est Vincent de Paul, mériteroit les respects du monde chrétien, quand il n'auroit rien fait davantage.

Cependant son zèle ne s'est pas borné là. Je me fais violence pour supprimer les missions qu'il fit faire à la sollicitation de Louise-Marie de Gonzague dans toutes les parties de la Pologne, et où ses prêtres eurent à lutter contre les horreurs de la guerre, de la peste, de la famine et de l'hérésie socinienne, qui avoit établi son trône dans ces régions, et qui, malgré le grand nombre de séduisans volumes qu'elle a enfantés, n'y subsiste plus. Cependant je crois, dans cette nouvelle édition, devoir dire un mot de celles qu'il a fait entreprendre, soit dans les terres de la république de Gênes, soit dans l'Irlande et l'Ecosse. On verra que ces dernières peuvent le disputer à celles qui nous ont occupés jusqu'ici, ou du moins en soutenir le parallèle.

Missions dans l'île de Corse et dans le Piémont.

L'île de Corse est un petit royaume qui appartenoit à la république de Gênes. Ses

habitans avoient toujours été regardés comme des gens sans mœurs, sans foi, sans probité. Braves jusqu'à l'excès, ils étoient querelleurs et vindicatifs jusqu'à la fureur, ne voulant ni pardonner ni entendre parler d'accommodement : il falloit qu'ils se vengeassent. Tout parent de leur ennemi, jusqu'au troisième degré, étoit, par fiction de droit, censé leur avoir fait l'injure qu'ils avoient reçue. Ainsi plus de sûreté pour une famille dont quelqu'un avoit fait un mauvais coup. Il falloit que tous se tinssent sur leurs gardes. Malheur au premier qui étoit surpris : son ignorance, son absence même ne l'excusoit pas ; et tel qui le matin en sortant de sa maison étoit bien avec tout le monde, devenoit coupable en dormant dans sa vigne, et étoit en conséquence assassiné le soir avant de rentrer chez lui. Au reste, pour mériter ce cruel traitement, il ne falloit pas de ces injures atroces qui poussent la patience à bout : une parole plus haute que l'autre suffisoit ; un mot mal digéré étoit un attentat digne de mort ; et c'étoit pour être en état d'en tirer une prompte vengeance, que les Corses marchoient toujours armés comme s'ils étoient en guerre.

La férocité, ou plutôt la barbarie, n'étoit pas le seul vice qui régnât dans ce malheureux pays, quand les enfans de Vincent de Paul y furent appelés. L'ignorance, l'impiété, le concubinage, l'inceste, le larcin, le faux témoignage, les mariages prohibés, le plus scandaleux divorce, étoient autant de monstres qui le ravageoient.

Il y avoit long-temps que la voix de tant de crimes s'étoit fait entendre jusqu'à Gênes, dont ces insulaires dépendoient. Mais le crime s'y

étoit retranché si puissamment, qu'on ne savoit comment l'attaquer. Les biens que les Prêtres de la mission faisoient actuellement dans les terres de la république, firent juger aux principaux membres du sénat que ces hommes apostoliques ne seroient pas inutiles en Corse, et que s'ils n'y plantoient pas toutes les vertus, ils pourroient au moins en arracher bien des vices. Dans cette vue, ces sages magistrats prièrent Vincent de Paul, par une lettre pleine de piété, d'avoir compassion d'un peuple qui, tout criminel qu'il étoit, avoit coûté au Sauveur son sang et sa mort. Il s'agissoit de la gloire de Dieu et du salut des ames, le Saint ne balança pas. Il donna sept de ses Prêtres; et quoique des cinq évêchés qui sont en Corse, il n'y ait que ceux de Mariana et de Nebbio qui fussent suffragans de Gênes, le cardinal Durazzo joignit à ces sept missionnaires huit autres ecclésiastiques, dont quatre étoient religieux, et les quatre autres séculiers.

Dès que ces quinze ouvriers évangéliques eurent pris terre, ils se mirent au travail. Quelque rude qu'il fût, ils ne laissèrent pas de faire quatre mission; la première à Campo-Lauro, où réside ordinairement l'évêque d'Aléria; la seconde à Cotone, la troisième à Çoste, qui est au milieu de l'île, et la quatrième à Nicolo. Comme cette dernière eut quelque chose de plus intéressant, nous en parlerons en particulier après avoir rendu un compte général des trois autres.

Le premier fruit qu'elles produisirent fut la conversion d'un bon nombre d'ecclésiastiques qui ne valoient pas mieux, et qui par conséquent valoient beaucoup moins que les peuples. Chaque jour, après la prédication commune,

on les rassembloit dans l'Eglise. Le Supérieur de la mission les instruisoit des devoirs de leur état. Son discours étoit suivi d'une méditation où chacun rentrant dans son cœur, y trouvoit abondamment de quoi gémir. Cet examen de soi-même qui, quand il est bien fait conduit à la réforme des mœurs, produisit des effets salutaires. Le clergé fit, comme le peuple, sa confession générale. Tous prirent une ferme résolution de s'acquitter désormais, avec toute la fidélité possible, de ce qu'ils devoient à Dieu et au prochain. Plusieurs curés demandèrent publiquement pardon du scandale qu'ils avoient donné. Un chapitre en corps conclut qu'il devoit la même édification, et il députa un de ses chanoines pour s'en acquitter au nom de tous les autres.

Le second fruit de ces mêmes exercices fut l'extinction des haines et des animosités. Les sacrifices en ce genre furent poussés aussi loin qu'ils pouvoient aller. L'un pardonnoit la mort de son père, l'autre celle de son fils; celui-ci le meurtre de son frère, celle-là le massacre de son époux. Les accusations calomnieuses furent aussi pardonnées, mais d'une manière si chrétienne, que des gens à qui on avoit voulu enlever la réputation ou la vie, ne vouloient ni réparation d'honneur ni dédommagement. Du reste, ces importantes réconciliations ne se comptoient ni par dix, ni par vingt : il n'y avoit point de village où elles ne montassent jusqu'à cinquante, et il y en eut où elles furent jusqu'à cent.

La cessation des commerces criminels fut un troisième effet de ces missions. Ce ne furent pas seulement des femmes dont les désordres étoient notoires, qui demandèrent publiquement

pardon de leurs débauches ; il y en eut à qui on ne pouvoit guère reprocher que ce qu'on reproche tous les jours à des personnes mondaines, qui crurent, sans qu'on leur en eût parlé, devoir s'humilier devant Dieu et devant les hommes, de leurs airs trop libres et de leurs manières peu mesurées. Ces sortes de confessions générales, indiscrètes ou non, ce que je n'examine pas, firent verser bien des larmes à ceux qui en furent témoins : elles servirent de plus à donner aux jeunes personnes une juste horreur du crime et de tout ce qui en a l'apparence.

Le dernier fruit de ces trois missions fut l'établissement de la confrérie de la Charité, confrérie qui, en procurant à un grand nombre de pauvres malades les secours temporels et spirituels, fournit à ceux qui les servoient le moyen de racheter leurs iniquités antérieures.

La mission de Niolo eut des circonstances qui nous obligent d'en parler avec plus d'étendue. Nous le pouvons faire avec d'autant plus de sûreté, que nous avons pour garant des faits un homme plein de vertu, qui ne raconte que ce qui s'est passé sous ses yeux.

« Niolo, *dit-il à peu près*, est une vallée » longue d'environ trois lieues, et entourée de » montagnes d'un accès si difficile, que je n'ai » rien vu de pareil ni en Savoie ni sur les Pyré» nées. C'est cette difficulté des chemins qui » fait de Niolo un lieu de retraite pour tous les » bandits de l'île. A la faveur des rochers qui » les couvrent, ils exercent impunément leurs » meurtres et les brigandages, sans craindre » les officiers de justice.

» Il y a dans cette vallée plusieurs petits » villages, et dans son enceinte environ deux

» mille habitans. Je n'ai jamais vu, et je ne sais
» si dans toute la chrétienté il y a des gens plus
» abandonnés que l'étoient ceux-là. Quand
» nous y arrivâmes, toute leur foi se réduisoit
» à dire qu'ils avoient été baptisés, et toute
» leur religion à fréquenter quelques églises
» qu'on voyoit chez eux, et qui étoient très-
» mal entretenues. Ils ignoroient si profondé-
» ment les choses du salut, qu'on auroit eu
» bien de la peine à y trouver cent personnes
» qui sussent les commandemens de Dieu et le
» symbole des Apôtres. Le vice y passoit pour
» vertu, et la vengeance y étoit si fort en
» vogue, que les enfans, en apprenant à parler,
» apprenoient à ne laisser jamais la moindre
» offense impunie. Il étoit inutile de leur
» prêcher le pardon des injures, parce que
» l'exemple et les mauvais conseils avoient fait
» sur leurs esprits de si fortes impressions,
» qu'ils n'étoient pas capables d'en recevoir
» de contraires.

» Il y en avoit plusieurs qui passoient des sept
» ou huit mois sans entendre la messe; d'autres
» qui étoient des trois, quatre, huit et dix ans
» sans se confesser; et quelques-uns qui, à
» l'âge de quinze ou seize ans, ne s'étoient
» jamais approchés du tribunal de la pénitence.
» Avec ces vices, ils devoient en avoir, et ils
» en avoient effectivement bien d'autres. Ils
» étoient fort enclins au larcin. Ils ne connois-
» soient l'abstinence ni pendant le carême, ni
» pendant les autres jours où elle est com-
» mandée. Ils se persécutoient les uns les autres
» comme des barbares; et lorsqu'ils avoient un
» ennemi, leur méthode ordinaire étoit de lui
» imposer quelque grand crime, et de l'en
» accuser en justice. Les faux témoins ne leur

» manquoient jamais; on en avoit à Niolo pour » de l'argent autant qu'on en vouloit avoir. Si » la déposition de ceux-ci étoit rendue inutile » par des dépositions obtenues au même prix, » l'accusateur ou l'accusé se faisoient justice à » eux-mêmes par la voie des armes : ils se » tuoient les uns les autres à la première occa- » sion, avec la plus étrange facilité.

» Dans cette seule vallée, *c'est toujours l'auteur de la relation qui parle et que j'abrège pour ménager l'imagination*, » nous avons » bien trouvé six-vingts concubinaires, dont » quatre-vingt ou environ étoient aussi inces- » tueux. De ceux-ci quarante avoient pour ce » sujet été excommuniés nommément et dé- » noncés. Mais la crainte des censures ne les » empêchoit pas de suivre leur train ordinaire. » Ils vivoient et conversoient avec tout le » monde. Ainsi dans ce canton il y avoit une » partie des habitans qui étoient excommuniés, » les uns directement et à raison d'eux-mêmes, » les autres pour ne les avoir pas évités.

» Voilà le déplorable état où se trouvoit ce » pauvre peuple, lorsqu'on y commença la » mission, et voici de quelle manière nous » nous y sommes pris pour remédier à tant de » désordres.

» 1.° Nous avons usé de la plus grande dili- » gence qui nous a été possible pour les ins- » truire des choses nécessaires au salut, et nous » y avons employé environ trois semaines.

» 2.° Nous avons séparé les concubinaires » qui demeuroient sur le lieu; et le jour de » S. Pierre, patron de l'Eglise où nous étions, » tous ces malheureux qui reconnoissent enfin » le mauvais état dans lequel ils avoient vécu, » s'étant mis à genoux à la fin du sermon,

» demandèrent publiquement pardon du scan-
» dale qu'ils avoient donné, et promirent avec
» serment de se séparer, ce qu'ils firent en effet
» avant de se présenter au tribunal de la
» confession.

» 3.° Après avoir aussi séparé ceux qui pour
» leurs crimes avoient été frappés de censures,
» ils se présentèrent avec toutes les marques
» d'un cœur contrit et humilié à la porte de
» l'Eglise pour recevoir l'absolution. On la
» leur donna solennellement; mais on ne la
» leur donna que quand ils se furent engagés
» par un serment public à ne se voir jamais
» pour quelque raison que ce pût être.

» Le plus fort de notre travail n'étoit pas
» fait; il nous restoit à rétablir la charité et
» la paix chez une nation féroce, dont la plus
» grande partie vivoit dans l'inimitié : *Hoc
» opus, hic labor*. Nos premiers travaux
» furent en pure perte; et pendant quinze
» jours entiers nous ne pûmes gagner qu'un
» jeune homme, lequel pardonna à un autre
» qui, d'un coup de pistolet, l'avoit blessé à la
» tête. Tous les autres demeuroient inflexibles;
» et quelque chose que nous puissions leur
» dire, pas un ne se laissoit émouvoir. Malgré
» ces mauvaises dispositions il se trouvoit tou-
» jours un grand peuple aux discours que nous
» faisions chaque jour, matin et soir. Jamais
» auditoire ne fut plus capable d'effrayer. Tous
» les hommes assistoient à la prédication dans
» leur équipage ordinaire; c'est-à-dire, l'épée
» au côté et le fusil sur l'épaule. Mais outre
» ces armes, les bandits et les autres criminels
» avoient encore deux pistolets et deux ou trois
» dagues à la ceinture. L'esprit de vengeance
» et de fureur les possédoit si fort, que ce

» qu'on pouvoit imaginer de plus touchant ne
» faisoit aucune impression sur eux. Plusieurs
» même, dès qu'on parloit du pardon des
» injures, sortoient de l'Eglise.

» Enfin, la veille du jour où l'on a coutume
» de faire la communion générale, comme
» j'étois près de finir la prédication, j'exhortai
» encore ce malheureux peuple à pardonner.
» Alors Dieu m'inspira de prendre en main le
» crucifix que je portois sur moi, et de dire à
» l'assemblée que ceux qui voudroient faire
» miséricorde à leurs ennemis vinssent lui
» baiser les pieds. Je les en conjurai de la part
» d'un Dieu mourant, qui leur tendoit les
» bras, et je leur dis que cet hommage rendu
» au Sauveur seroit une preuve de la volonté
» où ils étoient de se réconcilier avec ceux qui
» les avoient offensés. A ces mots ils commen-
» cèrent à se regarder les uns les autres : mais
» comme personne ne s'ébranloit, je fis sem-
» blant de vouloir me retirer, après m'être
» plaint amèrement de leur prodigieuse insen-
» sibilité. Un religieux de la réforme de saint
» François, qui étoit présent, en fut touché ;
» et, plein d'une juste et sainte indignation, il
» commença à crier : *O Niolo ! infortuné*
» *Niolo ! tu veux donc périr ! tu veux donc*
» *être maudit de Dieu ! tu ne veux pas rece-*
» *voir la grâce qu'il t'envoie par le moyen*
» *de ces missionnaires qui sont venus de si*
» *loin pour ton salut.* Il parloit encore, et
» voilà qu'un curé, dont le neveu avoit été
» tué, vint se prosterner en terre, demande
» à baiser le crucifix ; et appelant par son nom
» le meurtrier qui étoit présent, dit à haute
» voix ; *Qu'un tel s'approche, et que je l'em-*
» *brasse.* Cela fait, un autre prêtre fit la même

» chose à l'égard de quelques-uns de ses ennemis; et ces deux furent suivis d'une si grande » multitude d'autres, que pendant l'espace » d'une heure et demie on ne vit que réconciliations et embrassemens. Pour plus grande » sûreté, les choses les plus importantes se » rédigeoient par écrit, et le notaire en faisoit » un acte authentique. O Seigneur! *s'écrie ici* » *le pieux missionnaire à qui nous devons ce* » *détail*, quelle édification à la terre, et quelle » joie au ciel de voir les pères et les mères » pardonner pour l'amour de Dieu la mort de » leurs enfans, les enfans celle de leurs pères, » les femmes celle de leurs maris, les frères » et les parens celle de leurs parens les plus » proches! Quelle consolation de voir ces implacables ennemis embrasser leurs ennemis, » et pleurer sur eux! Dans les autres pays il » est ordinaire de voir les pénitens verser des » larmes aux pieds de leurs confesseurs, mais » en Corse c'est un petit miracle. »

Ainsi se termina l'importante mission de Niolo. Si, selon la maxime de l'Apôtre des Indes, un homme qui a pris la peine d'aller jusqu'au bout du monde ne doit plus regretter ses pas quand il a été assez heureux pour empêcher un péché mortel, que penser de ceux qui eurent le bonheur d'arrêter ou de suspendre, au moins pour un temps, les affreux désordres dont nous avons parlé. Ce qui donne un nouvel éclat à la miséricorde de Dieu, c'est qu'un peu de délai auroit tout perdu. Dès le lendemain les missionnaires eurent ordre de se rendre à la Bastie, où une galère envoyée exprès par le sénat les attendoit. Ils différèrent cependant encore deux jours à s'embarquer, et ces deux jours furent employés à donner la

dernière forme à quelques accommodemens qui n'étoient qu'ébauchés. Le mardi, un d'eux fit un discours sur la persévérance. Il y eut un si grand concours de peuples, qu'il fallut prêcher hors de l'Eglise. Là, le pardon des injures ne parut plus impossible. Tous renouvelèrent les protestations qu'ils avoient déjà faites, de mener une vie vraiment chrétienne, et d'y persévérer jusqu'à la fin. Les Pasteurs, qui avoient bien des choses à se reprocher, promirent hautement d'être plus fidèles à remplir leurs obligations.

Une pluie qui survint, empêcha les missionnaires de partir le même jour. Il parut bien que ce contre-temps avoit été ménagé par la Providence. A une lieue de Niolo étoient deux hommes dont le frère avoit été tué. L'un et l'autre respiroient si cruellement la vengeance, qu'à l'exemple de l'impie dont il est parlé dans le livre de Job (1), leur ame s'étoit roidie contre le Tout-Puissant. Dans la crainte que la grâce ne les portât à pardonner, ils n'avoient assisté à aucun des exercices de la mission. Tout ce que leur curé put gagner sur eux, c'est qu'ils suspendroient l'effet de leur ressentiment, jusqu'à ce qu'ils eussent parlé au directeur des missionnaires. Le mauvais temps donna lieu à cette entrevue, que les ordres du sénat auroient empêchée. Elle eut tout le succès possible. Ces esprits si fiers cédèrent à l'onction sainte qui les alla chercher. Ils consentirent à la paix, et par-là ils mirent le sceau à la joie publique. Un grand nombre d'ecclésiastiques, et les principaux habitans de Niolo

(1) *Contra Omnipotentem roboratus est.* Job. 15. v. 15.

conduisirent les missionnaires jusqu'au lieu de l'embarquement. Ces derniers firent plusieurs décharges de leurs armes à feu pour témoigner leur reconnoissance. Il y avoit long-temps qu'ils ne les avoient employées à un usage si modéré et si légitime.

Je ne doute point que le pieux lecteur ne suivît avec plaisir ces vertueux disciples de l'humble Vincent dans les expéditions apostoliques qu'ils firent dans le Piémont, et où celui qui veut bien se servir des plus foibles instrumens pour confondre la sagesse et la force des héros du siècle, répandit sur leurs travaux une bénédiction qu'il n'accorda jamais à une vaine et frivole éloquence. Mais ce détail si consolant pour ceux qui aiment la gloire de Jésus-Christ, détail qu'on trouve amplement dans la grande histoire de notre Saint, ne peut, non plus qu'une infinité d'autres, entrer dans un abrégé comme celui-ci. Ainsi sans rien dire des succès qu'eurent ces vertueux Prêtres à Schalenghe près de Pignérol ; dans les environs de Luzerne, où les plus grandes Eglises ne pouvoient contenir leurs auditeurs ; à Raconi, où ils avoient la douleur et la joie de voir de pauvres gens, qui pendant un hiver rigoureux, passoient aux portes de l'Eglise une partie de la nuit à les attendre ; à Savigliano, où le peuple, la noblesse, le clergé séculier, et les religieux de cinq ou six couvens profitèrent avec une ardeur égale de leurs instructions ; je me contenterai de parler de la célèbre mission qu'ils firent à Bra, gros bourg de treize à quatorze mille ames (1).

(1) Je donne à Bra ce nombre d'habitans, sur le témoignage d'un homme du pays. Si on ne lui donne

Ce lieu qui n'est qu'à une journée de Turin, étoit dans une division qui égaloit celle des guerres civiles, si elle n'alloit au-delà. Les rues y étoient barricadées, les maisons pleines de gens armés, dont les uns tiroient sur les passans, les autres soutenoient un siége contre ceux qui vouloient les assaillir. Les Eglises qui, en Piémont, comme dans le reste de l'Italie, servent d'asyle à certains criminels, ne mettoient personne à couvert de la vengeance de son ennemi : le citoyen tuoit son concitoyen jusques dans le temple du Seigneur : en un mot, Bra ne nourrissoit plus dans son sein qu'une foule de furieux acharnés à la perte les uns des autres.

Le temps d'une émotion si chaude n'étoit pas propre à une mission. Il auroit même été très-dangereux de l'ouvrir alors : personne n'eût pu y assister sans courir risque de la vie ; et cinq ou six étrangers qui ne pouvoient annoncer que la concorde, devoient au moins s'attendre à être chassés par un peuple désespéré qui ne respiroit que la guerre. Christine de France, duchesse de Savoie, qui gouvernoit l'Etat pendant la minorité de Charles-Emmanuel son fils, vit ces inconvéniens. Pour y parer, elle envoya au bourg de Bra ses principaux ministres, avec ordre d'engager à une suspension d'armes des malheureux habitans qu'elle auroit pu perdre par la force, mais qu'elle auroit encore mieux aimé gagner par la douceur. Ces ministres assemblèrent la mulitude ; ils lui parlèrent sagesse et raison, c'en fut assez pour ne réussir pas.

La régente, fille de Henri le Grand, avoit sa fermeté comme elle avoit sa douceur. Après

---

pas le nom de ville, c'est parce qu'il n'est pas entouré de murailles.

avoir parlé en mère, elle menaça en souveraine. Les cœurs ne s'adoucirent pas, mais les hostilités furent un peu moins vives. Ce fut à la foible lueur de cette diminution d'animosité, que les missionnaires entrèrent dans Bra. Ils furent d'abord assez heureux pour engager les deux partis à mettre les armes bas, ce qu'on n'avoit pas encore fait. Dès qu'on put sortir impunément, et entrer dans l'Eglise, le peuple y accourut en foule. Son assiduité aux prédications et aux catéchismes consola beaucoup les Prêtres de la mission. Ils furent encore plus consolés, quand ils virent les cœurs s'attendrir et se disposer à la paix. On ne tarda pas à la conclure. Ces gens, qui quelques mois auparavant, ne se cherchoient que pour s'entre-tuer, s'embrassèrent les uns les autres en présence du Saint-Sacrement, après s'être demandé pardon, soit à l'Eglise, soit dans les places publiques ; mais d'une manière si tendre, si affectueuse, qu'il n'étoit pas possible de douter de la sincérité de leur réconciliation.

Ce premier pas étant fait, on se mit au confessional. La foule y fut si grande, que quoique tous les Prêtres et tous les Religieux du lieu se fussent joints aux Missionnaires pour les aider, la mission dura sept grandes semaines. Il s'y fit neuf à dix mille confessions générales. L'esprit de piété souffla dans tous les cœurs, et fit partout cette rénovation intime qui ne peut être que son ouvrage. Le temps du carnaval, qui d'ordinaire se donne à la folie et aux excès, y fut un temps de pénitence, *et comme une fête continuelle de très-grande dévotion.* La paix fut si solidement établie, que les habitans ne se souvenoient pas d'avoir jamais tant vu d'union et de cordialité. Son altesse royale

avoit déjà félicité par une lettre très-obligeante les missionnaires de l'heureux succès de leurs travaux ; mais quand après la fin de la mission le directeur lui en rendit un compte plus détaillé, son cœur en fut attendri, et elle ne put retenir ses larmes. Pour mettre le comble à tant de biens, elle donna aux habitans de Bra une abolition entière de tous les crimes et de tous les excès où ils étoient tombés pendant leurs divisions.

On a peine à quitter une matière aussi pleine d'intérêt pour la Religion, que l'est celle-ci. Mais il faut nécessairement en sacrifier une partie pour n'en pas sacrifier une autre toute entière. Passons donc d'Italie en Irlande et en Ecosse. La scène y va changer de face. Nous n'y trouverons pas les peuples armés contre les peuples. Mais la piété y trouvera de quoi gémir d'un côté, et de l'autre de quoi louer les miséricordes infinies du Seigneur.

Missions en Irlande et en Ecosse.

Ce fut à la sollicitation d'Innocent X, que S. Vincent envoya des missionnaires en Irlande. Comme la circonstance des temps rendoit ce secours plus nécessaire que jamais, le Saint fit partir sans délai huit de ses Prêtres, dont les uns en arrivant travaillèrent dans le diocèse de Limerik, les autres dans celui de Cassel. Le peuple de la campagne qui languissoit dans une profonde ignorance, connut les obligations qu'impose le christianisme à ceux qui en font profession. Il se revêtit de cet esprit de force qui brise les chaînes du péché, et qui apprend à mourir pour la foi dans le temps des persécutions. Le changement des cœurs fut si général

et si prompt, que les Evêques d'Irlande avoient peine à le concevoir. Le nonce que le Pape avoit encore dans ce royaume, félicita de leur zèle ces ouvriers vraiment apostoliques. Les curés et les autres ecclésiastiques, qui furent toujours les premiers à suivre tous les exercices des missionnaires, saisirent si bien leur manière de catéchiser et d'instruire, qu'ils conservèrent dans leurs paroisses la ferveur que ces dignes Prêtres y avoient fait éclore.

Jamais ferveur ne fut plus nécessaire et aux pasteurs et aux peuples. Olivier Cromwel, après avoir tramé et exécuté le mystère impie qui fit périr un Roi d'Angleterre sous la hache d'un bourreau (1), fit sentir à l'Irlande, qui avoit proclamé le prince de Galles sous le nom de Jacques II, qu'on ne s'opposoit pas impunément à ses volontés. Quoique les catholiques ne fussent pas les seuls qui détestassent l'énorme attentat de Cromwel, ils eurent plus de part que personne à la disgrâce des royalistes. Mais il n'y eut pas un seul des pasteurs chez qui la mission s'étoit faite, qui abandonnât ses ouailles. Tous sans exception restèrent auprès de leur troupeau, jusqu'à ce que le bannissement ou une mort violente les en séparât. On a su qu'un des plus fervens de ces dignes curés, après avoir fait sa confession annuelle à un missionnaire qui étoit logé dans une pauvre cabane au pied d'une montagne, fut la nuit d'après pris et massacré par des soldats hérétiques, pendant qu'il administroit les sacremens à des malades. Sa mort glorieuse couronna en lui une vie très-innocente. Il y avoit longtemps qu'il souhaitoit répandre son sang pour

(1) Charles I eut la tête tranchée, le 9 février 1649.

la foi et pour la charité ; Dieu l'en jugea digne, et ses vœux furent exaucés.

Comme le feu de la persécution s'étendoit de plus en plus dans les campagnes d'Hibernie, et qu'il n'étoit plus possible d'y faire des missions, Vincent de Paul, qui en fut informé, donna ordre à cinq de ses Prêtres de repasser la mer, et aux trois autres de rester à Limerik. L'Evêque leur proposa de faire la mission dans cette ville. L'entreprise étoit un peu forte. Limerik avoit alors vingt mille communians, parce que quantité de villageois catholiques s'y étoient réfugiés. Mais de quoi ne sont pas capables deux ou trois Prêtres, lorsque réunis au nom du Seigneur, ils peuvent compter qu'il est au milieu d'eux ? Soutenus de sa grâce, et encouragés par le Prélat qui se mit à leur tête, ces messieurs annoncèrent le jugement et la miséricorde. L'esprit de frayeur et de componction s'insinua d'abord avec leurs paroles. Chacun pensa sérieusement à sa conscience ; et de vingt mille personnes capables de profiter de la mission, pas une ne manqua à faire sa confession générale. Des gens qui avoient vieilli dans le désordre, donnèrent des marques d'une véritable conversion ; et on vit un peuple nombreux en état de servir de modèle à la plus exacte pénitence.

Des dispositions aussi saintes ne pouvoient venir plus à propos. La contagion se fit bientôt sentir à Limerik ; et en peu de temps elle y fut si violente, qu'elle enleva près de huit mille personnes. De ce nombre fut le frère de l'Evêque, lequel s'étoit exposé avec les missionnaires et comme eux, pour consoler les malades et fournir à leurs besoins. Ce fut quelque chose d'admirable que la patience, ou plutôt la paix

avec laquelle ce peuple affligé reçut les coups dont la main de Dieu le frappoit. Ils mouroient contens, *parce que*, disoient-ils, *le Seigneur nous a envoyé des Anges qui nous ont réconciliés avec lui.* Le pieux Évêque de Limerik, qui, en bon père, savoit mieux que personne apprécier de si saintes dispositions, ne pouvoit retenir ses larmes. *Hélas!* dit-il cent fois, *quand M. Vincent n'auroit jamais fait pour la gloire de Dieu, que le bien qu'il a fait à ces pauvres gens, il se doit estimer bien heureux.*

Aux malheurs de la contagion succédèrent les malheurs de la guerre. Ireton, gendre de Cromwel, assiégea Limerik, et s'en rendit maître après quatre ou cinq mois de siége. L'armée des parlementaires, enflée de ses succès, qu'elle ne dut cependant qu'à la famine, devoit naturellement déshonorer sa victoire : elle s'en fit un point de religion. Plusieurs habitans furent mis à mort, précisément parce qu'ils préféroient l'ancienne foi de l'Eglise romaine à la foi nouvelle du tyran de l'Angleterre. De ce nombre furent quatre des principaux citoyens, à la tête desquels étoit Thomas Strick, maire de la ville. Ces braves gens allèrent au lieu du supplice comme les guerriers vont au triomphe. Avant d'être exécutés, ils haranguèrent le peuple selon l'usage du pays; mais ils le firent d'une manière si touchante, que les hérétiques même en furent attendris jusqu'aux larmes. Ils déclarèrent à la face du ciel et de la terre qu'ils mouroient pour la foi; et par ce glorieux aveu ils apprirent aux catholiques qui étoient présens, qu'il n'y avoit ni mort ni supplices qui dussent les séparer de la religion de leurs pères.

Des trois missionnaires qui étoient demeurés en Irlande, il n'y en eut que deux qui revinrent à Paris, après avoir essuyé à Limerik ce que la peste et la guerre ont de plus terrible. Le troisième y finit sa carrière, les autres se déguisèrent et s'échappèrent comme ils purent. Un d'eux se retira dans son pays avec le grand-vicaire de Cassel. L'autre trouva dans les montagnes une Dame de piété qui le cacha pendant deux mois. Un frère qui les servoit fut moins heureux, ou plutôt il le fut davantage. Les hérétiques ayant découvert sa retraite, le massacrèrent sous les yeux de sa mère. On lui écrasa la tête, après lui avoir coupé les pieds et les mains. Traitement inhumain et barbare, qui apprit aux prêtres ce qu'ils auroient à souffrir si l'on pouvoit se saisir d'eux.

Ces missionnaires travaillèrent en Irlande pendant près de six ans; et à l'exception d'une aumône que leur fit la Duchesse d'Aiguillon, ce fut la maison de Saint-Lazare, qui par l'inépuisable charité de son supérieur, se chargea de tout le reste de la dépense. Vincent, quoiqu'aux abois ne le regretta pas. Plus de quatre-vingt mille confessions générales, et d'autres biens sans nombre étoient pour lui un ample dédommagement. Nous en aurions su bien davantage, si son humilité l'eût permis. Mais lorsque le Supérieur de ces pénibles missions, de retour à Paris, lui demanda s'il ne seroit pas à propos d'en faire une petite relation, il lui répondit, *qu'il suffisoit que Dieu connût tout ce qui s'y étoit fait; et que l'humilité de Notre-Seigneur demandoit de la petite compagnie de la mission, qu'elle se tînt cachée en Dieu avec J. C. Il ajouta que le sang de ces martyrs ne seroit pas en oubli devant Dieu, et que tôt ou tard il*

seroit une semence de nouveaux catholiques. Il faut, sans percer les ténèbres de l'avenir, que ce sang ait été bien efficace ; puisque l'Irlande, quoique toujours battue pas le vent de la plus injuste persécution, compte encore aujourd'hui un si grand nombre de zélés catholiques.

Le Saint ignoroit encore la destinée de ses missionnaires en Hibernie, lorsqu'il forma le dessein d'en faire partir d'autres pour les îles Hébrides, plus connues aujourd'hui sous le nom d'Inc-Galle ou Westernes. Pour peu qu'on pense que dans ce temps-là même il envoyoit de ses Prêtres en Pologne, en Barbarie, à Madagascar, et dans je ne sais combien d'autres pays ; que de l'aveu des amis et des ennemis même de sa congrégation, ces dignes ouvriers avoient partout les plus étonnans succès ; que les frais immenses de leurs voyages et de leur entretien tomboient principalement sur lui, pourra-t-on ne pas dire de lui ce qu'ont dit, ou plutôt ce que n'ont pu dire d'illustres historiens du premier des Césars ? Quel homme que ce Vincent de Paul ! quel courage ! quelle grandeur d'ame ! quel zèle pour Dieu ! quel détachement de tout intérêt temporel ! quel talent pour former en peu d'années, quelquefois même en assez peu de mois, des ministres prêts à tout faire et à tout souffrir sous ses ordres ! Ceux dont nous avons jusqu'ici effleuré les exploits, nous ont paru tels ; mais leurs confrères, qui vont se produire à leur tour, ne nous paroîtront ni moins grands, ni moins dignes du choix qu'en fit leur premier Supérieur. Commençons par donner quelque idée du pays qu'ils eurent à parcourir.

Les îles Westernes sont situées au couchant de l'Ecosse. Il n'y en a que quarante-quatre qui

qui méritent de l'attention. Il paroît que la plupart sont fort stériles, et qu'à parler en général, leurs habitans sont très-pauvres. Cette extrême indigence ne les empêchoit pas d'avoir des Prêtres catholiques avant le schisme de l'Angleterre. Les prédicans qu'on leur substitua, se dégoûtèrent bientôt d'un séjour, où il ne suffisoit pas de prêcher la réforme, mais, où malgré qu'on en eût, il falloit la pratiquer. Ainsi les Westernes n'eurent peu à peu ni vrais ni faux pasteurs. L'exercice de toute religion s'y abolit insensiblement. On en vint jusqu'à ignorer la nécessité du baptême, ou du moins la manière de l'administrer ; et dans le temps dont nous parlons, il y avoit dans ce malheureux pays des vieillards de quatre-vingt, et même de cent ans qui ne l'avoient pas reçu.

Dès que Vincent fut informé de la triste situation de ces insulaires, il fit la proposition à deux de ses Prêtres, dont l'un étoit du pays, et l'autre Irlandais, de voler à leur secours. L'entreprise étoit des plus hasardeuses, eu égard aux violences de Cromwel et aux troubles des trois royaumes. Malgré cela cette proposition fut acceptée avec joie et reconnoissance. Germain Duiguin et François le Blanc, sur qui le S. Prêtre avoit jeté les yeux, se travestirent en marchands, et ils prirent la route de Hollande, d'où leur départ devoit être moins suspect. Ils trouvèrent sur le port un seigneur Ecossais nommé de Clangary, c'étoit un homme aussi illustre par sa naissance que par sa vertu, et qui depuis peu avoit embrassé la Religion catholique. Dès-lors il les prit sous sa protection, et il leur rendit toujours de très-bons offices.

A peine étoient-ils en Ecosse, qu'ils se crurent perdus, parce qu'un Prêtre qui s'étoit fait

ministre, les ayant reconnus, répandit l'avis de leur arrivée par une lettre circulaire qui courut tout le royaume. Ce début n'annonçoit rien que de sinistre; mais Dieu en tira sa gloire. L'apostat, qui fut frappé d'une maladie très-douloureuse, reconnut la main de Dieu qui punissoit sa désertion et sa mauvaise volonté. Il gémit de son égarement, promit à Dieu de réparer sa faute, se mit en chemin aussitôt que ses forces le lui permirent, fit un long voyage pour découvrir M. Duiguin, et reçut de lui l'absolution des censures qu'il avoit encourues par son apostasie.

Vincent de Paul fut plus de dix-huit mois sans recevoir des nouvelles de ces missionnaires. Enfin une lettre de Duiguin calma une partie de ses inquiétudes. La voici, mais un peu abrégée.

« Dieu nous a fait la grâce, dès notre arrivée » en Ecosse, de coopérer à la conversion du » père de M. Clangary. C'étoit un vieillard âgé » de quatre-vingt-dix ans, élevé dans l'hérésie » dès sa jeunesse. Nous l'instruisîmes et le » réconciliâmes à l'Eglise pendant une grosse » maladie qui le mit bientôt au tombeau, après » néanmoins qu'il eut reçu les sacremens et » témoigné une joie indicible de mourir catho- » lique. Je réconciliai aussi, mais en secret, » plusieurs de ses domestiques et quelques- » uns de ses amis. Cela fait, je laissai mon com- » pagnon dans le pays montagneux d'Ecosse, » où il y a de grands besoins spirituels et beau- » coup de bien à faire. Pour moi je me trans- » portai aux îles Hébrides, où Dieu, par sa » toute-puissante miséricorde, a opéré des » merveilles au-delà de toute espérance; car » il a si bien disposé les cœurs, que M. de

» Glanrenald, seigneur d'une bonne partie de » l'île Vista, s'est converti avec sa femme, » son fils et toute leur famille, ce que tous les » gentilshommes, leurs sujets et toutes leurs » familles ont imité.

» Je passai ensuite aux îles d'Egga et de » Canna. Dieu y a converti huit à neuf cents » personnes qui étoient si peu instruites des » choses de la Religion, qu'il n'y en avoit pas » quinze qui sussent aucun mystère de la foi » chrétienne. J'espère que le reste donnera » bientôt gloire à Dieu. J'ai trouvé trente ou » quarante personnes âgées de soixante-dix, » quatre-vingts, cent ans et plus, qui n'avoient » pas reçu le saint baptême. Je les ai instruits » et baptisés : ils sont morts peu de temps » après, et sans doute qu'ils prient maintenant » Dieu pour ceux qui leur ont procuré un aussi » grand bien. Une grande partie des habitans » vivoient dans le concubinage, mais grâces » à Dieu nous y avons remédié. Nous n'avons » rien pris de ce peuple pour les services que » nous lui avons rendus ; cependant il faut » que j'entretienne deux hommes, l'un pour » m'aider à ramer quand je passe d'une île à » l'autre, et pour porter mes ornemens et mon » petit bagage par terre, où quelquefois, avant » de célébrer, je suis obligé de faire quatre ou » cinq lieues à pied par des chemins fâcheux ; » l'autre m'aide à enseigner le *pater*, l'*ave* et » le *credo*, et à dire la messe, n'y ayant que » lui seul qui soit capable de le faire.

» Pour l'ordinaire nous ne faisons par jour » qu'un seul repas, qui consiste en pain d'orge » ou d'avoine, avec du fromage ou de beurre » salé. Quelquefois nous passons des jours » entiers sans manger, parce que nous ne

» trouvons rien, surtout quand il nous faut » passer des montagnes désertes et inhabi- » tées.... Ce seroit sans doute rendre un grand » service à Dieu que d'envoyer en ce pays de » bons ouvriers évangéliques qui sussent bien » parler la langue de ces îles, et qui sussent » encore mieux souffrir la faim, la soif, et » coucher sur la terre. »

Dans une autre lettre que ce digne fils de S. Vincent lui écrivit en 1654, il disoit en substance qu'il avoit parcouru les îles de Vista, de Canna, d'Egga et Skia, et plusieurs cantons du continent; que la partie de l'île de Vista, qui appartenoit au capitaine Clanrenald, étoit toute convertie, à l'exception de deux hommes seuls, qui, pour pécher plus tranquillement, ne vouloient point de religion; qu'il y avoit dans l'autre partie un ministre qui l'invitoit à traiter de controverses avec lui par lettres, mais qui craignoit une dispute publique, et que pour lui il en espéroit un bon succès. Il ajoutoit que dans presque toutes les autres îles il y avoit beaucoup de gens qui s'étoient réunis à l'Eglise.

Ce qu'il dit de l'île de Barra, offre quelque chose de singulier. Il y trouva le peuple si zélé pour être instruit, que c'étoit assez qu'un enfant de chaque village eût appris le *pater*, l'*ave* et le *credo*, pour que deux jours après tout le village le sût. « J'ai reçu, *poursuivit-il* » les principaux du lieu à l'Eglise, et entre » autres le jeune seigneur avec ses frères et » ses sœurs. Parmi ces nouveaux convertis il » y en a un qui est le fils d'un ministre; sa » dévotion édifie beaucoup tout le pays dont » il est connu. Je diffère d'ordinaire la com- » munion pour quelque temps. Parmi ceux

» qui s'en approchèrent, il s'en trouva cinq qui
» n'avoient pas les dispositions nécessaires,
» et Dieu le fit connoître, car ayant avancé la
» langue pour recevoir la sainte hostie, ils ne
» purent la retirer à eux. Ils se confessèrent
» une seconde fois, et alors ils reçurent ce
» pain de vie sans aucune difficulté..... Nous
» baptisons grand nombre d'enfans, et même
» d'adultes de trente, quarante, soixante et
» quatre-vingts ans et plus. Il y en a parmi
» eux qui, ayant autrefois été vexés par des
» fantômes ou des esprits malins, en ont été
» entièrement délivrés depuis qu'ils ont reçu
» le baptême. »

C'est ainsi qu'un pauvre Prêtre, seul et sans secours humain, établissoit la Religion d'un côté, tandis que Cromwel et les siens la ruinoient de l'autre. De si beaux commencemens lui firent concevoir le dessein d'aller porter la foi dans l'île de Pabba. C'étoit, de son aveu, *un lieu étrange et terrible. Mais*, disoit-il, *l'espérance que nous avons de rappeler au bercail plusieurs brebis égarées, et la confiance en Notre-Seigneur nous fait mépriser les dangers et la mort même. Ainsi je vais partis sous sa protection*, etc.

Dieu se contenta de la bonne volonté de son serviteur et le passe-port qu'il avoit déjà obtenu du gouverneur de Pabba lui fut inutile. Cinq jours après il tomba malade. La mauvaise nourriture, les voyages aussi pénibles que continuels, les fonctions du ministère l'épuisèrent enfin. Il mourut le 17 mai 1657. La douleur que causa sa perte fut aussi générale que l'avoient été ses travaux. Heureux d'avoir vaillamment combattu et d'être mort les armes à la main.

Pendant que ce vrai Missionnaire convertissoit les Inc-Galles, M. Le Blanc, son compagnon, s'exerçoit tantôt sur les côtes maritimes, tantôt sur les montagnes d'Ecosse. Aux dangers près, qui étoient plus grands dans le pays qui lui étoit échu en partage, sa vie et ses travaux avoient beaucoup de rapport à ceux de son collègue. Presque sans autre nourriture que du pain d'avoine, il parcouroit les bourgs et les villages, il affermissoit les catholiques, il ébranloit et convertissoit un assez bon nombre de sectaires. Le ciel parut même autoriser sa mission par des évènemens qui tenoient du miracle.

Le bruit de ces évènemens et des conversions dont ils étoient suivis, effraya les Ministres protestans. Ils eurent recours à *Milord Protecteur*, c'est le nom qu'on donnoit à Cromwel; et en 1655 ils en obtinrent un *mandement*, par lequel il fut ordonné au Magistrat anglais, qui faisoit en Ecosse l'office de préteur, de faire une exacte perquisition de tous les Prêtres romains, de travailler sans délai à l'instruction de leur procès, et de les condamner à mort. L'ordre fut ponctuellement exécuté; et comme il donnoit droit au Préteur d'entrer partout où il jugeroit à propos, il visita si bien tous les coins et recoins du château de Huntley, qu'il y déterra trois Prêtres catholiques. Le Blanc en étoit un. Il avoit fait beaucoup de bien, il étoit difficile qu'on ne lui voulût beaucoup de mal. Aussi fut-il mené dans les prisons d'Aberden (1), où l'on compta bien qu'il ne

(1) Aberden est une ville maritime de l'Ecosse septentrionale. Echard la met à 27 lieues N. E. d'Edimbourg, et 20 de S. André.

languiroit pas. Vincent, qui en apprit la nouvelle quelque temps après, regarda ce cher confrère comme une victime destinée à la mort, et il ne douta pas que cette mort ne fût précédée par de bien mauvais traitemens.

Ces mauvais traitemens se réduisirent, par une singulière protection de Dieu, à cinq ou six mois de prison. Pour condamner un Prêtre à la mort, il falloit, selon les lois du temps, qu'il fût convaincu d'avoir dit la messe, ou d'avoir fait quelqu'autre fonction de son ministère. Le Blanc avoit si bien pris ses mesures, qu'il ne se trouva pas en Ecosse un seul homme de la nouvelle Religion qui l'eût surpris dans ce prétendu crime. Il y eut bien un témoin qui déposa contre lui; mais outre qu'il le fit d'abord d'une manière si ambiguë, que des juges, même passionnés, ne pouvoient compter sur sa déposition, il se dédit lorsqu'on le confronta au prisonnier, ne voulant pas, comme il l'avoua ensuite, être la cause de la perte d'un honnête homme. Ainsi ce bon Prêtre fut élargi, mais à cette étrange condition, que s'il lui arrivoit de prêcher, d'instruire ou même de baptiser quelqu'un, sur-le-champ il seroit pendu sans autre forme de procès.

Il en fut de ce terrible arrêt, par rapport à l'homme évangélique, comme il en avoit été de ceux de la synagogue contre les premiers disciples du Sauveur. A leur exemple, ce vertueux Missionnaire quitta un canton pour aller dans un autre; il se retira dans les montagnes d'Ecosse, et y travailla comme auparavant.

Sa détention n'avoit pas absolument arrêté dans ce pays les progrès de l'Evangile. Saint Vincent, dont le zèle redoubloit à mesure

que les forces de son corps dépérissoient, avoit bien jugé que dans une région où l'heure des puissances ténébreuses étoit arrivée, ses deux premiers Prêtres ne pourroient travailler que par intervalles. C'est pourquoi dès 1653, il leur avoit envoyé du renfort. Ce second choix ne fut pas moins heureux que le premier. On en jugera par la lettre suivante. Elle est de M. Lunsden, qui, né en Irlande avec de bonnes dispositions, les avoit beaucoup augmentées sous la conduite de notre Saint. Cette lettre que Vincent reçut en 1654, et qui par conséquent précéda les rigoureux édits dont nous venons de parler, étoit conçue en ces termes :

« Dieu donne à la mission que nous faisons » ici dans le plat pays, une très-grande bénédiction, et je puis dire que les habitans, » tant riches que pauvres, n'ont jamais été, » depuis le temps qu'ils sont tombés dans » l'hérésie, si bien disposés à reconnoître la » vérité pour se convertir à notre sainte foi. » Nous en recevons tous les jours plusieurs » qui viennent abjurer leurs erreurs, et quelques-uns même de très-grande qualité. Avec » cela nous travaillons à confirmer les catholiques par la parole de Dieu et par l'administration des Sacremens. Le jour de Pâques » j'étois dans la maison d'un seigneur où il y » eut plus de cinquante personnes qui communièrent, parmi lesquelles il y en avoit vingt » nouvellement converties. Le bon succès de » nos missions donne une grande jalousie aux » Ministres. . . . . Mais nous mettons notre » confiance en la bonté du Seigneur. »

Trois ans après, ce même Prêtre écrivoit à notre Saint que les quartiers septentrionaux

d'Ecosse étoient beaucoup mieux disposés à recevoir la vraie foi qu'ils ne l'étoient auparavant ; qu'il avoit entrepris le voyage des îles Orcades, et déjà parcouru les contrées de Moravie, Rossie, Suther, Candie et Cathanisie, où depuis long-temps il n'y avoit plus ni Prêtres, ni presque aucun catholique ; qu'il étoit près, à la sollicitation d'un homme de bien, de s'établir pour quelque temps dans cette dernière province, lorsque les ordres rigoureux de Cromwel avoient été publiés ; que le prédicant de Bredonique, qui étoit fort animé contre lui, cherchoit à le faire pendre, et que la crainte l'avoit obligé de chercher un asyle, jusqu'à ce qu'on vît à quoi aboutiroit cette persécution. *Je ne puis*, ajoutoit-il en finissant, *vous écrire plus en détail la situation de nos affaires, de peur que mes lettres ne viennent à tomber entre les mains de nos ennemis.*

Vincent savoit déjà l'extrême danger où étoient ses Missionnaires depuis les édits du Protecteur. Sa tendresse pour eux lui fit envoyer un des siens à Londres, pour conférer avec l'ambassadeur de Louis XIV, et s'ouvrir par son crédit et ses conseils quelque route en Ecosse. Les circonstances n'étoient pas favorables. Cromwel faisoit tout trembler sur mer et sur terre ; et il étoit plus animé que jamais contre les catholiques, dont il savoit bien qu'il ne pouvoit être regardé que comme un détestable usurpateur. Aussi l'ambassadeur fut le premier à presser ce Missionnaire, en faveur duquel des personnes très-distinguées lui avoient écrit, de sortir au plutôt d'une ville où un moment de séjour pouvoit lui coûter la vie. Notre Saint s'offrit à Dieu pour ses Prêtres.

Il redoubla et fit redoubler ses prières pour leur conservation. Et il y a lieu de croire que, si malgré les émissaires du tyran de la Grande-Bretagne ils ne perdirent pas un seul de leurs cheveux, c'est aux gémissemens et aux vœux de Vincent de Paul qu'ils en eurent l'obligation.

Histoire de son Culte.

Malgré les précautions que prit toujours notre Saint pour cacher ses vertus, elles ont transpiré ; et un écrivain qui accuse très-mal à propos les enfans d'avoir rougi de la gloire de leur père, se fait un plaisir de reconnoître que *peu de personnes* de son état *se sont fait une plus grande réputation* (1) Le temps ne l'affoiblit point cette réputation si justement méritée, et des miracles de tout genre la confirmèrent tous les ans. C'est ce qui fit enfin penser à sa béatification. La nouvelle qui s'en répandit bientôt dans les pronvinces charma tous ceux qui aimoient l'Eglise. Les Rois et les Princes s'unirent à leurs sujets pour prier Clément XI d'entamer cette grande affaire. Ainsi, on vit paroître dans un petit nombre d'années des lettres du Roi de France, du Roi et de la Reine d'Angleterre ; du Duc de Lorraine, du Grand-Duc de Toscane, du Doge et de la République de Gênes, et d'un bon nombre de Cardinaux. Pour ce qui est des

(1) Mémoires du Père d'Avrigny, réfutés dans les Lettres du Prieur de S. Edme, quant à l'article d'un prétendu retranchement du zèle de S. Vincent contre le jansénisme.

Evêques, comme il y en a trop pour qu'on puisse les nommer ici, je me contenterai de dire qu'à presque tous ceux du royaume il s'en joignit de Pologne, d'Espagne, d'Italie, des îles de la Grande-Bretagne, et que ceux qui n'avoient pas toujours été bien d'accord sur d'autres matières, comme les Bossuet, les Fénélon, les Montgaillard, célébrèrent de concert l'espérance et la charité du serviteur de Dieu. L'assemblée de 1705, présidée par L. A., cardinal de Noailles, fit en corps ce que les autres Prélats avoient fait dans leurs diocèses. Les chapitres de Notre-Dame et de Saint Germain-l'Auxerrois suivirent le même exemple. La ville de Paris représentée par son prévôt et ses échevins, écrivit aussi, et elle le fit d'une manière digne d'elle et du grand homme dont elle vouloit procurer la gloire. A ces lettres, se joignoient celles des premiers Supérieurs de la Doctrine Chrétienne, de l'Oratoire et de Saint-Sulpice; des Abbés de Sainte-Geneviève, de Grandmont, de Prémontré, de Saint-Antoine, de Rengéval et de Bonfay; des généraux de la congrégation de Saint-Maur, de Saint-Vanne, de la Minerve, des Minimes, des Carmes, etc.

On auroit tort de s'imaginer que ces lettres ne sont qu'un tissu de lieux communs qui, à force de dire beaucoup en général, ne disent presque rien en particulier. De toutes celles qui nous restent, et que le Pape fit imprimer à Rome en 1709, il n'y en a presque pas une qui n'articule des faits relatifs à ceux qui les écrivent. C'est ainsi que le Roi d'Angleterre motive ses instances par les services que Vincent rendit à ses royaumes

d'Ecosse et d'Irlande dans les temps les plus orageux. Et il auroit pu ajouter que de ceux qui rendirent ces services importans, l'un gémit long-temps dans un cachot par les ordres du parricide Cromwel, l'autre fut barbarement écrasé sous les yeux de sa propre mère. C'est ainsi encore que le Duc de Lorraine dit que *la mémoire de ce grand Serviteur de Dieu est dans une très-grande vénération parmi les peuples de ses Etats, en reconnoissance des secours spirituels et temporels qu'ils en ont reçus dans les temps les plus malheureux.* Enfin, c'est ainsi que messieurs les prévôts et échevins de Paris, dont la lettre est une des plus belles qu'on ait écrites sur ce sujet, après avoir rappelé *les vertus héroïques* que Vincent de Paul a pratiquée *pendant plus de cinquante ans* dans la capitale, *la bonne odeur de Jésus-Christ qu'il y a répandue en tant de manières, la réputation de sainteté dans laquelle il y est mort*, continuent en ces termes : *Y a-t-il, très-saint Père, une espèce de misérables au soulagement desquels M. Vincent de Paul n'ait pas pourvu? Les Filles de la Charité, dont il est l'instituteur, et qui ont plus de trente-cinq maisons dans Paris, et près de trois cents au-dedans et au-dehors du royaume, instruisent les enfans des pauvres, et leur rendent les plus humilians services dans leurs propres cabanes ou dans les hôpitaux, avec une charité, une modestie, une adresse dont les riches sont autant édifiés, que les pauvres instruits et soulagés. Les pauvres familles ont une ressource assurée dans ces confréries, dont il a formé le plan, qui sont établies dans presque toutes les paroisses de cette ville, et*

qui plus est, non-seulement dans la plupart des villes, mais encore dans presque tous les bourgs et beaucoup de villages du royaume. Un incendie a-t-il fait quelque ravage? un débordement ou la stérilité ont-il désolé quelque province? une assemblée régulière de Dames très-distinguées par leur naissance, et encore plus par leur piété, formée par la pieuse industrie de ce charitable Prêtre, et conduite par les supérieurs généraux des missions, ses successeurs, consacre un jour de la semaine à l'examen et au soulagement de ces besoins. C'est lui qui continue de servir de père à une infinité de pauvres enfans abandonnés et exposés, dont le nombre, chaque année, est prodigieux en cette ville, par la compassion qu'il a eue et qu'il a inspirée pour eux. C'est d'elle, dont les pauvres malheureux qui sont condamnés aux galères, ressentent tous les jours les effets. Nous ne vous disons, très-saint Père, qu'une partie de ce que nous voyons, etc.

La lettre du clergé de France avoit encore quelque chose de plus vif. Le Cardinal de Noailles, après avoir remarqué que c'est au siége apostolique qu'il appartient d'informer de la vie et des mœurs de ceux qu'on veut mettre au nombre des Saints, dit en propres termes que Vincent de Paul est un de ceux dont l'assemblée générale croit pouvoir demander hautement et sans crainte la canonisation; *Illumque vobis expendendum non timidè proponimus*. Il ajoute que la vie de ce saint Prêtre a été un prodige, *vita pro ostento fuit*, et que toute la France est si pleine du bruit de sa sainteté, qu'on a toutes les peines du monde à empêcher les peuples de lui rendre un culte.

qui seroit blâmable s'il étoit précipité : *Sanctitatis fama Gallias latè implet, tantâque celebritate percrebuit, ut immaturi piorum hominum cultus, vix ac nè vix quidem possint cohiberi.* Il finit par ces belles paroles, qui marquent si bien l'estime et la vénération. Daignez donc, très-saint Père, écouter nos vœux et ceux des peuples. Décernez à Vincent les honneurs qu'il a si bien mérités. Lui ériger des autels, c'est en ériger à la Religion : *Nostris ergo ac populorum precibus, optatisque annue, beatissime Pater, debitos Vincentio decerne honores, et triumphum impera religionis.*

Pendant qu'on écrivoit toutes ces lettres, les commissaires nommés dès 1704 par son éminence, travailloient au procès *informatif;* et ce travail les occupa plus de dix-huit mois. Quoique Vincent fût mort depuis quarante-cinq ans, il se trouva cent quatre-vingt-huit témoins qui rendirent justice à sa mémoire ; et ces témoins, joints aux Evêques qui écrivirent en sa faveur, et qui l'avoient connu, ou par eux-mêmes, ou sur le rapport de ceux qui l'avoient pratiqué, formèrent un corps de preuves si complet, qu'on eût pu croire que l'affaire seroit presqu'aussitôt finie que commencée. Mais la précipitation n'est pas le défaut de la cour de Rome. Les sollicitations multipliées semblent redoubler sa vigilance. A tout elle répond avec son flegme éternel, que ce qui est bien fait est toujours fait assez tôt.

Ce ne fut qu'en 1708 que ce procès-verbal fut envoyé à Rome. On y en joignit un autre *de non cultu*, où il étoit prouvé que l'Eglise de France, quelque zèle qu'elle eût pour la

béatification de Vincent de Paul, n'avoit point prévenu le jugement du Saint-Siége, et que ni les Prêtres de la mission, ni personne en place, ne lui avoit rendu les honneurs qui se déférent aux Saints canonisés. Ces deux procès, qui selon l'usage de la congrégation des Rits, n'auroient dû être ouverts qu'après dix ans écoulés, furent examinés l'année même. A cette grâce que le saint Père accorda sans doute aux instances de tant de souverains, de cardinaux, et d'évêques qui le prioient de couronner les mérites d'un des plus saints Prêtres que l'Eglise ait jamais eus, il en joignit une autre, qui fut de nommer pour rapporteur de la cause le cardinal de la Trémouilles.

Comme les procès-verbeaux dressés par l'Ordinaire ne servent qu'à faire connoître aux Romains si la cause mérite d'être entreprise, dès que le Saint-Siége eut jugé que celle de Vincent de Paul pouvoit être entamée, le cardinal Carpini expédia au nom du souverain Pontife, des lettres *remissoriales et compulsoires* (1). Elles étoient adressées au cardinal de Noailles, à Artus de Lionne, évêque de Rosalie, et à Humbert Ancelin, ancien évêque de Tulles. Par ces lettres, les trois Prélats, dont au moins deux devoient toujours agir ensemble, étoient chargés d'instruire, dans l'espace d'un an, le procès *in genere*.

---

(1) Les Lettres *Rémissoriales* sont celles de la commission. Les Lettres *Compulsoires* permettent de recourir au procès fait par l'autorité de l'Ordinaire, quand les témoins qui y ont déposé sont morts. Cette mort doit être prouvée par des certificats en forme; autrement on présumeroit que les témoins ont changé d'avis.

Quoique ce procès, *en général*, décide peu pour le fond, il sert cependant à prouver que la réputation du sujet dont il sagit se soutient toujours, et que depuis le bruit qui s'est répandu des premières procédures, il ne s'est rien présenté qui doive empêcher qu'on ne continue. On n'entendit que quatorze témoins, à la tête desquels furent César d'Estrées, cardinal de la sainte Eglise; François de Saron, évêque de Clermont; Jean-Baptiste Chevalier, sous-doyen de la grand'chambre du Parlement, etc. Leurs dépositions, qui ne doivent être que générales, furent unanimes. Tous assurèrent, avec serment, que les éminentes vertus de Vincent de Paul lui avoient concilié le respect de la ville, de la cour, de la France toute entière; que le bruit de ses miracles se répandoit de plus en plus, et que son tombeau étoit honoré par le concours des peuples.

Dans la crainte de voir disparoître des témoins d'un aussi grand poids que M. de Lamoignon, on obtint du Pape la permission de recevoir des dépositions détaillées des vieillards et des valétudinaires (1). La commission en fut donnée aux trois Prélats dont on a fait mention. Ils n'avoient que six mois pour faire ce nouveau procès, il fallut en demander six autres. Ils se présenta soixante-un témoins depuis l'âge de soixante ans jusqu'à celui de quatre-vingt-dix, et chacun d'eux avoit de si belles choses à dire, qu'il fallut travailler beaucoup pour n'être pas obligé à demander au Saint-Siége une nouvelle prorogation.

(1) On l'appelle *Processus in specie, nè pereant probationes.*

Le premier de ces deux procès ayant été reçu à Rome avec une espèce d'applaudissement, les trois commissaires eurent ordre d'instruire, durant le cours d'une année, le procès *in specie*. Il leur étoit en même temps prescrit de terminer la procédure par l'ouverture du tombeau du serviteur de Dieu, et une exacte visite de toutes les portions détachées de son corps qui pourroient se trouver dans la ville et dans le diocèse de Paris.

Après avoir encore entendu cinquante-quatre témoins, parmi lesquels se trouva l'archevêque de Vienne, Armand de Montmorin, le cardinal de Noailles procéda, le 18 février 1712, à l'ouverture du tombeau. On juge bien que le moment où le saint Corps devoit paroître au jour, fut attendu avec des sentimens mêlés de crainte et d'espérance. Il y avoit plus de cinquante-un ans qu'il étoit en terre, et cela dans une Eglise où l'on n'a jamais trouvé de corps entiers. Dieu pouvoit l'avoir traité comme les autres, il pouvoit l'avoir conservé. Cette dernière conjecture se trouva vraie, et les experts, dont l'un étoit docteur et régent en médecine, l'autre chirurgien des camps et armées du Roi, après une visite des plus exactes, finirent leur rapport juridique par ces paroles : *Enfin nous pouvons attester, comme nous faisons, que nous avons trouvé un corps tout entier et sans aucune mauvaise odeur.* J'ai toujours oublié de dire que M. Jean Bonnet, qui, en qualité de supérieur général de la congrégation, étoit présent à ce spectacle, en fut si interdit, qu'il se retira tout effrayé, et ne revint qu'aux ordres du Cardinal-Archevêque, contempler d'un œil fixe le corps *de son bon père*. Ce fut le terme de M. de Noailles.

Après la clôture du procès, ce Prélat écrivit au Pape pour lui rendre compte de la manière dont les deux autres commissaires et lui s'étoient comportés. Il y *atteste* d'abord *à Sa Sainteté et à la sacrée congrégation des Rits, qu'on a observé dans le cours de la procédure toutes les règles prescrites par Urbain VIII et par Innocent XI, et que tout ce qui a déposé touchant la vertu et les miracles du serviteur de Dieu, l'a été par des témoins dignes de foi, et dans lesquels ni lui, ni qui que ce soit, n'a rien remarqué qui pût le moins du monde les rendre suspects.* Puis il continue en ces termes: *Ainsi, très-saint Père, non content des prières que j'ai présentées au trône de Votre Sainteté, conjointement avec le clergé de France, dans la lettre que j'ai signée en son nom, je prends la confiance de lui en adresser de nouvelles. Ce sont les plus grandes, les plus vives, les plus fortes qui puissent partir d'un cœur qui, dans cette affaire, ne cherche que la gloire de Dieu et l'honneur de ses serviteurs.*

Les évêques de Tulles et de Rosalie écrivirent aussi à Clément XI une lettre commune, qui, quoique beaucoup plus courte, dit en substauce la même chose. Les deux sous-promoteurs, Achille et François Thomassin, écrivirent en même temps à Prosper Lambertini, promoteur de la foi, que son mérite a depuis élevé sur le siége de S. Pierre. Leur lettre rend justice à la probité et à la religion des témoins qu'ils ont cités d'office: *Omnes*, disent-ils, *omni exceptione majores, et pietate ac religionis zelo conspicuos.* Toutes ces lettres sont du premier mars 1712.

Après l'examen de ce procès et des règles que le saint Prêtre avoit données aux trois

établissemens dont il est l'instituteur, il fallut enfin en venir à prononcer sur l'héroïcité de ses vertus. Ce point capital se traite toujours en trois congrégations. Dans la première, qu'on nomme *anti-préparatoire*, le promoteur fait ses objections. Dans celle qui suit, et qui est la *préparatoire*, les consulteurs proposent tout ce qu'ils jugent à propos, et d'ordinaire ils suspendent leur jugement jusqu'à ce qu'on ait éclairci leurs difficultés. Dans la dernière, qu'on appelle *définitive*, il faut nécessairement prendre son parti, et décider par oui ou par non. Cette dernière, malgré les instances du clergé de France qui avoit écrit pour la troisième fois, de Louis XV et de son auguste épouse, qui écrivirent aussi, ne se tint que plus de douze ans après la première. Et ce fut enfin alors que Benoît XIII décida solennellement qu'il étoit prouvé que le vénérable serviteur de Dieu, Vincent de Paul, avoit possédé dans un degré héroïque les vertus tant théologales que cardinales, et celles qui leur sont annexées. L'Evêque de Cavaillon, qui étoit un des consulteurs, avoua qu'on n'avoit jamais guère vu d'exemples d'une pareille unanimité.

Le décret qui décide de la sainteté ne décide pas du culte public. Il faut que Dieu fasse connoître qu'il veut que ce culte soit décerné, et c'est par les miracles qu'il est censé le faire connoître. Sur ce grand nombre de prodiges qui s'étoient opérés sur le tombeau de Vincent de Paul, ou par son intercession, on en avoit d'abord choisi soixante-quatre des plus frappans. Mais la crainte de s'exposer aux discussions interminables d'un conseil, qui par amour pour l'Eglise ne passe pas

toujours ce que les ennemis de l'Eglise auroient passé, fit qu'on se contenta d'en proposer huit que la voix publique avoit annoncés comme miraculeux. Il n'en falloit que deux bien avérés ; le Saint-Siége en approuva quatre.

Le premier s'étoit opéré sur Claude-Joseph Compoin, qui, ayant entièrement perdu la vue à l'âge de dix ans, la recouvra dans un instant aussitôt qu'il eut commencé sa neuvaine sur la tombe du serviteur Dieu.

Le second se fit sur Anne l'Huillier, jeune fille de huit ans. Elle étoit muette de naissance, et si paralytique des deux jambes, que jusque-là elle n'avoit pu faire un pas. Sa mère, qui bien ou mal n'avoit voulu lui faire aucun remède, fit deux neuvaines pour elle. Un double miracle, pour ne rien dire de plus, fut le fruit de sa persévérance. La petite l'Huillier marcha ferme et parla distinctement.

L'opération de Dieu n'éclata pas moins dans le troisième miracle. Mathurine Guérin, fille de la Charité et d'un vrai mérite, ayant été attaquée à la jambe, d'un ulcère qui faisoit horreur, et que les médecins nomment *phagédénique*, parce qu'il ronge jusqu'aux os, se dit enfin, après trois ans de souffrance, qu'une fille du saint Prêtre pourroit trouver à son tombeau la même ressource que tant d'étrangers y trouvoient tous les jours. Sa confiance ne fut pas vaine. Le neuvième jour de ses prières sa jambe se trouva aussi saine qu'elle eût jamais été. Les humeurs mordicantes qui faisoient son mal ne quittèrent pas une partie pour en affliger d'autres. Son rétablissement fut entier ; et pendant six ans

qu'elle vécut encore, elle continua le service des pauvres avec autant de liberté que jamais.

Enfin, la dernière guérison fut celle d'Alexandre-Philippe Le Grand. Ce jeune homme, qui dès sa naissance avoit été porté à l'hôpital des Enfans-Trouvés, y devint, à l'âge de sept ans, si perclus des bras et des jambes, qu'il ne pouvoit ni marcher, ni porter ses mains à la bouche. Florent Franchet, l'un des plus habiles chirurgiens de Paris, et qui depuis vingt ans l'étoit de cette maison, ayant vu que tous les remèdes possibles n'aboutissoient à rien, fit enfin son ordonnance, et déclara que Le Grand ne pouvant guérir, il falloit le transporter à l'Hôpital général, où il y a une salle pour les incurables de son âge. Avant d'en venir là, Elisabeth Bourdois, fille de la Charité, voulut tenter des remèdes supérieurs. Elle fit commencer une neuvaine sur la tombe de Vincent de Paul. Elle n'étoit pas finie, qu'Alexandre recouvra le mouvement que quatre années de remèdes n'avoient pu lui procurer : il fit à pied et sans appui une demi-lieue pour retourner à son ancien domicile. On porta le même jugement à Rome sur cet évènement que l'on en avoit porté à Paris, et il se soutint contre les attaques du promoteur de la foi.

Celui-ci, dans une cour où souvent de plus de quatre-vingt-dix miraclès on n'en passe pas un, a comme un protocole d'objections qu'il fait valoir. Dans ses répliques on ne trouve ni vaines déclamations, ni un amas confus de paroles qui ne signifient rien. Ce que les plus savans médecins, depuis Hippocrate jusqu'à nos jours, on dit de toutes les maladies imagi-

nables, lui sert de principes. Ce que la nature seule, soit au jugement des maîtres de l'art, soit au rapport des historiens, a opéré dans des cas à peu près semblables, vient à son secours. Un expert d'une science consommée est interrogé; son doute seul est décisif contre le surnaturel de l'opération. S'il est forcé d'y reconnoître la main du Tout-Puissant, son suffrage peut être et est souvent combattu. Un second expert est chargé d'un nouvel examen, son rapport, comme celui du premier, se fait devant une assemblée intelligente; et de tant de personnes respectables par leur probité et leur vertu, il n'en est pas une qui, comme l'Apôtre, ne prenne Dieu à témoin au péril de son ame et de son salut éternel, que la vérité et la justice sont les seules règles qu'elle a consultées. Qu'on ajoute à cela les prières, les communions, les sacrifices qui s'offrent en tant de lieux pour attirer l'Esprit saint et sa lumière, on tombera d'accord que l'Eglise romaine prend toutes les mesures possibles pour éviter le mécompte et l'erreur.

Benoît XIII, après avoir entendu les cardinaux et les consulteurs, et pris encore du temps pour implorer le secours du ciel, publia enfin le décret, le 13 août 1729, qui met Vincent de Paul au nombre des bienheureux. L'applaudissement avec lequel ce décret fut reçu dans toutes les parties du monde, fit autant d'honneur à ce digne Prêtre, que la magnificence avec laquelle sa fête fut célébrée dans la superbe basilique du Vatican, le 21 août. Il s'y trouva dix-huit Cardinaux de la congrégation des Rits, et vingt-huit, tant Prélats que Consulteurs de la même congrégation. Le Pape y vint l'après-

midi ; et, après avoir adoré le saint Sacrement, il alla se mettre à genoux devant l'image du nouveau béatifié. Dans ce jour de triomphe, Vincent de Paul fut aussi grand aux yeux de la religion qu'il avoit été petit à ses propres yeux pendant qu'il vivoit sur la terre.

La même fête se fit à Paris le 27 de septembre ; et quoique son corps ne fût plus entier, comme il n'avoit aucune mauvaise odeur, et que c'étoit encore une des plus belles reliques du royaume, il fut dès-lors exposé à la vénération des fidèles. Charles-Gaspard-Guillaume des Comtes de Vintimille du Luc célébra pontificalement. L'Eglise étoit proprement ornée, mais sans magnificence. Douze tableaux en camaïeux sur un fond d'azur rappelèrent peut-être autant la simplicité du bienheureux, que la mémoire de ses principales actions.

Il y eut très-peu de diocèses en France, en Pologne et en Italie qui ne se missent en mouvement pour lui donner des marques de leur respect. Les Prélats de tous les ordres se firent un devoir religieux d'ouvrir la solennité de son culte, et assez souvent d'annoncer eux-mêmes ses vertus dans la chaire de vérité. Les Rois, les Princes, les premiers Magistrats fléchirent humblement les genoux devant l'image de ce pauvre Prêtre, qui tant de fois les avoit fléchis lui-même devant des gens de la lie du peuple. Le ciel confirma ensuite le jugement du premier Siége par d'autres prodiges, qui l'obligèrent de décerner de nouveaux honneurs à ce grand serviteur de Dieu.

Ce fut pour en venir là, que sur de nouvelles lettres *remissoriales*, du 5 mai 1731, les délégués, qui étoient l'Archevêque de Paris,

l'Evêque de Béthléem (1) et l'ancien Evêque de Vence (2), entendirent, dans l'espace d'environ deux ans, cent trente cinq témoins, qui tous déposoient d'un grand nombre de faits qu'on jugeoit supérieurs aux forces de la nature. Les trois Prélats en rendirent compte à Clément XII, qui occupoit alors le siége de saint Pierre. Ils ajoutoient que pendant qu'ils examinoient les premiers miracles, il s'en étoit fait de nouveaux presque sous leurs yeux, surtout en la personne de deux jeunes anglaises; et que de tous ceux qui avoient été guéris par l'intercession du Bienheureux, il n'en étoit pas un seul qui eût eu de ces convulsions insensées qui avoient fait tant de bruit à Paris.

Quoique pour la canonisation d'un Saint on n'ait besoin que de deux miracles, on en présenta sept à la sacrée congrégation. Je n'en rapporterai que trois.

Le premier avoit été opéré sur Marie-Thérèse Péan de Saint-Gilles, religieuse bénédictine à Montmirel, où elle se nommoit sœur de Saint-Basile. Dès l'enfance on reconnut en elle un germe fécond d'infirmités. Admise avec bien de la peine à faire ses vœux, elle fut deux ans après attaquée d'une apoplexie des plus fortes. Les remèdes violens qu'on lui fit prendre redoublèrent ses maux : dès-lors elle ne marcha plus qu'à l'aide d'un bâton et avec beaucoup d'incommodité. On ne négligea rien pour la rétablir. On lui fit prendre les bains à Bourbonne, on essaya les changemens d'air. Ses parens la firent voir aux plus habiles médecins de Paris durant le

(1) Loüis Le Bel.
(1) Flodoart Moret de Bourchenu.

séjour

séjour qu'elle y fit chez eux. Voici, mais en bien peu de mots, le résultat de ces différentes tentatives.

En 1720, la Mère Saint-Basile eut des redoublemens de fièvre plus forts qu'auparavant. Une rétention d'urine qu'elle éprouvoit déjà la réduisit à l'usage de la sonde. Il se forma dans les conduits naturels deux ulcères, dont on ne fait qu'affoiblir l'idée en disant que c'étoit quelque chose d'affreux. La chair, qui, avec la sonde, en sortoit par lambeaux, et la nature des accidens périodiques annoncèrent enfin que la masse du sang étoit tout infectée. Joignez à cela une enflure qui gagnoit jusqu'à l'orifice de l'estomac, une paralysie complète dans cette moitié du corps, qui avoit paru foible dès l'enfance, une soif dévorante, une insomnie perpétuelle, des crises qui affoiblissoient sans soulager, et vous aurez quelque chose de moins que la quarantième partie des douleurs que souffrit pendant près de onze mois cette vierge affligée. Ce qui la toucha plus sensiblement, c'est que pendant les trois dernières années elle ne put absolument se passer du secours du chirurgien. Ce ne fut au reste qu'en la menaçant de la traiter en homicide d'elle-même, et de lui refuser les sacremens, que son directeur vint à bout de la soumettre à une si dure humiliation.

Tel et plus triste encore étoit l'état de la religieuse de Montmirel, lorsque Jean Joseph Languet de Gergy, alors évêque de Soissons, arriva dans cette petite ville, pour y ouvrir la fête de la Béatification. Il souhaita qu'avant d'enfermer dans une chasse la relique du bienheureux Prêtre, on la portât à la sœur de Saint-Basile. Celle-ci baisa ce dépôt avec

respect, pria qu'on y fît toucher un linge qu'elle appliqua sur son corps, et sentant croître sa confiance, demanda pour toute grâce à cet ancien Père des affligés qu'il daignât lui obtenir de Dieu la guérison de ses ulcères, et par conséquent de cette rétention humiliante qui l'assujétissoit à une main étrangère.

A peine avoit-elle fini sa prière, qu'elle se sentit exaucée. Ses ulcères et les douleurs immodérées qui les accompagnoient disparurent. Plus de rétention, plus de fièvre, plus d'insomnie, plus de vestige de cette soif insatiable que rien ne pouvoit désaltérer.

Quelques jours après, en se faisant lire la vie du Serviteur de Dieu, elle fit réflexion que s'il la guérissoit de sa paralysie, elle seroit plus en état d'imiter quelques-unes de ses sublimes vertus, et de contribuer par sa voix à la beauté des offices. En conséquence de cette idée, elle commença une neuvaine; et, quoiqu'il résulte de sa déposition que cette nouvelle grâce la touchoit bien moins que celle qu'elle avoit obtenue, elle ne laissa pas de la demander avec ferveur. Sa patience ne fut pas mise à une longue épreuve. Le troisième jour elle se sentit fortement inspirée de sortir du lit et de marcher. Son essai fut tout-à-fait heureux : elle n'eut pas besoin d'appui, et peut-être n'avoit elle jamais marché si ferme. Au bruit d'un miracle si touchant, accoururent et religieuses, et sœurs converses et pensionnaires; toutes voulurent voir de leurs yeux ce qu'elles ne pouvoient croire sur la foi d'autrui. Il en fut de même des magistrats et des meilleurs habitans de la ville, qui, sans cesse rebattus de la cruelle situation de cette fille de douleurs,

se hâtèrent de la voir et de la féliciter. J'eus le même bonheur plusieurs années après, et je la trouvai pleine de santé et de reconnoissance pour le Saint à la médiation duquel on devoit attribuer son état.

Le second miracle, dont je ne dirai qu'un mot, s'opéra sur François Richer, marchand à Paris. Ayant voulu lever un ballot trop pesant, il se rompit le péritoine. De là une descente d'épiploon et d'intestin aussi complète qu'elle le puisse être. Malgré le secours d'un habile chirurgien qui remettoit les choses dans leur situation naturelle, elles retomboient souvent, et alors Richer se trouvoit mal jusqu'à perdre connoissance, quelquefois même jusqu'à rendre les excrémens par la bouche. Il retomba encore le matin du jour où l'on devoit faire l'ouverture du tombeau de notre bienheureux Prêtre. Un de ses amis, à qui ce marchand raconta ce qu'il venoit de souffrir, le conduisit à l'Eglise de Saint-Lazare. Richer fit sa prière sur la tombe du Saint. Il ne la fit pas longue à cause de la cérémonie qui alloit commencer, mais il la fit si vive, qu'à je ne sais quelle révolution qu'il sentit alors, il jugea, sans hésiter, qu'il étoit guéri. De retour à la maison, il commença, sans autre examen, par jeter son bandage au feu, en présence de sa femme, qu'il voulut surprendre, et qu'il surprit si bien, qu'elle fut tentée de croire qu'il avoit perdu l'esprit. Dès ce moment il travailla sans précaution dans son magasin, et il marcha toujours avec une pleine sécurité. Mais pendant qu'il mettoit l'œuvre de Dieu à des épreuves qui étoient de son goût, Dieu à son tour le mit à une épreuve qu'il ne cherchoit pas. Un soir qu'il fuyoit avec précipitation des

gens qui ne lui vouloient pas de bien, il tomba dans une carrière de la hauteur de deux étages. Une secousse si violente, si capable de donner le mal à un homme qui ne l'auroit jamais eu, ne rouvrit point sa blessure, et le chirurgien trouva les choses dans l'état où il avoit plu au Seigneur de les remettre.

Le troisième évènement regardoit une personne plus considérable, et c'est pour cela qu'il fit un grand bruit dans Paris. En voici le détail, tiré, comme ceux qui précèdent, des actes les plus authentiques.

Louise-Elisabeth de Sackville, fille anglaise et d'une fort bonne maison, après quatre ou cinq mois de fièvre, perdit absolument l'usage de la jambe droite. Pour peu qu'elle voulût l'appuyer à terre elle sentoit à la hanche des douleurs si aiguës, qu'elles la faisoient tomber en foiblesse. Ni les remèdes que prescrivirent les plus savans médecins de Paris, ni la douche et les bains de Bourbon-l'Archambaud ne purent adoucir son mal. Au contraire, elle se trouva si épuisée depuis son voyage, qu'elle reçut deux fois les Sacremens dans la même année. On ne pouvoit, sans être ému de compassion, voir une personne si jeune réduite à l'usage des potences, et traînant après soi une jambe qui pendoit de son corps, comme pend d'un arbre une branche qui n'en reçoit plus ni mouvement ni vie.

Deux filles de la communauté de Saint-Thomas-de-Villeneuve lui ayant raconté qu'une de leurs sœurs avoit été depuis peu, par l'intercession du bienheureux Vincent, guérie d'une infirmité assez semblable à la sienne, elle se détermina enfin à y commencer une neuvaine. Cette course fut très-pénible

pour la malade. On la portoit au carrosse, et on l'en descendoit à peu près comme une masse inanimée. Pour arriver jusqu'au lieu où elle devoit entendre la messe, le secours de ses potences ne lui suffisoit pas, elle avoit encore besoin de celui de deux domestiques. Un Prêtre de la maison ayant su d'elle qu'après sa neuvaine elle n'étoit pas mieux que le premier jour, lui fit baiser le reliquaire où est enfermé le cœur du Saint, et exhorta cette malade à la persévérance.

Elle étoit moins éloignée qu'elle ne pensoit, du terme où devoit éclater sur elle la miséricorde de Dieu. Dès le lendemain elle sentit que sa jambe, jusques-là froide comme le marbre, reprenoit sa chaleur naturelle : à l'instant elle dit à Thérèse-Xavier, sa sœur, qu'elle se croyoit en état de marcher sans appui. Elle le fit en effet, et avec autant de facilité qu'avant sa maladie. La jeune de Sackville, tout hors d'elle-même, en porta rapidement la nouvelle aux femmes-de-chambre de la maison : elles accoururent; et, à la vue d'une si étonnante révolution, il y eut bien des larmes répandues.

Les deux sœurs étoient logées chez la dame Hayes, qui étoit de la religion prétendue réformée. Il fut question de voir comment on s'y prendroit pour lui annoncer un évènement dont elle devoit être doublement frappée. La miraculée s'arrangea de manière à causer le moins de surprise qu'il seroit possible. Elle fit prier cette dame de passer dans son appartement, où l'on avoit une bonne nouvelle à lui apprendre. Mais dans les premiers accès d'une joie vive, on n'est pas toujours bien maître des termes. Elisabeth de Sackville se fit assez de violence pour n'aller pas au-devant de la dame

de Hayes, elle la reçut même assise à l'ordinaire. Mais interrogée sur la bonne nouvelle qu'elle avoit à lui dire : *Madame*, répondit-elle, *j'ai fait une neuvaine au bienheureux Vincent de Paul, je suis guérie, et je marche.* Au moment elle se lève et marche comme une personne qui n'a jamais rien souffert.

Madame Hayes ne jouit pas alors long-temps de ce spectacle. Son saisissement alla plus loin qu'on n'eût souhaité. Elle s'évanouit si bien, qu'on eut de la peine à la faire revenir au bout d'une heure entière. Elle parla ensuite de ce miracle comme eût fait une zélée catholique, et elle l'attesta par un certificat écrit de sa main, avec permission à sa bonne amie d'en faire tel usage qu'elle jugeroit à propos. Son mari, qui voyoit ce que la cour et la ville ont de plus grand, oublia presque alors qu'il étoit d'une secte accoutumée à traiter de fables les miracles qui se font dans l'Eglise romaine. Il ne raconta cet évènement que comme une chose qui passoit les forces de la nature, et ce fut en ce sens qu'il en parla au Cardinal de Fleury.

Tel fut le prodige qui, quoique dégagé de tous les accidens qui auroient pu l'obscurcir, parut encore trop foible aux yeux de la congrégation des Rits. C'est une nouvelle preuve de ce que d'autres ont dit avant nous, qu'il y a plus de rigueur dans les examens du Saint-Siége, qu'il n'y en a dans ceux de ses ennemis les plus déclarés. Pour s'en convaincre, il suffit de comparer le jugement porté à Rome avec celui de la dame Hayes. Celle-ci, après avoir attesté *devant Dieu* qu'elle ne parle que *pour rendre témoignage à la vérité*, déclare que *mademoiselle Louise-Elisabeth de Sackville*

tomba, dans sa maison, *dangereusement malade vers le mois de mars* 1730, *et qu'entre les autres accidens de sa maladie, qui la réduisirent plusieurs fois à l'extrémité, elle devint entièrement paralytique de la jambe droite, qui devint froide comme la glace. J'atteste encore*, poursuivit-elle, *que pendant l'espace d'environ trois ans, je l'ai vu traîner sa jambe sans pouvoir s'en servir en façon quelconque, ce qui a duré jusqu'au* 29 *décembre* 1732, *où elle en recouvra l'usage dans un moment, bien que depuis long-temps elle n'eût fait aucun remède, et qu'elle eût été jugée incurable par le sieur Chirac et tous ceux qui l'avoient traitée; de manière qu'on ne peut attribuer qu'à Dieu seul une guérison aussi prompte et aussi parfaite, et j'en demeurai si surprise, qu'au moment qu'elle arriva, ladite de Sackville m'ayant fait appeler comme pour m'apprendre une bonne nouvelle, je m'évanouis en la voyant marcher, et restai long-temps sans en pouvoir revenir. Je passai la plus grande partie de la nuit sans dormir; et, voulant m'assurer si la guérison étoit solide, je me levai le matin pour voir si elle descendroit aisément l'escalier, et si elle monteroit en carrosse sans appui, pour aller au tombeau du bienheureux Vincent de Paul, auquel elle s'étoit recommandée: je vis de mes yeux qu'elle descendoit le degré, et qu'elle montoit dans la voiture sans appui, et je la fis souvenir de faire porter par un domestique ses potences au tombeau du Bienheureux. En outre j'atteste que depuis elle a continué à marcher avec autant d'aisance qu'une autre personne, sans avoir eu ni crise, ni sueur, ni s'être servie des remèdes,*

soit devant, soit après sa guérison. Fait à Paris, le 3 février 1733. Signé Catherine Soracole Hayes.

Vincent de Paul est peut-être le seul, après l'Apôtre des Indes, à qui nos frères séparés (1) aient donné le nom de Saint. Quand on marche de si près sur les pas des grands hommes, on a quelque droit à leurs prérogatives.

Ce ne fut que le 24 juin 1736, que Clément XII approuva les deux premiers miracles que nous avons rapportés. Le 16 de juin de l'année suivante il donna la bulle de canonisation. Je ne parlerai point du petit trouble qu'elle excita. Mais je puis bien dire que lorsque Pierre Gilbert de Voisins en requit la suppression, il parla de Vincent de Paul à peu près comme avoient fait de son vivant et après sa mort, les De Molé, les Lamoignon, les Le Pelletier, et tant d'autres illustres Magistrats; c'est-à-dire, qu'il annonça *la nouvelle canonisation* comme celle d'un *Saint d'autant plus vénérable à ce royaume, qu'après l'avoir édifié par ses exemples, il y a laissé des monumens durables de sa piété et de son zèle.* Le parlement déclara aussi dans ses remontrances au Roi, qu'il n'avoit voulu donner *aucune atteinte à la vénération que toute la France a pour ce S. Prêtre;* que, *pour autoriser* son culte, il ne falloit qu'*une bulle revêtue des formes usitées* dans l'Etat.

Pendant ces agitations, qui durèrent quelque temps, le Saint continuoit à faire des miracles de toute espèce, et sa fête se célébroit en Europe, en Afrique, dans l'Amérique et

(1) Madame Hayes est aujourd'hui très-bonne catholique.

jusqu'aux extrémités de l'Asie, avec toute la solennité possible. Rome commença, selon l'usage, et la cérémonie s'y fit dans la basilique de Latran. La décoration fut magnifique, et ne le céda qu'à celles dont les souverains font la dépense. Les frais en eussent été excessifs pour un corps particulier, si la même pompe qui servit à Vincent de Paul n'eût en même temps servi à François Régis, à Julienne Falconieri et à Catherine Fieschi, que le Pape avoit depuis peu mis au nombre des Saints.

En France, les choses se passèrent aussi-bien qu'on pouvoit le souhaiter. L'Archevêque de Paris, à la tête de sa métropole et des quatre églises qui ont coutume de l'accompagner, commença la solennité de l'octave, et elle fut terminée par le Cardinal de Polignac. Les plus sages communautés y députèrent, et le Duc de Richelieu, qui vint exprès de Fontainebleau pour y assister le dernier jour, eut le plaisir de voir, en présence d'une belle et nombreuse assemblée, qu'on ne peut bien faire l'éloge de la charité de Vincent de Paul, sans faire celui des immenses libéralités de la duchesse d'Aiguillon.

L'exemple de la capitale fut bientôt suivi par toutes les provinces du royaume. Pour éviter les redites inséparables du détail, et soulager le lecteur par quelques traits plus intéressans, nous dirons que la fête s'étant célébrée à Fontainebleau pendant que le Roi y étoit, la paroisse que desservent les missionnaires fut, par ordre de ce Prince, tendue à double rang des plus belles tapisseries de la couronne; que leurs majestés vinrent y rendre leurs hommages au nouveau Saint; que leur exemple fut suivi de ce qu'il y a de plus grand à la cour; que la

Reine, qui est en possession d'édifier partout, fut attendrie de la piété d'une jeune fille de neuf ans, qui, guérie dans son enfance par l'intercession de S. Vincent, d'une paralysie formée, profita de la nouvelle solennité, après l'examen de l'Ordinaire, pour rendre à son libérateur des actions de grâces dont son âge l'avoit dispensée.

Nous ajouterons que messieurs les Comtes de Lyon, dans la vue d'honorer un homme qui a lui-même fait tant d'honneur au choix de leurs prédécesseurs, voulurent bien prêter une de leurs trois églises pour la cérémonie; qu'en présence de leur Archevêque, à qui son grand âge ne permit pas de célébrer, ils firent l'office du premier jour avec cette majesté antique qui fait l'admiration de tous les étrangers; que plus de six-vingts curés du diocèse vinrent processionnellement rendre leurs respects à un Prêtre qui fut à la fois leur confrère et leur modèle; et qu'enfin plus de six mille communions qui se firent pendant l'octave, donnèrent, dans la première ville du diocèse, une idée de la ferveur que Vincent avoit autrefois communiquée à son peuple de Châtillon.

Ce peuple, à qui la mémoire de Vincent de Paul est aussi chère qu'il fut lui-même cher à Vincent de Paul, mérite par son tendre respect pour cet ancien Pasteur, une seconde place dans son histoire. Dès que cette ville, qui avoit autrefois prédit qu'il seroit un jour mis au nombre des Saints, en eut appris la nouvelle, ses transports éclatèrent et devinrent un triomphe. On y reçut les reliques du Serviteur de Dieu comme on l'auroit reçu lui-même, s'il étoit venu en personne visiter encore une fois son troupeau. Tous le regardèrent comme un nou-

veau protecteur disposé à faire pour eux ce que Jérémie faisoit après sa mort pour le peuple de Dieu. L'évènement n'a pas démenti de si justes espérances, et les *vœux* suspendus dans la chapelle où il est honoré, ne prouvent pas moins la tendresse qu'il continue d'avoir pour son ancien bercail, que sa puissance auprès de Dieu.

Mais ce fut surtout dans le diocèse où il étoit né, et sous les yeux de l'auguste parlement dont sa province ressortit, que le nouveau Saint triompha. Dès que Louis-Marie de Suarez d'Aulan, digne évêque d'Acqs, eut, par un mandement plein de dignité et de sagesse (du 10 juin 1738), annoncé à son peuple la fête de *S. Vincent de Paul, prêtre et confesseur, natif de la paroisse de Poy*, tout s'ébranla jusque dans le Béarn et la Basse-Navarre. Le concours fut si prodigieux, que malgré les précautions que la police avoit prises, des gens même de condition furent réduits au pain de seigle. Le Prélat touché, attendri de voir presque toutes ses brebis réunies, leur distribua une ou deux fois par jour la nourriture spirituelle que la plupart étoient venus chercher de si loin. Les confesseurs, pendant toute l'octave, n'eurent pas un moment de trève, et chaque jour il étoit au moins quatre heures du soir, et quelquefois six, qu'on n'avoit pas encore fini de donner la communion. Le gouverneur, le présidial, le sénéchal, l'élection, toutes les communautés *firent à qui mieux mieux* pour honorer leur Saint compatriote. La famille de Vincent de Paul, toujours pauvre, mais toujours vertueuse, ne s'y distingua que par sa modestie et par l'innocence de ses mœurs.

Le spectacle qu'offrit la ville de Bordeaux fut plus grand, et n'édifia pas moins. La misère

et les dignités du siècle s'unirent pour lui donner du relief. A la tête d'une procession très-bien ordonnée, qui de la cathédrale se rendit par de longs détours à l'hôpital où se devoit célébrer la fête, marchoient les Enfans-Trouvés, innocent essaim qui, quelque part qu'il soit, doit beaucoup au Serviteur de Dieu, parce que le zèle qu'il eut pour lui à Paris, a servi de règles aux provinces. Entre les deux bannières du Saint qui précédoient le clergé du séminaire et de la cathédrale, s'avançoit, un cierge à la main, le jeune de Savignac, fils et frère de magistrats du premier ordre. Comme il étoit né pendant qu'on célébroit la fête de la Béatification, on lui avoit donné au baptême le nom de Vincent de Paul; et ce fut pour lui apprendre de bonne heure à marcher sur les traces de son saint Patron, qu'une mère vertueuse voulut que dès son enfance il lui rendît tout l'honneur qu'il pouvoit lui rendre. L'Archevêque primat d'Aquitaine formoit la marche de son nombreux clergé. Après lui paroissoit le parlement, en robes rouges, précédé de son illustre premier président et de deux autres, à la tête d'environ cinquante conseillers, d'un des avocats du Roi et du procureur-général. La cour des aides, aussi en robes rouges, venoit ensuite avec son premier président. Ce corps étoit suivi des trésoriers de France, ceux-ci l'étoient des officiers du sénéchal, qui l'étoient eux-mêmes de messieurs de la bourse.

C'est ainsi qu'une ville pour laquelle Vincent de Paul n'eut jamais occasion de faire la millième partie de ce qu'il a fait pour tant d'autres, lui donnoit des preuves éclatantes de respect et de dévoûment. Elle n'en donna pas moins

de ferveur et de piété. Pendant toute l'octave, l'Eglise où se faisoit la fête fut toujours pleine. Tout Bordeaux paroissoit saintement ému. Il y eut tous les jours plus de neuf cents communions. La noblesse y parut riche en foi comme le peuple. Les huit panégyriques qu'on y fit, comme en plusieurs autres endroits, y furent justement applaudis, et ils furent plus goûtés, à proportion qu'on en bannit plus le faste et l'éloquence. On reconnut dans les provinces, comme on l'avoit reconnu à Paris, que dans un éloge aussi abondant que l'est celui de Vincent de Paul, pour être orateur, il suffit d'être historien.

Ce ne fut pas seulement en France que le nom du saint Prêtre fut célébré. La Savoie, le Piémont, la Toscane, la république de Gênes, le royaume de Naples, la Pologne et un grand nombre d'autres Etats l'honorèrent avec une sorte d'émulation. Lisbonne ne le céda en ce point à aucune partie du monde chrétien. Dire que le sérénissime Roi de Portugal, don Jean V, fit les frais de la solennité, c'est dire qu'elle se fit avec la dernière magnificence.

Une chose assez singulière, c'est qu'il n'y a peut-être pas de diocèse où la vertu de notre Saint soit plus connue, son nom plus chéri, son culte plus répandu que celui d'Ypres. Nous avons vu des gens en place se rendre de cette ville à Paris pour avoir le bonheur de l'invoquer sur son tombeau, s'en retourner aussitôt après dans leur pays sans avoir rien vu de ce qui frappe l'œil de l'étranger dans cette superbe capitale, et dire avec une simplicité pleine de religion, qu'ils croyoient avoir tout vu, en voyant les précieuses dépouilles d'un homme

aussi puissant en œuvres et en paroles. D'Ypres son culte a été porté à Louvain, dont la célèbre université sait si parfaitement allier l'érudition à la vertu.

Depuis le décret du Saint-Siége, le culte de l'homme de Dieu n'a fait que s'étendre. L'Amérique septentrionale l'a joint à ses autres saints protecteurs, et la première paroisse, qui depuis sa canonisation y a été érigée, l'a été sous le nom de Vincent de Paul. De tant de lieux où sa fête fut célébrée, je ne sais s'il y en a un seul, où il ne se soit opéré des prodiges, et il y en a beaucoup où il s'en est opéré plusieurs. Je ne doute point qu'on ne lût avec plaisir l'édifiante relation, soit de celui qui se fit à Sens sur Marie-Antoinette Robbe, et qui fut authentiquement certifié par des gens que leurs préventions connues disposoient à l'affoiblir : soit d'un autre que l'Evêque d'Amelie a publié, et dont les religieuses Bénédictines, sur une desquelles il s'est opéré, ont été frappées si vivement, que pour en perpétuer la mémoire, *elles ont obtenu du Saint-Siége la permission de réciter, comme les missionnaires, l'office propre de S. Vincent, et d'en faire la fête solennelle de première classe avec octave.* Mais un abrégé ne permet pas ce détail ; on le verra dans la grande Histoire de notre Saint : et combien d'autres faits pleins d'intérêt et de chaleur n'y verra-t-on pas !

Mais quelque idée que puissent donner de notre Bienheureux ces grandes opérations, il faut l'avouer à sa gloire, l'éminente sainteté de sa Vie sera toujours le plus grand de ses miracles. Qu'on repasse même légèrement sur ce que nous en avons rapporté. « Où trouvera-» t-on une plus grande innocence de mœurs,

» une piété plus tendre ; une foi plus vive ,
» une espérance plus ferme , une charité plus
» parfaite , une patience plus héroïque , un
» zèle plus agissant , une conduite plus sage ,
» un désintéressement plus absolu , une hu-
» milité plus profonde (1) ?

Tant que l'Église de Jésus-Christ subsistera, et malgré les efforts de l'enfer elle subsistera jusqu'à la fin des siècles , on annoncera dans toutes les parties du monde « le sacrifice con-
» tinuel qu'il fit de son corps et de tous ses
» sens , sa douceur , son égalité d'esprit , sa
» pureté angélique , son respect pour les Pré-
» lats de l'Eglise, sa prompte et sincère obéis-
» sance à leurs décisions, son travail infati-
» gable à instruire les peuples des vérités du
» salut ; son zèle et son attention à prévenir
» les nouvelles erreurs ; à les anéantir, s'il eût
» pu, dès qu'elles commencèrent à paroître ; à
» les écarter des compagnies qu'il avoit fon-
» dées , ou dont la Providence lui avoit donné
» la conduite (2). »

Mais puisque , comme l'a remarqué un des plus grands docteurs de l'Eglise , le culte des
» Saints consiste essentiellement à les imiter
» ici-bas , et que la vie de S. Vincent de Paul
» n'a été autre chose que l'Evangile, ou plu-
» tôt LA PERFECTION DE L'ÉVANGILE MISE EN
» PRATIQUE par cette foi qui opère par la cha-
» rité » ; c'est à ceux qui étudieront sa conduite à être ses imitateurs comme il le fut de Jésus-Christ. Son exemple doit avoir la force de les convaincre « de la nécessité de marcher
» sur ses traces. Il a si pleinement possédé

(1) Mandement de M. de Rodez , du 5 octobre 1738.
(2) Mandement de M. d'Angers , du 12 avril.

» toutes les vertus, qu'en quelque état que la
» Providence ait jugé à propos de les placer,
» il s'en trouvera toujours quelqu'une à imiter
» pour eux (1). »

(1) Mandement de M. d'Acqs, du 10 juillet.

FIN DU CINQUIÈME ET DERNIER LIVRE.

TABLE.

TABLE.

LIVRE PREMIER.

LIVRE SECOND.

X

LIVRE TROISIÈME.

LIVRE QUATRIÈME.

TABLE.

LIVRE CINQUIÈME.

FIN DE LA TABLE.





